



5

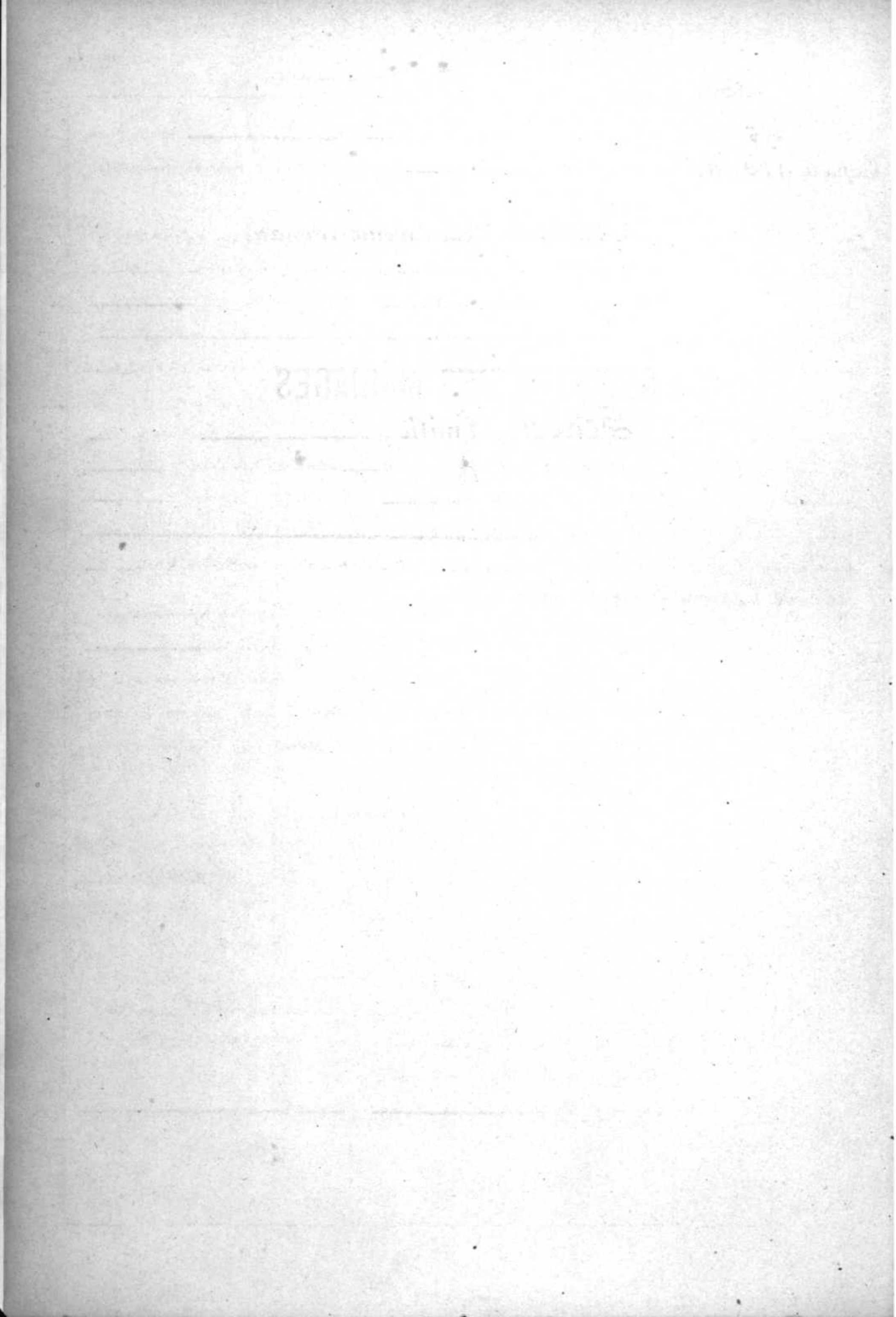
REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de LAUSANNE





Registre des mariages A.

1880

N° 295

Crameri et Schoch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent
quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Crameri, Pierre-Antoine-Edouard, Conducteur d'omnibus,
de Poschiavo (Grisons) domicilié à Lausanne,
fils de Thomas et de Genevieve Marghini,
célibataire

né à Poschiavo le treize Octobre mil huit cent quarante-six

et

2. Schoch, Emilie, Mediste,
de Hinterburg-Bäretswil (Luzern) domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Henri Schoch et de Elisabeth Bodmer,
célibataire

née à Bäretswil le dix-neuf Avril mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Poschiavo Hinterburg-Bäretswil & Lausanne les
premier, trois & quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : -

Pierre Crameri
Emilie Schoch

des témoins :

Robert Gammaral
L. Hesseler fils

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Poschiavo & Bäretswil

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Poschiavo, Hinterburg &
Lausanne

1880

Registre des mariages A.

N° 296

Sauer et Amy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Sauer, Henri-Auguste, Commis de Bureau, de Mézeru (Mollondin) domicilié à Ouchy, fils de Auguste Georges Sauer et de Jeanne Marie Berthet, sa femme, célibataire, né à Ouchy le treize Septembre mil huit cent soixante.

et

2. Amy, Louise-Sanny, Cailleuse, de Oyens domiciliée à Lausanne, fille de Edouard Amy et de Emilie Verboux, sa femme, célibataire, née à Lausanne le douze Septembre mil huit cent soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à Mézeru, Oyens & Lausanne, les quatre cinq & sept Décembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Sauer
Louise Amy

des témoins :

Emile Vincent
Jérôme Isaac

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Mézeru, Oyens & Lausanne. - consentement du père de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

S^t Cierges & Mollondin

Registre des mariages A.

N^o 297
Gillieron & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gillieron, Gustave, Commissaire agricole

de Ropraz domicilié à Ropraz,

fil de François Samuel Gillieron et de Jeanne Marie née Paccard,

célibataire

né à Ropraz le vingt août mil huit cent cinquante-trois.

et

2. Gavillet, Marie-Anais, ménagère,

de Vucherens domiciliée à Ropraz,

filie de Jean Baptiste Gavillet, défunt et de Marie Louise née Dermeules,

célibataire

née à Vucherens le vingt-six Juillet mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Ropraz & Vucherens les quatre & sept Décembre mil huit
cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Gillieron
Gavillet Anais

des témoins :

Alphonse Jommes
Jules Corcelles

L'officier de l'état civil :

Y. Jommes

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Corcelles

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corcelles & Moudon

1880

Registre des mariages A.

N° 298
Jaton et Bettex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Jaton, Jean,** _____ agriculteur, de Villars-Mendraz _____ domicilié à Bossens tête Romont, _____ fils de Jean David Jaton _____ et de Jeanne Elisabeth née Martin, _____ célibataire, _____ né à Villars-Mendraz _____ le six novembre mil huit cent quarante-trois _____

et
2. **Bettex, Aline-Nancy,** _____ de Combremont-le-Petit, _____ domiciliée aux bains d'Henriev, _____ fille de Jacob François Bettex _____ et de Susanne Marguerite Viquetat, _____ célibataire, _____ née à Bossens _____ le neuf février mil huit cent soixante-un _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz, Combremont, Bossens & Henriev les dix-sept, dix-huit, vingt & vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-_____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jaton
Nancy Aline Bettex

des témoins :

J. Chappuis Paroisse
Alexis Cruchon

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'état civil de Romont

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romont, Combremont, St Georges & Georges

Registre des mariages A.

N^o 209
 Novetraz et Gorjat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Novetraz, Louis, Vigneron,
 de Cully & de Lutry domicilié à Cully
 fils de Friedrich Novetraz et de Catherine Aufivach,
célibataire
 né à Chenaux cière Cully, le seize Octobre mil huit cent cinquante.

et
 2. Gorjat, Fanny, Vigneronne,
 de Cully, Villetta & Lutry domiciliée à Cully,
 fille de Jean Louis Gorjat et de Jeanne Sabine Champrenaud,
célibataire
 née à Cully le sept Janvier mil huit cent deux-vingt-six.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry & Villetta, le onze Décembre mil huit
 cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Novetraz Louis
Fanny Gorjat

des témoins :

Benoit P. ...
Jules ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'état civil de Cully.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Lutry & Cully

1880

N° 300

Boucherles & Hartmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Boucherles, Louis, Architecte,

de Lausanne et de Paudex, domicilié à Lausanne,

fil de Georges Félix Elisée Boucherles et de Jeanne Françoise née Chambaz,

célibataire

né à Lausanne le dix-neuf novembre mil huit cent cinquante-sept.

et

2. Hartmann, Susanne, Couturière,

de Brezswyl (Bâle Campagne) domiciliée à Lausanne,

filie de Jacob Hartmann et de Susanne née Lüscher,

célibataire

née à Bâle le trente-un août mil huit cent quatre-vingt-cinq

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paudex & Brezswyl, les quatre & douze Décembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. "quatre" corrigé à la quatorzième ligne

Signatures

des époux :

L. Boucherles
S. Hartmann

des témoins :

C.H. Southwell
P. Bouchelle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux, Certificats
de publication de Lausanne Paudex
(Pully) & Brezswyl

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully & Brezswyl

Registre des mariages A.

N° 301
Amaudruz & Corbaz

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Amaudruz, Lucien, agriculteur,
du Mont sur Lausanne domicilié à Lausanne, sur le Loup
fils de Alexandre Louis Amaudruz et de Jeanne Susanne Clerc,
célibataire

né à Le Mont sur Lausanne le cinq Novembre mil huit cent cinquante-six

et
2. Corbaz, Lina, ouvrière de Campagne,
du Mont sur Lausanne domiciliée à Le Mont
fille de Pierre Marc Louis Corbaz et de Jeanne dite Louise Henry
célibataire

née à Le Mont le vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Le Mont & à Lausanne, les vingt-six & vingt-sept
Novembre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Lucien Amaudruz
Lina Corbaz
Emilie Corbaz

des témoins :
L. Corbaz
Henry

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
actes de naissance des époux - Certifi-
cats de publication du Mont (Romain)
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Romain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1880

Registre des mariages A.

N^o 302
Chamot et Demartines

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chamot, Charles-Louis-Marie, garçon,
de Morrens domicilié à Lausanne,
fils de Jean David Chamot et de Isaline née Bellet,
célibataire
né à Morrens le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante-huit.

et
2. Demartines, Henriette-Charlotte-Augustine,
de Rolle domiciliée à Lausanne,
fille de Henri Louis Demartines et de Benjamin Veillard,
célibataire,
née à Lausanne le vingt Mars mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Morrens, Rolle & Lausanne, le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marie Chamot
Augustine Demartines

des témoins :

Jacques Peder
Jules Collet

L'officier de l'état civil :

J. P. Romier

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Morrens, Rolle & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bettens & Rolle

Registre des mariages A.

N° 303
Martin et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Martin, Henri, Imprimeur,
de Avenches, domicilié à Lausanne,
fils de Daniel Martin et de Elisabeth Susanne Rufenacht,
célibataire,
né à Donatye près Avenches le premier avril mil huit cent cinquante-huit.

et
2. Corbaz, Lucie, Blanchisseuse,
de Lausanne et du Mont domiciliée à Lausanne,
fille de David Michel Corbaz et de Jeanne Louise Menétrey,
célibataire,
née à us Nâpre sur Lausanne, le trois Mai mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Avenches, Le Mont & Lausanne, les vingt sept & vingt-
neuf Novembre et deux Décembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Martin
Lucie Corbaz

des témoins :

Frederic Martin
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certificats
de publication de Avenches, Lausanne et
Le Mont

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Avenches & Remanez

1880

N^o 304
Cavin & Veyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
quatre-vingt _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cavin, Jules-Pierre-François, Sellier,

de Vucherens domicilié à Oulenz,

filz de Jean Daniel Cavin et de Jeanne Louise Meyrie,

célibataire _____

né à Oulenz le onze février mil huit cent cinquante _____

et

2. Veyre, Marianne, Ménayère,

de Chapelles domiciliée à Arrens,

fille de Pierre François Veyre et de Jeanne Dubit,

célibataire _____

née à Chapelles le onze Octobre mil huit cent quarante-sept _____

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Chapelles, Oulenz & Arrens, les vingt quatre et
vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Cavin

Marianne Veyre

Jeanette Pellet

des témoins :

C. Cavin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil à Echallens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon, St Cierges & Echallens

Registre des mariages A.

N° 305
Regamey et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

6-148
Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Regamey, Louis, Charren,

de Lausanne domicilié aux Râpes sur Vaudanne,

fil de Louis Regamey et de Hémielle née Fache,

célibataire

né à Epalinges, le neuf Octobre mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Corbaz, Fanny, sans profession,

de Lausanne et du Mont, domiciliée aux Râpes,

filie de David Michel Corbaz et de Jeanne Louise Menétray,

célibataire

née aux Râpes sur Vaudanne le vingt-six février mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Lausanne, & au Mont, les vingt & vingt-quatre
Novembre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Regamey Louis
Fanny Corbaz

Fanny Regamey.

des témoins :

François Corbaz
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux.

Certificats de publication de Lausanne

& du Mont (Romanel)

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel

N^o 306
Grobety & Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Grobety, Samuel-Jaques, agriculteur,
de Pilly de Ballaigues domicilié à Lausanne,
fils de Pierre Louis Marc Grobety et de Anne Richard,
célibataire,

né à Lausanne le quatorze le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre-vingt-un

2. Monnier, Marie-Louise, Cuisinière,
de Eclépens domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Daniel Monnier et de Jeanne Sophie Bisioley,
célibataire,

née à La Sarrax le dix Juin mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Pilly, Ballaigues, Eclépens & Lausanne, les vingt sept
vingt-huit & vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. onze & quatre-vingt trois mots nuls, rangés, huitième ligne

Signatures

des époux :

Samuel Grobety
Louise Monnier

Julie Freiss
Elise Monnier

Papiers présentés :

actes de naissance des époux. — Certificats
de publication de Pilly, Ballaigues, Eclé-
pens & Lausanne

des témoins :

Elie Bally
Henri Grobety

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanet, Ballaigues & La Sarrax

N^o 307
Badan & Badan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Badan, Charles-François, agriculteur,

de Sullens domicilié à Sullens,

filz de Marc Samuel Badan et de Emilie Schaud, sa femme,

célibataire,

né à Sullens le premier Juin mil huit cent quarante-sept

et

2. Badan, Charlotte-Louise, Institutrice,

de Sullens domiciliée à Sullens, au h. d'Orbe,

fille de Marc Louis Badan, et de Benedicte Aguet, sa femme,

célibataire

née à Sullens le premier Septembre mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Sullens & Orbe le vingt-sept Novembre mil
huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Badan

Louise Badan

Emma Badan

des témoins :

Marc L. Badan

Marc Badan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats de publication & autorisation de l'off.

de l'état civil de Sullens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens & Orbe

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt, à six heures du soir, le présent
registre est clos et certifié conforme à l'autre double, suivant l'article deux de la loi fédérale du
24 Décembre 1874 sur l'état civil & le mariage, par moi officier de l'état civil de l'arrondisse-
ment de Lansanne.

Vu le 24 Janvier 1881
et. et. et. et.
[Signature]

N^o 1
Quendoz & Pifférini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

In date du 5 octobre 1908 le
 Conseil fédéral a prononcé, en vertu de la loi
 du 25 juin 1903, art. 10, la réintégration
 de Marie Veuve Rose Quendoz née Pifférini
 dans le droit de cité du Canton du
 Tessin et de la Commune de Cugnasco
 Inséré d'ordre du Département
 de Justice & Police, le 10 octobre 1908
 L'Off. de l'Etat civil

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent
 quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Quendoz, Maximin-Séverin**, marchand de charbon,
 de Sevensan (Aoste) Italie, domicilié à Lausanne,
 fils de Pierre Cyprien Quendoz et de Marie Hélène Parmaverin,
 célibataire,
 né à Sevensan le vingt-un mai mil huit cent cinquante-deux

et

2. **Pifférini, Rose**, ménagère,
 de Cugnasco (Tessin) domiciliée à Lausanne,
 fille de Innocent Pifférini et de Euphrasine Fracheboud,
 célibataire,
 née à Viennaz (Valais) le vingt-un Septembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Sevensan, Cugnasco, Lausanne & au Consulat d'Italie,
 les vingt-sept novembre, trois & douze décembre mil huit cent quatre-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Severin Quendoz
Rose Pifférini

des témoins :

Martin Durand
Auguste Chabod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certificats
de publication - Déclaration consulaire
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Cugnasco Département de Justice et Police

Registre des mariages A.

N^o 2

von Arx & Stegmüller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement du 16 nov.
1903 déclaré exécutoire, le Tribunal
de District de Solothurn - Lebern
a donné pour le divorce le mariage
inscrit ci-contre, en vertu de l'art
45 de la loi fédérale du 24 Dec.
1874.

Enregistré le 26 nov. 1903
L'Off. de l'Etat civil.

Aujourd'hui dix Janvier _____ mil huit cent

quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. von Arx, Benedikt-Walter, _____ Professeur, _____

de Olten (Solence) _____ domicilié à Solence _____

fils de Joseph von Arx _____ et de Catherine Kamber, sa femme _____

célibataire, _____

né à Olten, _____ le quatre Décembre mil huit cent cinquante-deux _____

et

2. Stegmüller, Marie-Stéphanie dite Fanny, _____ Institutrice, _____

de Bärtschwil (Solence) _____ domiciliée à Solence _____

fille de Mrs Joseph Stegmüller _____ et de Marie-Stéphanie Grestli, sa femme _____

célibataire, _____

née à Niederdächthal, Bâle Campagne le vingt-sept Novembre mil huit cent quarante-dix _____

Les publications ont eu lieu à Olten, Bärtschwil & Solence, les onze, treize & quatorze

Décembre mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Walter von Arx pour
Fanny Stegmüller

des témoins :

Blaesi Jugi fr.
M. M. M.

L'officier de l'état civil :

Renier

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'Off. de l'Etat civil de Solence

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Solence, Bärtschwil & Olten

N° 3

Reichen et Bovey
née Kupferschmied

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Janvier mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Reichen, Christian, Agriculteur,
de Frutigen (Berne) domicilié à Bussigny
fils de Jean Reichen et de Barbara Buechler,
veuf de Marianne née Martin, dès le quinze mai mil huit cent septante-huit
né à Frutigen (Berne) le dix-sept Mars mil huit cent vingt-quatre.

2. Bovey née Kupferschmied, Anna-Barbara, Containe
de Romanel & de Cheseaux domiciliée à Lansanne
fille de Christian Kupferschmied et de Catherine Schlappach,
veuve de Paul Henri Georges Bovey, dès le vingt-deux Janvier mil huit cent septante-neuf
née à Kintzenberg (Berne) le vingt-deux Novembre mil huit cent vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Frutigen, Romanel, Cheseaux, Bussigny & Lansanne
les dix-sept & dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christian Reichen
Anne Laubmann
L. J. J. J.

des témoins :

Louis Regamey
Jules Carlat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'état civil de Bussigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Romanel, Frutigen & Bussigny

Registre des mariages A.

N° 4

Dufflon et Pidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier mil huit cent
quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Dufflon, François-Louis, Cafetier,
 de Riez, domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Abram Dufflon et de Jeanne Charlotte Wimmer,
 divorcé de Elise née Estoppey, dès le deux Octobre mil huit cent septante-huit
 né à Grandvaux le seize Avril mil huit cent vingt-quatre.

et
 2. Pidoux, Louise, Cuisinière,
 de Villars-le-Comte, domiciliée à Arbonne,
 fille de Jean Jacques Pidoux et de Suzanne Louise Cornamuraz,
 célibataire,
 née à Trey le neuf novembre mil huit cent vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Riez, Villars-le-Comte, Arbonne & Lausanne, les
quatre, cinq & neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Dufflon
Louise Pidoux

des témoins :

J. Bessut
Jules Corlaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux - acte de
divorce de l'époux - Certificats de
publications

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Cully, Denezy & Cluègne

N° 5
Poget a Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil huit cent
quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Poget, Frédéric-Venii, Chocolatier,
de Agiez domicilié à Landanne,
fils de Louis Poget et de Jeanne Françoise Marguerite née Duxcel,
veuf de Elisabeth née Belgeron, d'éc. le trente-un Octobre mil huit cent septante-cinq
né à Agiez le sept Avril mil huit cent trente-cinq.

2. Vallotton, Jenny-Suzette, femme de chambre,
de Agiez & de Vallorbes domiciliée à Agiez, avant à Londres,
fille de Pierre François Samuel Vallotton, et de Soline Françoise Ferrand,
célibataire,
née à Agiez le vingt-deux Juillet mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Agiez, Vallorbes & Landanne, le onze Décembre mil huit
cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frederick Poget
Jenny Vallotton

des témoins :

Simon Vallotton
Aldrin Vallotton

L'officier de l'état civil :

Pauline Vallotton
Adèle Estoppey
L^s Poget


Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

officiers de l'état civil de

actes de naissance des époux - acte de décès de
la première femme de l'époux - Cert. de publication.
Dispense des publications à Londres.

Agiez & Vallorbes

N° 6

Cuaz & Trozet-Moreau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cuaz, Joseph-Clément, Canneur, de Coque (Suin) Italie, domicilié à Lonsanne, fils de Joseph Constantin Cuaz et de Marie Anne Guichardaz, célibataire.

né à Coque le dix-sept Août mil huit cent cinquante-trois.

et

2. Trozet-Moreau, Julie-Euphrasie, ménagère, de La Chapelle d'Abondance (86^{te} Savoie) domiciliée à Lonsanne, fille de François Trozet-Moreau et de Rose née Deloz, célibataire.

née à La Chapelle d'Abondance, le seize Mai mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Coque, La Chapelle, Lonsanne & Genève (Cantonat d'Italie) les vingt-sept & vingt-huit Novembre & seize Décembre mil huit cent quatre-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cuaz Clément
Euphrasie Trozet

des témoins :

Julien Guichardaz
Julien Berard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Cert. de publication - Déclaration Consulaire - Permis du Département de Justice & Police

1881

N° 7.
Jaquier & Détraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaquier, Pierre-Abram, _____ Cocher, _____
de Vucherens _____ domicilié à Lansanne, _____
fils de Jean Louis Jaquier _____ et de Henriette née Pache, _____
célibataire, _____
né à Vucherens _____ le quatorze Juin mil huit cent cinquante-deux, _____

et
2. Détraz, Louise, _____ Cuisinière, _____
de Lutry _____ domiciliée à Lansanne, _____
fille de Jeanne Susanne Détraz _____ et de _____
célibataire _____
née à Savigny _____ le dix-huit Mai mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Vucherens, Lutry & Lansanne, les dix-huit, vingt-
un & vingt-quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-_____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Abram Jaquier
Louise Détraz

des témoins :

Messieurs H^{rs}
Julien Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. -
Certificats de publications de Vucherens
Lutry & Lansanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry & Moudon

Registre des mariages A.

N° 8
Gozjal et Ponnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Gozjal, Henri-Louis**, vigneron, de Villette et de Lutry domicilié à Grandvaux, fils de François Louis Gozjal et de Jeanne Suzanne dite Fanchette Fonjallas célibataire, né à Grandvaux le deux Janvier mil huit cent cinquante-cinq

et

2. **Ponnaz, Emma-Lina**, vigneronne, de Cully et de Lutry domiciliée à Grandvaux, fille de Jean Louis Ponnaz et de Françoise Louise née Charpy célibataire, née à Grandvaux le deux Septembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Villette et Grandvaux, le huit Janvier, mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Gozjal
Lina Ponnaz

des témoins :

Jean Busut
Jules Corbet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Limondis, dement de Cully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully et Lutry

N^o 9
Marquerat et Baillif

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le mariage ci. contre a été
dissous par le divorce par arrêt
du Tribunal civil du District de
Lausanne, en date du vingt-
quatre mai 1883.

Le divorce a été prononcé contre
(la défenderesse) l'Épouse, en vertu
de l'article 455 de la loi fédé-
rale du 24 Décembre 1874
Lausanne, le 22 Août 1883.

L'off. de l'Etat Civil :



Aujourd'hui trois février _____ mil huit cent

quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Marquerat Alfred-Marc-Aimé, _____ Securier, _____

de Lutry & de Forel _____ domicilié à Lausanne, _____

fils de Jean Louis Marquerat _____ et de Jeanne Françoise Henriette Richard

célibataire _____

né à Lausanne, _____ le vingt-cinq Janvier mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Baillif, Marie-Louise, _____ Cuisinière, _____

de Ormont-Dessus _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de Pierre Alexandre Baillif, défunt et de Joséphine Nicolette Baudera, _____

célibataire, _____

née à Lucens _____ le vingt-sept Octobre mil huit cent soixante-trois

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forel, Ormont-Dessus & Lausanne, le huit
Janvier mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Marquerat
Marie Baillif

des témoins :

Emile Moras
Emile Wüst

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Forel & Ormont-Dessus

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - consente-
ment du tuteur de l'Épouse - Certificats
de publication de Lutry, Forel, Ormont-Dessus &
Lausanne

N° 10

Peneveyre & Kernen
née Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Peneveyre, Charles-François-Gabriel, agriculteur,
de Lardanne, domicilié à Chailly sur Lardanne,
fils de Jean Paul Michel Peneveyre et de Jeanne Marie Chaquis, sa femme,
divorcé de Lucie Curret, dès le treize Juillet mil huit cent septante-six
né à Chailly sur Lardanne, le vingt-huit Septembre mil mil huit quarante-neuf.

et
2. Kernen née Rod, Adeline, agriculteur,
de Mautax domiciliée à Chailly,
fille de Jean François Rod et de Anne Marie née Braillard,
veuve de Marc François Louis Benedict Kernen, dès le vingt-huit Decembre 1890 septim.
née à Savigny le cinq Novembre mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Lardanne, Mautax les onze & quinze Janvier mil
huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Peneveyre
Adeline Kernen

des témoins :

Eugène Mottaz
Emile Mottaz

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Papiers présentés :

actes de naissance, acte de divorce de l'époux
acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse. Certi-
ficat de publication à Lardanne & Mautax

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pampigny

N° 11

Renévier & Joyet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18 Juin
1885 rendu exécutoire le 31 d'ont lui
avant le Tribunal Civil du District
de Lausanne a dissous par le
divorce le mariage ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu des articles 46 §. 1. C.
& 47 de la loi fédérale du 24 Décembre
1874.

Lausanne, le 17 Sept. 1885.

L'off. de l'Etat Civil :



Aujourd'hui huit Février mil huit cent

quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Renévier, François-Louis, Comptable

de Mont-St-Rolle, domicilié à Lausanne.

fils de Jean Jacob Louis Renévier et de Marie née Déléchat,

célibataire

né à Mont-St-Rolle le trente Janvier mil huit cent quarante sept

et

2. Joyet, Janny-Jenny-Julie, Couturière

de Cheseaux domiciliée à Lausanne

fille de Henri Joyet et de Henriette Françoise Lauchaud

célibataire

née à Rolle le trente Mai mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Rolle (Mont), à Romanel et à Lausanne les
quinze, dix huit et vingt deux Janvier mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Renévier

Janny Joyet

des témoins :

Echéan

Aste Laibel

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mont-St-Rolle & de Romanel

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux

Certificats de publication de Rolle,

Romanel & Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 12
Zwahlen et Juillard

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Zwahlen, Jean, Terassier
de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne
fils de Christian Zwahlen et de Rosina née Schwitzguebel
Célibataire

né au Châtelet (Berne) le vingt deux février mil huit cent cinquante et un.

et
2. Juillard, Ida-Olympe, Cuisinière
de Souvillier (Berne) domiciliée à Lausanne
fille de Constant-Eugène Juillard et de Elmire née Chatelein
Célibataire

née à Souvillier le Sept Décembre mil huit cent cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à Gessenay, à Souvillier et à Lausanne le vingt deux & vingt quatre Janvier mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Zwahlen Jean
Ida Juillard

des témoins :

Jules Regamey
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication de Gessenay
de Souvillier & de Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gessenay & Souvillier

1881

N° 13
Christol et Palmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Christol, Daniel-Frédéric, professeur de dessin, de Paris, domicilié à Paris XI arrondissement, fils de Emile François Christol et de Olympe Salles d'Esulte, Célibataire, né à Paris le huit avril mil huit cent cinquante

et
2. Palmer, Johanna, Institutrice de Wimmenden (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne avant à Jérusalem fille de Johann Ferdinand Palmer et de Ursula Jenny née Givel, Célibataire, née à Jérusalem le treize Mars mil huit cent cinquante neuf.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paris, Wimmenden, les neuf & seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Christol
Jenny Palmer

des témoins :

Palmer
Henry de Rost

L'officier de l'état civil :

Jenny Palmer Givel

Papiers présentés :

1° Actes de naissance des époux
Dispense de publication, déclaration consulaire

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

au Département de Justice & Police

N^o III
Chambaz & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Chambaz, Marc-Louis, relieur, de Bremblens, domicilié à Lausanne, fils de Jean Abram Chambaz et de Henriette Bujard, Célibataire né à Lausanne le vingt huit Avril mil huit cent cinquante six,

et
2. Lavanchy, Jenny-Louise-Henriette, de Savigny et de Forel, blanchisseuse, domiciliée à Lausanne, fille de François Louis Lavanchy et de Marianne Louis Henriette Jeanne Corbaz, Célibataire née à Lausanne le quatre Janvier mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Bremblens à Savigny, Forel et Lausanne les vingt un & vingt deux Janvier mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Chambaz
Jenny Lavanchy

des témoins :

M. Maulaz
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1^o Actes de naissance des époux
2^o Certificats de publication de Bremblens, Savigny, Forel et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lonay, Savigny & Forel

N^o 12
Stettler & Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Stettler, David**, employé au Chemin de fer S. O.
de Oron la ville domicilié à Lausanne
fils de Samuel Stettler et de Louise Françoise Lache,
Célibataire
né à Oron la Ville le cinq Novembre mil huit cent cinquante sept

et

2. **Reymond, Louise-Clara**, sans profession
de l'Abbaye et du Chenit domiciliée à Lucerne
fille de François Julien Reymond et de Gretter Laure Alzire,
Célibataire
née à Cravens le seize Novembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Oron la ville, à Lausanne, à l'Abbaye, au Sentier
au Brassus et à Lucerne les huit, dix, treize & quinze Janvier mil huit cent quatre
vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Stettler
Clara Reymond

des témoins :

Jules Furrer
Samuel Stettler

L'officier de l'état civil :

J. Furrer

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux
Les certificats de publication de Oron la ville
de Lausanne, de l'Abbaye, du Sentier, du Brassus
et de Lucerne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron, de l'Abbaye, du Chenit
et de Lucerne

N° 16

Boucher et L'Éplatténier

Aujourd'hui quinze Février mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Boucher, Anthelme-Ernest-Willem, Ingénieur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Laudex domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil. de Philippe Boucher et de Jeanne Cathérine Stratenus,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à La Haye (Hollande) le vingt-cinq Mai mil huit cent cinquante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. L'Éplatténier, Marie-Françoise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Geneveys sur Coffrane (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil. de Charles Henri L'Éplatténier et de Louise Emilie Campiche,

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne le treize Novembre mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Laudex et à Coffrane les trente et trente un Décembre et premier Janvier mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

A Boucher
M. L'Éplatténier

J. Robert
Edm. Hupelard

J. P. Boucher

Ch. L'Éplatténier
J. Robert
Officier de l'état civil :
J. Romer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Les actes de naissance des époux, Certificats de publication de Lully, de Coffrane et de Lausanne

officiers de l'état civil de

Laudex et de Coffrane

1881

Registre des mariages A.

N^o 17
Sloner et Tanner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Sloner, Peter-Paul, tailleur

de Klausen (Gyrol-Autriche) domicilié à Lausanne

fil de Joseph Sloner et de _____

Célibataire

né à Klausen le huit Mai mil huit cent quarante neuf,

et

2. Tanner, Anna-Maria-Josepha, couturière

de Enetburgen (Unterwald) domiciliée à Lausanne

fille de Joseph Aloïs Tanner et de Anna Maria Gul.

Célibataire

née à Enetburgen le dix huit Janvier mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Klausen, à Enetburgen et à Lausanne le neuf
Octobre mil huit cent quatre vingt & le vingt trois Janvier mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Sloner
Marie Tanner

des témoins :

J. Schmitz
Christen Henning

L'officier de l'état civil :

[Signature]
met

Papiers présentés :

Cotes de naissance Des époux

Déclaration du Consulat d'Autriche

Papiers du Département de Justice et police

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Enetburgen & au Département

de Justice et police

Registre des mariages A.

N° 18

Maurer et Cassat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil huit cent
quatre vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Maurer, Jacob, Ebéniste,de Moosleerau, (Argovie) domicilié à Lausanne,fils de Samuel Maurer, et de Térèse Hunziker,Célibataire,né à Moosleerau le trente Juin mil huit cent quarante huit.

et

2. Cassat, Souky, tailleuse,de Lutry et Villette, domiciliée à Lutry,fille de Samuel François Cassat, et de Jeanne Louise Cuénoud,Célibataire,née à Lutry le dix huit Janvier mil huit cent quarante neuf.

Les publications ont eu lieu à Moosleerau, à Lutry, à Cully et à Lausanne le
treize et quinze Janvier mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Maurer
Souky Cassat
Charlotte Demollins
Elise Baataro

des témoins :

Louis Baataro
A. Demollins

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Actes de naissance des époux.Certificats de publication de Moosleerau,de Lutry, Cully et Lausanne.Moosleerau, Lutry et Cully.

N° 19
 Rochat et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept février mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Rochat, Emile-Pierre-Samuel, mécanicien, de l'Abbaye et de la Cour de Leitz, domicilié à Lausanne, fils de Louis Emmanuel Rochat, et de Jeannette née Reybaz, célibataire, né à Echallens le onze Clôt mil huit cent cinquante quatre.

et
 2. Regamey, Eugénie-Sophie, Couturière de Epalinges, domiciliée à Lausanne, fille de Charles Regamey et de Marie Julie Geneux, célibataire, née à Bussigny le huit Décembre mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, à la Cour de Leitz, à Epalinges et à Lausanne le cinq, six et huit Janvier mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

S. Rochat
 Eugénie Regamey

des témoins :

Emile Wbinden
 Laurent Henri

L'officier de l'état civil :

S. Roux

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
 Certificats de publication de l'Abbaye,
 Cour de Leitz, Epalinges & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

l'Abbaye, Cour de Leitz & Epalinges

1881

N° 20

Moraz et Destraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dià Sept Février mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Moraz, Emmanuel, Droquiste,

de Villars St Croix, domicilié à Lausanne,

fil de Jean François Moraz et de Jeane Louide née Moraz

Célibataire,

né à Mex le singt huit Octobre mil huit cent cinquante

et

2. Destraz, Emma, Sans profession

de Essertes, domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Louis Destraz et de Susanne Pauline Lavauchy

Célibataire,

née à Lully le singt huit Juin mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Villars St Croix, à Essertes et à Lausanne

le cinq, sept et huit Janvier mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Em. Moraz
Emma Destraz

des témoins :

Em. Moraz
Mauertopf agent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux

Certificats de publication de Bussigny,

d'Oron et de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bussigny, d'Oron

N° 21

Grémion et Dubois-Méridier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept février _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Grémion, Joseph-Isidore**, _____ menuisier, _____
de Gruyères (Fribourg), _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Ulrich Grémion, _____ et de Marie née Joillet, _____
veuf de Marie Dubois dès le premier Janvier mil huit cent quatre vingt
né à Gruyères _____ le trente un Mai mil huit cent cinquante trois,

et
2. **Dubois-Méridier, Jeanne-Françoise**, _____
de Boège (Haute Savoie), _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de François Dubois-Méridier et de Dauphine Claudine Dubois,
Célibataire, _____
née à Boège, _____ le vingt neuf Janvier mil huit cent quarante quatre.

Les publications ont eu lieu à Boège, à Gruyères et à Lausanne le quinze, dix
sept et vingt trois Janvier mil huit cent quatre vingt un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Grémion

Jeanne Dubois

des témoins :

Corboz Ad
Casimir Dourloy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de Naissance des époux et acte de décès
de la 1^{re} femme de l'époux
Certificats de publication de Boège
Gruyères et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gruyères et au Département de Justice et
Police.

Registre des mariages A.

N° 22
Lahud et Gret

Aujourd'hui dix sept février mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lahud, Constant, domestique de Campagne

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Cierges, domicilié au Dorigny rive Ecublens

Noms des parents :

fil de Daniel Louis Lahud, et de Mathianne Françoise née Freymond

Etat civil :

veuf de Hélène née Freymond dès le vingt sept Juin mil huit cent septante quatre.

Date de la naissance :

né à St. Cierges le quatre Octobre mil huit cent quarante deux.

Nom et profession de l'épouse :

2. Gret, Adèle, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Croix, domiciliée à Epalinges, avant à Dorigny

Noms des parents :

fille de Jean Abram François Gret et de Jeanne Marie Nicolas sa femme,

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

née à Mont St. Lausanne le Seize Mars mil huit cent cinquante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St. Cierges, à Ecublens, à St. Croix et à Epalinges le sept et huit Janvier mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Lahud
Adèle Gret

des témoins :

François Lahud
Jules Corbais
L'officier de l'état civil

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux & acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux -
Certificats de publication de St. Cierges, Ecublens St. Croix et Epalinges et autorisation de l'officier d'état civil d'Ecublens pour célébrer le mariage

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St. Cierges, Ecublens, St. Croix & Epalinges

N° 23

Rossier et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf février mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Rossier, Rodolphe**, Instituteur
de Villarzel domicilié à Vallerbes,
fils de Charles Auguste Rossier et de Rose Marie née Rossier
Célibataire
né à Villarzel le premier Octobre mil huit cent quarante sept

et
2. **Rossier, Marie-Léonie**, Cuisinière
de Chavornay domiciliée à Vallorbes,
fille de François Rossier et de Georgette née Lache
Célibataire,
née à Yverdon le hente Mai mil huit cent soixante et un

Les publications ont eu lieu à Villarzel, à Chavornay et à Vallorbes le Cinq
février mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Rossier
Rossier Léonie

des témoins :

Jacques Wirtz
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

Promis

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication de Villarzel,
de Chavornay et de Vallorbes et Autorisation
de l'officier d'Etat civil de Vallorbes

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villarzel, Chavornay & Vallorbes

Registre des mariages A.

de noub. noub.

N^o 24
Bazerga & Paley

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux février mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Bazerga, François,** Charbonnier
 de St Jean d'Aulps (St Savoié), domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Jaques Bazerga, et de Sophie Gaydon,
 Célibataire,
 né à St Jean d'Aulps le vingt Mai mil huit cent cinquante sept.

et

2. **Paley, Julie,** repasseuse
 de Luidoux, domiciliée à Lausanne,
 fille de Jean Pierre Louis Samuel Isaac et de Louise née Genton,
 Célibataire
 née à Chexbres le trente Janvier mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à St Saphorin, à St Jean d'Aulps et à Lausanne le treize, quinze et seize Janvier mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bazerga François
Julie Paley

des témoins :

Guilloud Edmond
Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
 Certificats de publication de St Jean d'Aulps
 de St Saphorin & de Lausanne et autorisation
 du D^{pt} de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Saphorin & au D^{pt} de Justice
 & Police

N° 25

Trelanche et Carlotta
née Brouze

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt deux Février mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Trelanche, Paul-Maurice**, garde Chantier
de St-Maurice (Falaix) domicilié à Lausanne
fils de Félix Trelanche et de Marie Maret
Célibataire
né à St-Maurice le Cinq Mars mil huit cent quarante neuf.

2. **Carlotta née Brouze, Marie-Elisabeth**,
de Neirive (Fribourg) domiciliée à Lausanne
fille de Maurice Brouze et de Marguerite Laquier,
Divoicée de Joseph Nicolas Olivier Castella, dès le 22 Mars 1880.
née à Novel le dix neuf Aout mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à St-Maurice, à Neirive et à Lausanne le cinq
six et huit Février mil huit cent huitante un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice TrelancheElisabeth Carlotta

des témoins :

Jacob GonetJules Corbass

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des épouxEngagement ou divorce, Certificats depublication de St-Maurice, Neiriveet LausanneLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deSt-Maurice et Neirive

N^o 26

Baechler et Schenber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Baechler, Benoit**, _____ maçon _____
de Dirlaret (Fribourg) _____ domicilié à Lausanne, avant à Dirlaret,
fils de Jean Joseph Baechler et de Marie née Lapaux _____
Célibataire, _____
né à Greyvaux (Fribourg) le vingt sept Juin mil huit cent cinquante deux _____

et

2. **Schenber, Anna-Maria-Josephite-Henriette**,
de Buren, (Unterwald) _____ domiciliée à Lausanne avant à Stanz
fille de Jacob Schenber _____ et de Henriette née Erachler, _____
Célibataire _____
née à Guelmood (Unterwald) le vingt neuf Août mil huit cent cinquante neuf.

Les publications ont eu lieu à Dirlaret, à Buren, à Stanz et à Lausanne _____
le Cinq février mil huit cent quatre vingt un _____.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Schuber Nanette
Schuber Nanette

des témoins :

J. Wurgler
Paul Corbas

L'officier de l'état civil :

Henri

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux _____
Certificats de publication de Dirlaret _____
Stanz, Buren & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Dirlaret, Stanz et Lausanne _____

N° 27

Guilon & Boucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre février mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Guilon, Jean-Albert, Pasteur,
de Jersey (Angleterre), domicilié à aux Louts de Martel (Neuchâtel)
fils de Philippe Guilon et de Louise de Jersey,
Célibataire,
né à Caen (Calvados France) le seize Octobre mil huit cent cinquante un,

et
2. Boucher, Henriette-Wilhelmine,
de origine Française domiciliée à Lausanne,
fille de Philippe Boucher et de Johanna Catharina Stratenus,
Célibataire,
née à La Haye (Hollande) le dix huit septembre mil huit cent cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à aux Louts de Martel & Rueil & à Lausanne le vingt huit, vingt neuf et trente Janvier mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. A. Guilon
H. Boucher

des témoins :

J. Perrenoud
J. Dutoit
L'officier de l'état civil :
J. Romin

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publication, dispense de publication
Déclaration consulaire & permis du Département

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Louts de Martel & au Département
de Justice et police

Registre des mariages A.

N° 28

Führet & Ramseier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Six pour la Commune
d'origine de l'Épouse
"Hœimiswyl" au lieu de
Kirchberg

cette rectification a été ordonnée
par le Conseil d'Etat au Canton
de Vaud en date du 12 Juillet
1881.

Lausanne, le 14 Juillet 1881

L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui Vingt quatre février mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Führet, Pierre, laitier,de Adelboden (Berne) domicilié à Mexfils de Jean Führet et de Marguerite Lauber,Célibataire,né à Adelboden le vingt un Juin mil huit cent quarante sixet
2. Ramseier, Elisabeth, de Hœimiswyl (Berne)de Kirchberg (Berne) domiciliée à Lausannefille de Jean Ramseier et de Anna Aeberhard.Célibatairenée à Kirchberg le six Août mil huit cent cinquante huitLes publications ont eu lieu à Adelboden, à Kirchberg, à Mex et à Lausannele vingt neuf Janvier mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre FühretElisabeth Ramseier

des témoins :

Louise FühretCh. Jauvottet

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication d'Adelboden,de Kirchberg, de Sullens et de Lausanneet autorisation de l'off. d'état civil de Sullens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Adelboden, de Kirchberg etde Sullens.

N^o 29
 Martigniez et Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt quatre février* mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Martigniez, François-Louis, Boulangere,*
 de *Eclépens et de Paulien*, domicilié à *Lausanne*,
 fils de *Jean Louis Martigniez et de Marie Susette née Rochat*
Célibataire,

né à *Eclépens* le *dix neuf Novembre mil huit cent cinquante six.*

et
 2. *Barraud née Girardet, Jeanne-Euphrasie,*
(épicière)

de *Villars-Eierclin et Rossenges*, domiciliée à *Lausanne*
 fille de *François Louis Girardet et de Louise Henriette Rey*,
 veuve de *Félix Eugène Barraud* dès le *quatre Octobre mil huit cent septante neuf*
 née à *Prilly* le *Vingt février mil huit cent cinquante un*

Les publications ont eu lieu à *Eclépens, à Paulien, à Villars-Eierclin, à Rossenges*
 et à *Lausanne* le *Six, Sept, huit et neuf Janvier mil huit cent quatre vingt un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Martigniez
Euphrasie Barraud

des témoins :

Auguste Bessier
Jules Corbat
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux et acte de décès
 du 1^{er} mari de l'épouse
 Certificats de publication de Paulien, Bottens,
 Moudon, La Sarraz & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Paulien, Bottens, Moudon, La Sarraz
 et *Lausanne*

N° 30
Simon & Paquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt quatre février* mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Simon, Aimé,* *Vigneron*
de *Chexbres,* domicilié à *Chexbres,*
fils de *François Louis Simon* et de *Jeanne Françoise née Bron,*
veuf de Susette Françoise née Paley dès le dix sept avril mil huit cent *septante huit*
né à *Chexbres,* le *quatre février* mil huit cent *quarante neuf.*

et
2. *Paquier, Cécile,* *Cuisinière*
de *Deuges,* domiciliée à *Lausanne,*
fille de *Pierre Marc Louis Henri,* et de *Jeanne Marie née Paquier,*
Célibataire,
née à *Morges* le *singt deux Avril* mil huit cent *soixante.*

Les publications ont eu lieu à *Chexbres à Deuges et à Lausanne* le *quatorze,*
quinze et dix sept Janvier mil huit cent *quatre vingt un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Simon.
Cécile Paquier

des témoins :

Stolphe Paquier
Jos. Ele. Del. Javonir

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux, et acte de décès
de la 1^{re} femme de l'époux.
Certificats de publication de *Lonay, St Saphorin*
et *Lausanne.*

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Saphorin & Lonay

N° 31

Savanchy et Liniger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Savanchy, François-Alexis, gypsiier,
de Savigny et Forel, domicilié à Lausanne,
fils de Pierre François Savanchy et de Jeanne Susanne Dizereud,
divorcé de Marie Louise Susanne Michoud dès le deux Décembre mil huit cent
quatre vingt
né à Belmont le treize Mars mil huit cent quarante trois.

et

2. Liniger, Caroline, Cuisinière,
de Rothenburg (Lucerne) domiciliée à Lausanne
fille de Pierre Liniger et de Catherine Melor
Célibataire
née à Mottsvyl (Lucerne) le quatorze février mil huit cent quarante cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forel, Rothenburg et Lausanne le cinq
et seize février mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fis Savanchy
Caroline Liniger

des témoins :

J. Würzler
Hules Porlat
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Jugement en divorce de l'époux avec sa 1^{re} femme
Certificats de publications de Savigny, Forel
Rothenburg et Lausanne

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny, Forel et Rothenburg

N^o 32
Jauuin & Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Jauuin, Charles-Daniel-Adolphe**, négociant,
de Villars-le-Grand, domicilié à Philippeville (Algérie) en séjour
à Lausanne
fils de Jean François Jauuin et de Louise Henriette Amanda née Sider,
célibataire,
né à Villars le Grand le vingt un Janvier mil huit cent quarante.

et

2. **Thuillard, Elise-Françoise-Sophie**, sans profession,
de Froidesville, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Marc Thuillard et de Jeanne Louise Henriette Girardet
célibataire,
née à Lausanne le vingt quatre Etôt mil huit cent quarante un.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand, à Philippeville, à Froidesville
et à Lausanne le vingt neuf Janvier et vingt février mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Jauuin
Elise Thuillard

des témoins :

L. Kunz
W. Massouy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux,
Les certificats de publication de Constantine
de Philippeville, de Bortens et de Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Constantine, Bortens et au Département
de Justice et police.

N^o 33.
Mégroz et Vogel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mégroz, Alexis, Jardinier,
de Peney-le-Jorat, domicilié à Chailly / Lausanne,
fils de Jean François Mégroz et de Jeanne Louise Julie Corbaz,
Célibataire
né à Belmont / Lausanne le dix sept février mil huit cent cinquante six.

et
2. Vogel, Elisabeth, Sans profession,
de Wangen (Berne) domiciliée à Chailly,
fille de Albrecht Vogel et de Elisabetha née Reber,
Célibataire,
née à Wangen le dix Novembre mil huit cent cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à Peney-le-Jorat, à Wangen et à Lausanne
le neuf, dix et douze février mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Mégroz
Elisabeth Vogel

des témoins :

J. Würzler
Jules Corbaz
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux
Certificats de publication de Corcelles,
Wangen & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Corcelles et Wangen

N° 34.

Oderameru et Läderach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil huit centquatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Oderameru, Pierre Abram Emanuel Benjamin,
 de Noville et Rennaz, domicilié à Lausanne, *Conducteur postal*
 fils de David Benjamin, et de Jeanne Rose née Gestuz,
 veuf de Jeannelle née Bousson. des le onze Octobre mil huit cent septante neuf.
 né à Roche le dix neuf Juillet mil huit cent vingt cinq

et

2. Läderach, Elisabeth, *Cuisinière*
 de Ried, (arrond. de Worb) Berne, domiciliée à Lausanne;
 fille de Christophe Läderach, et de Elisabeth Moser,
Célibataire,
 née à Worb le huit Octobre mil huit cent vingt huit.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, soit à Noville et Rennaz, à Ried et à
Lausanne le cinq et six Novembre mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Oderameru Pierre
Elisabeth Läderach

des témoins :

J. Würzler
Jules Torbuz

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des époux et acte de décès
 de la première femme de l'époux
 Certificats de publication de Villeneuve, Worb
 et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Villeneuve & Worb.

N° 35

Jaques et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent

quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jaques, Louis Georges François, Jardinier

de Lutry et Villette domicilié à Cour de Lausanne

fils de Jean Daniel Jaques et de Jeanne Françoise Comberoux

Célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf²⁹ Mars mil huit cent cinquante cinq

et

2. Blanc, Sophie, sans profession,

de Belmont de Lully domiciliée à Lausanne

fille de David Blanc et de Rose née Chapuis

Célibataire

née à Lausanne le six⁶ Juin mil huit cent cinquante septLes publications ont eu lieu à Lutry, Villette et Belmont le douze Février
mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Jaques.

Sophie Blanc.

des témoins :

Sauer Henri

Henri Lussier

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Les actes de naissance des époux

Les certificats de publication de

Lutry, Cully et Lully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully et Lully

N^o 36
 Sabathier et
 Linget n^e Mauri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Sabathier Valentin François, Cordonnier,
 de Thonon (Haute Savoie) domicilié à Lausanne
 fils de Antoine Sabathier, défunt et de Marie Claudine Stanche, défunte,
veuf de Marie Madeleine née Wegmann, dès le trois Décembre 1879
 né à Thonon le vingt six Juin mil huit cent vingt trois.

et

2. Linget née Mauri Jeanne Françoise Louise
 de Romancl domiciliée à Lausanne ^{Philippine}
 fille de Abram Mauri et de Jeanne Louise née Beroud
veuve de Pierre Louis Linget dès le vingt huit février mil huit cent huit
 née à Fevrier le Cinq Juillet mil huit cent vingt

Les publications ont eu lieu à Thonon, Romancl et Lausanne le Onze et douze
Février mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sabathier Valentin
Louise Pringet

des témoins :

Rodolphe Schreier

Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux, actes
de mariage et actes de décès de la première
femme de l'époux et du 1^{er} mari de l'épouse
& certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Communiqué au Département de
Justice & Police à Romancl.

N° 37.
Ott et Künzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Il est certifié d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire suisse Golay à Lausanne, le 27 décembre 1900 et visée par le Conseil d'Etat dans la forme légale que Gottfried Ott Künzi a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lausanne.

Lausanne le 15 Mars 1901.

L'Officier de l'Etat Civil :



Aujourd'hui quinze Mars mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Ott Gottfried** employé de Bureau de Ermatingen & Tröboltingen (Churgozie) domicilié à Lausanne et de Landamde.
fils de Christian Ott et de Maria née Seiler.
Célibataire
né à Tröboltingen le vingt cinq Novembre mil huit cent cinquante cinq

et

2. **Künzi Louise** Couturière de Horgen (Zurich) domiciliée à Lausanne.
fille de Henri Künzi et de Elisabeth Biber.
Célibataire
née à Horgen le trois Juillet mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Ermatigen et Tröboltingen et Horgen & Lausanne le vix neuf février mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Ott
L. Künzi
L. Schömpferli
A. Hollinger

des témoins :

F. Schömpferli
J. Tucher

L'officier de l'état civil :

G. Künzi

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Ermatingen & Horgen

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication de
Ermatingen & Horgen

Registre des mariages A.

N^o 38.

Kosek et Cornut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dia Sept Mars mil huit centquatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kosek, Franz Cailleurde Watzelsdorf Dist. de Hohenstadt (Moravie) (Autriche) domicilié à Lausannefils de Joseph Kosek et de Catharina née Martin-MerawekCélibatairené à Watzelsdorf le neuf Septembre mil huit cent quarante deux.

et

2. Cornut Louise Julie Couturièrede Savigny domiciliée à Lausannefille de Jean François Daniel Cornut et de Rose Louise née ChappuisCélibatairenée à Savigny le premier Septembre mil huit cent quarante neuf.Les publications ont eu lieu à Watzelsdorf, Savigny et Lausanne le huit
Janvier mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Franz Kosek
Julie Cornut

des témoins :

Comte de Charles
Ed. Disserre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication de Savigny & Lausanne
Déclaration Consulaire & permis du Département

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny & au Dép't de Justice
et Police

Avant la célébration du mariage inscrit ci contre, les époux ont déclaré reconnaître et légitimer par leur dit mariage Jeanne Louise Henriette, fille de l'épouse Louise Julie Cornut née à Lausanne le 22 février 1881, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures.
Lausanne le 17 Mars 1881.

Franz Kosek
Julie Cornut

N^o 39
Rossy et Werdenberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil huit cent
 quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Rossy Louis Elie marchand de meubles
 de Chavornay domicilié à Lausanne
 fils de Emanuel Rossy et de Jenny- née Kubli
Célibataire
 né à Lausanne le vingt deux Novembre mil huit cent soixante

et
 2. Werdenberg Marie Fanny Jenny Louise
 de Bâle domiciliée à Lausanne
 fille de Jean Werdenberg et de Marie Louise Jeannette Huttenmoser
Célibataire
 née à Lausanne le six Mai mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Chavornay à Bâle & Lausanne le
 douze Février mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rossy
Fanny Werdenberg

des témoins :

Pierre Soulier
Jules Corbat
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
 Certificats de publication de
Chavornay Bâle & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Chavornay & de Bâle

Registre des mariages A.

N^o 40
Jaccoud et
Recordoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dia sept Mars mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jaccoud, Ulysse, agriculteur
de Sugnes domicilié à Sugnes
fils de Abram Vincent Jaccoud et de Jeanne née Favet
célibataire
né à Sugnes le Cinq Novembre mil huit cent quarante huit

et

2. Recordoy, Eugénie, agricultice
de Bercher domiciliée à Bercher
fille de Jean Louis Recordoy et de Jeanne Esther Amy
Célibataire
née à Bercher le singt quatre novembre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Sugnes & à Bercher le dia neuf Février
mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulysse Jaccoud
Eugénie Recordoy

des témoins :

Constant Nautty
Emile Jaccoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication de
Fey & St. Cierges & autorisation
de l'off. d'Etat-civil de Fey.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fey & St. Cierges

N° 41.
Lays et Müller

Aujourd'hui dix huit Mars mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lays, Léopold Auguste fabricant de bois de fusils

Lieu d'origine et de domicile :

de Anvers (Belgique) domicilié à Bâle avant à Lorrach (Bâle)

Noms des parents :

fils de Joseph Auguste Lays, et de Joséphine Marguerite Chèrese Hendrickx

Etat civil :

souff de Anna Maria Marguerite née Kengarten dès le 3 Avril 1880.

Date de la naissance :

né à Anvers le quatorze Juin mil huit cent quarante un.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Müller, Anna Maria Catharina Aloisia

Lieu d'origine et de domicile :

de Ermenée (Lucerne) domiciliée à Lausanne sans profession

Noms des parents :

fille de Alois Müller et de Catherine Gilli

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lucerne le dix Août mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ermenée, à Bâle, à Lorrach et Anvers, le dix neuf, vingt, et vingt cinq février mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lays
Müller

des témoins :

Corr. Jos. Lays
Jos. Zyngg Gilli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux et acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux. - Certificats de publication et autorisation de l'off. d'état civil de Bâle

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bâle Ermenée et au Département de Justice et police

Registre des mariages A.

N^o 42.Dumont et
Reber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt deux Mars mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dumont Alfred Jules, négociant,
de Chavannes et Bussigny, domicilié à Cour et Lausanne
fils de Jean Louis Dumont et de Marie née Girardet
Célibataire

né à Chavannes le singt quatre Juillet mil huit cent cinquante sept

et

2. Reber Louise Fréderika, sans profession,
de Schaugnan (Beune) domiciliée à Lausanne
fille de Jean Gottlieb Reber et de Anne Elisabeth Schmied,
Célibataire

née à Yverdon le onze Décembre mil huit cent soixante deux.

Les publications ont eu lieu à Chavannes, Bussigny, Schaugnan et Lausanne
le cinq et six Mars mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Dumont
Louise Reber

des témoins :

Gottlieb Reber
Ed. Braun

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication de Ecublens,
Bussigny et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Ecublens et Bussigny
et Schaugnan

N° 43
Liaudet et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Liaudet, Emile, meunier,

de Montprevezes, domicilié à Chavornay

filz de Abram Daniel Liaudet et de Lucie Marianne née Cerez.

Célibataire,

né à Montprevezes le quatorze Juin mil huit cent cinquante et un

et

2. Guex, Jeannette, ménagère,

de Boulens et Moudon, domiciliée à La Sallaz de Lousanne

fille de Jaques Louis Guex, et de Jeanne Lydie née Miugard,

Célibataire,

née à Boulens le deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf

Les publications ont eu lieu à Montprevezes, Chavornay, Boulens, Moudon et
Lousanne le premier Mars mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Liaudet
Jeannette Guex

des témoins :

Daniel Marti
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Cotes de naissance des époux

Certificats de publication et autorisation

de l'officier d'Etat Civil de Chavornay pour

la célébration du mariage

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montprevezes, Chavornay & Moudon.

N^o 44.
Saugy et Isoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-trois Mars mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Saugy, Jules Gabriel, agriculteur,
 de Rougemont, domicilié à Rougemont, "à Fleudoux"
 fils de Jean Antoine Saugy, et de défunte Marie Madeleine née Cottier,
célibataire,
 né à Rougemont le quatre Janvier mil huit cent cinquante

et

2. Isoz, Laure, sans profession,
 de Château d'Oex, domiciliée à Château d'Oex,
 fille de feu Louis Clément-Isoz et de défunte Julie Madeleine née Rossier,
célibataire
 née à Château d'Oex le quatorze Juin mil huit cent soixante et un

Les publications ont eu lieu à Rougemont et Château d'Oex le vingt-cinq et
 vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Gabriel Saugy
Laure Isoz
Louis Alois Rosat.

des témoins :

J. Saugy de Rougemont
L. F. Pélissier

L'officier de l'état civil :

L. Rosat

Papiers présentés :

Certificats de publication de Rougemont
 et Château d'Oex et autorisation de l'officier
 d'état-civil de Rougemont pour la célébration
 du mariage

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Rougemont et Château d'Oex

N° 45.

Barroud et Ehélin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre Mars* mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Barroud, Charles Henri Lucien**, *fonctionnaire postal*
de *Leysin*, domicilié à *Lausanne*,
fils de *Emile Barroud*, et de *Julie Henriette Gauxe*,
célibataire,
né à *Leysin* le *dix Septembre mil huit cent cinquante Six*.

et

2. **Ehélin, Alice**, *couturière*,
de *Bioley-Orjulaz*, domiciliée à *Lausanne*,
fille de *Henri Samuel Ehélin* et de *Jeannette Louise née Blanc*,
Célibataire
née à *Bioley-Orjulaz* le *treize Décembre mil huit cent soixante deux*.

Les publications ont eu lieu à *Leysin, à Bioley-Orjulaz et à Lausanne* le *quatre et cinq Mars mil huit cent quatre vingt un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Barroud
Alice Ehélin

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corbet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

*Actes de naissance des époux**Certificats de publication de Leysin**Echallens et Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Leysin et Echallens

N° 46

Ducraux et Brélat

Aujourd'hui Vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ducraux, Vincent-Louis, Jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Légier-La-Chiésaz, domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Pierre François Ducraux et de Jeanne Françoise Gillierou,

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Lausanne le huit Décembre mil huit cent quarante six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Brélat, Marguerite, femme de chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny et Forel, domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Jean François Brélat et de Jeannette née Duc.

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Mézières le premier Janvier mil huit cent quarante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Légier, Savigny, Forel et Lausanne le vingt six, vingt huit février et premier Mars mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vincent Ducraux,
Marguerite Brélat.

des témoins :

Courmier Affouze
André Pauciger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de Naissance des époux.
Certificats de publication de St-Légier,
de Savigny, Forel et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Légier, Savigny et Forel.

N° 47.

Ledroni et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt quatre Mars* _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Ledroni, Jean Ferdinand*, *maçon*, _____
 de *Oggebbio (Lallanza Novarre) Italie*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 fils de *Pierre Ledroni*, _____ et de *Angèle Belossi* _____
Célibataire _____
 né à *Oggebbio* _____ le *deux Décembre mil huit cent cinquante sept*

et

2. *Porchet, Henriette*, _____ *modiste*, _____
 de *Corcelles-le-Jorat*, _____ domiciliée à *Lausanne* _____
 fille de *Jean Louis Porchet* _____ et de *Jenny Ozand* _____
Célibataire _____
 née à *Corcelles* _____ le *quatre Décembre mil huit cent cinquante cinq*

Les publications ont eu lieu à *Oggebbio, Corcelles et Lausanne le dix et douze*
Mars mil huit cent quatre vingt un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ledroni Ferdinand
Henriette Porchet

des témoins :

Micetti Gilbert
Micetti Pety

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux _____
Certificats de publication, déclaration et _____
Certificat consulaire, consentement des parents _____
et permis de célébration du Département _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Corcelles et au Dép. de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 48.

Wiss et Benoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Wiss Laurent, employé au Chemin de fer S.O.
de Büron (Lucerne) domicilié à Lausanne,
fils de Joseph Wiss et de Marié Vonesch,
Célibataire,
né à Reiden (Lucerne) le sept Novembre mil huit cent quarante sept

et

2. Benoit, Elise Elina, Dame de Comptoir
de Gorgier et La Sagne (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne
fille de Charles François Benoit et de Jeanne Marguerite née Porret,
Célibataire
née à Boudesvilliers (Neuchâtel) le vingt un Octobre mil huit cent quarante trois.

Les publications ont eu lieu à Büron (Lucerne) Gorgier et La Sagne (Neuchâtel) et
à Lausanne le vingt cinq, vingt six et vingt neuf Janvier mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. WissElise BenoitGarnierBoutin

des témoins :

St AubinL. Benoit

L'officier de l'état civil :

St AubinLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deActes de naissance des époux,Certificats de publication de Büron,St Aubin, Valangin & LausanneBüron St Aubin & Valangin

N^o 49.
Chapuis et Risser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt quatre Mars mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Chapuis, Jaques Victor**, Jardinier,
 de Bonfol (Beune) domicilié à Lausanne
 fils de Jaques Victor Chapuis et de Jeanne Louise Morel,
Célibataire

né à aux Eaux Vives (Genève) le singt Clout mil huit cent cinquante neuf

et

2. **Risser, Marguerite**, Cuisinière,
 de Oberried (Beune) domiciliée à Lausanne,
 fille de Melchior Risser et de Barbara Wyss,
Célibataire,

née à Oberried le singt neuf Clout mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Bonfol, Oberried et à Lausanne le vingt six
février mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Chapuis
Marguerite Risser
Anna Vasilogjova

des témoins :

Henri Berney
Jules Corla
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication de Bonfol
Oberried et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Bonfol et Oberried

N° 50

**Henriod et Henriod
née Failletaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt quatre Mars mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Henriod, Henri François**, forgeron
de Sullens, domicilié à Echallens,
fils de Jean Daniel Henriod et de Louise Henriette Rubin,
Célibataire,
né à Crissier le vingt cinq Mars mil huit cent cinquante trois.

et

2. **Henriod, Louise née Failletaz**, Couturière,
de Sullens, domiciliée à Lausanne,
fille de Abram Louis Failletaz et de Louise Susanne Cherbuin,
veuve de Louis Henriod des le treize Janvier mil huit cent septante sept
née à Lausanne le dix huit Mars mil huit cent cinquante deux.

Les publications ont eu lieu à Sullens, Echallens et Lausanne le sept, huit et
douze Mars mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Henriod
Louise Henriod

des témoins :

Jean Corbier
Jules Corbier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Sullens,
Echallens et Lausanne et autorisation de
l'officier d'état civil d'Echallens pour la
Célébration du mariage

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens et Echallens

N° 51.

**Marguerat
et Barraud.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître et légitimer par leur dit mariage. Louise Barraud fille de l'épouse Susanne Adèle Augustine Barraud née à Lausanne le 30 d'oct 1880, ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures.

Lausanne le 24 Mars 1881.

Rodolphe Marguerat
Augustine Barraud

[Signature]

Aujourd'hui Vingt quatre Mars mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Marguerat-Marc Rodolphe**, menuisier,
de Lutry et de Villette domicilié à Lausanne.
fils de Jean Marc Henri Marguerat et de Anna Barbara Gerber,
Célibataire,
né à Genève le trois Janvier mil huit cent cinquante neuf.

et

2. **Barraud, Susanne Adèle Augustine**
de Bussigny et Villars Ciercelin domiciliée à Lausanne
fille de Marc Louis Barraud et de Louise Marie Vannaz
Célibataire
née à Lausanne le vingt trois Mars mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villette, Bussigny, Villars Ciercelin et
Lausanne le douze, treize et dix neuf février mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Marguerat
Augustine Barraud

des témoins :

Jean Wreck
Jules Carlay
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

actes de naissance des époux
Certificats de publication

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Cully, Bussigny & Bottens

N^o 52.
Roth et
Niederhauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt quatre Mars* mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Roth Jean Frédéric*, *maréchal*,
de *Ober-Erlinsbach, (Argovie)*, domicilié à *Montagny*,
fils de *Jaques Roth*, et de *Anne Elisabeth Gaberthüel*,
veuve de Anna Louise Bonzon dès le premier Juillet mil huit cent *septante neuf*.
né à *Mühlethal* le *trente Etôt* mil huit cent *cinquante cinq*

et

2. *Niederhauser, Charlotte Elise*
de *Rütti (Berne)* domiciliée à *Lausanne*
fille de *Susanne*, fille elle même de et de *Jean Niederhauser*,
Célibataire.
née à *Berne* le *vingt quatre Etôt* mil huit cent *quarante cinq*

Les publications ont eu lieu à *Ober-Erlinsbach (Argovie) Rütti, Montagny*
et *Lausanne* le *dix huit et dix neuf* février mil huit cent *quatre vingt un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Fr. Roth
Elise Niederhauser

des témoins :

Albrecht
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation
de l'off. d'Etat-Civil de *Montagny* le mariage

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ober-Erlinsbach, Rütti et Montagny

1881

N° 53

Hofler a Barbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

7-271

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hofler, Gustave-François-Louis, Bijoutier, de Lausanne, domicilié à Lausanne, fils de Gustave Ferdinand Hofler et de Henriette Emilie Kräutler, célibataire, né à Lausanne le vingt-six Juillet mil huit cent cinquante-six.

et
2. Barbaz, Laure-Elise-Isaline, sans profession, de Epalinges, domiciliée à Lausanne, fille de Charles Isaac Barbaz et de Louise Susanne Pauline Adèle Isaline Mayor, célibataire, née à Lausanne le treize Avril mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Epalinges, les cinq & huit Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Gustave Hofler

J. Dubois
M. H. H.

Laure Barbaz

G. Hofler

L'officier de l'état civil :

M. H. H.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Lausanne & Epalinges

officiers de l'état civil de

Epalinges

N° 54
Senn & Baudat

Aujourd'hui trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Senn, Jean-Jaques, Menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Unterkulm (Argovie) domicilié au Moulin desouds / Guidoux

Noms des parents :

fil de Jean Senn et de Anna née Bücher

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à La Cour de Fetz le seize Juillet mil huit cent quarante-quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Baudat, Louise

Lieu d'origine et de domicile :

de Ainex domiciliée à Plainpalais (Genève)

Noms des parents :

fille de François Emmanuel Baudat et de Jeanne Marie née Wyss

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ainex le quatorze Janvier mil huit cent cinquante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Unterkulm, Ainex, Guidoux & Plainpalais le vingt-cinq Février mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Senn
Louise Baudat

des témoins :

J. Würgler
Jules Corbelli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation de l'officier de l'état civil de St Saphorin

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Unterkulm, Ainex, St Saphorin & Plainpalais

N^o 55
 Stauffer & Löffel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi - 11 Mars mil huit cent
quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Stauffer, François-Louis, Conducteur postal,
 de Sigriswyl (Berne) domicilié à Lausanne,
 fils de Abraham Louis Stauffer et de Jeanne Louise née Favillard,
 célibataire,
 né à Lausanne le vingt-huit novembre mil huit cent cinquante-deux

et

2. Löffel, Anna-Maria,
 de Worben (Berne) domiciliée à Worben,
 fille de Jean Löffel et de Marie née Rio,
 célibataire,
 née à Worben le neuf août mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Sigriswyl, Worben & Lausanne, les premiers, trois &
 cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux
Stauffer François-Louis
Anna Löffel

des témoins :
Dupuis
Star

l'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Sigriswyl
Worben & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sigriswyl & Worben (Burglen)

N° 56
Blanc et Fontanellaz

2-321
Aujourd'hui deux Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Blanc, Théodore, _____ Suisse de Puid,
de Lausanne _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Louis Blanc, _____ et de Jeanne Marguerite Louise née Regamen
célibataire, _____
né aux Rapes de Lausanne le six Octobre mil huit cent cinquante-un _____

et
2. Fontanellaz, Adèle, _____
de Cuarefin, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Henri Fontanellaz _____ et de Rose Emilie née Besse, _____
célibataire, _____
née à Montet _____ le seize Octobre mil huit cent cinquante-huit _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Montet, le douze Mars mil huit
cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures



des époux :



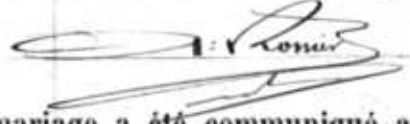
A Fontanellaz

Fontanellaz

des témoins :

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Lan, _____
Jeanne & de Cuarefin _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cuarefin _____

N^o 57
Revel et Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Revel, Louis, Scieur,
de Yon-Artemare (Ain-France) domicilié à Lausanne,
fils de Benoit Revel et de Elisabeth Bennet, défunte,
célibataire,
né à Amevieu (Ain) le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante-dix.

et
2. Grand, Joséphine-Caroline, féme de chambre,
de Romont (Fribourg) domiciliée à Lausanne,
fille de Joseph Grand et de Anna Anderdet,
célibataire,
née à Romont le dix-neuf Décembre mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Yon, Romont & Lausanne le douze février mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Revel
Caroline Grand

des témoins :

O. G. ...
Alb. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Consentement au père de l'Epoux & acte de décès de sa mère
Certificats de publication - Déclaration Conduite - Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Romont & au Département de Justice & Police

N° 58

Bugnion et Mayor

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :

- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :

- Date des publications :

Aujourd'hui Sept Avril mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Bugnion Philippe-Auguste-Melchior**, *Comis Négoce*
 de Belmont & Pully, domicilié à Lausanne,
 fils de Pierre Etienne Abram Bugnion, et de Jenny Louise Cley
 célibataire,
 né à Lausanne le vingt-sept février mil huit cent cinquante-sept.

et
 2. **Mayor Estelle-Cécile**, sans profession,
 de Echallens, domiciliée à Lausanne,
 fille de Antoine Louis Emile Mayor, et de Elisabeth Louise Jaquier,
 célibataire
 née à Goumoens-la-Ville le dix-neuf février mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Belmont Echallens Lausanne, les seize & dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ph Bugnion
Cécile Mayor

des témoins :

M. Mayor
C. Thullier

L'officier de l'état civil :

J. Mayor

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
 Certificats de publication de Belmont
 (Pully), Echallens & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Pully & Echallens

N° 59
Michon et Rithner

Aujourd'hui sept avril mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Michon, Édouard, Jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Froideville domicilié à Chamblondes et Pully

Noms des parents :

fils de Jean Louis Michon et de Marie Louise née Regamey

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né aux Rânes sur Lausanne le sept mai mil huit cent cinquante

Nom et profession de l'épouse :

2. Rithner, Adèle, Agricultrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Chateau-d'Oex et des Echoluzes domiciliée aux Croisettes avant à Pully

Noms des parents :

filles de Louis Marc Christian Rithner et de Rose née Regamey

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Epalinges le neuf Juin mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Froideville, à Pully, à Chateau-d'Oex, aux Echoluzes et à Epalinges, le dix, onze, douze et quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Édouard Michon
Adèle Rithner

des témoins :

Amé Bunan
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication - autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Pully

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Pully, Epalinges, Chateau-d'Oex, Oron et Botton

Registre des mariages A.

N° 60
Peneveyre & Ray

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

4-58
Aujourd'hui sept Avril mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1. Peneveyre, Charles, Serrurier, de Lonsanne domicilié à Lonsanne, fils de Jean Paul Michel Peneveyre, et de Jeanne Marie Chapuis, célibataire, né à Chailly le vingt-sept Mars mil huit cent cinquante-six.
et
2. Ray, Rosine, Cailleuse, de Echichens domiciliée à Montblesson & Lonsanne, fille de David Ray et de Jeanne Charlotte vic. Chapuis, célibataire, née à Montblesson le vingt-un février mil huit cent cinquante-six.
Les publications ont eu lieu à Lonsanne & Echichens, le douze Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Charles Peneveyre
Rosine Ray

des témoins :
Henri Peneveyre
Kéris Peneveyre

L'officier de l'état civil :


Papiers présentés :
Actes de naissance des époux
Certificats de publication de Lonsanne & Echichens (Vufflens-le-Château)

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Vufflens-le-Château

N° 61
Petit & Junod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Petit, Frédéric-Louis**, _____ Employé à la Suisse Occidentale
de **Crissier**, _____ domicilié à **Lausanne**, _____
fils de **Henri Frédéric Samuel Petit**, _____ et de **Rose Augustine Geiser**, _____
célibataire _____
né à **Lausanne**, _____ le **premier Janvier** mil huit cent quarante-huit. _____

et
2. **Junod, Marie-Louise-Caroline**, sans profession,
de **Champvent**, _____ domiciliée à **Cerisy & Lutry**, _____
fille de **Jules Junod**, _____ et de **Jeanne Louise Georgette Faillietaz**, _____
Célibataire _____
née à **Lausanne**, _____ le **quatre Juillet** mil huit cent cinquante-deux. _____

Les publications ont eu lieu à **Crissier, Champvent & Lausanne**, les **seize, dix sept
& dix-neuf Mars** mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Petit

J. Faillietaz

L. Bonchale

D. Faillietaz

Marie Junod

L'officier de l'état civil :

A. Junod

A. Renier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de **Crissier, Champvent &
Lausanne**, _____

officiers de l'état civil de
Remanel & de Champvent. _____

N° 62
Vizet et Amiquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Avril mil huit cent
quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vizet, Louis-Eugène-Adolphe, Mécanicien,

de Villars-Eccelin domicilié à Lausanne,

fil de Jeanne Marie Vizet et de _____

Célibataire,

né à Lausanne le vingt-sept Septembre mil huit cent cinquante huit

et

2. Amiquet, Jenny, Conturière,

de Gryon, domiciliée à Bea,

fille de Pierre Louis Amiquet et de Marie Judith née Dormend,

célibataire,

née à riège Huémoz le vingt-dix Novembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Villars-Eccelin, Gryon, Bea & Lausanne, les
quatre & cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Vizet

Jenny Amiquet

des témoins :

H. L. L...

A. Franzen...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux

Certificats de publication de Villars Eccelin

Gryon, Bea & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bea, Bottens & Gryon

N° 63

Roubaud et Schneider
née Tavernier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Avril mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Roubaud, Evariste-Eugène, Représentant de Commerce, de Gap (Hautes Alpes) France, domicilié à Lansanne, fils de Jean-Marie Félix Roubaud, défunt et de Anne Marguerite Sarrasin, célibataire, né à Gap le vingt-quatre Janvier mil huit cent quarante-deux

et
2. Schneider née Tavernier, Marie-Joséphine, ménagère, de Châtellerault (Vienne) France, domiciliée à Lansanne, fille de Louis Tavernier, défunt et de Joséphine Bourmiquet, Veuve de Jean Jacques Schneider, décé le vingt-six Mars mil huit cent septante-huit née à Ardon (Valais) le vingt-neuf Mai mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Gap, Châtellerault & Lansanne, le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Roubaud
Schneider

des témoins :

Dominès
Julie Sarrasin

L'officier de l'état civil :

Alexis Roumier

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publications
Actes de décès - Consentements - Déclaration
Consulaire - Permis du Départ de J. & P.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Suivant acte reçu par le Notaire Alexis Roumier en date de ce jour Evariste Eugène Roubaud a été reconnu le père des enfants ci-après nés de Marie Joséphine Schneider née Tavernier.

1° Elise Angéline Schneider, née à Lansanne le 6 Novembre 1879. fol: 266 Vol 5. A

2° Marins Eugène Schneider, né à Lansanne le 14 février 1881, insc: à fol: 25 Vol 7. A.

Les Epoux ci-dessus déclarent légitimer ces enfants par leur mariage.

Roubaud

Schneider

Lansanne, le 14 Avril 1881
L'off: de l'Etat Civil

A. Roumier

N^o 64
Pétehan & Collioud

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui seize Avil mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. Pétehan, Joseph-Vincent, Coiffeur,
 de Fislisbach (Argovie) domicilié à Lausanne,
 fils de Gaspard André Pétehan et de Noemi Neomasia,
célibataire,
 né à Nevez le vingt-un Oct mil huit cent cinquante-neuf

et
 2. Collioud, Louise-Fanny, Sans profession,
 de Rolle domiciliée à Lausanne,
 fille de Henri Etienne Collioud et de Elise Sophie Weisberger,
célibataire,
 née à Lausanne le seize Octobre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Fislisbach (Argovie), Rolle & Lausanne, les seize & dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
J. Pétehan
L. Collioud

des témoins :
L. Arnaud
 L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Fislisbach
Rolle & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Fislisbach, Rolle & Lausanne

N° 65

Osterkamp & Treuthardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Osterkamp, Georges-Auguste**, Professeur, de Hemmelte-Lastrup (Oldenburg) domicilié à Ribeauvillé (Alsace-Lorraine) fils de Bernard Henri Osterkamp et de Marie Elisabeth Ludlge, célibataire né à Hemmelte le dix Août mil huit cent quarante-neuf.

et
2. **Treuthardt, Marie-Jeanne**, sans profession, de Zweisimmen (Berne) domiciliée à Lansanne, fille de Christian Treuthardt et de Elisabeth Henriette Dorothee Cook, célibataire, née à Lansanne le vingt-sept Juillet mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Hemmelte, Zweisimmen, Ribeauvillé & Lansanne, les dix-huit & dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Auguste Osterkamp
Marie Treuthardt

des témoins :

P. M. Treuthardt
B. M. Osterkamp

L'officier de l'état civil :

M. Treuthardt

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication - Déclaration Consulaire - Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Zweisimmen & au Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

No 66
Delisle et Demardines

2-337

Aujourd'hui deux ~~treize~~ dix-neuf ~~quatre-vingt-un~~ Avril mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Delisle, Charles-Louis-Benedict, Ingénieur,
de Lausanne et de Froideville, domicilié à Maxilly (Hte Savoie)
fils de Samuel Henri Delisle et de Renise Marie Henriette Proglor
célibataire
né à Lausanne le vingt-un Janvier mil huit cent cinquante-sept.

et
2. Demardines, Anna-Henriette, sans profession,
de Rolle, domiciliée à Lausanne
fille de Jean Charles Demardines et de Marie Susanne Maget
célibataire
née à Lausanne le dix Janvier mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Froideville, Maxilly & Rolle, les
deux, treize & quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuve deux mots rayés à la première ligne

Par jugement rendu le 2 Mars
1911, le Tribunal civil du district de
Lausanne a dit que le divorce
prononcé le 28 Juin 1911, en
vertu de l'art 101 de la loi
fédérale du 24 Décembre
1874, est nul et sans effet.
Le divorce a été prononcé aux
frais des deux conjoints, en vertu de l'art
107 de la loi fédérale du 24 Décembre
1874.
Lausanne le 6 Juillet 1911.
L'off. de l'état civil :

Signatures

des époux :
Delisle
Demardines

des témoins :
D. Dupertuis
Delisle past.

L'officier de l'état civil :
Marguerite Yessaz

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Maxilly
Lausanne, Froideville & Rolle

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Rolle, Bottens & Maxilly

1881

N° 67
Delisle et Schenk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Delisle, François-Etienne-Julien**, Parleur, de Lausanne domicilié à Rossinière fils de Samuel Delisle et de Anais Frédérique Bertrand, veuf de Rouise Eugénie Caroline née Duléray, dès le neuf février mil huit cent septante-six, né à Lausanne le six Juillet mil huit cent cinquante.

et
2. **Schenk, Marie**, de Noville & Renmaz domiciliée à Lausanne, fille de François Gabriel Schenk et de Suzanne Henriette Carrel, célibataire, née sière Ecclépend le neuf Mai mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rossinière, Noville & Renmaz, les neuf onze & douze Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Delisle François-Etienne-Julien
Marie Schenk

des témoins :

Paul Jolay
M. Druschy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Autorisation de l'offr. de l'Etat Civil
de Rossinière

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Rossinière & Villeneuve

Registre des mariages A.

N° 68

Jelzer et Grussel née
Paschoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Jelzer, Charles-Aloïs**, Employé à la S.-O.
de Böhikon (Argovie) domicilié à Lausanne,
fils de Antoine Jelzer et de Mathilde Röhner,
célibataire
né à Böhikon le dix-huit Juin mil huit cent cinquante-sept.



et
2. **Grussel née Paschoud, Anaïs-Marie**, négociant,
de Bettens domiciliée à Lausanne,
fille de Etienne Louis Philippe David et de Jeanne Louise Marie Dupont
veuve de Philippe Grussel, ^{Paschoud} dès le onze Avril mil huit cent septante-huit.
née à Sully le dix-huit Septembre mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Böhikon, Bettens & Lausanne, les vingt-neuf
Mars, deux & trois Avril mil huit cent quatre-vingt-un.


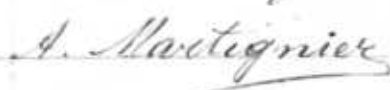
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de décès de
l'époux de l'épouse - Cert. de publica-
tion de Böhikon, Bettens Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Böhikon & Sully (Bettens)

N^o 69
 Perret et Fremat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil huit cent
 quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Perret, Numa**, Contable L. O.

de La Sagne (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

fil de Abram Louis Perret et de Louise née Rognon,

célibataire

né à Cormondrèche le vingt Juin mil huit cent cinquante-sept

2. **Fremat, Marie-Judith**, et Cuisinière

de Montiond (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne,

fille de Basile Fremat et de Jeanne Françoise née Burnier,

Célibataire

née à Montiond le quinze Juillet mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à La Sagne, à Montiond & à Lausanne, les vingt
 Mars, deux & trois Avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Numa Perret
Marie Fremat

des témoins :

Leston
F. Deshayes

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Actes de naissance - Consentement des père
 Amère de l'Épouse - Certificats de publica-
 tion de La Sagne, Montiond & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sagne & au Département de
 Justice & Police

N^o 70
Picot et Rothgeb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Picot, Charles-Georges**, Entrepreneur,
de Quillier domicilié à Lausanne,
fils de Louis Georges Picot, et de Jeanne Susanne Françoise Dubuis
célibataire,
né à Lausanne le onze Avril mil huit cent cinquante quatre.

2. **Rothgeb, Catherine**,
de Waldmohr (Bavière) domiciliée à Lausanne,
fille de Valentin Rothgeb et de Barbe née Munch,
célibataire,
née à Bulle le Sept Octobre mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Quillier & Lausanne les deux & cinq Avril mil
huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Picot
C. Rothgeb

des témoins :

L. Picot

H. Picot

L'officier de l'état civil :

J. Louis

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Quillier & Lausanne -
Dispense des publications à Waldmohr.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gringins (Quillier) au Département
de Justice & Police

N^o 71
Rozzet et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Rozzet, Louis**, - Greffier Substitut du Tribunal Cantonal, -
de Vevey et de Villeneuve, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean François Alphonse Rozzet - et de Anne Louise Elisabeth née Rozzet, -
célibataire _____
né à Villeneuve, _____ le sept Novembre mil huit cent cinquante-trois, -

et
2. **Rochat, Jenny-Louise**, Sans profession, -
de L'Abbaye et du Lieu, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Georges-Antoine Jean Charles - et de Louise Françoise Reisser, -
célibataire _____
née à Lausanne _____ le neuf Décembre mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Villeneuve, l'Abbaye, Le Lieu & Lausanne,
les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Rozzet
Jenny Rochat
Mosses
Mlle Rozzet

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Certificats de
publication de Vevey, Villeneuve, l'Abbaye,
Le Lieu & Lausanne. _____

des témoins :

Rucher
J. Rey
L'officier de l'état civil :
J. Frenet

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villeneuve, Montreux, l'Abbaye & Le Lieu

N° 72

Bertholet & Henny

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Bertholet, Jean-Louis-Philippe**, Candidat au notariat,
 de Rougemont _____ domicilié à Vevey, _____
 fils de feu Jean Marc Philippe Bertholet et de Jeanne Susanne Wulschleger, _____
 célibataire, _____
 né à Vevey _____ le seize Mars mil huit cent cinquante-sept. _____

et
 2. **Henny, Virginie-Madona**, sans profession, _____
 du Mont sur Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Jean Louis Marc dit Jules _____ et de Susette Constance Chapuis, _____
 célibataire, _____
 née à Equalinges, _____ le deux Décembre mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Rougemont, à Vevey, au Mont & à Lausanne les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Bertholet

V. Henny

des témoins :

Jean Francois Henny

Jean Louis Henny

L'officier de l'état civil :

Jean Louis Marc Henny

Ch. Henny

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication - Autorisation de
l'off. de l'Etat Civil de Vevey _____

officiers de l'état civil de

Rougemont, Vevey & Romanel _____

N^o 73
Perrin et Virchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent

quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Perrin, Jean-Louis-Isaac, Menuisier,

de Lausanne domicilié à Lausanne (Ouchy)

fil de Jean Marc Perrin et de Jeanne Charlotte Gilliéron,

célibataire,

né à Ouchy le premier Septembre mil huit cent cinquante-huit

et

2. Virchaud, Sophie-Jeanne-Fanny, Modiste,

de Quillier domiciliée à Ouchy

fille de François Virchaud et de Nanette Susanne Gaudard,

célibataire,

née à Lausanne le dix Mars mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Quillier, les cinq onze Mars mil

huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Isaac Perrin
Sophie Virchaud

des témoins :

A. Lauer
B. Thomay Dumont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gingins

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de Lausanne &

Quillier.

N^o 54
Pache & Vuazidel

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril _____ mil huit cent
 quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Pache, Constant-Samuel, — Typographe, —
 de Epalinges, _____ domicilié à Lausanne, _____
 fils de Henri Pache, _____ et de Marianne Matendez, _____
 célibataire, _____
 né à Lausanne, _____ le trente Janvier mil huit cent cinquante-quatre.


et
 2. Vuazidel, Janchette-Mathilde, Couturière,
 de Pralins _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Jean Samuel Vuazidel, — et de Julie Henriette Buedet, _____
 Célibataire, _____
 née à Lausanne, _____ le trente-un Janvier mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Pralins & Lausanne, les vingt-six,
 vingt-neuf & trente-un Mars mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.


Signatures

des époux :



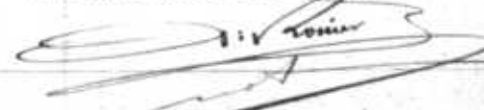
 M^{re} Vuazidel

des témoins :



 F. Roy

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux _____
 Certificats de publication de Lausanne _____
 Epalinges & Pralins (Mollendins) _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
 Epalinges & Mollendins _____

N° 75
Honoré & Mercanton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat-civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dix-neuf Mai~~ *vingt-un avril* mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Honoré, Christian*, *Tableur*, de *Fredericia (Danemark)* domicilié à *Cronay près Yverdon*, fils de *Jean Honoré* et de *Marie née Hermann*, célibataire né à *Fredericia* le *vingt-un Septembre* mil huit cent *quarante-neuf*.

et
 2. *Mercanton, Caroline-Justine-Louise*, de *Riez et de Lutry* domiciliée à *Lausanne*, fille de *Charles Antoine Mercanton* et de *Octile Louise Philippine Mercanton* célibataire née à *Lausanne* le *vingt-trois Avril* mil huit cent *soixante-un*.

Les publications ont eu lieu à *Riez, à Lutry, à Cronay & à Lausanne*, les *deux & huit Avril* mil huit cent *quatre-vingt-un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé les mots *dix-neuf Mai* rayés à la première ligne

Signatures

des époux :

des témoins :

M. Mauri
Yves Mercanton
M. Mercanton Matton
Adit de Charles Mercanton
Louise Kräy erbühel

Lepeutier
Monsie.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés : *J. Mercanton*. Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance - Certificats de publication

officiers de l'état civil de

Autorisation de l'Etat Civil de Mollendins - Déclara-

Cully, Lutry, Mollendins & Département

tion Consulaire & dispense des publication à Fredericia

de Justice & Police

Permis du Département de Justice & Police

Par décret du Grand Conseil du 13 mai 1925, dans sa séance du 13 mai 1925, l'homme désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de

Cronay

Inscrit le 27 novembre 1925

L'officier de l'état civil :

[Signature]

[Signature]

R. du 28. 12. 25.

N° 76
Borgeaud & Mégroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Borgeaud, Henri-François-Louis, *Carionnement*
de *Mozens*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
fils de *Georges Benjamin Borgeaud* — et de *Marie Louise Rose Barraud*, —
célibataire, _____

né à *Bussigny* _____ le vingt-un Octobre mil huit cent quarante trois, —

et
2. Mégroz, Joséphine, _____ *Cuisinière*, —
de *Lully & d'Epesses*, _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
fille de *Jean Charles Henri Mégroz* — et de *Susanne Louise Genton*, —
célibataire, _____

née à *le Mont* _____ le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à *Mozens, Lully, Epesses & Lausanne*, les vingt-six
& vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri-François-Louis Borgeaud
Joséphine Mégroz

des témoins :

Chatelain
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Mozens
Lully, Epesses & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lully, Cully & Bottem

N° 77
Mingard et Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril _____ mil huit cent
quatre vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Mingard, Beat,** _____ Agriculteur,

de Chapelles, _____ domicilié à Chapelles, _____

fils de Pierre Daniel Mingard _____ et de Jeanne Marie Jaccoud, _____

célibataire, _____

né à Chapelles, _____ le quatre Mars mil huit cent quarante-deux

et

2. **Jaccoud, Anna-Caroline,** _____ Agricultrice,

de Sugny, _____ domiciliée à Sugny, _____

fille de François Vincent Jaccoud _____ et de Louise née Mermond, _____

célibataire, _____

née à Sugny, _____ le deux février mil huit cent cinquante-six (1856)

Les publications ont eu lieu à Chapelles & à Sugny, les dix-neuf & vingt-un

Mars mil huit cent quatre-vingt-un, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Beat Mingard

Anna Caroline Jaccoud

des témoins :

E. Besson

E. Jaccoud

L'officier de l'état civil :

Romul

Papiers présentés :

Actes soit certificats de publication de
Chapelles & Sugny (Sugny) - Autorisation
de l'Etat Civil de St-Vierges, _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Vierges & Sugny

N^o 78
 Boznand & Deziaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avril mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Boznand, Félix-Jules, Agriculteur
 de Sainte Croix domicilié à Lausanne
 fils de Henri François Boznand et de Rose Marianne Boznand,
célibataire,
 né à St^e Croix le vingt Juillet mil huit cent cent-neuf.

et

2. Deziaz, Maria-Rosalie-Nanelle, sans profession,
 de Baulmes domiciliée à Lausanne,
 fille de François David Deziaz et de Rosalie née Giroud,
célibataire
 née à Baulmes le vingt cinq Juin mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, à Baulmes & à Lausanne, les seize,
dix sept & dix neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Boznand
Maria Deziaz

des témoins :

Ch. Hoste
Jules Corbois
 L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de St^e Croix
Baulmes & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

St^e Croix & Baulmes

N° 79
Dupont et Ruchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Avril mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Dupont, Louis-Maurice, manoeuvre, de St Maurice (Valais) domicilié à Lansanne, fils de Marguerite Dupont, et de célibataire, né à St Maurice le cinq Octobre mil huit cent quarante-huit.

2. Ruchet, Sophie ^{et} Henriette, Cuisinière, de Ollon, domiciliée à Lansanne, fille de François Felix Ruchet et de Marie Louise Gimpler, célibataire, née à Rigoleale (Sicile) le dix mai mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à St Maurice, Ollon & Lansanne, les six, huit & neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice Dupont
Sophie Ruchet

des témoins :

Georges Kieck
Jean Sibel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux.
Certificats de publication de St Maurice
Ollon & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

St Maurice & Ollon

N° 80
Barraud & Senn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Barraud, Marc-Louis, — Concierge, —

de Bussigny & Villars-Gieccelin, — domicilié à Lausanne, —

filz de Jean Louis Barraud, — et de Jeanne Françoise Miéville, —

veuf de Reine Marie née Varnaz dès le vingt-quatre Novembre mil huit cent septante

né à Bussigny — le vingt-quatre Septembre mil huit cent vingt-six

et

2. Senn, Victorine, — Sans profession, —

de Belpberg (Bene) — domiciliée à Lausanne, —

fille de Samuel Ferdinand Senn, — et de Jeanette née Clot, —

célibataire

née à Brenles — le sept Septembre mil huit cent quarante deux.

Les publications ont eu lieu à Bussigny & Villars-Gieccelin, à Belpberg & à Lausanne
le, les vingt-six et vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Louis Barraud

Victorine Senn

des témoins :

Louis Reyamy

Jules Corbat

L'officier de l'état-civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance — acte de décès de la

1^{re} femme de l'Époux — Certificats de pu-

blication de Bussigny Villars-Gieccelin, Belpberg

& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens Bussigny & Belp.

N° 81

Boulenaz & Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Boulenaz, Jaques-Henri-Samuel**, *Comis Négociant*
de Cordier sur Vevey _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Abram Frédéric Boulenaz _____ et de Jeanne Henriette née Manin, _____
célibataire, _____
né à Cordier _____ le onze Novembre mil huit cent cinquante-cinq

et
2. **Meyer, Marie-Sophie**, *Couturière*,
de Bowyl (Grosshochstetten) Berne _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Charles Meyer _____ et de Jeanne Marie Rapin, _____
célibataire, _____
née à Fayerne _____ le vingt-sept Octobre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Cordier, Bowyl & Lausanne, les vingt-huit, vingt-
neuf Mars et deux Avril mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. H. Boulenaz
Sophie Meyer

des témoins :

Edouard Blatter
C. P. Wagon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication de Cordier,
Bowyl & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Cordier & Hochstetten _____

N^o 82
Lee et Blum

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lee, Henri-Léon, _____ négociant, _____

de Mellingen (Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____

fil de Hilaria Lee, _____ et de _____

célibataire _____

né à Mellingen, _____ le dix-huit Novembre mil huit cent cinquante-deux

et
2. Blum, Sidolina, _____ sans profession, _____

de Koblenz (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de Michel Blum, _____ et de Nothburga née Pfister, _____

célibataire _____

née à Koblenz _____ le seize Octobre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Mellingen, Koblenz & Lausanne, les six, sept &
neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-un, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henry Leon Lee
Sidolina Blum

des témoins :

Emil Blum
Michel Blum

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux _____

Certificats de publication de Mellingen _____

Koblenz & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Koblenz & Mellingen _____

N° 83

Curchod & Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril _____ mil huit cent

quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Curchod, Léonard,** _____ agriculteur,

de Dommartin _____ domicilié à Possens, _____

fils de Jean Pierre Daniel Curchod _____ et de Jeanne Louise née Gillieron, _____

célibataire, _____

né à Possens _____ le sept Décembre mil huit cent cinquante-trois, _____

2. **Monachon, Adèle,** _____de Peypes et Possens _____ domiciliée à Possens, _____

fille de Henri Daniel Monachon, _____ et de Jeanne Susanne Vauthey, _____

célibataire, _____

née à Possens _____ le dix Mars mil huit cent cinquante-un, _____

Les publications ont eu lieu à Possens (Peypes & Possens) & Dommartin, les vingt cinq
 & vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Léonard Curchod
Adèle Monachon

des témoins :

Emil Blum
Michel Blum

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
 de l'off. de l'Etat Civil de St Cierges

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Cierges & Bottens

N^o 311
Villard & Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Villard, Charles-Auguste-Rodolphe, Agriculteur, de Daillens domicilié à Lausanne, fils de défunt Charles Henri Félix Villard, et de Louise Pauline Charlotte Kohler, célibataire, né à Lausanne le vingt-six août mil huit cent cinquante-neuf.

et
2. Brunner, Rosette, Blanchisseuse, de Seedorf (Berne) domiciliée à Lausanne, fille de Marie Brunner, et de Célébataire, née à Granges le quatre août mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Daillens, Seedorf & Lausanne les trente-un Mars & deux Avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Villard
Rosette Brunner

des témoins :

M^{re} Maud
Jules Corbuz
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Cotes de naissance des Epoux. Certi.
Fiançs de publication de Daillens
Seedorf & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Sullens & Seedorf.

N° 85
Mellet et Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-un. _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Mellet, Emile,** _____ agriculteur, _____
de Montpreveyres, _____ domicilié à Montpreveyres, _____
fils de Jean Pierre Mellet _____ et de Louise Julie Moennoz, sa femme, _____
célibataire, _____
né à Montpreveyres, _____ le trois douze mil huit cent cinquante-huit. _____

2. **Aubert, Emma,** _____ agriculteur, _____
de Lieu, _____ domiciliée à Montpreveyres, _____
fille de Henri David Louis Aubert _____ et de Marie Annelet, sa femme, _____
célibataire _____
née à Montpreveyres _____ le vingt-deux Juillet mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres au lieu, les seize & dix-neuf Mars
mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Mellet
Emma Aubert

Berthe Gilliat
Léa Mellet

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Corcelles

des témoins :

Legon Affreuzem
Jules Corcelles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corcelles - Lieu

N° 86

Desponds & Fogel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-Sept, déclaré définitif et exécutoire le vingt-deux octobre suivant, le Tribunal civil du district de Cossonay a dissous par le divorce le mariage contracté ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le défendeur en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 21 décembre 1874.

Cossonay, le 27 octobre 1897.

L'Officier de l'Etat Civil:

Aujourd'hui vingt-huit Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Desponds, Alexis-Constant-Marc-Samuel**, Agriculteur,
de Lussey _____ domicilié à Lussey _____
fils de Georges Louis Desponds _____ et de Julie née Collet _____
célibataire, _____
né à Lussey _____ le quatorze Décembre mil huit cent cinquante _____

et

2. **Fogel, Louise-Suzette**, Agriculteur,
de Premier _____ domiciliée à Premier _____
fille de Jean Louis Fogel _____ et de Marie Louise née Richard _____
célibataire, _____
née à Premier _____ le neuf Juin mil huit cent cinquante _____

Les publications ont eu lieu à Lussey & Premier, les vingt-quatre & vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Desponds
Louise Fogel

des témoins :

E. Trillot
Constant Vorhies

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation de l'Off^r de l'Etat Civil de La Sarraz _____

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

La Sarraz & Romarin _____
_____ motif _____

N° 87
 Cothésy et Trolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Cothésy, Constant-Louis-Samuel**, agriculteur, de Dompierre domicilié à Dompierre, fils de Pierre Daniel Cothésy et de Louise Françoise née Freymond, célibataire, né à Dompierre le treize Janvier mil huit cent cinquante-cinq

et
 2. **Trolliet, Louise-Jenny**, Régente, de Seigneux domiciliée à Corcelles-le-Jorat fille de Jacques Daniel et de Rose Lydie née Cachin, célibataire, née à Seigneux le six Juillet mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Dompierre, Seigneux & Corcelles-le-Jorat, les quatre & sept Avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Cothésy
 Jenny Trolliet

des témoins :

G. Trolliet
 Alexis Despons

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
 de l'off. de l'Etat Civil de Lucens

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Lucens, Villarzel & Corcelles

N^o 88
Koch et Calame

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Koch, Gustave-Alfred*, _____ *Architecte*, _____
de *Grandvaux* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
fils de *Jean Albert Alfred Koch* _____ et de *Louise Albertine Blanc*, _____
célibataire _____

né à *Lausanne* _____ le *vingt-sept Janvier* mil huit cent cinquante *six*.

et

2. *Calame, Louise-Emma*, *sans profession*, _____
de *La Cour de Peitz* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
fille de *Jean François Calame* _____ et de *Françoise Janny Baatard*, _____
célibataire _____

née à *Lausanne* _____ le *six Juillet* mil huit cent cinquante *huit*.

Les publications ont eu lieu à *Grandvaux, La Cour de Peitz & Lausanne* le
seize Avril mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

AKoch
Emma Calame

des témoins :

Chs. Calame
J. Hauser

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Grandvaux
La Cour & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cully & La Cour de Peitz

N° 29
Schaller & Cuendet
née Fötsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Mai mil huit cent
quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schaller, François-Xavier, — Commis de poste
de Emmen (Lucerne) — domicilié à Lausanne, —
fils de Joseph Schaller, — et de Elisabeth Villiger, —
célibataire, —

né à Rothenburg (Lucerne) le seize Octobre mil huit cent cinquante-six —

et
2. Cuendet née Fötsch, Anna, — sans profession, —
de Sainte-Croix — domiciliée à Lausanne, —
fille de Joseph Fötsch — et de Dorothee Hofmann, —

veuve de Albert Samuel Cuendet, dès le quatre Mars mil huit cent septante-huit —
née à Erabelsdorf (Bavière) le vingt huit Mars mil huit cent quarante-neuf —

Les publications ont eu lieu à Emmen, Ste Croix & Lausanne, les neuf & vingt-un
Avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Schaller
Anna Cuendet

des témoins :

Dupont
A. Romat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance — acte de décès du mari
de l'épouse — Cert. de publication de Emmen,
Ste Croix & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Emmen & Ste Croix

8-218

N° 90.
Blanc & Ledetrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Samuel-Auguste, Jardinier,
de Lausanne domicilié à Lausanne
fils de Jean Samuel Henri Blanc et de Rosalie Carrard,
Célibataire
né à Lausanne le vingt-sept Juin mil huit cent soixante-un

et
2. Ledetrey, Elise-Stolence-Rose-Suzanne,
de Lutry & Grandvaux domiciliée à Pully (^{Saillense} Chateau-See)
fille de Pierre Louis Ledetrey et de Jeanne Marie Martignier,
Célibataire
née à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Grandvaux & Pully le dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Blanc
Elise Ledetrey

des témoins :

Francois Hoegen
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Lausanne, Lutry, Grandvaux & Pully.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lutry, Cully & Pully

N^o 91
Wehner et Casselbach

Aujourd'hui dix Mai mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Wehner, Antoine-Frenzi, Photographe,

Lieu d'origine et de domicile :

de Francfort / Mein, domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de Christian Friedrich Wehner, et de Louise Dorothee née Kartjen,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Francfort / Mein le trois Mai mil huit cent cinquante-sept.

Nom et profession de l'épouse :

2. Casselbach, Georgine-Wilhelmine-Amanda-Sudanna de Clara

Lieu d'origine et de domicile :

de Falkenstein (Oberamt) Prusse, domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Wilhelm Casselbach, et de Regina née Mühl,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Francfort / Mein, le vingt-neuf Novembre mil huit cent soixante-trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Francfort Falkenstein & Lausanne, le deux avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Antoine Frenzi
Clara Casselbach

des témoins :

Aug. Bauerstein
H. Götz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Consentement des père & mère de l'épouse - Certificats de publications - Déclaration Consulaire - Permis du Dép^t de Jus & Pol

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

N^o 92
Schaffroth & Dubuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux-mai mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schaffroth, Jean-Félix-Louis, Typographe,
de Rothenbach (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Jacques Rodolphe Schaffroth et de Marie Marguerite Georgette Horny
célibataire,
né à Lausanne le vingt-un Avril mil huit cent cinquante-neuf.

2. Dubuis, Henriette, Repassende,
de Corbeyrier domiciliée à Aigle,
fille de Louis Dubuis et de Suzanne Janny Nicollier,
célibataire,
née à Aigle le trente-un Juillet mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Rothenbach, Corbeyrier, Lausanne & Aigle, les deux
& quatre Avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean-Félix Schaffroth
Henriette Dubuis

des témoins :

François Bessat
Jules Corbois
L'officier de l'état civil :

J. Bernier Dubois

Papiers présentés :

actes de naissance des deux époux,
Certificats de publication de Rothenbach
Corbeyrier-Aigle & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rothenbach & Aigle

N^o 93
Baumann & Guyaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Baumann, Frédéric dit Louis, Serrurier,

de Brenzikofen (Berne) domicilié à Lansanne

fil de Jacob Baumann et de Marianne Coup

veuf de Eléonore Césarine Pister née Kenzelin, dès le cinq février mil huit cent septante neuf

né à Fribourg le vingt-trois avril mil huit cent cinquante-deux

et

2. Guyaz, Marie-Louise, Cuisinière,

de L'Isle domiciliée à L'Isle

fille de François Guyaz et de Charlotte Méty née Cloux,

célibataire.

née à L'Isle le vingt-un Septembre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Brenzikofen, l'Isle & Lansanne, les seize & dix huit avril mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fredrich L. Baumann
Marie Louise Guyaz

des témoins :

François Voverat
Jacob Steiner

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Brenzikofen (Diesbach) & l'Isle

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Acte de
décès de la 1^{re} femme de l'Epoux - Certificats
de publication

N° 94
Müller et Scheidegger

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui douze Mai mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Müller, Christian**, Employé au Chemin de fer de Brien (Berne) domicilié à Lausanne, fils de Christian Müller et de Elisabeth Maurer, veuf de Anna Meyer dès le dix Janvier mil huit cent huitante-trois né à Vechigen (Berne) le quatorze Juillet mil huit cent cinquante deux

et
 2. **Scheidegger, Anna-Barbara**, Cuisinière, de Huttwyl (Berne) domiciliée à Lausanne, fille de Gottlieb Scheidegger et de Anna née Oetz, célibataire née à fribourg le quatre Juillet mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Brien, Huttwyl & Lausanne, les neuf & dix Avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Müller
Anna Scheidegger

des témoins :

Yacob Meinen
Moser Jean.

L'officier de l'état civil :

J. Bernare Dubob

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Brien, Huttwyl & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Huttwyl & Brien

1881

Registre des mariages A.

N° 95

Matendaz & Viret née
Scheurer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mai mil huit cent

quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Matendaz, Gaspard-Louis, négociant

de Mathod domicilié à Lansanne,

fils de Jean François Matendaz et de Louise née Widmer,

célibataire,

né à Mathod le dix Mai mil huit cent quatre-vingt-un cinquante-huit

et

2. Viret née Scheurer, Anna, Blanchisseuse,

de Villars-Giercelin domiciliée à Lansanne,

fille de Anna Scheurer et de

Veuve de Jean Louis Viret, dès le six novembre mil huit cent septante-neuf

née à Meykirch (Berne) le six-neuf Décembre mil huit cent trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Mathod, Villars-Giercelin & Lansanne, les vingt-deux
& vingt-trois Avril mil huit cent quatre-vingt-un.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots quatre-vingt-un rayés à la ligne sept

Signatures

des époux :

Gaspard-Louis Matendaz
Anna Viret

des témoins :

M^{rs} Marti-Huissier officier
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

F. Bernand Dubat

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Champrent & Bottens

Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de décès du 1^{er}
mari de l'épouse - Certificats de publica-
tion de Mathod, Villars-Giercelin & Lansanne

N^o 96
Chapuis et Flückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Chapuis, Jean-François**, Concierge,

de Epalinges domicilié à Sausanne,

fil de Jacques Louis Chapuis et de Louise Elizabeth Olivier,

veuf de Marie Françoise née Mellet dès le quatre octobre mil huit cent septante-huit

né à Epalinges le deux août mil huit cent trente-sept.

et
2. **Flückiger, Véréna**, Cuisinière,

de Dürrenroth (Berne) domiciliée à Sausanne,

filie de Andreas Flückiger et de Véréna Jost,

célibataire,

née à Walterswyl (Berne) le vingt-huit Septembre mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Dürrenroth & Sausanne, les douze,
treize & quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. F. Chapuis
Véréna Flückiger

des témoins :

Ruffy
François Konrad

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Dubois

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges & Dürrenroth

Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de décès de la

1^{re} femme de l'époux - Certificats de

publication d'Epalinges, Dürrenroth & Sausanne

1881

N^o 97
 Glückiger & Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Glückiger, Ulrich-Émile, Agriculteur,
 de Kuttwil (Berne) domicilié à Lansanne, Chalet des Antès,
 fils de Ulrich Glückiger et de Anne Elisabeth née Rubi,
 célibataire,
 né à Yverdon le vingt deux Janvier mil huit cent cinquante-sept.

et
 2. Thuillard, Fanny-Julie, Agriculteur,
 de Freideville domiciliée à Freideville,
 fille de Francis Thuillard et de Jeanne Chambaz,
 célibataire,
 née à Freideville le vingt neuf Décembre mil huit cent soixante deux.

Les publications ont eu lieu à Kuttwil & Freideville Lansanne, les dix neuf,
vingt & vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Émile Glückiger
Fanny Thuillard

des témoins :

Édouard Ausermier
Edouard Cortis

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Dubois

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - autorisation
du père de l'épouse mineure - Certificats de
publication de Kuttwil, Freideville & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Kuttwil & Dotten

Registre des mariages A.

N^o 98
Pardou & Lugin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai mil huit cent
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pardou, François-Louis-David, Notaire,
de Lutry - Forcel, domicilié à Lutry
fils de Georges Louis Pardou et de Jeanne Rose Isaline Berraud
veuf de Louise Julie née Deprez, des le onze Juin mil huit cent septante-neuf
né à Cussy / Lutry le cinq Mars mil huit cent quarante-cinq

et

2. Lugin, Ida-Louise-Emma, Sans profession,
de Leu domiciliée à Lausanne, av. à Lutry,
fille de Auguste Lugin et de Macianne née Collet,
Célibataire
née à Baulmes le vingt-sept Octobre mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Lutry Forcel, Leu & Lausanne, les vingt-neuf
& trente Avril mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Pardou
I. Lugin

des témoins :

Jules Corbatz
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de décès de la 1^{re}
femme de l'époux - Certificats de publication -
Autorisation de l'off. de l'état Civil de Lutry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry Forcel & Leu

N° 99
Chabod et Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Chabod, Auguste-Santaleon**, Ramoneur,
de St Pierre (Turin, Italie) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Joseph César Chabod, _____ et de Marie Dorothee Colombin, _____
célibataire _____

né à St Pierre _____ le cinq février mil huit cent quarante-neuf _____

et
2. **Longchamp, Marie-Adèle**, Cuisinière,
de Bottens, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Joseph Felix Longchamp, _____ et de Jeanne Ursule Valet, _____
célibataire _____

née à Bottens, _____ le dix Décembre mil huit cent cinquante-deux _____

Les publications ont eu lieu à St Pierre, à Bottens, à Lausanne & au Consulat
d'Italie à Genève, les cinq, neuf, dix-sept et vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Chabod
Adèle Longchamp

des témoins :

Josiah Quenoz
Martin Quenoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication -
Déclaration Consulaire - Permis du
Département de Justice & Police.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Bottens & au Département de Justice
& Police

N^o 100
Bovard & Gyssler,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par acte notarié A. Fossier, le 6
septembre mil huit cent huitante,
Charles Jean Emile Frédéric Bovard
a été reconnu le père de Emilie
Adèle née de Marie Louise Adèle
Gyssler le 18 juillet 1880, inscrite
au Registre A de Lausanne, Vol^o 6
fol^o 154.

Les Epoux ci-contre déclarent vou-
loir légitimer cet enfant par leur
mariage.

Lausanne le 17 Mai 1881.

Emile Bovard
Adèle Gyssler
Offic. de l'Etat civil

Aujourd'hui dix-sept Mai mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bovard, Charles-Jean-Emile-Frédéric, Employé postal,
de Villette domicilié à Lausanne,
fils de François Louis Bovard et de Julie née Rouge,
célibataire
né à Lausanne le deux Novembre mil huit cent cinquante-neuf

2. Gyssler, Marie-Louise-Adèle, ^{et} Sardinière,
de Languan (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Gyssler et de Susette née Estoppey,
célibataire
née à Lausanne le premier Mai mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Villette Languan Lausanne les neuf dix
onze Avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Bovard
Adèle Gyssler

des témoins :

Henri Sanson
Jules Corbary

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de
publication de Villette, Languan Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cully & Languan

N° 101

Sandmeyer & Burky

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mai _____ mil huit cent

quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Sandmeyer, Marc-Charles-Louis**, — *fablantier*,

de Seengen (Argovie) _____ domicilié à Lausanne _____

fils de Philippe Sandmeyer _____ et de Charlotte née Bonnet, _____

célibataire, _____

né à Lausanne _____ le vingt-six Décembre mil huit cent cinquante-quatre.

2. **Burky, Jenny**, — *sans profession*,

de Rolle _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Jean Daniel Burky _____ et de Jeanne Marguerite Forchet _____

célibataire, _____

née à Rolle _____ le huit Décembre mil huit cent cinquante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Seengen, Rolle & Lausanne, les neuf, onze & seize
Avril mil huit cent quatre-vingt-un _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Sandmeyer
Jenny Burky

des témoins :

Ch. Blanchard
E. D...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Seengen, Rolle &
Lausanne. _____Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de*Seengen & Rolle*

N° 102

Reymondin et Décorvet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Reymondin, François-Louis-Benjamin**, Propriétaire

de Pully domicilié à Pully,

fil de Pierre Henri Louis Reymondin — et de Pauline Julie Bozgeand,

célibataire,

né à Pully le vingt-sept février mil huit cent cinquante-deux.

et
2. **Décorvet, Elise-Sophie**, sans profession,

de Granges & de Montilier domiciliée à Lausanne,

fille de Benjamin Décorvet, défunt — et de Jeanne Félice Domenjoz, sa veuve

célibataire

née à Lausanne le dix novembre mil huit cent soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à Pully, Granges, Montilier & Lausanne, les vingt-sept, vingt-huit & trente avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. L. B. Reymondin
E. S. Décorvet

B. Décorvet
13. Weiss.

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully, Granges & Morat

Papiers présentés :

Actes de naissance. — Consentement de la mère

de l'épouse. — Certificats de publication.

Autorisation de l'off. de l'état civil de Pully.

1881

N° 103

Moraz & Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Moraz, Emile-Jules-Frédéric**, Secrétaire, de Villars St Croix domicilié à Lausanne, fils de Marc Louis Moraz et de Jeanne Louise née Favrat, célibataire, né à Lausanne le seize Août mil huit cent cinquante un.

et

2. **Chollet, Henriette-Louise**, Repasseuse, de Maracon domiciliée à Lausanne, fille de Henri Chollet défunt et de Susanne Sylvine Veillard, défunte, célibataire, née à Vevey le onze Juin mil huit cent soixante un.

Les publications ont eu lieu à Villars St Croix, Maracon & Lausanne les quatorze et seize avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Moraz
Henriette Chollet

des témoins :

Pitli Charles
Marguerat Alfred
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance - Consentement du tuteur de l'épouse - Certificats de publication de Villars St Croix, Maracon & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Bussigny & Palézieux

N° 104

Mazson et Cardinaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mazson, Albert-Henri-César, - Tailleur,de Veytaux et Villeneuve domicilié à Sausanne,fils de Marc Louis Vincent Paul, et de Henriette Antoinette Löttscher,célibataire,né à Genève le dix huit Juin mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Cardinaux, Louisa-Marianne, Lingère,de Palézieux domiciliée à Sausanne,fille de Jean Louis Cardinaux et de Rose Marie Vidinard,célibataire,née à Palézieux le vingt-cinq Octobre mil huit cent cinquante-neufLes publications ont eu lieu à Veytaux, Villeneuve, Palézieux & Sausanne, les vingt& vingt-trois Avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Mazson
Louisa Cardinaux

des témoins :

Henri Mazson
Jules Corbier

L'officier de l'état civil :

J. Rouet

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Veytaux (Montreux)
Villeneuve, Palézieux & Sausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montreux, Villeneuve & Palézieux

N° 105

Schneider & Schluchter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai _____ mil huit cent

quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Schneider, Jean,** _____ *Cocher,* _____

de Diesbach près Bâten (Berne) _____ domicilié à Onchy _____

fils de Jean Schneider _____ et de Elisabeth Junker, _____

célibataire _____

né à Janzenhaus-Wengi (Berne) le quinze Septembre mil huit cent cinquante-un

2. **Schluchter, Rosine,** _____ *Cuisinière,* _____

de Kienthal-Reichenbach (Berne) _____ domiciliée à Chardonnay/Merger, _____

fille de Christian Schluchter _____ et de Susanne née Rothacher, _____

célibataire _____

née à Thieracher (Berne) le neuf Septembre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Diesbach, Reichenbach, Chardonnay & Lausanne, les treize, quatorze, quinze & seize Avril mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Schneider
Rosine Schluchter

des témoins :

J. Relli
Birrer Franz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux -
Certificats de publication de Diesbach
Reichenbach, Chardonnay & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Diesbach, Reichenbach & Villars
-Sous-Ment _____

N° 106
Dupuis et Doval

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dupuis, François-Émile-Charles, Cocher,
de Senarclens, domicilié à Lansanne,
fils de François Georges Marc Dupuis, et de Marianne Françoise Mennier,
célibataire

né à Morges le deux février mil huit cent cinquante deux.

et
2. Doval, Charlotte, femme de Chambre,
de Maracon, domiciliée à Lansanne,
fille de Daniel Henri Doval et de Pauline Marguerite Mellet,
célibataire

née à Maracon le vingt-trois octobre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Senarclens, Maracon Lansanne, les vingt-cinq,
vingt-six et trente avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Dupuis
Charlotte Doval

des témoins :

Jules Burret
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux. - Certificats
de publication de Senarclens, Maracon
Lansanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cessenay Palézieux.

N^o 107
Grépin et Biolley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Grépin, Emile**, _____ Valet de Chambre,
de Froideville _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de frédéric Rodolphe Grépin _____ et de Vincente Cupt, sa femme, _____
célibataire, _____
né à Lausanne _____ le vingt Juin mil huit cent cinquante. _____

2. **Biolley, Louise**, _____ Modiste, _____
de Lugnez (Haut Vully) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Abram Pierre Biolley _____ et de Catherine Marie Betex, _____
célibataire, _____
née à Lugnez _____ le dix Avril mil huit cent quarante-quatre. _____

Les publications ont eu lieu à Froideville, Lugnez & Lausanne, les six, sept & neuf
mai mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Grépin
Louise Biolley

des témoins :

François Girardet
Jules Corbat
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Froideville Lugnez
& Lausanne. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Môtier & Bottens

Registre des mariages A.

N° 108

Hentiod & Mauret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mai _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Hentiod, Louis-Jules,** _____ Coiffeur, _____
de Sullens, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Louis Hentiod _____ et de Jeanne Susanne Gibaud, _____
veuf de Anna Floer, dès le vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt, _____
né à Morges, _____ le seize Novembre mil huit cent quarante-cinq _____

et
2. **Mauret, Elisabeth,** _____ femme de chambre,
de Schmiechtued (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Rodolphe Mauret, _____ et de Verena Muller, _____
célibataire, _____
née à Lofingue (Argovie) le trente-un Mars mil huit cent quarante-un _____

Les publications ont eu lieu à Sullens, Schmiechtued & Lausanne, les vingt-trois,
vingt-cinq & vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Hentiod
L. Mauret

des témoins :

Auguste Chesay
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de décès de la première
femme de l'époux - Certificats de publica-
tion de Sullens, Schmiechtued & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens & Schmiechtued

N^o 109
Bommer & Chautems

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Bommer, Jean-Edouard**, Epicier,
de Gagerschen (Surgovie) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Baptiste Bommer et de Elisabeth Genyelli,
veuf de Marie Louise Clavel née Welty dès le dix février mil huit cent quatre-vingt-un
né à Gagerschen le onze Mars mil huit cent cinquante.

et
2. **Chautems, Elise**, femme de Chambre,
de Champvent domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Christophe Chautems et de Jeanette née Chautems
célibataire
née à Champvent le trente Juillet mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Gagerschen, Champvent & Lausanne, les dix &
sept Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean-Edouard Bommer
Elise Chautems

des témoins :

Jean Anthoine
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Acte de décès
de la première femme de l'Epoux - Certificats
de publication de Gagerschen, Champvent &
Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gagerschen & Champvent

N° 110

Pittet et Bourrier

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. **Pittet, Marc-Nicolas**, Domestique de Campagne,
 de Villars-le-Beccoir domicilié à Lansanne,
 fils de Joséph Pittet et de Reine Françoise Olympie Allaz,
célibataire
 né à Villars-le-Beccoir le huit mai mil huit cent cinquante-trois.

et
 2. **Bourrier, Cathérine-Adélaïde-Caroline**,
 de S^t Jean d'Aulph (H^{te} Savoie) domiciliée à Lansanne,
 fille de Hyacinthe Bourrier et de Charlotte Geroudex,
célibataire
 née à Sion (Valais) le seize Juin mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Beccoir, S^t Jean d'Aulph, Lansanne, les enze, quatorze & quinze mai mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Pittet
 L'Épouse ne sachant pas écrire s'est bornée à faire une croix.
[Signature]

des témoins :

Duperray
Baillif
 L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Actes de décès
des père & mère de l'Épouse - Certificats de pu
blisation de Villars-le-Beccoir, S^t Jean, Lansanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Echallens & Département de Justice
Police

1881

N° 111

Matty et Lecomte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Raf. Aujourd'hui vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Matty, Fernand-Louis-François, Employé de Bureau, de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne, fils de Abraham Louis Matty et de Marie Ibrahim Caroline Thelin, célibataire, né à Lausanne le douze novembre mil huit cent cinquante huit.

et

2. Lecomte, Augustine-Jeanne-Julie-Reniette, de Saint-Saphorin (Lavaux) domiciliée à Lausanne, fille de Henri Louis Frédéric Lecomte et de Louise Marie Julie Leblanc dite Roulet célibataire, née à Lausanne le neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-un cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Gessenay, St Saphorin & Lausanne les vingt quatre & sept Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé la radiation des mots quatre-vingt-un remplacés par cent cinquante-huit à la quatorzième ligne.

Signatures

des époux :

des témoins :

Matty
M^{lle} Lecomte

M^r Garver
Geor Baud

L'officier de l'état civil :

H. Larpin *Amédée de la Harpe*
Louis Bonnaz
Fernand Matty

Romin

Papiers présentés : Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Gessenay, St Saphorin & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Gessenay & St Saphorin

N° 112

Bolomey et Malherbe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Bolomey, Charles-Franci**, — Charpentier, —
de Lutry _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Daniel François Bolomey — et de Marie Louise née Depietraz, —
célibataire, _____
né à Savigny _____ le trente-un Juillet mil huit cent cinquante-neuf.

et
2. **Malherbe, Jenny**, — Blanchissuse, —
de Chavornay _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Louis Malherbe _____ et de Julie Giroud, _____
célibataire, _____
née à Chavornay _____ le onze Juillet mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Lutry, Chavornay, Lausanne, le quatre
Décembre mil huit cent quatre-vingt-_____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bolomey Ch. F.
Jenny Malherbe

des témoins :

Eug. Gillieron
Baudin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Lutry
Chavornay — Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chavornay Lutry

N^o 113
Kofstetter & Roddier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Kofstetter, Charles-Hermann**, employé au Chemin de fer
S.C.B.
de Lutembach (Soleure) domicilié à Berne,
fils de Jacob Kofstetter et de Elise Sophie Mathys,

célibataire,

né à Schmottwyl (Soleure) le dix-sept Avril mil huit cent cinquante-sept.

et

2. **Roddier, Henriette-Albertine**, — Compositrice
de Villarzel domiciliée à Lausanne
fille de Jean Emmanuel Roddier et de Louise Duboulay,

célibataire

née à Lausanne le vingt-cinq Novembre mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Lutembach, Berne, Villarzel & Lausanne, les onze,
douze, treize & quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Kofstetter
H. Roddier

des témoins :

Taney Ch.
Charles Plam

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux — Certificats
de publication — autorisation de
l'offi. de l'Etat Civil de Berne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutembach, Villarzel & Berne.

Registre des mariages A.

N° III

Bohy et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Bohy, Auguste, Coiffeur, de Corsier sur Vevey (Vaud) et Toos (Thurgovie) domicilié à Lausanne, fils de Jean Jacques Samuel Bohy et de Jeanne Marie née Bouchee, célibataire né à Lausanne le huit Mars mil huit cent cinquante-cinq

et 2. Pasche, Rose-Louise, Cuisinière, de Servion domiciliée à Lausanne, fille de Louise Lydie Pasche et de Célibataire, née à Belmont / Lausanne le vingt février mil huit cent dixante-trois

Les publications ont eu lieu à Corsier, Servion Lausanne, les onze et quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Bohy, Louise Pasche

des témoins :

J. P. Barrault, Jules Corbary

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Corsier et Oron

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Corsier Servion Lausanne

Par décision du 25 novembre 1952 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que BOHY, Auguste, soit désigné comme étant originaire de :

Corsier (Vaud) et Toos (Thurgovie)

Lausanne, le 3 décembre 1952 L'officier de l'état civil

Qui à Chardonne, Schönholzerswilfen et Oron.

1881

N° 115

Lienhard et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent

quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Lienhard, Vincent, Agriculteur,

de Holziken (Argovie) domicilié à Epalinges,

fils de Vincent Lienhard et de Julie Françoise Marquézelle Corbaz

célibataire,

né aux Croisettes le vingt février mil huit cent cinquante neuf

et

2. Regamey, Emma-Reniette, Tailleur,

de Lausanne domiciliée aux Rapes sur Lausanne,

fille de Jean Claude Regamey et de Julie Françoise Regamey

célibataire

née aux Rapes le vingt huit Juillet mil huit cent cinquante dix

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Holziken & Epalinges, les dix sept & dix huit Avril mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé le mot française rayé à la sixième ligne

Signatures

des époux :

Vincent Lienhard

Henriette Regamey

Jenny Regamey

des témoins :

Daniel Regamey

Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

J. Bonin

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de
publication - Autorisation de
l'off. de l'Etat Civil de Epalinges

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Holziken & Epalinges

N° 116

Baudat et Kosmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Baudat, Jean-Immanuel**, — *Agriculteur*, —
de *Arnex* _____ domicilié à *Lansanne*, _____
fils de *Jean Henri Baudat*, _____ et de *Henzielle née Baudat*, _____
célibataire, _____
né à *Arnex*, _____ le quatorze Août mil huit cent trente-un _____

et
2. **Kosmann, Catherine**, — *Cuisinière*, —
de *Grossaffoltern (Berne)* _____ domiciliée à *Lansanne*, _____
fille de *Benedict Kosmann* _____ et de *Anna née Messeli*, _____
célibataire _____
née à *Gelterfingen* _____ le vingt-cinq Septembre mil huit cent quarante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à *Arnex, Grossaffoltern & Lansanne*, les vingt-neuf
& trente Août mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Baudat
Catherine Kosmann

des témoins :

Henri Stausan
Jules Corbal

L'officier de l'état civil :

J. Louis

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. —
Certificats de publication de *Arnex*
Grossaffoltern & Lansanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Arnex & Grossaffoltern

N^o 117
 Ozard et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent
 quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Ozard, Jules**, _____ Maçon, _____
 de Bollens, _____ domicilié à Lausanne, _____
 fils de Jean Louis Ozard _____ et de Jeanne Judith née Morel, _____
 veuf de Jeanne Henriette née Berger, dès le douze Mai mil huit cent septante-cinq
 né à Lausanne, _____ le trente Juillet mil huit cent trente-un _____

et
 2. **Rossier née Jaquillard, Emma-Henriette-Louise**,
 des Gavernes et de Rougemont _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Jean Louis Jaquillard _____ et de Charlotte Louise Armande Bucky
 veuve de Edouard Rossier, dès le six Juillet mil huit cent quatre-vingt, _____
 née à Lausanne, _____ le quinze Juin mil huit cent quarante-six _____

Les publications ont eu lieu à Bollens, Gavernes, Rougemont & Lausanne, les dix
 onze, douze & quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-un, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Ozard
 Emma Rossier

des témoins :

Berger Alfred
 Jacques P. P. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Actes de décès des pre-
 miers Conjointes - Certificats de publica-
 tion _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Bollens, Ozon & Rougemont _____

Registre des mariages A.

N^o 113
Vullietat & Favez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vullietat, Louis-Jean, _____ Journalier,
de Etolochenaz et Denend, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Charles Louis Vullietat, _____ et de Louise Suzanne Blanc, _____
célibataire _____

né à Chailly & Lausanne le vingt-neuf Mai mil huit cent soixante. _____

et

2. Favez, Adèle, _____ Sans profession,
de Servion, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Abram Favez _____ et de Suzanne Marie Durand, _____
célibataire _____

née à Servion _____ le premier Juillet mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Etolochenaz, Denend, Servion & Lausanne, les qua-
torze, seize & dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Vullierat
Adèle Favez

des témoins :

J. Würzler
Jules Colbary

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morges, Villars & Grand St. Oren

Papiers présentés :

actes de naissance - Certificats de
publication de Etolochenaz, Denend
& Servion

N° 119

Guignard et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les époux ci-contre ont déclaré vouloir reconnaître et légitimer par leur mariage

Marquerite fille de Marie Bovard, née à Lausanne, le seize Mai mil huit cent quatre-vingt-un, inscrite au vol. 7 fol. 148 des naissances A de l'arrondissement de Lausanne.

Lausanne le 7 Juin 1881.

Guignard Frédéric

Marie Bovard

L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Guignard Frédéric-Daniel**, manoeuvre, de Vaulion, domicilié à Lausanne, fils de Jacob Frédéric Daniel Guignard et de Jeanne Marie Chavan, veuf de Victorine Françoise Susanne Louise née Jean, des le premier février 1800 septante-neuf né à Lausanne le huit août mil huit cent quarante-sept

2. **Bovard Marie**, Cigarière, de Epresses, domiciliée à Lausanne, fille de Jean Isaac Bovard et de Marie Henriette Blanc, célibataire, née à Lausanne le vingt-sept Octobre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Epresses Lausanne, les vingt-quatre vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guignard Frédéric
Guignard Marie Bovard

des témoins :

J. Würzler
Jules Carbay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux - Certificats de publication de Vaulion, Epresses et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Vaulion & Cully

Registre des mariages A.

N^o 120

Borgeaud et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Borgeaud, Louis-Edouard, Portier,

de Pully domicilié à Lausanne,

fil. de David Samuel Borgeaud et de Jeanne Louise Marie Nerny,

veuf de Nanette Melitine Nicole dès le vingt-trois Octobre mil huit cent septante-cinq

né à Lully le quatre Octobre mil huit cent trente-huit

et
2. Meylan, Emma, Cuisinière,

de Moiry domiciliée à Lausanne,

fil. de Mme Henri Meylan et de Mme Henriette Seikand,

célibataire,

née à Moiry le cinq Janvier mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Pully, Moiry & Lausanne, les sept & huit Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Edouard Borgeaud
Emma Meylan

des témoins :

Jules Grobety
J. G. G. G.

L'officier de l'état civil :

J. G. G. G.

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de
publication de Pully, Moiry &
Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pully & La Sarraz

N^o 121
 Warpelin et Challet
 née Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Warpelin, David-Frédéric**, *Laboureur*,
 de *Leydin* domicilié à *Aigle*
 fils de *Pierre David Warpelin* et de *Judith Marguerite Schwitzgäbel*,
 veuf de *Louise Marie née Chamorel*, dès le dix Décembre mil huit cent septante huit
 né à *Aigle* le trois Septembre mil huit cent vingt-quatre.

2. **Challet née Chapuis, Jeanne-Louise**, *Cuisinière*,
 de *Cottens* domiciliée à *Lansanne*,
 fille de *Jacques Louis Chapuis* et de *Louise Elisabeth Olivier*,
 veuve de *Henri Challet* dès le trente Mars mil huit cent septante-cinq
 née à *Epalinges* le trente Janvier mil huit cent vingt-sept.

Les publications ont eu lieu à *Leydin*, à *Cottens*, à *Aigle* & à *Lansanne*,
 le vingt-deux-vingt-trois & vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Warpelin D^r J. Fr. Challet
Louise Challet

des témoins :

J. Chambard
Emile Dupertuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - actes de décès des
premiers conjoints - Certificats de publication.
Autocisation de l'Etat Civil de Aigle

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Leydin, Aigle & Gancy

Registre des mariages A.

N° 122

Hasler & Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Hasler, Jules-Jacob, Peintre,
 de Roggwil (Churgoie) domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Jacob Hasler et de Anna Barbara Augenbatt,
célibataire,
 né à Roggwil le vingt-quatrième Novembre mil huit cent cinquante-
quatre

et
 2. Bolomey, Louise-Suzanne, sans profession,
 de Lutry domiciliée à Lausanne,
 fille de Jules Bolomey et de Louise Françoise Crot,
célibataire,
 née à Savigny le vingt-sept Décembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Roggwil, Lutry & Lausanne, les vingt-
vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Hasler Jules Jacques
Louise Suzanne Bolomey

des témoins :

Herren Christian
Huber Eduard

L'officier de l'état civil :

Romier

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Roggwil, Lutry &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Roggwil & Lutry

1881

N° 123

de Mestral et Grenier

Aujourd'hui quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. de Mestral, Georges-Alexis-Armand-Victor, Docteur en médecine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Berne, Lausanne, Aubonne, Mont-Rolle, Essetines, domfeillié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Henri Gabriel Eugène Armand — et de Marie Eugénie Anna de Goumoens,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Berne le vingt-six novembre mil huit cent cinquante quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Grenier, Aimée-Isabelle-Hélène,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey, Lausanne & Bussigny domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Auguste Louis Grenier — et de Georgette Augusta de Treytorrens,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-un avril mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Berne, Lausanne, Aubonne, Mont, Essetines, Vevey & Bussigny, les neuf & douze Mars mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par décision du 16 Mars 1859 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que... de Mestral, Georges-Alexis-Armand-Victor... ont désigné comme étant originaires de Berne, Lausanne, Aubonne, Mont-Rolle, Essetines, Lausanne, Aubonne, Mont-Rolle et Vevey, Armand de Berne, Essetines, Aubonne, Mont-Rolle et Lausanne, le 24 Mars 1859.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Berne, Aubonne, Rolle, Gilly et Villars-sous-Glen, Vevey et Bussigny-sur-Morges.

Signatures

des époux :

G. de Mestral
H. Grenier
Armand de Mestral
Marthe Grenier

des témoins :

A. Grenier
Alexandre de Mestral

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux. Certificats de publication de Berne, Lausanne, Aubonne, Mont, Essetines, Vevey & Bussigny

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Berne, Aubonne, Mont, Essetines, Vevey & Bussigny

Registre des mariages A.

N^o 1211
Miéville et Maillefer

Aujourd'hui seize Juin mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Miéville, Eugène, Jardinier, de Belmont & Essertines sur Yverdon, domicilié à Chailly sur Chamblandes, fils de François Henri Miéville et de Rose Marianne Jaccard, célibataire, né à Belmont le onze Août mil huit cent cinquante

et
2. Maillefer, Rosalie-Louise, Cuisinière, de Ballaigues et Lignerolles, domiciliée à Chamblandes / Pully, fille de David François Maillefer et de Susette née Cand, célibataire, née à Ballaigues le cinq Juillet mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Belmont, Essertines, Ballaigues, Lignerolles, Pully & Lausanne, le sept Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Eugène Miéville
Rosalie Maillefer

Louis Maillefer
Léon Miéville

L'officier de l'état civil :

Amélie Maillefer

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Actes de naissance - Certificats de publication de Belmont, Essertines, Ballaigues, Lignerolles, Pully & Lausanne

Pully, Vuaccens, Ballaigues, Belmont & Lignerolles

1881

N° 125

Blanc et Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin, _____ mil huit cent

quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Blanc, Jean-Isaac**, _____ agriculteur, de Lausanne, _____ domicilié à Cour de Lausanne, _____ fils de François Louis Blanc, _____ et de Jeanne Françoise Basset, _____ célibataire, _____ né à Lausanne (Epinettes) le vingt trois Juillet mil huit cent cinquante-huit

et

2. **Magnin née Burgenet, Elise**, _____ agriculteur, de Saint Saphorin (Lavaux) _____ domiciliée à Chailly de Lausanne, _____ fille de Pierre Burgenet _____ et de Marie Emilie Gachet, _____ veuve de Louis Magnin dès le trente Juillet mil huit cent quarante-six Janvier 1880 née à Bielley-Vijulaz _____ le trente Juillet mil huit cent quarante-dix.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et St Saphorin les cinq & sept Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé dix mots rangés à la treizième ligne

Signatures

des époux :

Jean-Isaac Blanc
Elise Magnin Burgenet
Louis Gachet

des témoins :

Isaac Blanc
veuve Magnin Burgenet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance, acte de décès du premier mari de l'épouse. - Certificats de publication de St Saphorin Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

_____ St Saphorin _____

Registre des mariages A.

N^o 126
Motel & Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Motel, Jean-Pierre-Henri, - Charpentier, -
de Chardonne domicilié à Lausanne
fils de Pierre Louis Motel et de Jeanne Françoise née Pissoz
veuf de Louise Béatrice née Baudraz, dès le quinze Février mil huit cent septante dix
né à Chardonne le vingt Juillet mil huit cent trente-trois

et

2. Pittet, Florence-Louise, - Cuisinière,
de Cherisy (Fribourg) domiciliée à Lausanne
fille de François Hippolyte Pittet et de Marie Marguerite Bovet
célibataire
née à Promasens (Fribourg) le quatre Juin mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Cherisy & Lausanne, les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Motel
Florence Pittet

des témoins :

J. Würzler
Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de
publication de Chardonne, Cherisy & Lausanne
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corbuz & Surpierre

N^o 127
 Potchet et Rod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Potchet, Léonard**, agriculteur, de Corcelles-le-Jorat domicilié à Corcelles, fils de Abram-Louis Potchet et de Marianne Chenevard, sa femme, célibataire, né à Corcelles le vingt sept Novembre mil huit cent cinquante neuf.

et
 2. **Rod, Lucie**, ménagère, de Rozmaz, Mézières, Corcelles & Demoret, domiciliée à Rozmaz, fille de Pierre Samuel Rod et de Jenny née Perret, sa femme, célibataire, née à Rozmaz le vingt-un Mai mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, Rozmaz, Mézières, Corcelles & Demoret les vingt huit, vingt neuf Mai et premier Juin mil huit cent quatre vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Léonard Potchet
 Lucie Rod

des témoins :

Ch. Hassler
 Jules Lorange

L'officier de l'état civil :

J. Renier

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation de l'off. de l'Etat Civil de Corcelles.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Corcelles, Mézières & Mollondin

Registre des mariages A.

N^o 128

Herzog et Pierre-Humbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Herzog, Albin,** Armurier, de Beerwangen (Bade) domicilié à Lansanne, fils de Joseph Herzog et de Anna Schwarz, célibataire, né à Beerwangen le dix-sept février mil huit cent cinquante trois.

2. **Pierre-Humbert** ^{et} née Spring, Anna, maîtresse de pension, de Sauge (Neuchâtel) domiciliée à Lansanne, fille de Samuel Spring et de Elisabeth Boss, veuve de Charles-Auguste Pierre-Humbert, dès le trois Janvier mil huit cent septante huit, née à Sestigen (Berne) le vingt Janvier mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Beerwangen, Sauge & Lansanne, les vingt-six, trente-Avril & premier Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albin Herzog
A. Humbert.

des témoins :

Johann Heinrich Elouste
Jean Weber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication - Déclaration Consulaire - Permis du Département de Justice & Police

Sauge au Département de Justice & Police

N° 129
Duplan & Robert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duplan, Edmond-Kenzi, Notaire,
de Roche domicilié à Lansanne,
fils de Chérophile Adam Paul Kenzi et de Louise Catherine Gaudard,
célibataire,
né à us Planches (Monteux) le trente Mars mil huit cent cinquante-un

et
2. Robert, Elise-Augusta, sans profession,
de Jongny, Le Loch & de Biemme, domiciliée à Lansanne,
fille de Frédéric Henri Louis Florian et de Jeanne Elise née Guillaume,
célibataire,
née à Sully le vingt Sept Mars mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Roche, Jongny, Le Loch, Biemme, Lansanne, les vingt
neuf, trente, trente-un Mars et deux avril mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Edmond Duplan Augusta Robert
H. Robert A. Fisch Emilie Duplan Robert E. Torrey
A. Gaudard Papiers présentés : Blanche Gaudard

L'officier de l'état civil :

Actes de naissance. Certificats de
publication de Roche-Villeneuve, Jongny
Corsier, Le Loch, Biemme & Lansanne Villeneuve, Corsier, Le Loch &
Bienne

Registre des mariages A.

N° 130
Mäusli & Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mäusli, Jean, _____ Fromageur, _____
de Hochstetten (Berne) _____ domicilié à Chesattes & Oron, _____
fils de Jean Mäusli _____ et de Elisabeth Rosine née Durig _____
célibataire _____

né à Muhlthurnen (Berne) le vingt-neuf Juillet mil huit cent soixante-un _____

2. Pasche, Julie, _____ et _____ Sans profession, _____
de Ferlens _____ domiciliée à Bussigny sur Oron, _____
fille de Abram Frédéric Pasche _____ et de Jeanne Louise née Guignot, _____
célibataire _____

née à Bussigny _____ le vingt-huit Mars mil huit cent soixante-un _____

Les publications ont eu lieu à Hochstetten, Chesattes, Ferlens & Bussigny les vingt-deux
& vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Mäusli _____
Julie Pasche _____

des témoins :

Alf. Pasche _____
Jules Corbuz _____

Rosalie Rösler _____

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'Off^e de l'Etat Civil d'Oron _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Hochstetten & Oron _____

N° 131

Idely et Ufer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Idely, Frédéric, Cafetier,
de Gänffelen (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Frédéric Alexandre Idely et de Adèle née Cochand,
célibataire,
né à Bevaix le vingt-quatre Juin mil huit cent cinquante-trois,

et
2. Ufer, Julie, Couturière,
de Chierachen (Berne) domiciliée à Collogny (Genève),
fille de David Ufer et de Henrette née Hostetter,
célibataire,
née à Aubonne le onze Juin mil huit cent dixante.

Les publications ont eu lieu à Gänffelen, Chierachen, Collogny & Lausanne, les
trois, quatre & six Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fritz Idely
Julie Ufer

des témoins :

Fritz Ufer
Jacques Hechler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Berne
Actes de publication de Gänffelen
Chierachen, Collogny & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gänffelen, Chierachen & Collogny

Registre des mariages A.

N^o 132
Cachin et Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cachin, François-Ami, _____ Agriculteur
de Cerniaz _____ domicilié à Cerniaz, _____
fils de François Daniel Cachin _____ et de Esther née Ogny, _____
célibataire, _____
né à Cerniaz _____ le dix-sept Décembre mil huit cent cinquante-sept

2. Cachin, Sylvie, _____ Sans profession
de Cerniaz _____ domiciliée à Cerniaz, _____
fille de Jean François Cachin _____ et de Voise Marguerite née Corthéry
célibataire, _____
née à Cerniaz _____ le dix-neuf Septembre mil huit cent cinquante-dix

Les publications ont eu lieu à Cerniaz, le vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Ami Cachin
Sylvie Cachin
Emma Cachin

des témoins :

Charles Cachin
Emile Cordey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication & auto-
ridation de l'officier de l'Etat Civil
de Villargel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Villargel

N° 133

Spiezo & Woldstedt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de l'ingénieur
notaire Gaultier, à Lonsanne le 19 avril
1906 et visée par le Conseil d'Etat dans
le délai légal que Rodolphe Jacob Ernst
Charles Spiezo a été tenu au nombre des
bourgeois de la Commune de Lonsanne
Lonsanne le 11 mai 1906

L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui vingt-sept Juin _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Spiezo, Rodolphe-Jacob-Ernest-Charles**, Libraire,
de Wiesbaden (Prusse) _____ domicilié à Lonsanne, _____
fils de **Frederich Spiezo** _____ et de **Wilhelmine Vitzarius** _____
célibataire, _____
né à Duisburg (Prusse) — le onze Juillet mil huit cent quarante quatre _____

et
2. **Woldstedt, Olga-Amélie**, — sans profession,
de Helsingfors (Finlande) _____ domiciliée à Lonsanne, _____
fille de **Frederich Woldstedt** _____ et de **Gustava Struve**, _____
célibataire, _____
née à Helsingfors, _____ le sept Août mil huit cent cinquante-sept. _____

Les publications ont eu lieu à Wiesbaden, Helsingfors & Lonsanne, le quatre Juin
mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. R. Spiezo
Olga Woldstedt

des témoins :

Chr. Fischel pharmacien
H. Hoff

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Papiers présentés :

Certificats de publication - Déclarations
Consulaires - Permis du Département de
Justice & Police - Actes de naissance

N° 134

Couchevin et Bellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Couchevin, Joseph-Marie-François-Louis, commis de poste, de Martigny-Bouzy (Valais) domicilié à Lausanne, fils de Joseph Couchevin et de Marie Bozzat, célibataire, né à Sion le vingt-quatre Décembre mil huit cent cinquante cinq

et
2. Bellet, Anna, Compositrice, de Mont de Lausanne domiciliée à Lausanne, fille de Samuel Henri Bellet et de Mariamne Agathe Jenny Gurchod, célibataire, née à Lausanne le deux Mars mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Martigny au Mont de Lausanne, les neuf, dix et onze Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Couchevin
Anna Bellet

des témoins :

Henri Bellet
Boulenger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Martigny
de Mont de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Martigny et Romanel

1881

N° 135

Cuérel et Wenger née Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent
quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Cuérel, George-Alphonse**, Imprimeur,
de Villars-St-Croix domicilié à Lausanne,
fils de Jean Georges Cuérel et de Jeanne Marqueline Badois de femme,
veuf de Jenny Henriette née Margot dès le premier Décembre mil huit cent septante-huit
né à Lausanne le dix-neuf novembre mil huit cent trente-cinq

et
2. **Wenger, Julie-Madelaine née Margot**, Couturière,
de Schwarzenegg (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Isaac Louis Margot et de Susanne née Barraud, de femme,
divorcée de Christophe Edouard Wenger dès le trente-un Octobre mil huit cent septante-dix,
née à Lausanne le deux Janvier mil huit cent vingt-sept

Les publications ont eu lieu à Villars-St-Croix, Schwarzenegg & Lausanne, les trente
Avril & premier Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Cuérel
Julie Wenger née Margot

des témoins :

J. P. Broussy
H. Berraud

L'officier de l'état civil :

J. Broussy

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux, Actes de
décès & de divorce - Certificats de publi-
cation de Villars-St-Croix, Schwarzenegg &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bussy & Schwarzenegg

Registre des mariages A.

N^o 136
Zwahlen & Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt-trois Juin mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zwahlen, Alexandre-Louis, — Cyprographe,
de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Jules François Zwahlen et de Henriette Marie Diemer,
célibataire,
né à Lausanne le vingt-trois Décembre mil huit cent soixante

et

2. Aubert, Virginie-Suzanne-Dorothee, —
de Leu domiciliée à Lausanne ^{sans profession}
fille de David Louis François Aubert et de Marie Antoinette Madelaine Henriod,
célibataire,
née à Lausanne le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante neuf

Les publications ont eu lieu à Gessenay au Lieu à Lausanne le vingt-huit Mai
mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Zwahlen
Virginie Aubert

des témoins :

J. P. Braud
H. Hennard

L'officier de l'état civil :

J. P. Braud

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication du Lieu Gessenay
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gessenay & du Lieu

N° 137
Péclard et Rothacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juin _____ mil huit cent

quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Péclard, Constant,** _____ vigneron, _____

de Pailly, _____ domicilié à Benwillars, _____

fil de Samuel Péclard _____ et de Louise Lydie née Jaton, _____

célibataire, _____

né à Pailly _____ le deux février mil huit cent quarante-neuf. _____

2. **Rothacher, Elisabeth,** _____ femme de chambre, _____

de Blumenstein (Berne) _____ domiciliée à Crissier près Lausanne, _____

filie de Jacob Rothacher, _____ et de Elisabeth née Bübler, _____

célibataire, _____

née à Aeschi _____ le dix Octobre mil huit cent cinquante-un. _____

Les publications ont eu lieu à Pailly, Blumenstein, Benwillars & Crissier, les trente-un Mai, trois, quatre & onze Juin mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Péclard _____

Elisabeth Rothacher _____

Julie Rothacher _____

des témoins :

E. Péclard _____

Jules Corbois _____

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Pailly, Blumenstein, Benwillars & Crissier. - Autorisation de l'off. de l'Etat Civil de Grandson Concise _____

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Concise, Romanel, Blumenstein _____
Vuazem _____

Registre des mariages A.

N° 138
Vogel et Leech

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vogel, Justin-Conrad-Nicolas, Professeur de Musique,
de Schaffhouse, _____ domicilié à Lansanne, _____
fils de Jean Vogel _____ et de Catherine née Garnier, _____
célibataire, _____
né à Lyon _____ le dix Décembre mil huit cent quarante-neuf.

et
2. Leech, Evelin-Elizabeth, _____ Sans profession
d'origine Anglaise _____ domiciliée à Lansanne, _____
fille de Samuel Edouard Leech _____ et de Elizabeth née Ford, _____
célibataire _____
née à West-Deby Liverpool le sept Août mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Schaffhouse Lansanne, les vingt-sept & vingt-huit Mai
mil huit cent quatre-vingt-un ; avec dispense des publications en Angleterre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vogel
Evelyn E. Leech
Emeline A. Mosley

des témoins :

P. Frutiger
A. Tr. Arnold

L'officier de l'état civil :

J. Romig

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publi-
cation - Déclaration Consulaire

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Schaffhouse - Canton de
Département de Justice & Police

N° 139
Meyhoffer et de Felice

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Meyhoffer, Rodolphe-Frédéric**, Pasteur,
de Chavannes de Bogny domicilié à Cully,
fils de Jean Meyhoffer et de Catherine Berget,
veuf de Caroline Léonie Anna Anet, dès le six Janvier mil huit cent septante cinq,
né à Berne le vingt-deux Avril mil huit cent quarante-cinq.

et
2. **de Felice, Marie-Joséphine-Sophie**, sans profession,
de Yverdon domiciliée à Lausanne,
fille de Guillaume-Adam de Felice et de Françoise-Joséphine Rivier,
célibataire
née à Montauban (France) le vingt-six février mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Chavannes-de-Bogny, Yverdon, Cully & Lausanne, les vingt-
sept-vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Rodolphe Meyhoffer
Josephine de Felice J. Chappuis Rivier
Thod. Rivier Dapply Mary Anne Meyhoffer
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication & autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Cully

officiers de l'état civil de

Cully, Crans & Yverdon

8-74

N° 1110
Curchod et Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Curchod, adolphe-antoine, Pasteur, de Lausanne, Crissier, Dommarin & Poliez-le-Grand domicilié à Lausanne, fils de Samuel Alfred Curchod et de Eliza Louise De Trey célibataire, né à Orbe le huit Mars mil huit cent cinquante-sept.

et

2. Secretan, Saute-Louise-Jacqueline, sans profession de Lausanne, domiciliée à Lausanne, fille de Jean Charles Isaac Secretan et de Caroline Louise Baumgarten, célibataire, née à Duchy & Lausanne le neuf Avril mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Crissier, Dommarin & Poliez-le-Grand, les huit, neuf & onze Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Adolphe Curchod
Louise Secretan

Curchod Verdy
Secretan

Secretan née Baumgarten

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance - Certificats des publications à Lausanne, Crissier, Dommarin & Poliez-le-Grand, Romanel & Botten.

N° 111

Salomon et Charles

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juillet mil huit cent
quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Salomon, Armand-Etienne-Louis, Régent,
de Orbe domicilié à Combremont-le-Petit,
fils de Marc Alexis Salomon et de Jeanne Benedictine née Baudet,
célibataire,
né à Orbe le deux Mai mil huit cent quarante-neuf.

et
2. Charles, Caroline, sans profession
de Corcelles domiciliée à Corcelles,
fille de Henry Louis Charles et de Rose Henriette née Magnin,
célibataire,
née à Corcelles le vingt Août mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Orbe, Corcelles & Combremont-le-Petit, les dix-sept,
vingt-vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Salomon
Caroline Charles
Marie Prillard.

des témoins :

E. Huet
Jules Corbeau
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication - Autorisa-
tion de l'Off. de l'Etat Civil de Combre-
mont.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Combremont-Orbe & Charvonnay

Registre des mariages A.

N° 142
Meyskie & Hartmann

Aujourd'hui Sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. Meyskie, Paul-Comrad-Samuel-Adolphe, négociant de Chierens domicilié à Landanne, fils de Henriette Charlotte Josephine Meyskie veuf de Louise Augustine Delesert des le douze Janvier mil huit cent septanteun, né à Landanne le vingt-cinq Aout mil huit cent quarante deux

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

et
2. Hartmann, Sophie, sans profession de Paudex domiciliée à Landanne, fille de Daniel Hartmann et de Constance Demaison, célibataire née à Chêne-Bougeries (Genève) le vingt-neuf Novembre mil huit cent cinquante Sept.

Les publications ont eu lieu à Chierens, Paudex & Landanne, les trois & quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Adolphe Meyskie
Sophie Hartmann

Jules Hartmann
Hedraion

Luce Hartmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance. - acte de décès de la 1^{re} femme de l'Époux - Certificats de publication

officiers de l'état civil de

S^t Pierre & Pully

N° 113

Ducet et Margot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 30 Juin 1842, déclaré exécutoire le 13 septembre suivant, le Tribunal civil du District de Lonsanne a ditons par le divorce le mariage inscrit ci. contre.

Le divorce a été prononcé par défaut, contre l'épouse, en vertu de l'article 46 §. 6 de la loi fédérale du 24 décembre 1834

Lonsanne le 12 Oct. 1842

L'officier de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Ducet, Jean-François-Jules**, vigneron, de Ecublens et St Sulpice domicilié à La Cour de Peitz, fils de Jean François Louis Ducet et de Jeanne Françoise née Grognuz, veuf de Louise Françoise Marie née Budry des le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-un né à La Cour de Peitz le vingt huit Décembre mil huit cent cinquante-un.

et
2. **Margot, Emma-Régula-Franciska**, Infirmière, de Sainte-Croix domiciliée à Lonsanne, fille de Adolphe Margot et de Ag. Joseph Francisca née Deck, célibataire, née à Hombrechtikon (Zürich) le dix-sept Juin mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Ecublens, St Sulpice, St Croix La Cour & Lonsanne, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Ducet
Emma Margot

des témoins :

Auguste Mamin
Grognuz Benjamin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Attestations de publication et autorisation de l'Off. de l'Etat Civil de La Cour de Peitz

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Ecublens, La Cour de Peitz & St Croix

Registre des mariages A.

N° 1111

Golay & Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Golay, Constant, Agriculteur,
de Bretigny & Moutens domicilié à Mex
fils de Jean Charles Samuel Golay et de Jeanne Susanne née Braissant,
célibataire
né à Mex le vingt-sept avril mil huit cent cinquante deux

et

2. Corbaz, Lina, Domestique,
de Ment domiciliée à Mex
fille de Pierre Samuel et de Louise née Fache,
célibataire
née à Spalinges le dix-neuf juillet mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Bretigny, au Mont & à Mex, les huit, onze & dix-huit
juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Golay
Lina Corbaz

des témoins :

Farrat Huisin
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Papiers présentés :

Certificats de publication & antécédents
visés de l'off. de l'Etat Civil de
Sullens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens, Bottens & Remane

N° 145
 Charin & Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet _____ mil huit cent
 quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Charin, Constant-Jules-Antoine**, _____ Agriculteur,
 de Champagne _____ domicilié à Champagne, _____
 fils de Louis François Charin, _____ et de Georgette Caroline Giroud, _____
 célibataire, _____
 né à Champagne _____ le vingt-cinq Octobre mil huit cent cinquante. _____

2. **Gavillet, Caroline**, _____ Infirmière,
 de Pency & Vucherens, _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Jean Pierre Gavillet _____ et de Jeanne Louise née Guignet, _____
 célibataire, _____
 née à Pency _____ le onze Janvier mil huit cent quarante-six. _____

Les publications ont eu lieu à Champagne, Pency, Vucherens & Lausanne, les qua-
 torze, seize & dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Charin
Caroline Gavillet

des témoins :

Paulat Huispien
Jules Carbery
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
 de l'off. de l'Etat Civil de Grandson

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grandson, Moudon & Corcelles

Registre des mariages A.

N° 116

Dupertuis et Rappaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dupertuis, Louis-Gabriel, Propriétaire
de Orment-Dessous domicilié à Laudanne
fils de Josias Dupertuis et de Marie Françoise Andermet,
veuf de Lydie née Rappaz, dès le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt
né à Vevey le trente-un Aout mil huit cent vingt-sept.

et

2. Rappaz, Adèle, sans profession
de Neyruz domiciliée à Breslau
fille de Jean Pierre Rappaz et de Rose Deillon, sa femme,
célibataire,
née à Laudanne le neuf Octobre mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Orment-Dessous, à Neyruz, à Breslau & à Laudanne
le neuf, dix & onze juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Dupertuis
Adèle Rappaz

des témoins :

Berri Martin
Samuel Martin

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Orment-Dessous, Neyruz,
Breslau & Laudanne. Acte de décès de la 1^{re}
femme de l'Epoux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Orment-Dessous & à Denezey

N° 117
Penseyres et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Penseyres, Isaac-Daniel-Marius dit Jules, fabricant de
de Corcelles-le-Jorat domicilié à Cossonay
fils de françois Louis Penseyres et de Jeanne françoise née Corday,
célibataire,
né à Lavigny le deux Juin mil huit cent cinquante-deux.

et
2. Guignard, Louise-Suzanne, Couturière,
de Chenit domiciliée à Cossonay
fille de françois Auguste Guignard et de Henriette Louise Jenny Moennoy,
célibataire,
née à Pully le vingt-Septembre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, au Chenit & à Cossonay, les treize
deize dix-huit & dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Penseyres
Louise Guignard

Henriette Guignard

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Cossonay

des témoins :

J. Jacques Haldy
Jules Carbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcelles, au Chenit & Cossonay

Registre des mariages A.

N° 118.

**Thuillard et Aguet née
Kaufmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Thuillard, Jean-Samuel**, — Charpentier, —
de Froideville domicilié à Lausanne,
fils de Jean Daniel Thuillard, — et de Jeanne Louise Guisbühler, —
veuf de Jenny née Thuillard dès le huit Juin mil huit cent quatre-vingt-un
né à Froideville le douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

et

2. **Aguet née Kaufmann, Marianne**, — fleuriste,
de Sullens et Eclagnens domiciliée à Lausanne,
fille de David Kaufmann — et de Marianne Seibel, —
veuve de Louis Auguste Aguet, dès le douze Novembre mil huit cent septante-huit
née à Kuntzyl (Lucerne) le vingt Mars mil huit cent quatre-vingt

Les publications ont eu lieu à Froideville, Sullens, Eclagnens & Lausanne,
les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-dix Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Thuillard Jean Samuel
Marianne Aguet

des témoins :

Jules Corboz
Antoine Schoups

L'officier de l'état civil :

J. Donat

Papiers présentés :

Actes de naissance - actes de décès des pre-
miers conjoints - Certificats de
publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Eclagnens, Sullens & Botton

N° 1149

Secretan et Terrisse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

4-25/1
Aujourd'hui quinze Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Secretan, François-Eugène**, _____ Professeur
de Lausanne et de Chèvres, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Louis Frédéric Albert Secretan et de Jeanne Henriette Bridel, _____
veuf de Marie Alice née Bernard, dès le dix-sept avril mil huit cent septante-neuf,
né à Lausanne, _____ le vingt-quatre Janvier mil huit cent trente-neuf.

et

2. **Terrisse, Aline**, _____ Sans profession, _____
de Rolle, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de John Charles Terrisse _____ et de Henriette Charlotte née Boïdot,
célibataire _____
née à Marseille, _____ le douze Septembre mil huit cent quarante-huit,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chèvres, Rolle & Lausanne, les
vingt-quatre & vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-un, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Secretan
Aline Terrisse

des témoins :

John Ferrin, Alfred Terrisse
Aug. Boudier

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certi-
ficats de publication de Lausanne, Chèvres
& Rolle _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chèvres & Rolle _____

Registre des mariages A.

N° 159
Killicet et Peyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Killicet, Guillaume-Théodore**, Rentier, de Genève, domicilié à Genève, fils de *Friedrich Jacques Louis Killicet*, et de *Anna Rosalie Decoustant* célibataire, né à *rière Gilly* le *vingt Octobre mil huit cent vingt-six*.

et

2. **Peyer, Emma-Jeanne-Marie**, sans profession, de *Vuarens et de Vevey* domiciliée à *Lausanne*, fille de *Henri Louis Albert Peyer* et de *Jeanne Marie Constante Grenier*, célibataire, née à *Lausanne* le *quinze Septembre mil huit cent trente-trois*.

Les publications ont eu lieu à *Genève, Vuarens, Vevey & Lausanne*, le *dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-trois*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Th. Killicet
Emma Peyer
Ally. P. Pélégien

des témoins :

Auguste Künin
P. & J. J. J. J.
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication - Autorisation de l'off. de l'Etat Civil de Genève.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Genève, Vuarens & Vevey

N° 151

Wintermann et Kalt.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Wintermann, Jean-Jaques*, _____ *Couelier*,
de *Weiningen (Zurich)* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
fils de *Felix Wintermann* _____ et de *Catherine Graf*, _____
célibataire _____
né à *Weiningen* _____ le cinq avril mil huit cent cinquante-un _____

et

2. *Kalt, Emilie*, _____ *Cuisinière*,
de *Waltalingen (Zurich)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
fille de *Georges Kalt* _____ et de *Anna Ita*, _____
célibataire, _____
née à *Waltalingen* _____ le vingt-quatre août mil huit cent soixante-un _____

Les publications ont eu lieu à *Weiningen, Waltalingen & Lausanne*, les deux &
trois Juillet mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Wintermann
Emilie Kalt
Lina Hänggärtner
Maria Kalt

des témoins :

Johann M. B. M.
Johann S.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Weiningen & Waltalingen

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Consentement du père de l'Épouse - Certificats de publication.

Registre des mariages A.

N° 152

Simon et Fauchères

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Juillet mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Simon, Henri, Vigneron,
de Puidoux domicilié à la Simonnerie Puidoux
fils de Etienne Samuel Simon et de Marqueline née Puidoux,
célibataire,
né à Puidoux le vingt-trois Avril mil huit cent cinquante

et
2. Fauchères, Marie, Couturière,
de Moudon domiciliée à Cherbres,
fille de Jean Samuel dit Charles Fauchères, et de Marie Louise Pauline Cherquillod,
célibataire,
née à Cherbres, le vingt-deux février mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Moudon, Cherbres, les trente un
premier Juin mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Simon
Mari Fauchère

des témoins :

Louis Regamy
Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & antérieurs,
Tion de l'off. de l'Etat Civil de
Cherbres.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cherbres & Moudon

1881

N° 153

Conod & Boroméo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Conod, Frédéric-Emmanuel**, _____ agriculteur,
de Arnex & des Clées _____ domicilié à La Sallaz sur Lansanne,
fils de Marianne Conod _____ et de _____
Célibataire _____
né à Arnex _____ le dix Novembre mil huit cent cinquante-six.

et
2. **Boroméo, Marquetite-Elizabeth**, sans profession,
de origine Anglaise, _____ domiciliée à Lansanne, _____
fille de David Alexandre Boroméo _____ et de Marquetite Boroméo, _____
célibataire, _____
née à Dublin (Irlande) le six Décembre mil huit cent cinquante quatre,

Les publications ont eu lieu à Arnex, aux Clées & Lansanne, les cinq & neuf
Juillet mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Conod Frédéric Ed
Margaret G. Boroméo

des témoins :

J. Wünger
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

J. [Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romainmotier & Agiez

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificat
Actes de publication de Romainmotier,
Agiez & Lansanne. Déclaration de la
Legation d'Angleterre à Berne.

Registre des mariages A.

N° 1511
 Kaupert et Durussel
 née Geissenhof

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Kaupert; Edmond, Employé de fabrique
 de Morges, domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Bernara Kaupert et de Louise Emilie Moirge,
 veuf de Eugénie marianne née Andermann, des le vingt-un Janvier 1800 septant un,
 né à Colochenaz le dix-sept Janvier mil huit cent vingt-neuf.

et
 2. Durussel née Geissenhof, Marie-Madeleine-Antoinette
 de Sarrel domiciliée à Lausanne,
 fille de Joseph fidèle Geissenhof et de Louise née Bourzet,
 veuve de Daniel Durussel, des le trente Septembre mil huit cent septant
 née à Bulle le quinze Avril mil huit cent vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Morges, Sarrel & Lausanne, les neuf & dix
Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edmond Kaupert
Marie Durussel

des témoins :

Louis Moirge
Jules Corbary
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Actes
de décès des premiers Conjointe -
Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Morges & Grunger

N° 155

Augsburger et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Augsburger, Henri-Louis**, — Employé au Chemin de fer,
de Langnau (Bienne) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de David Salomon Louis Augsburger et de Jeanne Marie Martin, _____
célibataire _____
né à Lausanne _____ le trente-un Octobre mil huit cent cinquante-cinq

et
2. **Blanc, Marie**, _____ Institutrice, _____
de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Georges Félix Blanc _____ et de Susette née Barbay _____
célibataire _____
née à Pomy _____ le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Langnau & Lausanne, les quinze & dix-huit
Juin mil huit cent quatre-vingt _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Augsburger
Marie Blanc

des témoins :

L. Vanhaize
L. Favre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

_____ Langnau _____

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux — Certifi-
cates de publication de Langnau &
Lausanne. _____

Registre des mariages A.

N^o 156
Däppen et Pache

Aujourd'hui vingt-six Juillet mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Däppen, Friedrich, Liqueuriste,
de Burgistein (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Friedrich Däppen et de Anna née Ursee,
célibataire

né à Burgistein (Berne) le onze Janvier mil huit cent cinquante-quatre

2. Pache, Louise-Charlotte-Ulrique,
de Epalinges domiciliée à Lausanne,
fille de Jean François Pache et de Louise Marie Décombar,
célibataire

née à Lausanne le vingt-sept février mil huit cent soixante-un

Les publications ont eu lieu à Burgistein, Epalinges & Lausanne, les vingt-cinq & vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé l'adjonction au mot "Sophie" comme prénom de l'Épouse

Signatures

des époux :
Fried Däppen
Sophie Pache

des témoins :
G. Décombar
C. Messerli

Mari Pache
L'officier de l'état civil :
L. Y. Meymann

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux - Certi-
ficats de publication de Burgistein, Epal-
inges & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Kirchen Thurmen & Epalinges

N° 157

Dentan et Jayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Dentan, François-Rodolphe,** _____ Vigneronn,
de Lutry _____ domicilié à Savuit sur Lutry
fils de Jean Samuel Dentan _____ et de Jeanne née Cassat, _____
célibataire _____
né à Savuit & Lutry le quatorze Avril mil huit cent quarante-neuf

et
2. **Jayet, Jeanne-Marie,** _____ Vigneronn
de Hermenches _____ domiciliée à Savuit sur Lutry
fille de Louis Jayet _____ et de Jeanne née Guignet, _____
célibataire, _____
née à Essertes _____ le dix-neuf Septembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Lutry & Hermenches, les deux & six Juillet mil huit
cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Dentan

Marie Jayet

Elise Jayet

des témoins :

Gédéon Dentan

Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Lutry

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry & Moudon

N° 158

Regamey et Bérard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Regamey, Jules, Agriculteur, de Lausanne, domicilié à Epalinges, fils de François Regamey et de Louise Marguerite de Siebenthal, célibataire, né à Epalinges le dix-sept février mil huit cent cinquante-sept.

et
2. Bérard, Jeanne-Anne, Cuisinière, de Cence (Hte Loire) France, domiciliée à Epalinges, fille de Jean Bérard et de Catherine Fouchouse, célibataire, née à Cence (Hte Loire) le vingt-sept septembre mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Cence, les trois bullet vingt deux Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Regamey
Jeanne Bérard
Fanny Regamey

Regamey Louis
Jules Corbar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication & autorisation de l'officier de l'état civil de Epalinges.

officiers de l'état civil de

Epalinges & Département de Justice & Police

N^o 159
Paschoud et Wist

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 novembre 1878, déclaré définitif et exécutoire le 26 janvier 1879, le Tribunal civil du district de Lausanne a débouté par le divorce le mariage contracté ci-contre. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 lettres a) et b) de la loi fédérale du 14 décembre 1874.

Lausanne, le 1^{er} février 1881.

L'Officier de l'Etat civil :



Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Paschoud, Emile, Agriculteur, de Lutry domicilié à Lutry, fils de François Frédéric Paschoud et de Jeanne Louise née Paschod, célibataire, né à Sarigny le vingt novembre mil huit cent cinquante-six.

et
2. Wist, Sylvie-Selina, Cuisinière, de Seigneux domiciliée à Lausanne, fille de Samuel Wist et de Susanne Marie Bettez, célibataire, née à Seigneux le neuf juillet mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Seigneux & Lausanne, les vingt-huit, vingt-neuf, un Mai & deux Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Paschoud
Sylvie Selina Wist

des témoins :

François Huissier
Julius Corboz

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry - Villaxel

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificat

Actes de publication - Autorisation de

l'off. de l'Etat Civil de Lutry

N° 160

Vauthey et Jaccard
Jaccard

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet _____ mil huit cent
 quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Vauthey, Constant, _____ Agriculteur,
 de Sugnens _____ domicilié à Sugnens, _____
 fils de Auguste Vauthey _____ et de Adèle Meige, _____
 célibataire _____
 né à Sugnens _____ le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-huit

et
 2. Jaccard, Elise, _____ Agriculteur,
 de Chardonnay-Montaubion, _____ domiciliée à Montaubion, _____
 fille de Jean Daniel Jaccard _____ et de Louise Dufour, _____
 célibataire _____
 née à Montaubion _____ le quatre Novembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Sugnens & Chardonnay-Montaubion, les vingt-cinq & vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

 Vauthey Constant

 Elise Jaccard

des témoins :

 Ulysse Jaccard

 Félix Dufour

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Fey _____

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

 Fey & St Cierges

N° 161

Vauthey et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Vauthey, Alfred,** _____ Agriculteur,
de Sugny _____ domicilié à Sugny _____
fils de Auguste Vauthey _____ et de Adèle née Meige _____
célibataire _____
né à Sugny _____ le neuf Aout mil huit cent soixante-deux _____

et
2. **Chevalley, Marie-Eugénie,** _____
de Chierrens _____ domiciliée à Orzenna _____
fille de Jeannot Chevalley _____ et de Julie née Bellet _____
célibataire _____
née à Orzenna _____ le dix-neuf Juillet mil huit cent soixante-un _____

Les publications ont eu lieu à Sugny, Chierrens & Orzenna, le onze Juillet
mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Vauthey
Eugénie Marie Chevalley

des témoins :

Ulysse Taccoud
Félix Dufour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Fey _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fey, St Georges & Ursina _____

N° 162

Mercier & De Molin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

4-110
 Aujourd'hui premier Aout mil huit cent
quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Mercier, Jean-Jaques-Félix, fabricant
 de Lausanne, domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Jaques Pierre François Mercier, et de Laure née Marcel,
célibataire,
 né à Lausanne le quatre mai mil huit cent cinquante-neuf

et

2. De Molin, Amélie-Anne-Marie-Charlotte,
 de Lausanne, Moudon & Grandson, domiciliée à Lausanne,
 fille de Georges Henri François De Molin et de Emma Vulliamin,
célibataire
 née à Angin (Nord) France le trois Aout mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon & Grandson, les premier
& deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage. l'âge 1800 cinquante-neuf, date de naissance de l'Époux

Signatures

des époux :

J. J. MercierMarie D. MolinJ. J. Mercier C. De MolinLaure Mercier E. De MolinAlain De Molin

des témoins :

J. J. de BloungErnest Schutte

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Aubol

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Actes de naissance - Certificats
de publication de Lausanne, Moudon
& Grandson.

Moudon & Grandson

N° 163

Gleyze & Schaad

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Aout _____ mil huit cent

quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Gleyze, Charles-Eugène**, _____ agriculteur,
de Chevilly & Cossonay _____ domicilié à Cossonay _____
fils de François Louis Gleyze _____ et de Charlotte Adèle Monnier _____
célibataire _____
né à Cossonay _____ le dix Novembre mil huit cent cinquante-trois _____

et
2. **Schaad, Anna**, _____ sans profession _____
de Oberbipp (Berne) _____ domiciliée à Cossonay _____ au La Chébas
fille de Jean Ulrich Schaad _____ et de Anna Ovi _____
célibataire _____
née à Oberbipp (Berne) le vingt-cinq Décembre mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Chevilly, Cossonay, Oberbipp & La Chébas, les vingt-huit, vingt-neuf & trente Juin mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Gleyze
Anna Schaad

des témoins :

Georges Froesch
Louis Gleyze

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'off. de l'Etat Civil de Cossonay

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cossonay, Oberbipp, La Sarcay
& St Léjée

N° 1611

Beraneck & Pichon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Oent mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Beraneck, Frank-Edouard, Instituteur,
de Donatyre domicilié à Lansanne,
fils de Adam Georges Beraneck et de Marie Louise Perrin,
célibataire,

né à La Cour de Peilz le quatorze Juin mil huit cent cinquante cinq.

et
2. Pichon, Caroline-Isabelle, sans profession,
de Paris domiciliée à Paris X^e Arrondissement
fille de Jules Pichon et de Marie Louise Dubochet,
célibataire,

née à Paris le douze février mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Donatyre, Paris & Lansanne, les dix-huit
dix-neuf & vingt cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Edouard Beraneck
Caroline Pichon

G. Beraneck père
Pichon #3

Emile Pichon Treyvand
L. Pichon autome Prodopt

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés : Mari Langin
Actes de naissance des Epoux - Consentement
des parents de l'épouse - Certificats de
publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Avenches & au Département de
Justice & Police

N° 165
Rochat et Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre cent _____ mil huit cent
quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Rochat, François**, _____ Agriculteur,
de Mauzac, l'Abbaye et Chavannes-le-Veyron, domicilié à Mauzac, _____
fils de David Samuel Rochat _____ et de Rose Henriette née Pitter, _____
célibataire, _____
né à Mauzac _____ le sept cent mil huit cent quarante-six. _____

et
2. **Cottier, Adeline-Emma**, _____ sans profession,
de Apples et Rougemont _____ domiciliée à Apples, _____
fille de François Louis Henri Cottier _____ et de Jeanne Louise née Pitter, _____
célibataire, _____
née à Apples _____ le vingt-un Octobre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Mauzac, à l'Abbaye, à Chavannes-le-Veyron, à
Apples & à Rougemont, les quatorze, seize & dix-sept Juillet 1881. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Rochat
Adeline Cottier

des témoins :

Samuel Lamer
Jules Corbier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Mauzac (Pampigny)
et autres lieux de bourgeoisie & domicile : _____
Autorisation de l'off. de l'Etat Civil de Pampigny _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pampigny, Grancy, l'Abbaye
Apples & Rougemont _____

N° 166.

Charpentier & Bérard

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui onze Aout mil huit cent
 quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Charpentier, Louis, menuisier,
 de Paris (1^{er} arrondissement), domicilié à Lausanne,
 fils de Louis Joseph Charpentier et de Louise Dunand,
 Célibataire
 né à Paris le Sept Novembre mil-huit-cent-cinquante quatre

et

2. Bérard, Justine-Philippine-Suzette, tailleur,
 de Lausanne, domiciliée à Lausanne,
 fille de Pierre Louis Francis Bérard et de Jeanne Susanne Déglen,
 Célibataire
 née à Lausanne le quatre Février mil-huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Paris & à Lausanne les deux et trois Juillet
 mil-huit-cent-quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Charpentier
 Suzanne Bérard

des témoins :

Chs Ferry
 Marc Stentz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
 Certificats de publication
 Consentement des parents de l'époux
 Déclaration Consulaire & permis du
 Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
 Département de Justice & Police

Original de
 Lausanne

N° 167

Favre et Grobet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Treize Août* _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Favre, David-Henri*, _____ *lameur*, _____
de *Vallorbes*, _____ domicilié à *Vallorbes*, _____
fils de *David Auguste Favre* et de *Rose Julie née Vallotton*,
veuf de Irma Kuchty dès le *cinq Septembre mil huit cent cinquante six*,
né à *Vallorbes* _____ le *vingt neuf Juin mil huit cent cinquante six*

et
2. *Grobet, Julie-Jenny*, _____ *tailleuse de laines*, _____
de *Vallorbes*, _____ domiciliée à *Vallorbes*, _____
fille de *Abram Irénie Louis Grobet* et de *Jeanne Marguerite née Golaz*,
Célibataire, _____
née à *Vallorbes* _____ le *quinze Juin mil huit cent cinquante*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbes* le *trente Juillet mil huit cent*
quatre vingt un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Favre
Julie Grobet

des témoins :

Jules Matthey
Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication à Vallorbes
Autorisation de l'off: d'état-civil de Vallorbes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vallorbes

Registre des mariages A.

N° 168

Matthey et Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Aout* mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Matthey, Jules-François*, — *limeur*,
de *Vallorbes*, domicilié à *Vallorbes*,
fils de *Elise Nanette* fille elle-même et de *Moïse Simon Matthey*,
Célibataire,
né à *Vallorbes* le *dix Mars* mil huit cent *cinquante neuf*.

et

2. *Gaillard, Françoise-Louise-Émilie*, *tailleuse de lin*
de *Moiry*, domiciliée à *Vallorbes*,
fille de *Jean Louis Gaillard* — et de *Louise* née *Vallotton*,
Célibataire,
née à *Vallorbes* le *trente Octobre* mil huit cent *soixante deux*.

Les publications ont eu lieu à *Vallorbes et à Moiry* les *vingt neuf & trente Juillet*
mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Matthey
Émilie Gaillard

des témoins :

Henri Favre
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Vallorbes & La Sarraz (Moiry)

Autorisation de l'off. d'Etat Civil de Vallorbes,

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vallorbes & La Sarraz

N° 169

Budry et von Meyenburg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Août mil huit cent
quatre vingt un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Budry, Louis-Edmond**, Lasteur,
de **Écoteaux**, domicilié à **Cully, avant à Lausanne**
fils de **Michel Budry** et de **Adèle Louise Esther Develey**
Célibataire
né à **Ysey** le trente Août mil huit cent cinquante quatre

et

2. **von Meyenburg, Maria-Anna**, Sans profession,
de **Schaffhouse**, domiciliée à **Lausanne**,
fille de **Anselme von Meyenburg** et de **Sophie Pauline Henriette Verret**
Célibataire,
née à **Aigle** le quatorze Janvier mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à **Écoteaux, Cully, Schaffhouse & Lausanne** les
vingt deux & vingt cinq Juin mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Budry
Maria von Meyenburg
Bertha von Meyenburg
Ernestine Gualador

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication et autorisation
de l'officier d'Etat Civil de Cully.

des témoins :

Ch. Rocher
A. de Meyenburg
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Palézieux & Schaffhouse

Registre des mariages A.

N° 170.
Barras & Perroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Août - _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Barras, Alfred-Joseph**, Chauffeur à la S.O. _____

de Broc, (Fribourg) _____ domicilié à Lausanne, _____

fils de Jean Joseph Barras _____ et de Mariette Cardinaux, _____

Célibataire, _____

né à Châtel St Denis (Fribourg) le Sept Octobre mil huit cent cinquante. _____

2. **Perroud, Marie-Pauline**, ^{et} Cuisinière _____

de Berlens, (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne _____

filles de François Xavier Joseph Perroud dit Guenay et de Marie Magdeleine Alexis Berger, _____

Célibataire, _____

née à Fribourg _____ le vingt un Juillet mil huit cent cinquante six _____

Les publications ont eu lieu à Broc à Berlens et à Lausanne Les vingt un
& vingt trois Juillet mil huit cent quatre vingt un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Barras Alfred
et Pauline Perroud

des témoins :

David Louis Tschopp
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux _____

Certificats de publication de Broc, _____

Berlens & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Broc & Berlens (Fribourg) _____

1881

N° 171
Kählen & André

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Seize Août* mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Kählen, Jacob*, *Domestique*,de *Lenk (Canton de Berne)* domicilié à *Lenk*,fils de *Elisabeth Kählen* et de*Célibataire*né à *Lenk* le *vingt-cinq Septembre mil huit cent quarante-neuf*

et

2. *André, Fanny*, *Domestique*,de *Yens*, domiciliée à *Lausanne*,fille de *Frédéric Samuel André* et de *Henriette Gaudin**Célibataire*,née à *Yens* le *deux Janvier mil huit cent cinquante deux*.

Les publications ont eu lieu à *Lenk (Berne) au Lout, à Yens & à Lausanne*
les seize & dix-sept Juillet mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Kählen
Fanny André

des témoins :

J. Guery
Jules Corboz
L'officier de l'état civil :
J. R. R.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lenk
de l'Abbaye et de Villars s/ Yens & de Lausanne
et autorisation de l'off: d'Etat-Civil
de l'Abbaye

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lenk de Villars s/ Yens et de
l'Abbaye

Registre des mariages A.

N^o 172
Péclard et Schittenhelm

Aujourd'hui dix huit Août mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Péclard, Louis, marbrier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lailly, domicilié à Lausanne

Noms des parents :

filz de Louis Péclard, défunt, et de Louise Degiez, défunte,

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Valleyres le quinze Février mil huit cent soixante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Schittenhelm, Louisa-Jenny-Antoinette, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de St^e Croix, domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Frédéric Joseph Schittenhelm et de Louise Jeanne Regamey

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt un Septembre mil huit cent soixante et un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lailly, St^e Croix & à Lausanne les vingt six & trente Juillet mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Péclard
Louisa Schittenhelm

des témoins :

Charles Burgery
Jules Corbeil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux
Certificats de publication de Yverrens,
St^e Croix & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yverrens & St^e Croix

N^o 173
 Bussy et Fourgeoud
 née Eschler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Clout _____ mil huit cent

quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Bussy, Henri-Georges**, — agriculteur, —
 de **Crissier**, — domicilié à **Crissier**, —
 fils de **Jean François Louis Bussy** et de **Louise Françoise Jeanne Guillemia**
 veuf de **Rose Cathérine née Escheler** dès le 18 Juillet 1880, —
 né à **Crissier** — le quinze février mil huit cent trente neuf. —

et

2. **Fourgeoud née Eschler, Jeanne Susanne dite Jenny**
 de **Bussigny**, — domiciliée à **Bussigny**, —
 fille de **Louis Antoine Escheler** et de **Jeanne Susanne née Barraud**, —
 veuve de **Jean Samuel Fourgeoud** dès le vingt six septembre mil huit cent septante huit.
 née à **Bussigny** — le treize novembre mil huit cent vingt trois

Les publications ont eu lieu à **Crissier & à Bussigny** le vingt-neuf Juillet
 mil huit cent quatre vingt un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Bussy

Jenny Bussy Fourgeoud

des témoins :

F. Muisin
J. Corbet

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanet & Bussigny

Papiers présentés :

Actes de naissance de époux _____

Actes de décès des 1^{ers} conjoints des époux _____Certificats de publication à **Crissier & Bussigny**.& autorisation de l'off. d'état civil de **Romanet**.

N° 174

Demont à Dupont
née Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt trois Aout* _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Demont, Marc-Louis-Jules**, *agriculteur*,
de *Vullierens & Grancy*, _____ domicilié à *Lausanne* _____
fils de *Jean Louis Demont* _____ et de *Jeanne Louise née Vaunod*,
veuf de Jeanne Fanny Euphrasine dite Jenny Raymondin dès le 25 Juin 1881.
né à *Vullierens* _____ le *premier Mai mil huit cent trente sept* _____

et
2. **Dupont née Bernard, Jeanne-Louise**, *agriculteur*,
de *Lully*, _____ domiciliée à *Lully*, _____
fille de *Marc Louis Bernard* _____ et de *Marie Françoise Bouchy*,
veuve de Jean Pierre Dupont dès le 10 Mai 1878.
née à *l'Isle* _____ le *dix huit Juin mil huit cent cinquante* _____

Les publications ont eu lieu à *Vullierens, Grancy, Lully & Lausanne* le
Six Aout mil huit cent quatre vingt un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M Demont
Louise Dupont Bernard

des témoins :

Widay
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

Y. Lemaire

Papiers présentés :

actes de naissance, actes de décès _____
des 1^{rs} conjoints et certificats de _____
publication _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Grancy, Lully et Collombier

N^o 175
 J'enchoz & J'Court

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Aout _____ mil huit cent
 quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **J'enchoz, Salézy,** _____ Chef du bureaux des mandats
 de Rossinières _____ domicilié à Lausanne, _____
 fils de François Louis J'enchoz _____ et de Jeanne Catherine Milliet, _____
 veuf de Elise Marie de Siekenthal dès le dix-neuf Octobre mil huit cent septante-sept,
 né à Grandson _____ le quatorze février mil huit cent quarante-sept.

et
 2. **J'Court, Lucie-Jocquette,** _____
 de Esset-sous-Champvent, _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Charles François Louis J'Court _____ et de Jeanne Marie Freymond, _____
 célibataire _____
 née à Grandson, _____ le six Juin mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Rossinières, Esset & Champvent et Lausanne le six
 Aout mil huit cent quatre-vingt-un, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. J'enchoz

J. Court

des témoins :

Ch. Pictet

J. Pictet

L'officier de l'état civil :

J. Pictet

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Acte de décès
 de la 1^{re} femme de l'Epoux - Certificats de
 publication de Rossinières, Esset & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Rossinières & Champvent

N^o 176
Ansermier et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt cinq Août mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ansermier, Charles-Edouard, employé de Commerce,
de Lenthaz, domicilié à Lausanne,
fils de Marc Louis Frédéric Ansermier et de Marie Elise Vaucher sa femme
Célibataire,
né à Lenthaz le six novembre mil huit cent cinquante cinq.

2. Chollet, Elise, ^{et} sans profession,
de Maracon, domiciliée à St Lrex, avant à Lausanne,
fille de Félix Louis Chollet et de Jeanne Marie Louise Boyay sa femme
Célibataire,
née à Crissier le vingt six Septembre mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à Sullens, Lalexieux, St Lrex & Lausanne les
deux, quatre, cinq & six Août mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Ansermier
Elise Chollet

des témoins :

A. Girardet
Jules Ansermier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication de Sullens
Lalexieux, St Lrex & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens Lalexieux & St Lrex

N^o 177
Hurny et Gerster

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt Cinq Aout* _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Hurny, Adolphe,* _____ *Corroyeur,* _____
de *Gürbru (Bene)* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
fils de *Lierre Frédéric Hurny* et de *Lisette née Favrat,* _____
Célibataire, _____
né à *Epalinges* _____ le *premier Janvier mil huit cent cinquante neuf.*

et

2. *Gerster, Jenny,* _____ *sans profession,* _____
de *Savigny,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____
fille de *Jacob Gerster* _____ et de *Jenny née Blanc,* _____
Célibataire, _____
née à *Lausanne* _____ le *douze Novembre mil huit cent soixante et un.*

Les publications ont eu lieu à *Gürbru (Bene) Savigny et Lausanne* le *six*
Aout mil huit cent quatre vingt un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Hurny
Jenny Gerster
Lina Cué

des témoins :

Jules Gerster
Jules Gerster
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

actes de naissance des époux _____
Certificats de publication de Kerzer _____
Savigny & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Savigny & Kerzer _____

N^o 178
Bovard et Roch

Aujourd'hui *Vingt-cinq Août* _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Bovard, Edmond-François, tailleur de pierres,* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cully,* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

Noms des parents :

fil de *Louis Alphonse Bovard* et de *Jeanne Susanne Gauthier,*

Etat civil :

Célibataire, _____

Date de la naissance :

né à *Lausanne* _____ le *Six Novembre mil huit cent cinquante quatre*

et

Nom et profession de l'épouse :

2. *Roch, Rosalie,* _____ *Cuisinière,* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Château-d'Oex,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Noms des parents :

fille de *Louis David Roch* et de *Marguerite née Mani,* _____

Etat civil :

Célibataire, _____

Date de la naissance :

née à *Château-d'Oex* le *Vingt deux Juin mil huit cent cinquante sept*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Cully, Château-d'Oex & Lausanne les vingt sept et trente Juillet mil huit cent quatre vingt un.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edmond Bovard
Rosalie Roch

des témoins :

Jules Bovard
Ami Faudschel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Certificats de publication de Cully,
Château-d'Oex & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de *Cully & Château-d'Oex.*

N° 179
Henny & Chauvy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Août* _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Henny, Théodore,* _____ négociant, _____
de *Mont s/ Lausanne* _____ domicilié à *Lausanne,* _____
fils de *Jean Louis Marc Henny* _____ et de *Marie Susette Constance Chapuis,*
Célibataire, _____
né à *Mont* _____ le *huit Juillet mil huit cent cinquante six,* _____

et
2. *Chauvy, Louise-Rodine-Henriette-Jenny*
de *Yens,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____
fille de *François Louis Henri Chauvy* _____ et de *Marie Marguerite Aguel,*
Célibataire, _____
née à *Lausanne* _____ le *trois Août mil huit cent cinquante cinq* _____

Les publications ont eu lieu au *Mont, à Yens & à Lausanne les deux quatre*
et six Août mil huit cent quatre vingt un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Théodore Henny
Jenny Chauvy.

des témoins :

Chauvy père
A. B. B. B.

M^{de} Ponnaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux
Certificats de publication de Romanol
Villars s/ Yens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanol & Villars s/ Yens,

N^o 180
Kubly et Huguenet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trénte un Aout mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Kubly, Fridolin**, propriétaire
de Nettstal, (Glaris) domicilié à Lausanne
fils de Wolfgang Kubly et de Susanne née Eberly,
Célibataire,

né à Lausanne le trénte Juin mil huit cent vingt quatre,

et
2. **Huguenet, Rosine**, sans profession
de Villars - Biercelin, domiciliée à Lausanne,
fille de François Daniel Huguenet et de Jeanne Susanne Métraux,
Célibataire,

née à Villars - Biercelin le vingt huit Juin mil huit cent quarante neuf.

Les publications ont eu lieu à Nettstal, Villars - Biercelin & Lausanne le six
Aout mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Kubly
R. Huguenet

des témoins :

Farrat Heupier
Auber Corbaz

L'officier de l'état civil :

E. Rouvier

Papiers présentés :

actes de naissance des époux
Certificats de publication à Nettstal,
Bettens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nettstal & Bettens

N° 181

Jaunin et Jaunin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Septembre* _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Jaunin, Jules*, _____ *agriculteur*,
de *Fey*, _____ domicilié à *Fey*, _____
fils de *Jean Samuel Jaunin* et de *Jeanne Susanne Monachon*,
veuf d'Antoinette Jaunin née Thomas dès le 10 Mai 1880, _____
né à *Fey* _____ le *quatre Juillet mil huit cent trente six*.

et
2. *Jaunin, Susette*, _____ *agriculteur*,
de *Fey*, _____ domiciliée à *Fey*, _____
fille de *Jacob Siméon Jaunin* et de *Jeanette Debétax*,
Célibataire _____
née à *Fey* _____ le *Vingt Novembre mil huit cent cinquante un*.

Les publications ont eu lieu à *Fey le trente Juillet mil huit cent*
quatre vingt un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi;
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Jaunin
Susette Jaunin

des témoins :

Lucas Reymond
Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication et
Autorisation de l'officier d'Etat civil de Fey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Fey

N^o 182
Nyseler, Woltz née
Frysi.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil huit cent quatre vingt un. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Nyseler, Jacob-André, Scient,
de Gondiswyl, (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Ulrich Nyseler et de Marie née Lanz,
Célibataire,

né à Gondiswyl le vingt huit Mars mil huit cent quarante deux

et
2. Woltz née Frysi, Susanne, Négociante
de La Courde (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne,
fille de feu Jacob Frysi et de Elisabeth née Schenrei,
veuve de Jean Frédéric Louis Woltz dès le 6 Décembre 1865.
née à Mattenwyl (Berne) le huit Août mil huit cent trente cinq.

Les publications ont eu lieu à Gondiswyl (Berne), à la Courde (Neuchâtel) & à Lausanne, les cinq & six Août mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob-André Nyseler
Susanne Woltz

des témoins :

Louis Reyame
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

S^t-Blaise & Melchuan

Papiers présentés :

Certes de naissance des époux
Certificats de publication de
S^t-Blaise, Melchuan & Lausanne

N° 183

Fabini & Bürgi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage
inscrite ci contre, les époux ont déclaré
reconnaître pour leur enfant ou
son loir légitime Bürgi Clara fille
de Anna Bürgi née le vingt sept
Juin mil huit cent quatre vingt
un à Lausanne, inscrite dans
les registres de l'état civil de
Lausanne Volume 7 folio 203 des
naissances. A ce qu'attestent les déclai-
rants par leurs signatures.

Fabini Jacob
Anna Bürgi

[Signature]

Aujourd'hui premier Septembre mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Fabini, Jacob**, employé postal,
de **Griz (Berne)** domicilié à **Lausanne**,
fils de **Samuel Fabini** et de **Elisabeth Wermuth**,
veuf de **Charlotte Augustine née Rochty** dès le 17 Décembre 1878.
né à **Schwarzeneggli** le six Mai mil huit cent trente sept.

et

2. **Bürgi, Anna**, sans profession,
de **Lyss, (Berne)** domiciliée à **Lausanne, avant Berne**,
fille de **Jacob Bürgi** et de **Catherine Mori**
Célibataire,
née à **Lyss** le sept Aout mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à **Griz (Berne) Lyss (Berne) & à Lausanne**
le onze Juin mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

[Signature]
Fabini Jacob
[Signature]
Anna Bürgi

des témoins :

[Signature]
J. Würgler
[Signature]
Jules [?]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Berne, Schwarzenegg & Lyss

Papiers présentés :

actes de naissance de l'époux
Certificats de Publication

N° 183
Desponds a Vulliond

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Desponds, François,** _____ agriculteur, _____
de Lusser, _____ domicilié à Penthalaz
fils de Pierre Abraham Louis Desponds et de Louise Henriette Isaline Guerry
veuf d'Adelaide Avocat des le 29 Août 1880.
né à Lusser le trente Octobre mil huit cent quarante deux

et
2. **Vulliond, Jenny Françoise,** _____
de Vullens la ville, _____ domiciliée à Vullens la ville.
fille de Jean Louis Samuel Vulliond et de Louise Françoise Vulliond
Célibataire,
née à Vullens-la-Ville le trois Janvier mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Lusser, Penthalaz & Vullens la ville
les vingt trois, vingt cinq & vingt six Juillet, mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
François Desponds
Jenny Vulliond

des témoins :
Henri Desponds
Jules Cortis
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :
Actes de naissance des époux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
Certificats de publication et autorisation
de l'officier d'Etat Civil de Cossonay

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Cossonay, Vullens et La Sarraz

N° 135

Duvoisin a Freiburghaus

Aujourd'hui Six Septembre mil huit cent quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Duvoisin, Daniel, Employé à L. O.

Lieu d'origine et de domicile :

de Orges, domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de Jean Henri Duvoisin et de Jeanne Louise Susanne Moser

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Prilly le quinze Novembre mil huit cent cinquante six.

Nom et profession de l'épouse :

2. Freiburghaus, Marguerite, femme de Chambre.

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuenack, (Berne) domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fil de Frédéric Freiburghaus et de Marie Brönnimann

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Berne le quatre Novembre mil huit cent cinquante (quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Orges, Neuenack & à Lausanne le seize et vingt Août mil huit cent quatre vingt un.

Par jugement rendu le dix huit avril mil huit cent quatre vingt six, déclaré définitif et exécutoire le trente juin suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage existant ci contre

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 145 lettre 4. de la loi fédérale du 28 décembre 1874.

Lausanne le 14 juillet 1881. L'officier de l'état civil. M. Burand, Sub

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Daniel Duvoisin Marguerite Freiburghaus

des témoins :

Alphonse Jean F. Widmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de Naissance des époux. Certificats de publication de Montagny, Neuenack & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Montagny & Neuenack

N° 186

Rosso Rossi Doy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six Septembre* mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Rosso soit Rossi, Joseph-Félix, Typographe,*
de *Chieri (Eurin) Italie* domicilié à *Lausanne*
fils de *Michel Rosso soit Rossi* et de *Rose Rossetta,*
Célibataire,

né à *Chieri* le *vingt sept Octobre mil huit cent quarante cinq*

et
2. *Doy, Elise-Marie,* *modiste,*
de *Ballaigues,* domiciliée à *Lausanne,*
fille de *Jean Charles Samuel Doy* et de *Jeanne Rose Françoise Louise Challet*
Célibataire

née à *la Chaux de Fonds* le *vingt trois Janvier mil huit cent cinquante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Chieri (Eurin) Ballaigues & Lausanne* les
seize & vingt quatre Juillet mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Rossi
Marie Doy
J. Doy
G. Doy

des témoins :

L. Goniz
Jules Reynaud
L'officier de l'état civil :

J. P. P.
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
actes de naissance des époux
Certificats de publication, Déclaration
Consulaire & spécimens du Département

Ballaigues au Département
de Justice & Police

N° 187
Audemars & Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Septembre mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Audemars, Maurice-Henry, horloger,
des Chenit, domicilié Derrière les Grandes Roches
fils de David Elisée Constant et de Louise Sophie née Lecoultre;
Célibataire,
né à Derrière les Grandes Roches le dix huit Février mil huit cent quarante trois.

et

2. Piquet, Olga-Maria, Demoiselle de magasin,
des Chenit, domiciliée à Braspus,
fille de François Elie Piquet et de Adeline Augustine née Piquet
Célibataire,
née à aux Piquet Dessous, le vingt sept Avril mil huit cent quarante neuf.

Les publications ont eu lieu à Chenit & au Sentier les trois & quatre
Cent mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Audemars
Olga Piquet

des témoins :

L. Audemars
Jules Corbier

L'officier de l'état civil :

Louis Audemars
Adèle Meylan Louise Piquet

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication
et autorisation de l'officier d'Etat
civil du Braspus & du Sentier

officiers de l'état civil de

du Braspus & du Sentier

Registre des mariages A.

N^o 188
Butticaz et Demarlines

Aujourd'hui Sept Septembre mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Butticaz, Henri, — Employé de Commerce, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Jongny, Chatelard & Luidoux — domicilié à Paris (2^e arrondissement)

Noms des parents :

fil de Henri Edouard Butticaz et de Louise née Mégroz sa femme,

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

né à Greytorrens le vingt trois Janvier mil huit cent soixante,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Demarlines, Elisa-Marie-Frédérique, ^{sans profession}

Lieu d'origine et de domicile :

de Rolle, — domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Charles Demarlines et de Marie Susanne née Maget,

Etat civil :

Célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne le Vingt Sept Janvier mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jongny, Paris, Rolle, Lausanne

Chatelard & Luidoux les trois quatre & six Août mil huit cent quatre vingt un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H^{is} Butticaz

Elisa Demarlines

Marie Guiffel

des témoins :

M^{rs} Haum

Ch^s Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corsier, Rolle St Saphouin

Montreux & au Dép^t de Justice & Police

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux

Certificats de publication de

Paris, Corsier, Rolle St Saphouin

Montreux & Lausanne.

N° 189
Kaiser a Weibel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Kaiser, Joseph, _____ employé postal, _____
de Lohn, (Soleure) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Pierre Kaider _____ et de Marie Herzog _____
Célibataire, _____
né à Lohn _____ le vingt Juin mil huit cent cinquante trois.

et
2. Weibel, Maria-Barbara-Franziska, _____
de Schenkou près Sursee (Lucerne) _____ domiciliée à Veroy, _____
fille de Jean Weibel _____ et de Barbara Mundwiler, _____
Célibataire _____
née à Coire _____ le treize Juillet mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Lohn, à Schenkou, à Veroy & à Lausanne
les dix, onze & treize Aout mil huit cent quatre vingt un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jos Kaiser

Barbara Weibel

des témoins :

P. Ruchat

Eusebio Juch

Sophie Weibel

L'officier de l'état civil :

J. Ruchat

Papiers présentés :

actes de naissance des époux

& Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Veroy, Bibouist & Schenkou

Registre des mariages A.

N° 190
Baradel & Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil huit cent
quatre vingt un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Baradel, Ernest-Siraphin, bûcheron
de St-Dié (Vosges) France domicilié à Lausanne,
fils de Jean Baptiste Baradel et de Marie Anne Parmentier,
Célibataire

né à Goutroie (France) le trois février mil huit cent cinquante cinq

et

2. Rouge, Fanny, lingère
de Mont-St-Lausanne domiciliée à Lausanne
fille de Benjamin Rouge et de Rose Marie Baudet,
Célibataire,

née à Lausanne le deux Juin mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à St-Dié, au Mont & à Lausanne le
trois, dix sept & vingt un Clôture mil huit cent quatre vingt un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Baradel
Fanny Rouge

des témoins :

Pascal
Antoine Roch

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des époux
Consentement des parents ; Déclaration
de l'ambassade, Certificats de publication
& autorisation du D^{pt} de Justice & Police.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanet & au Département
de Justice & Police

1881

N° 191

Jaquet et Falcey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Jaquet, Alfred-Louis*, _____ Horloger, de *Vallerbea*, _____ domicilié à *Vallerbea*, _____ fils de *Jules Louis Jaquet* _____ et de *Rose Julie* née *Bulle* _____ Célibataire, _____ né à *Vallerbea* _____ le quinze Novembre mil huit cent cinquante quatre.

et
2. *Falcey Alice-Lina*, _____ Sans profession, de *Vallerbea*, _____ domiciliée à *Vallerbea*, _____ fille de *Louis Jérémie Falcey* _____ et de *Susette Zélie* née *Chardon*, _____ célibataire _____ née à *Vallerbea* _____ le vingt-trois Avril mil huit cent soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à *Vallerbea*, le six Août mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé la lettre écrite au nom de l'Épouse, lise

Signatures

A. Jaquet des époux :

A. Falcey

Elise Jaquet

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation de l'officier de l'état Civil de Vallerbea

des témoins :

Léonard Falcey
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vallerbea

N° 192

Voland et Jenni Schädeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Voland, Jean, Cordonnier de Vigetz (Berne) (Vingetz) domicilié à Lausanne, fils de Gottfried Voland et de Marquise Vieland, célibataire né à Gottstatt (Berne) le vingt-dix Décembre mil huit cent trente

et
2. Jenni née Schädeli, Marie, Couturière de Niederhünigen (Berne) domiciliée à Lausanne fille de Samuel Schädeli et de Marie née Marie, veuve de Gottlieb Jenni née le douze Août mil huit cent septante-cinq née à Pictelen (Berne) le vingt-cinq Novembre mil huit cent trente-quatre

Les publications ont eu lieu à Vigetz Niederhünigen & Lausanne, les vingt-quatre & vingt-sept Août mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Voland
Marie Jenni

des témoins :

J. Würgler
J. Corbuet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de décès de
premier mari de l'épouse
Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Munsingen & Bière

N^o 193

Épitaux et Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Épitaux, Jules-Henri-Philippe, Employé de bureau, de Chavannes près Ecublens domicilié à Lausanne, fils de françois Louis Isaac Frédéric et de Julie Adèle née Junod, célibataire

né à Chavannes le neuf Juillet mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Barraud, Marie-Louise, Couturière, de Villars-Ciercelin et de l'abbaye de Rossenges, domiciliée à Lausanne, fille de Théodore Louis Félix Barraud et de Philippine née Bueret, célibataire

née à Lausanne le six Octobre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Chavannes Villars-Ciercelin Rossenges et Lausanne, les six huit dix-neuf & vingt deux mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules-Henri-Philippe Épitaux

Marie-Louise Barraud

des témoins :

Chas. Duceret
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance et Certificats de publication de Chavannes Villars-Ciercelin Rossenges & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Ecublens Moudon & Bottem

N^o 1911
Regamey & Gilliard
née Aubert

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Regamey, Georges-Louis, — agriculteur, — de Lausanne domicilié aux Rapées de Lausanne fils de Jean Pierre Regamey — et de Jeanne Louise née Regamey célibataire, — né aux Rapées de Lausanne le quinze Janvier mil huit cent trente

et
2. Gilliard née Aubert, Jenny, — agriculteur, — de Montpreveyres et Mézières domiciliée à Montpreveyres, — fille de Henri David Louis Aubert — et de Marie née Ameller, — veuve de Jean David Gilliard, déc. le quatre novembre 1866 septante-six, — née au Mont de Lausanne le sept février mil huit cent trente huit

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montpreveyres et Mézières, les vingt quatre et vingt cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Georges Louis Regamey
Jenny Gilliard

Emile Moellet
Julis Corbat
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance - acte de décès
du 1^{er} mari de l'épouse - Certificats
de publication

officiers de l'état civil de
Mézières & Corcelles

N^o 195
 Cabry et Zürcher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent
 quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Cabry, Pierre, Comptable,
 de St Maixent (Deux Sèvres) France domicilié à St Martin de Sanzan (Deux Sèvres)
 fils de françois Guillaume Cabry défunt et de Elisabeth Enard,
 célibataire,
 né à St Maixent le dix Septembre mil huit cent cinquante-un.

et

2. Zürcher, Catoline-Louise, Couturière,
 de Frutigen (Berne) domiciliée à Lausanne
 fille de Jean Zürcher et de Julie Catherine Schwitzgäbel,
 célibataire
 née à Ollon le douze Janvier mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à St Maixent, St Martin, Frutigen & Lausanne,
 les vingt quatre, vingt sept et vingt huit Aout 1880 quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Cabry
Zürcher

des témoins :

F. Regamey,
L. Roux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de décès du père de
l'époux & consentement de la mère - Certificats de
publication - Déclaration Consulaire - Permis
du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Frutigen au Département de
Justice & Police.

Registre des mariages A.

N° 196

Richard et Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Richard, John, Jardinier, de Cudrefin, domicilié à Lausanne, fils de Louis Auguste Richard et de Mariame Catherine Beck, célibataire, né à Chêne-Bougeries le vingt-sept mai mil huit cent cinquante-neuf.

et
2. Saugy, Sophie-Antoinette, Cuisinière, de Rougemont, domiciliée à Orbe, fille de Louis David Saugy et de Jeanne Joséphine Dufour, célibataire, née à Arzier le vingt-deux Juin mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Cudrefin, Rougemont et Lausanne, les trente-deux et trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

John Richard
Sophie Saugy

des témoins :

Eduard Broquet
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

St Bernard Aubert

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Cudrefin
Rougemont et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Rougemont et Cudrefin

N^o 197
Inderbitz et Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre _____ mil huit cent
 quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Inderbitz, Rodolphe**, _____ Typographe, _____
 de Lugano (Cessin) _____ domicilié à Lausanne, _____
 fils de Antoine Inderbitz _____ et de Françoise Veglia, _____
 célibataire, _____
 né à Lugano _____ le vingt-un Octobre mil huit cent cinquante-un _____

et
 2. **Gilliard, Louise-Jenny**, _____ Couturière, _____
 de Mézières et Montpreveyres _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Jean Daniel François Gilliard, et de Jeanne Suzanne Julie Blaine,
 célibataire, _____
 née à Savigny _____ le vingt-sept septembre mil huit cent cinquante-sept _____

Les publications ont eu lieu à Lugano, Mézières, Montpreveyres & Lausanne, les
 treize, quatorze, quinze & vingt-deux mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Inderbitz
Louise Gilliard

des témoins :

E. Colombi
Blasq

l'officier de l'état civil :

J. Bernand Duboy

Papiers présentés :

Actes de naissance .. Certificats de
 publication de Lugano, Mézières,
 Montpreveyres & Lausanne .. _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Lugano, Corcelles & Mézières _____

Registre des mariages A.

N^o 198
Gottosien & Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Gottosien, Alexis-François,** _____ Agriculteur, _____
de Echallens, _____ domicilié à Echallens, _____
fils de François Joseph Gottosien _____ et de Marie Marguerite Jaccottet, _____
veuf de Françoise Reine Gottosien _____ dès le vingt-huit Mars mil huit cent septante trois.
né à Echallens, _____ le vingt Décembre mil huit cent vingt huit. _____

et

2. **Dutoit, Marie-Françoise-Louise,** _____ Cuisinière, _____
de Villars-le-Comte, _____ domiciliée à Lansanne, _____
fille de Victor Dutoit, _____ et de Eugénie Panchaud, _____
célibataire, _____
née à Villars-le-Comte, _____ le dix-sept Janvier mil huit cent trente-cinq.

Les publications ont eu lieu à Echallens, à Villars-le-Comte & Lansanne les huit
et dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Gottosien
Louise Dutoit

des témoins :

Marc Dutoit
Vital Dutoit

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Dubief

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'Officier de l'Etat Civil de l'ancien
canton d'Echallens _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Echallens _____

N° 199

Uhlmann et Schrackmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Uhlmann, Jean-Ignace**, _____ *Barren*,
de *Eschenz (Schurgovic)* _____ domicilié à *Laudanne, canton de Lucerne*,
fils de *Joseph Uhlmann* _____ et de *Marie Mathis*, _____
célibataire _____
né à *Warth (Schurgovic)* _____ le onze Décembre mil huit cent quarante-huit.

et
2. **Schrackmann, Joséphine**, _____ *Cuisinière*,
de *Giswyl (Obwalden)* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____
fille de *François Joseph Schrackmann*, _____ et de *Anna Maria Josepha Venab*, _____
célibataire _____
née à *Giswyl* _____ le quinze Septembre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à *Eschenz, Giswyl, Laudanne & Lucerne*, les vingt,
vingt-deux, vingt-cinq & vingt-six Aout mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Uhlmann
Joséphine Schrackmann

des témoins :

Rodolphe Liberté
Heyer Jean

L'officier de l'état civil :

J. Bernani *Subst.*

Papiers présentés :

actes de naissance - Certificats de
publication de Eschenz, Giswyl, Lucerne
& Laudanne. _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Giswyl, Eschenz & Lucerne _____

Registre des mariages A.

N^o 200.
Puliat et Gerbex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Puliat, Eugène-Louis-Joseph**, Commis de bureau, de Chiroubles (Rhône) France, domicilié à Lausanne, fils de Benoit Victor Joseph Puliat, — et de Marie Eugène Félicité Alexandrine Dufour, célibataire, né à Chiroubles le dix-huit Janvier mil huit cent cinquante-six.

et

2. **Gerbex, Marie-Marquerite**, Couturière, de Fontaines, domiciliée à Lausanne, fille de Louis Gerbex et de Rose Sophie Jaques, célibataire, née à Grandson le vingt-deux Janvier mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Chiroubles Fontaines Lausanne, les onze, treize et vingt-un Aout mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Puliat
Marie Gerbex

des témoins :

H. Collet
F. Bittamp

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Dubois

Papiers présentés :

Actes de naissance des respectueux pour l'époux. — Certificats de publication. — Déclaration Consulaire. — Permis du Département de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Fiez au Département de Justice et Police.

N° 201

Clerc et Beauverd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre septembre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Clerc, Louis, _____ Liment, _____
de Bofflens _____ domicilié à Vallorbes, _____
fils de Jean Pierre Clerc _____ et de Jeanne Louise née Chantrenne _____
célibataire, _____
né à Bofflens _____ le trois Décembre mil huit cent cinquante-cinq _____

et
2. Beauverd, Marie, _____ fille de Chambre, _____
de Chavornay _____ domiciliée à Genève, _____
fille de Jean David Beauverd _____ et de Marianne née Freymond, _____
célibataire _____
née à Penthéréaz _____ le vingt-quatre Aout mil huit cent cinquante huit _____

Les publications ont eu lieu à Bofflens, Chavornay, Genève & Lausanne les
deux et trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Clerc
Liment

des témoins :

Clerc Jules
Jules Labuz

L'officier de l'état civil :

Ab. arid Beauverd
Ab. le Honnête Freymond

Papiers présentés : Marie Clerc Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication et autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Vallorbes

officiers de l'état civil de

Vallorbes Romainsmotier Chavornay
à Genève

Registre des mariages A.

N° 202

Mozier-Genoud & Dériaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Mozier-Genoud, Alfred**, Candidat au Notariat,
de Château-d'Oex, domicilié à Lausanne,
fils de Elie Mozier-Genoud et de Adolphine Henriette Henchoz
célibataire,

né aux Moulins y Château d'Oex, le trois février mil huit cent cinquante-cinq

et

2. **Dériaz, Constance**, sans profession,
de Baulmes, domiciliée à Lausanne,
fille de Charles Antoine Dériaz et de Louise Françoise Charlotte Séchaud,
célibataire,

née à Cheseaux le vingt-sept Septembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex, Baulmes & Lausanne, les huit et
dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Mozier-Genoud

des témoins :

Mozier-Genoud
H. Aguet

Constance Dériaz
Henri Mozier-Genoud

L'officier de l'état civil :

H. Aguet

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de
publication de Château-d'Oex, Baulmes
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château-d'Oex & Baulmes

1881

N° 203

Regamey et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent

quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Regamey, Louis-François**, agriculteur,

de Lausanne domicilié au Châlet des enfants,

fils de Charles Regamey et de Louise Blanc,

célibataire,

né aux Râpes/Lausanne le dix mai mil huit cent cinquante-neuf.

et

2. **Regamey, Louise-Julie**, ménagère,

de Lausanne et de Savigny domiciliée à Vers-chez-les-Blanc,

fille de Marie Jenny Regamey et de

célibataire

née aux Râpes/Lausanne le vingt-cinq février mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Savigny le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Regamey L. François
Regamey Julie Louise

des témoins :

Ruby Louis
Daniel Perreyre

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. Certificats
de publication de Lausanne & Savigny

Registre des mariages A.

N° 204

**Terribilini et Beutler
née Chaillet**

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :

- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :

- Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Terribilini Pierre-Séraphin**, Maçon,
de Vergelette (Vevay) domicilié à Lausanne
fils de **Gerardo Terribilini** et de **Elisabeth née Terribilini**
célibataire
né à Vergelette le premier novembre mil huit cent quarante

et

2. **Beutler née Chaillet, Suzanne**, Blanchisseuse,
de Lauperswil (Berne) domiciliée à Lausanne
fille de **Samuel Henri Chaillet** et de **Julie Gillard**
Divorcée de **Jean Jacob Beutler** dès le vingt Janvier mil huit cent septante-trois
née à L'Isle le neuf Octobre mil huit cent quarante

Les publications ont eu lieu à Vergelette Lauperswil & Lausanne, les vingt-un
deux, trois et neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Terribilini Séraphin
Suzanne Beutler

des témoins :

J. Würgler
Jules Cortis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance. Certificats de publi-
cation. Acte de divorce de
l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vergelette & Lauperswil

N° 205

Kozzal & Hauray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont

comparu :

1. **Kozzal, Ernest,** Télégraphiste,
de Granges _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de François Kozzal _____ et de Mme Marie Hirschi, sa femme, _____
célibataire, _____
né à Lausanne, _____ le premier Décembre mil huit cent cinquante-deux.

et
2. **Hauray, Marie-Suzette,** Demeille de magasin,
de Hirschthal (Algérie) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de François Samuel Hauray _____ et de Susanne Françoise Gelay, sa femme, _____
célibataire, _____
née à Lausanne, _____ le huit Novembre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Granges, Hirschthal & Lausanne, les vingt-six,
vingt-sept & vingt-huit Août mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Kozzal
M. Hauray
J. Hauray
A. Ronah

des témoins :

R. Hirsch
F. Hauray

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

actes de naissance - Certificats de
publication de Granges, Hirschthal
& Lausanne _____

officiers de l'état civil de

Granges & Hirschthal _____

N^o 206
Conus & Delisle

Aujourd'hui quatre Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Conus, Joseph-Charles-Auguste**, — Typographe,

Lieu d'origine et de domicile :

de Morlens (Fribourg) _____ domicilié à Lausanne, _____

Noms des parents :

fils de Charles Conus _____ et de Madelaine née Thierin, _____

Etat civil :

veuf de Marie Françoise née Martre dès le six huit avril mil huit cent septante-neuf

Date de la naissance :

né à Fribourg _____ le vingt huit Juin mil huit cent quarante sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. **Delisle, Jenny**, — Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Froideville _____ domiciliée à Lausanne, _____

Noms des parents :

fille de Jean Daniel Delisle, _____ et de Stanne Louise Delisle, _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Froideville _____ le onze Octobre mil huit cent cinquante-deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Morlens, Froideville, Lausanne, les treize, quinze
& quatorze août mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Conus Auguste
Jenny Delisle

des témoins :

Delisle
J. Thierin

L'officier de l'état civil :

J. Bonin

Papiers présentés :

actes de naissance — acte de décès de la
l'epouse de l'Epoux — Certificats
de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morlens (Ursy) & Bottens

N^o 207
Kolaz & Morier
 née Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre _____ mil huit cent
 quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Kolaz, Samuel-Paul-Louis-Elisée**, — agriculteur,
 de Lausanne et de Bussigny _____ domicilié à Lausanne, _____
 fils de Jean Marc Kolaz _____ et de Jeanne Louise Chambaz, _____
 veuf de Marianne née Vuerschog, dès le quinze février mil huit cent septante-quatre _____
 né à Bussigny _____ le quatorze Janvier mil huit cent vingt-cinq _____

et
 2. **Morier née Pittet, Elise-Marie-Joséphine**, ménagère,
 de Château-d'Oex _____ domiciliée à Lausanne _____
 fille de Antoine Joseph Pittet _____ et de Louise née Connus, _____
 veuve de Daniel Morier, dès le vingt-sept avril mil huit cent septante-cinq _____
 née à Rue (Fribourg) _____ le vingt-cinq Mars mil huit cent trente-quatre _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussigny & Château-d'Oex, le vingt-
 deux mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Kolaz
Elise Morier

des témoins :

Chamard Louis
Pittet Auguste

L'officier de l'état civil :

A. Roux

Papiers présentés :

Actes de naissance - Actes de décès des
 premiers conjoints - Certificats
 de publication _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Château-d'Oex & Bussigny

Registre des mariages A.

N° 208

Schlunegger et Imhof
née Schmidiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Octobre _____ mil huit cent
quatre vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schlunegger, Louis-Samuel, _____ Horloger,
de Lauterbrunnen (Banc) _____ domicilié à Besançon (Doubs) France,
fils de Samuel Schlunegger _____ et de Uranie Cachelin, _____
veuf de Marie Elisabeth Ruy, dès le dix-neuf Décembre mil huit cent septante-cinq
né à St Imier (Odeve) le treize Juin mil huit cent trente-un _____

et
2. Imhof née Schmidiger, Catherine, _____
de Merschach (Schwyz) _____ domiciliée à Lansanne _____
fille de Christian Schmidiger _____ et de Marie Marbach, _____
divorcée de Michel Imhof dès le quinze Juin mil huit cent septante-sept _____
née à Glühli (Lucerne) _____ le vingt-neuf Juin mil huit cent trente-un _____

Les publications ont eu lieu à Lauterbrunnen, Merschach, Besançon, Lansanne,
le dix, onze, seize & dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Schlunegger
Cath. Imhof

des témoins :

J. Würgler
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance - acte de décès de la
femme de l'époux - acte de divorce de l'épouse.
Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lauterbrunnen, Merschach & Besançon

N° 200

Delezzert et de Mollins

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent

quatre vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Delezzert, Edouard-Eugène, _____ Négociant,

de Pency _____ domicilié à Croix, C^{te} de Vevrais, France,

fils de Jean Charles Emmanuel Delezzert et de Henriette Joséphine Debonnevillè _____

célibataire, _____

né à Lausanne _____ le seize Août mil huit cent quarante _____

et

2. de Mollins, Marie-Amélie, _____

de Lausanne _____ domiciliée à Croix, en séjour vers chez les Blanc,

fille de Alphonse Marc Georges Samuel _____ et de Susanne Henriette Marguerite Labatpe,

célibataire, _____

née à Nismes _____ le vingt-sept Novembre mil huit cent quarante-sept _____

Les publications ont eu lieu à Pency, à Lausanne & à Croix, les seize, dix-sept

et dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eug. Delezzert
Marie-Amélie de Mollins

A. de Mollins
H. de Mollins Adrien Delezzert

des témoins :

Em. Jallier
V. P. de Croix

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance - Certificats de
publication de Pency, Lausanne &
Croix _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pency & au Département de
Justice & Police _____

Registre des mariages A.

N° 210

Craudaz et Ecuyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Octobre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Craudaz, Charles-Abram, Laitier,

de Bavois domicilié à Bavois, avant à La Sarraz

fil de François Henri Craudaz et de Suzette Lisette Cobby

célibataire,

né à Bavois le quinze Novembre mil huit cent quarante-neuf

et

2. Ecuyer, Fanny, Cuisinière,

de Envy domiciliée à Lausanne,

filles de Jean Louis Ecuyer et de Jeanne Marie Louise Lehmann,

célibataire

née à Envy le quatorze mai mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Bavois, La Sarraz, Envy et Lausanne, les

quinze et dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Abram Craudaz
Fanny Ecuyer

des témoins :

François Lesmarf
D. G. G. G.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de
publication - Autorisation de
l'Officier de l'Etat Civil de Chavornay

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chavornay La Sarraz
Romanel

1881

N° 211

Zwahlen & Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Zwahlen, Charles-Louis, *Securier*

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

fils de Paul Charles Rodolphe et de Louise Henriette Albertine Schmidhauser,

célibataire

né à Lausanne le deux avril mil huit cent cinquante-sept

et

2. Girardet, Marie-Louise-Henriette, *Demoiselle de ma*

de Suchy domiciliée à Lausanne

fille de Ferdinand Girardet et de Jeanne Henriette Coup,

célibataire

née à Lausanne le deux Juin mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Suchy & Lausanne, les dix-sept vingt
deux mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles-Louis Zwahlen
Marie-Louise-Henriette Girardet

Thodore...
M. B. Mahler
Ch. L. ...

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux - Certificats
de publication de Gessenay Suchy
Lausanne

officiers de l'état civil de
Gessenay - Belmont (Suchy)

Registre des mariages A.

N° 212
Joyet et Wulliamoz

4-188

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :
- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :
- Date des publications :

1. Joyet, Henri, Comptable,
de Cheseaux domicilié à Lausanne,
fils de Jean Louis Joyet et de Louise Marie Maximilienne, sa femme,
célibataire
né à Lausanne le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante cinq

et
2. Wulliamoz, Louisa Philippine, sans profession,
de Vuarens domiciliée à Lausanne,
fille de Jacob Wulliamoz et de Françoise Louise Henriette Nabel, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le vingt-deux Juillet mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Cheseaux à Vuarens & à Lausanne, les sept & dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Suivant acte reçu M. de Genoud notaire, en date du 10 Décembre 1887 Henri Joyet allié Wulliamoz a acquis la bourgeoisie de Lausanne.
Lausanne, le 27 Janvier 1888
L'Officier de l'Etat Civil
[Signature]
Communiqué à l'Etat Civil de Romanel.

Signatures

des époux :

[Signature] H. Joyet
[Signature] L. Wulliamoz
Marie Joyet
Louise Wulliamoz

des témoins :

[Signature] J. Wulliamoz
[Signature] A. Durand
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Cheseaux, Vuarens & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Cheseaux & Vuarens

N° 213

Estoppey & Estoppey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent

quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Estoppey, Louis, _____ Vannier,

de Granges _____ domicilié à Lansanne, avant à Granges

fils de Jacques David Estoppey _____ et de Jeanne Susette née Barbey _____

célibataire, _____

né à Granges _____ le vingt-trois Septembre mil huit cent quarante-quatre

et

2. Estoppey, Lina, _____ dans profession,

de Granges _____ domiciliée à Granges _____

fille de Louis Estoppey _____ et de Susanne Marie née Murisier _____

célibataire, _____

née à Granges _____ le vingt-deux Mai mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Granges & à Lansanne, les cinq & six Août

mil huit cent quatre-vingt-trois. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Estoppey
Lina Estoppey

des témoins :

Jul. Corboz
J. Würzler

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Granges _____

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publi-
cation de Granges & Lansanne.

N^o 214
Bovay et Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bovay, Louis-Gabriel,

de Rougement domicilié à Lausanne

fils de Jean Rodolphe Bovay et de Madelaine Salomé Saugy

célibataire,

né à Rougement le sept août mil huit cent cinquante-trois,

et

2. Gilliéron, Rosine,

de Rozraz domiciliée à Rozraz

filie de Jean Louis Gilliéron et de Jeanne Marie Parçhe,

célibataire,

née à Rozraz le douze février mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Rougement, Rozraz & Lausanne les dix huit
vingt-quatre & vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gabriel Bovay
Rosine Gilliéron

des témoins :

J. Würgler
Jules C. B.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougement & Corcelle.

Papiers présentés :

Certificats de publication de Rouge-
mont, Rozraz (Corcelles) &
Lausanne

N^o 215
Béboux et Regamey
née Gavillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Béboux, Louis _____ agriculteur, _____
de Cully et Lutry _____ domicilié à Epalinges, _____
fils de Frédéric Béboux _____ et de Marianne Nicolaz, sa femme, _____
célibataire, _____
né à Cully _____ le dix Octobre mil huit cent cinquante-cinq _____

et
2. Regamey, Sophie née Gavillet, _____ Coûtière, _____
de Lausanne _____ domiciliée à Epalinges, _____
fille de Louise Emilie Gavillet _____ et de _____
veuve de David Samson Regamey, des le trois Juin mil huit cent quatre-vingt, _____
née à Seney-le-Jorat _____ le treize Août mil huit cent cinquante-quatre _____

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Epalinges, Lausanne, les quatorze et
dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Béboux
Sophie Regamey

des témoins :

Louis Bollier
Ch. Kessel

Suzanne Bollier
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil d'Epalinges

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Lutry & Epalinges

Registre des mariages A.

N° 216

Cochard et Bouquet
née Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Cochard, François-Louis-Paul**, _____ Maréchal,
de Châtelard _____ domicilié à Lansanne _____
fils de Alexis Cochard _____ et de Louise Sophie Depallen _____
célibataire _____
né à Châtelard _____ le huit Mars mil huit cent cinquante-huit _____

et

2. **Bouquet née Rey, Marie-Geneviève**, _____ Blanchisseuse,
de Rougemont _____ domiciliée à Lansanne _____
fille de Joseph Frédéric Rey _____ et de Marie Geneviève Charvoz _____
veuve de Louis Alphonse Bouquet, dès le trois Octobre mil huit cent septante-huit
née à Bagne (Valais) _____ le quinze Octobre mil huit cent quarante-sept _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, Rougemont Lansanne les vingt deux
et vingt quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Cochard
Marie Bouquet

des témoins :

J. Würgler
Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Monteux & Rougemont _____

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - acte de
décès du premier mari de l'épouse -
Certificats de publication _____

N^o 217
Porchet et Parche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Porchet, Ernest-Henri**, _____ négociant, _____
de Corcelles-le-Jorat _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean-Louis Porchet _____ et de Henriette Louise Gruffel, _____
célibataire _____
né à Lausanne, _____ le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-un _____

et
2. **Parche, Rosalie-Bertha**, _____ Couturière, _____
de Servion _____ domiciliée à Yverdon, _____
fille de Jean-Abram Parche _____ et de Marie-Françoise Miéville, _____
célibataire _____
née à Yverdon _____ le quatre mai mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, Servion, Lausanne & Yverdon, les
neuf et treize août mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Porchet
Bertha Parche

des témoins :

J. Gallotony
Joseph Defrancesco

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificat,
"Cats de publication de Corcelles-le-Jorat,
Servion, Yverdon & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Corcelles, Oron & Yverdon _____

Registre des mariages A.

N° 218

Gutknecht & Hostettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gutknecht, Benoit-Auguste-Camille, Gendarme,
de Oberried (Fribourg) domicilié à Begnina
fils de Jean-Louis-Auguste Gutknecht et de Sophie-Louise Martin
Célibataire
né à Avenches le quatre Janvier mil huit cent cinquante.

et

2. Hostettler, Louise, Cuisinière,
de Wahlern (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Christen Hostettler et de Barbara née Luthold,
Célibataire
née à Albligen (Berne) le seize Octobre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Oberried, Wahlern, Begnina, Lausanne, les quatorze
quinze et dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Camille Gutknecht
Louise Hostettler

des témoins :

J. Würgler
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication - Autorisation de
l'Off: de l'Etat Civil de Begnina

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oberried, Begnina & Wahlern

N^o 219
Michaud et Bonjour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Michaud Auguste-Jules-Louis-Marc**, Marbrier
 de Avenches, _____ domicilié à Lausanne, _____
 fils de Auguste Rodolphe Michaud _____ et de Suzanne Marie Louise Genton, _____
 célibataire _____
 né à Lausanne _____ le cinq mai mil huit cent soixante _____

et

2. **Bonjour Annette-Veniette**, femme de chambre,
 de St Léger-La-Chèdre _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Jaques Louis Daniel Bonjour _____ et de Marie Louise née Rochat, _____
 célibataire _____
 née à Nevefle _____ le vingt-sept décembre mil huit cent soixante-trois _____

Les publications ont eu lieu à Avenches, St Léger & Lausanne, les six et dix Sept
tembre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Michaud
Henriette Bonjour

des témoins :

J. Winger
Jules Corbuz
 L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance - Consentement du
père de l'Épouse - Certificats de
publication _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Avenches & St Léger _____

No 220.

Duslon & Contesse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre _____ mil huit cent

quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duslon, Jules-François, — Employé de Bureau,

de Riez _____ domicilié à Lausanne, _____

fils de François Louis Duslon _____ et de Rosine née Estoppey, sa femme,

Célibataire _____

né à Henniez _____ le vingt-huit Janvier mil huit cent cinquante-neuf.

et

2. Contesse, Marie-Berthe, — Coiffeuse,

de Rances _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de James Contesse _____ et de Anne Perrin, sa femme,

célibataire _____

née à Mommaz _____ le dix-neuf Septembre mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Riez, Rances & Lausanne, les vingt-sept & vingt-neuf Août mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Duslon
Berthe Contesse

des témoins :

Guérin Édouard
Berthod Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux. — Certi-
ficats de publication de Cully, Rances
(Pausmes) & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully & Pausmes

N° 221

Schellenberg et Kraer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Schellenberg, Jacques**, _____ négociant,

de Pfäffikon, Canton de Zurich _____ domicilié à Zurich _____

fil de Jean Jacques Schellenberg _____ et de Anna née Krebs _____

célibataire, _____

né à Pfäffikon _____ le vingt-un octobre mil huit cent cinquante quatre

et

2. **Kraer, Julie Henriette Louise**, _____

de Prilly _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Charles François Valentin _____ et de Elise Louise Euphrosine Bidaux _____

célibataire _____

née à Lausanne _____ le premier Juillet mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Pfäffikon, Zurich, Prilly & Lausanne, les dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Schellenberg

Julie Kraer

M. H. H. H.

E. Groux

des témoins :

Paul Rohat Prof.

J. Brouhauser Kraer

L'officier de l'état civil :

J. P. H. H.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pfäffikon, Zurich & Romanel

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux. Certificats

de publication. Autorisation de l'officier

de l'Etat Civil de Zurich _____

Registre des mariages A.

N^o 222
Cuénod et Rieu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil huit cent
quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Cuénod, Hermann** Ingénieur,

de Vevey et de Corsier domicilié à Paris,

fil de Marc François Benjamin Cuénod, et de Caroline Fanny Jullerot,

célibataire,

né à Ecublens le vingt-sept Décembre mil huit cent cinquante-sept

et

2. **Rieu, Clémence-Elizabeth**, sans profession,

de Rivaz domiciliée à Lausanne,

fille de Charles-Jaques-Auguste Rieu et de Marie Françoise Louise Olivier,

célibataire,

née à Lausanne le sept Mars mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Corsier, Rivaz, Paris & Lausanne, les vingt-
deux, vingt-quatre et vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Cuénod

Clémence E. Rieu

Mari Rieu Olivier

J. Gaudis Edouard J. Haut

C. Cuénod H. Gaudis

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats

de publication de Vevey, Corsier, Rivaz

Paris & Lausanne

des témoins :

F. Manuel

M. Mercier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vevey, Corsier, Cully & Paris

N^o 223

Joyet et Marmillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Joyet Jules-Antoine, Jardinier, de Cheseaux domicilié à Lausanne, fils de Jean Louis Joyet et de Marie Louise Milliquet, sa femme, célibataire.

né à Lausanne le vingt-neuf Mars mil huit cent quarante-trois

2. Marmillod, Lydie-Françoise, femme de Chambre, de Rossinières domiciliée à Lausanne, fille de Vincent Marmillod et de Elise Vuichoud, sa femme, célibataire

née à ux Planches le sept Septembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Rossinières & Lausanne, les vingt-trois et vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joyet Jules
Marmillod Lydie

Marie Joyet

des témoins :

J. Würglow
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Cheseaux, Rossinières &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cheseaux & Rossinières

Registre des mariages A.

N° 224

Rosenberger & Bocion

8-58

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rosenberger, Oscar Adolphe Louis-Damien, négociant,

de Lausanne domicilié à Lausanne

fils de Damien Jacob Rosenberger — et de Sophie Alexandrine Jeanne Louise Margot,

célibataire,

né à Lausanne le sept Mai mil huit cent cinquante-cinq

et
2. Bocion, Emma-Isaline, sans profession,

de Bourneva domiciliée à Lausanne,

filles de Jean Abram Bocion — et de Jeanne Françoise Louise Henry

célibataires

née à Ecublens le vingt-trois Février mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Bourneva le dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Oscar Rosenberger
Emma Bocion

des témoins :

D. Rosenberger Ing.
E. Ramon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Sullens

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Lausanne
et de Bourneva (Sullens)

N° 225

Steinegger & Huguenin
- Vuillemin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Steinegger, Jean-Henri**, *ferblantier*,
de Neunkirch (Schaffhouse) domicilié à Lausanne,
fils de Hans Georges Steinegger et de Madeleine née Sieglar,
célibataire,

né à Neunkirch le dix-neuf novembre mil huit cent cinquante-deux

et
2. **Huguenin-Vuillemin, Saute-Amanda**, *femme de chambre*
de Locle et La Brévine (Neuchâtel) domiciliée à Vevey, avant à Lausanne,
fille de Louis Justin Huguenin-Vuillemin et de Elise Humbert-Droz dit Walter,
célibataire,

née à Locle le vingt-deux Juillet mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Neunkirch, Locle, Brévine, Vevey, Lausanne, les
premier et deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-unAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Steinegger
Lauri Huguenin

des témoins :

RoCHAT François Benjamin
Jean Maier

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Lausanne, Neunkirch,
Locle, Brévine & VeveyLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Neunkirch, Locle, Brévine & Vevey

Registre des mariages A.

N^o 226
Ferroud et Schiskerke

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Ferroud, Jules-Frédéric**, _____ Comptable,
de Buchillon et de Fleuries (Neuchâtel) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Louis Victor Ferroud, déf^t et de Rose Louise née Falcennier, _____
célibataire _____
né à Rolle _____ le onze Décembre mil huit cent soixante-un. _____

et

2. **Schiskerke, Marie-Françoise**, Demoiselle de magasin
de Peron (Ain) France, _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de François Schiskerke défunt _____ et de Susanne Louise Combet, défunte, _____
célibataire, _____
née à Lausanne _____ le cinq Janvier mil huit cent soixante-deux. _____

Les publications ont eu lieu à Buchillon, Fleuries, Peron & Lausanne, les dix-sept
dix-huit, vingt-quatre et vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Ferroud
M. Schiskerke

des témoins :

Ch. J. ...
H. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance _____ consentements de la
mère de l'époux et du tuteur de l'épouse.
Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

S^t Pierre, Fleuries et au Département
de Justice & Police _____

N° 227.

Srey et Savrod-Coune

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Srey Nicolas*, _____ *Commis négociant*
de *Muri (Argovie)* _____ domicilié à *Laudanne*, _____
fils de *Gaspard Joseph Leon Srey* _____ et de *Anna Maria née Büttler*, _____
célibataire, _____

né à *Muri* _____ le vingt-quatre Mars mil huit cent ~~quarante-cinquante~~ ^{quatre}

et
2. *Savrod-Coune Sophie-Emma*, *Couturière*,
de *Chateau-d'Oex* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____
fille de *Moïse Abram Louis Savrod-Coune* et de *Jeanne Louise Françoise Samson*,
célibataire, _____

née à *Vevey* _____ le vingt-quatre Octobre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à *Muri, Chateau-d'Oex et Laudanne*, les seize & dix-sept
Septembre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

le 1800 cinquante-quatre, pour
date de naissance de l'Époux

Signatures

des époux :

des témoins :

N. Srey
E. Savrod-Coune

Witz
Louis Savod Coune

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Muri, Chateau-d'Oex
Laudanne _____

officiers de l'état civil de
Muri et Chateau-d'Oex, _____

Registre des mariages A.

N° 228.
Blanc et Décosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blanc, François-Louis, Parquetier,
de Lansanne, domicilié à Lansanne,
fils de François Philippe Blanc, et de Louise Longchamp, sa femme
célibataire
né à Lansanne le quatre avril mil huit cent quarante-neuf.

et
2. Décosterd, Sophie-Eugénie, Quisimière,
de Essertes près Oron domiciliée à Crissier
fille de Jean Daniel Décosterd et de Jeanne Rose Carvin, sa femme,
célibataire,
née à Crissier le cinq Janvier mil huit cent dixante.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Essertes - Crissier, les dix-sept et dix-
neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François L. Blanc
Sophie Décosterd

des témoins :

Jules Vain
Jules Corbier

L'officier de l'état civil :

J. Bonier

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de
publication de Lansanne, Essertes
à Crissier

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanet et Oron

N° 229

Metz & Bruni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Metz, Fridolin,** _____ *Forgeron,*

de Allensbach (Constance) Bade, _____ domicilié à Lansanne _____

fil de *frédéric Metz* _____ et de *Monika née Keller,* _____

célibataire _____

né à *Allensbach* _____ le *dix février* mil huit cent cinquante-trois _____

et

2. **Bruni, Anna-Maria,** _____ *Pâtissière,*

de Oberstocken (Berne) _____ domiciliée à Genève _____

fille de *Jean Bruni* _____ et de *Madeline née Berger,* _____

célibataire, _____

née à *Bigenthal (Berne)* le *trois avril* mil huit cent cinquante-cinq _____

Les publications ont eu lieu à *Allensbach, Oberstocken, Genève & Lansanne,* les
vingt-quatre & vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fridolin Metz _____

Anna Maria Bruni _____

des témoins :

Pauly Jussier _____

Jean Moty _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de

publication - Déclaration Consulaire -

Permis du Département de Justice & Police _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rentigen, Genève & Département

de Justice & Police _____

N° 230

Jaques et Novetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Jaques, Samuel-Charles,** _____ Instituteur,
 de Lutry et de Villere _____ domicilié à Villeneuve _____
 fils de Auguste Francis Jaques _____ et de Gabrielle Magnenat _____
célibataire, _____
 né à Vaulion _____ le seize Mars mil huit cent cinquante-sept. _____

et

2. **Novetaz, Janny-Jenny-Louise,** _____ Couturière,
 de Lutry et de Cully _____ domiciliée à Lausanne _____
 fille de Louis Antoine Novetaz _____ et de Jeanne Louise Recoulter _____
célibataire _____
 née à Lausanne _____ le quinze Avril mil huit cent cinquante-huit _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villere, Cully, Villeneuve et Lausanne, les onze
et quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Jaques inst
Janny Novetaz

des témoins :

J. Novetaz
L. Novetaz

L'officier de l'état civil :

Savrat Huppier
[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux... Certificats
de publication et autorisation de l'officier
de l'état civil de Villeneuve _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Lutry, Cully et Villeneuve

N° 231

Vonwillet & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Vonwillet, Louis**, _____ *Fondeur*
de *St Gall*, _____ domicilié à *Lausanne*, _____
fils de *Samuel Vonwillet* _____ et de *Elisabeth-Jeanne-Antonia Felber*, _____
veuf de *Elise Jenny Lavanchy*, d'ès le huit novembre mil huit cent septante-six _____
né à *Lausanne* _____ le vingt-deux février mil huit cent quarante-huit _____

et

2. **Lavanchy, Marie-Georgine née Elise**, *sans profession*
de *Lully & Montpreveyres* _____ domiciliée à *Paudex* _____
fille de *Louis Lavanchy* _____ et de *Jeanne Françoise Antoinette Regamey*
célibataire, _____
née à *Paudex* _____ le vingt-un avril mil huit cent cinquante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à *St Gall, Lully, Montpreveyres & Lausanne*
les premiers et deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Vonwillet
Elise Lavanchy

des témoins :

Marc Regamey
Jules Corbelli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance - acte de décès de la première
femme de l'époux - Certificats de publi-
cation _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Gall, Lully, Corcelles & Fully

Registre des mariages A.

N° 232

Regamey et Béboux

6-18

Aujourd'hui vingt sept Octobre _____ mil huit cent

quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Regamey, Emile-Louis**, _____ agriculteur

de Lansanne _____ domicilié à Epalinges _____

fils de Jean François Regamey _____ et de Jeanne Françoise née Hugli _____

célibataire _____

né à Epalinges _____ le huit Octobre mil huit cent quarante-quatre _____

et

2. **Béboux, Louise-Lucie**, _____ agriculteur _____

de Epalinges et Belmont _____ domiciliée à Epalinges _____

fille de Charles Louis Béboux _____ et de Jeanne Françoise Bellet _____

célibataire _____

née à Epalinges _____ le quatorze Novembre mil huit cent quarante-six _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Epalinges & Belmont, le premier Octobre
mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Louis Regamey
Louise Béboux

des témoins :

Eduard Béboux
Jules Costantini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certi-

ficats de publication - Autorisation

de l'officier de l'Etat Civil d'Epalinges _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

_____ Epalinges & Pully _____

1881

N° 233

Vaunaize et Chenuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre _____ mil huit cent

quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Vaunaize, Louis-Victor-Etienne-Jean**, Télégraphiste

de Penthaux _____ domicilié à Landaune, _____

fils de Marc François Vaunaize, _____ et de Françoise Caroline Juvie, sa femme,

célibataire _____

né à Landaune, _____ le huit Décembre mil huit cent cinquante-dix _____

et

2. **Chenuz, Hermance-Louise**, sans profession

de Monticher _____ domiciliée à Monticher _____

fille de Samuel Daniel Chenuz _____ et de Henriette Marie née Motel, sa femme

célibataire _____

née à Monticher _____ le vingt-deux Janvier mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Penthaux, Monticher & Landaune, le vingt-quatre

Septembre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Vaunaize
Hermance Chenuz

des témoins :

Edouard
Henri Marquet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux. - Certificats
de publication de Penthaux, Monticher
& Landaune. _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

L. Jole & Sullens

N° 234
Vincent et Rochat

Aujourd'hui vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vincent, Lucien-Charles-Jean, — Imprimeur —
de Chatelard domicilié à Landanne,
fils de Henri Louis François Vincent — et de Louise Edouette Cottier, sa femme
veuf de Rose Catherine Stoll, dèz le vingt-huit Janvier mil huit cent septante-trois
né à Landanne le vingt-sept Septembre mil huit cent quarante-trois.

et
2. Rochat, Marguerite-Suzanne,
de L'Abbaye et du Lieu, domiciliée à Landanne,
fille de Georges Antoine Jean Charles Rochat et de Louise Françoise Reizzer, sa femme
célibataire, dit Frot
née à Landanne le trois Septembre mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, au Lieu, au Chatelard & à Landanne, les vingt
-huit, trente Septembre et premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Vincent
Marguerite Rochat
G. Rochat - Reizzer *E. Martin*
J. Meisser

des témoins :

J. Bernat
L. Frot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. — Acte de
décès de la première femme de l'Epoux
Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mentoux, L'Abbaye & Le Lieu

N° 235

Blanc & Regamey

3-144

Aujourd'hui vingt-sept Octobre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Blanc, Maurice-Henri-Louis**, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Louis Etienne Blanc et de Georgette Dusey, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le douze Novembre mil huit cent cinquante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. **Regamey, Elise**, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et de Savigny domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Antoine Louis Regamey et de Jeanne née Regamey, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le quinze Décembre mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Savigny le dix Sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice Blanc
Elise Regamey

des témoins :

Favrat Huisquier
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :
actes de naissance des époux - Certifi-
cats de publication de Lausanne &
Savigny

Savigny

N^o 236
Corbaz et Bourmand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Octobre mil huit cent
quarante-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Corbaz, Jules**, Instituteur
de Mont-sur-Lausanne domicilié à Sutzgründ
fils de Jean Louis Corbaz et de Jeanne Marie Julie Meylan
célibataire
né au Mont-sur-Lausanne le douze mai mil huit cent quarante-trois

et
2. **Bourmand, Louise**, dans profession
de Eclagnens et Bièley-Magnoux domiciliée à Lausanne
fille de Théodore Bourmand et de Jeanne Louise Lecoultre
célibataire
née à Senthaz le vingt-six avril mil huit cent quarante-trois

Les publications ont eu lieu au Mont, à Eclagnens, Bièley-Magnoux, Sutzgründ
& Lausanne, les dix-sept, dix-huit, dix-neuf & vingt-cinq Septembre 1880 quatorze-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Corbaz
Louise Bourmand

des témoins :

Louis Corbaz
Dubrit Francis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gilly, Echallens, Mollendin
Romanel

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication - Autorisation de l'officier
de l'Etat Civil de Gilly.

N° 237

Rosenstiehl et Serve

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rosenstiehl, Eugène, Chef de Cuisine, de Wasselonne (Basse-Alsace) domicilié à Lausanne, fils de Benjamin Rosenstiehl et de Marie Catherine Frühholz, célibataire

né à Wasselonne le deux Décembre mil huit cent cinquante-six

et

2. Serve, Louise, Marchande de comestibles, de Beaurepaire (Aisne-France) domiciliée à Lausanne, fille de Jean Serve et de Louise Guillon, défunte, célibataire

née à Beaurepaire le dix-neuf Octobre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Beaurepaire & Lausanne, les huit et neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-un. Le Consulat d'Allemagne a dispensé des publications à Wasselonne

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

[Signature of Eugène Rosenstiehl]

Louise Serve

des témoins :

Auguste Mellier
Eugène Guille

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

au Département de Justice &

Police

Papiers présentés :

Actes de naissance - consentement du père de l'épouse - Certificats de publication - Déclaration Consulaire - Dispense - Permis du Département de Justice & Police

N° 238

Blanc & Emmerich

1-211 Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Samuel-Vincent, agent de Police, de Lausanne domicilié à Lausanne fils de François Blanc et de Louise Lavanchy célibataire né à Lausanne le vingt-dix novembre mil huit cent quarante-neuf

et 2. Emmerich, Elisabeth, Cuisinière de Eichelberg (Eyringen) Bade domiciliée aux Croisettes, art à Schaarhof près Mannheim fille de François Jacob Emmerich et de Elisabeth née Schweikert célibataire née à Eichelberg le treize Mars mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eichelberg, Schaarhof & Epalinges, les dix-neuf & dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Vincent S. Blanc David Louis Tschopp Elisabeth fuu novis Jules Corbaz

Officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des époux - Certificats de publication de Lausanne, Eichelberg, Schaarhof & Epalinges

officiers de l'état civil de Epalinges au Département de Justice & Police

Les Epoux ci-dessus ont déclaré vouloir reconnaître & légitimer par leur mariage Wilhelmine née de Elisabeth (dit Catherine) Emmerich, le onze Septembre 1880, inscrit dans les registres de l'Etat Civil de Sandhofen (Bade) le 15 Septembre 1880 ainsi fait et signé par les déclarants, à Lausanne, le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Vincent S. Blanc

Elisabeth fuu novis

Off. de l'Etat Civil

[Signature]

N° 239
Pasche et Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pasche, Alexis, agriculteur,

de Serlent, domicilié à Mézières

fil de Jean Daniel Pasche et de Suzanne Marie Jordan,

célibataire,

né à Jay le vingt-fevrier mil huit cent cinquante-un

et

2. Chappuis née Dubois, Adèle,

de Carrouge domiciliée à Mézières,

fille de Pierre Baptiste Dubois et de Marianne née Jordan,

veuve de Henri Samuel Chappuis dès le quatorze mai mil huit cent cinquante-cinq

née à Mézières le vingt-huit avril mil huit cent trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Serlent, Carrouge & Mézières, les deux & cinq Septembre
mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. le 14 mai 1865 (soixante-cinq) ci-dessus

Signatures

des époux :

Alexis Pasche
Adèle Chappuis.

des témoins :

Daniel Pasche
Chappuis Jules

L'officier de l'état civil :

Emma Nicod.

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'offr. de l'Etat Civil de Mézières.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières & Oron

N^o 240
 Rod et Cavin Thonneu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Rod, Louis-Henri,** agriculteur,
 de Carrouge, Mézières, Ropraz, Corcelles et Demoret domicilié à Carrouge,
 fils de Jean Pierre Louis Rod et de Susanne née Devaud,
 veuf de Susanne Louise Rod, dès le trois Octobre mil huit cent quatre-vingt
 né à Carrouge le trente Janvier mil huit cent vingt-cinq

et

2. **Cavin née Thonneu, Julie,** tailleur,
 de Vucherens domiciliée à Vucherens,
 fille de Pierre Daniel Thonneu et de Jeanne Françoise née Nicod,
 Veuve de Julien Cavin dès le vingt-sept Décembre mil huit cent septante-un,
 née à Vulliens le dix Juillet mil huit cent quarante-sept

Les publications ont eu lieu à Carrouge, Mézières, Ropraz, Corcelles, Demoret & Vucherens, les vingt-un, vingt-trois, vingt-cinq & vingt-neuf Septembre 1881 (huitante-un)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Henri Rod
 Julie Cavin

des témoins :

Daniel Pasche
 Chappuis Jules

L'officier de l'état civil :

Emma Nicod

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
 de l'officier de l'Etat Civil de Mézières.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières, Moudon, Corcelles &
 Mollendans

N^o 241
Mégroz et Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Mégroz, Edouard,** agriculteur,
de Peneu domicilié à Lansanne,
fils de François Frédéric Mégroz et de Susanne Benicette Cordey
célibataire,
né à Savigny le quinze Novembre mil huit cent cinquante-quatre.

et
2. **Pilet, Sanny-Louise,** Femme de chambre,
de Château-d'Oex domiciliée à Lansanne,
fille de Louis Samuel Henri Pilet, et de Jeanne Susanne née Picard,
célibataire,
née au Dalay sur Lutry le dix-huit Mai mil huit cent cinquante-dix

Les publications ont eu lieu à Peneu, Château-d'Oex & Lansanne, les six & huit
Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Mégroz
Sanny Pilet

des témoins :

Mittéron, agent de P. B.
Jules Cordey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de pu-
-blication de Peneu, Château-d'Oex
Lansanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcellès & Château-d'Oex

N° 242

Golay et Carrard
née Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Golay, Jean-François-Denri, agriculteur

des Chenit et de Breteigny sur Morgeon domicilié à Mex,

fils de Charles Jacob Golay et de Louise Marie née Meylan,

veuf de Louise Augustine Favre, dès le vingt-huit d'oct mil huit cent cinquante,

né à Crissier le dix-huit Octobre mil huit cent vingt-quatre.

et

2. Carrard née Delessert, Sophie-Marie, sans pro-
fession

de Poliez-Pittet domiciliée à vicc Mex,

fille de Jean Louis Delessert et de Suzanne Marguerite née Gavillet,

veuve en premières noces de Louis Carrard, dès le quatre d'oct mil huit cent quatre-vingt

née à Pency le dix-sept Mars mil huit cent quarante-deux

Les publications ont eu lieu au Chenit, à Breteigny, à Poliez-Pittet, à vicc Mex, les vingt-
quatre-vingt-huit & vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-unAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Golay
Sophie Carrard

des témoins :

J. Würger
Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

L. Tomi

Papiers présentés :

Certificats de publication - Anté-
rion de l'Officier de l'Etat Civil
de Sullena (Mex)Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deSullena, Bottena, Le Biessou
à Le Vieu

N° 243

Werdenberg et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Werdenberg, Edouard-Jean,** Bouquier,

de Bâle domicilié à Lansanne,

fil de Jean Werdenberg et de Marie Louise Jeannette Bultmannsot,

célibataire,

né à Lansanne le vingt-cinq Juin mil huit cent cinquante-trois

et

2. **Blanc, Elise,** Modeste,

de Puidoux domiciliée à Chexbres,

fille de Jean Louis Blanc et de Jeanne Susanne Louise née Luyvetat

célibataire

née à Lignières et Saint-Saphorin le vingt-sept Novembre mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Bâle, Chexbres, Puidoux et Lansanne, les huit et onze

Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Werdenberg
Elise Blanc

des témoins :

L. Rossy
J. Curmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bâle et de Chexbres

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Certificats

de publication de Bâle Puidoux - Chexbres

Lansanne Consentement du père de l'épouse

Par arrêt du Tribunal civil du District de Lansanne, en date du 10 Décembre 1883, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce en vertu de l'article 46 §: b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'Etat Civil.

Le divorce a été prononcé Contre le mari.

Lansanne, le 27 février 1884

L'off: de l'Etat Civil:

[Signature]

N^o 244
Graf & Zingre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Graf, Christian, Meunier,
de Uetendorf (Berne) domicilié à St Sulpice
fils de Jean Graf et de Marie Rolli,
célibataire
né à Uetendorf le trente Mai mil huit cent cinquante-deux.

et
2. Zingre, Madelaine, femme de chambre,
de Gessenay (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Pierre Zingre et de Elisabeth Chaudwirth,
célibataire
née à Gessenay le trente-un Décembre mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Uetendorf, Gessenay, St Sulpice & Lausanne, le vingt-un & vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

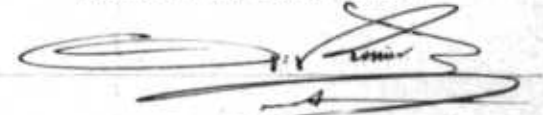
des époux :

Graf Christian
Madelene Zingre

des témoins :

J. Wüegler
Jules Sorbuz

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

actes de naissance - Certificats de
publication - Autorisation de
l'Off. de l'Etat Civil de Ecublens :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ecublens Uetendorf & Gessenay

№ 245
Burnand & Sumi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent

quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Burnand, Edouard-Jules-Daniel, Courtaieur,

de Eclagnens & Bièley-Magnoux domicilié à Lansanne,

fils de Daniel François Burnand et de Marie Louise Dupuis,

célibataire

né à Lansanne le vingt-quatre Octobre mil huit cent cinquante-huit

et

2. Sumi, Louise-Marie, Lingère,

de Gessenay (Berne) domiciliée à Lansanne,

fille de Antoine Sumi et de Catherine Matti,

célibataire

née à Gessenay le vingt-quatre Septembre mil huit cent quarante-deux

Les publications ont eu lieu à Eclagnens Bièley-Magnoux Gessenay & Lansanne, les onze, douze, treize & quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Burnand
Louise Sumi

des témoins :

Jarvey Charles
Ammann François

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificat

de publication de Eclagnens Bièley-Magnoux Gessenay Echallens & Mollendins

Gessenay & Lansanne

N^o 246
Gillieçon et Rod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Gillieçon, Alfred**, Agriculteur,
de Reptaz, domicilié à Reptaz

filz de *Georgette Gillieçon* et de _____

veuf de *Julie née Odemulea*, acquis le seize Mai mil huit cent quatre-vingt-un.

né à Reptaz le dix-neuf Septembre mil huit cent cinquante-deux

et

2. **Rod, Sophie**, Agriculteur
de Reptaz Corcelles & Mézières, domiciliée à Reptaz

fille de *Jean Daniel Rod* et de *Jeane Susanne née Junod*,

célibataire

née à *Puidoux* le vingt-sept Avril mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Reptaz Corcelles & Mézières, les vingt-cinq & vingt-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Gillieçon
Sophie Rod

des témoins :

M. Gillieçon, agent
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

Valentin

Papiers présentés :

Certificats de publication - Auto-
ridation de l'Officier de l'Etat Civil
de Corcelles

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corcelles & Mézières

N^o 247
Blanc et Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Blanc, Eugène-Louis-Dules**, agriculteur,

de Landanne domicilié à Chailly sur Landanne

fil de Marie Charles Blanc et de Louise Henriette née Blanc,

célibataire

né à Chailly sur Landanne le huit mai mil huit cent cinquante-neuf

et

2. **Barraud, Louise-Sanchette-Denny**, agriculteur

de Essertines pres Vuarcens domiciliée à Chailly sur Landanne

fille de Abram Constant Barraud et de Françoise Jeanette Rouge,

célibataire

née à Landanne le trois juin mil huit cent cinquante-huit,

Les publications ont eu lieu à Landanne, & Essertines, les huit & neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Blanc

Louise Barraud.

des témoins :

Aguilob
Julb Corbarz
L'officier de l'état civil

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats
de publication de Landanne &
Essertines

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Essertines (Vuarcens)

Registre des mariages A.

N° 248
 Uersin et Jaton née
 Mégroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent
 quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Uersin, Jules-David, agriculteur,
 de Rougemont domicilié à Montpreveyres,
 fils de Marie Salomé Uersin et de
 veuf de Eugène née Poully dès le dix-sept Mars mil huit cent septante-neuf
 né à Rougemont le vingt-huit Décembre mil huit cent quarante-neuf

et
 2. Jaton née Mégroz, Isaline, agriculteur,
 de Percy-le-Jorat domiciliée à Chailly d'Aansanne,
 fille de Jean François Mégroz et de Jeanne Louise Julie Corbaz,
 veuve de Rodolphe Henri Jaton dès le dix-sept Janvier mil huit cent septante-sept
 née à Escherin sur Lutry le vingt-un Janvier mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Percy-le-Jorat, Montpreveyres dans
 l'année les douze et quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Uersin
 Isaline Jaton

des témoins :

Emrat Kuissier
 Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance - Actes de décès des premiers
 Conjointes - Certificats de publication - Actes - Rougemont - Corcellès
 Autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Montpreveyres

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

N^o 2149
Clavel et Seller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Clavel, François-Louis**, Marié,
de Dulens domicilié à Laudanne,
fils de François Octave Clavel et de Marie Emilie Fochat,
célibataire
né à La Sarraz le vingt-cinq août mil huit cent cinquante-sept

et
2. **Seller, Rosine-Madelaine**, Célibataire,
de Neflen (Berne) domiciliée à Berne,
fille de Christian Seller et de Madelaine Franckiger,
célibataire
née à Berne le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Les publications ont eu lieu à Dulens, Neflen, Berne & Laudanne, les vingt-huit
et vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *(sic) point date de naissance de l'épouse 1860 dixante*

Signatures

des époux :

Louis Clavel
Rosa Seller

Fanny Clavel

des témoins :

César Martignon
Henri Chiver

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Dulens, Neflen, Berne &
Laudanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Echallens, Kirchdorf & Berne

Registre des mariages A.

N° 250
 Visinand & Gonthier
 née Ogay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Visinand, Georges**, Chef de train S.O.

de Corsier sur Vevey domicilié à Lausanne,

fil de Jean Jacques Louis Visinand — et de Jeanne Suzanne Elizabeth Ducet,

veuf de Jeanne Suzanne Augustine Girardet, ad le vingt-trois Décembre mil huit cent septante

né à Lausanne, le vingt-cinq Février mil huit cent trente-deux.

et
 2. **Gonthier née Ogay, Jeanne-Rose**,

de Sainte-Croix domiciliée à Lausanne,

filles de Jacques Emmanuel Ogay — et de Jeanne Henriette née Guénod,

veuve de Jules Gonthier, ad le quinze Janvier mil huit cent septante-cinq

née à Lavallons le vingt-huit Septembre mil huit cent trente-trois.

Les publications ont eu lieu à Corsier, Ste Croix & Lausanne, les vingt-six vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Visinand Georges

des témoins :

H. Michoud

Jeanne Rose Gonthier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Actes de décès des
 premiers conjoints - Certificats de publ:
 de Corsier, Ste Croix & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ste Croix & Corsier

N° 251

Regamey et Sâche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Regamey Daniel-Théophile**, agriculteur, de Laudanne domicilié aux Râpes de Laudanne fils de Jean Claude Regamey et de Julie Françoise née Regamey célibataire,

né aux Râpes de Laudanne le treize Juin mil huit cent cinquante-huit

et

2. **Sâche Rosine-Adèle-Augustine**, Cuisinière, de Servion domiciliée à Laudanne, fille de François Manuel Sâche et de Susanne Desprez célibataire,

née à Laudanne le cinq Avril mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Laudanne Servion les vingt-deux & vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Daniel Théophile Regamey
Augustine Sâche

M. Hostettler
Jules Corba

M. Hostettler
Rosine Sâche

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Laudanne & de Servion (Oron)

officiers de l'état civil de

Oron

Registre des mariages A.

N^o 252
Chappuis et Favre
née Fontannaz

Aujourd'hui dix-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. **Chappuis, Charles**, Charpentier
de Lutry, de Villeneuve domicilié à Lausanne
fils de Jean Adam Chappuis et de Suzanne née Blanc
veuf de Louise Françoise née Gonthier, née le deux février mil huit cent septante-huit
né à Lausanne le vingt-un Octobre mil huit cent trente deux

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

et
2. **Favre née Fontannaz, Etienne**, ménagère,
de Ormont-Dessus domiciliée à Lausanne
fille de Jean Pierre Fontannaz et de Jeanne Louise Suzanne Pentecost
divorcée de Jean Marc Louis Pierre Adam Favre, née le vingt-neuf Janvier mil huit cent
- huitante
née à Renens le vingt-cinq Avril mil huit cent trente-cinq

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villeneuve, Ormont-Dessus & Lausanne, les vingt-neuf & trente-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Charles Chappuis
Etienne Favre

des témoins :
J. Würgler
Jules Corbitt
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance - acte de décès de la femme
de l'époux - acte de divorce de l'époux - Actes
licites de publication de Lutry, Villeneuve Ormont-Dessus
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Lutry, Cully & Ormont-Dessus

N° 253

Chatelan et Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

af

Aujourd'hui vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Chatelan, Edmond**, Agriculteur, de Breteigny domicilié à Landanne, fils de Jean Chatelan et de Louise Julie née Chevalley, célibataire, né à Breteigny le quinze Mars mil huit cent cinquante.

et

2. **Curchod, Julie-Emma-Jenny**, Couturière, de Dommarin & Villars-Viccelin domiciliée à Landanne, fille de Jean Pierre Curchod et de Suzette Deville, célibataire, née à Bussigny le quatorze Aout mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Breteigny, Dommarin & Villars-Viccelin puis à Landanne, le vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edmond Chatelan
Jenny Curchod.

des témoins :

J. J. Blanc
Jules Corbet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Breteigny, Dommarin Villars Viccelin & Landanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Landanne

Registre des mariages A.

N° 254

Jottevand et Göttschi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jottevand, Isaac-Jules, Coiffeur,

de Bière, domicilié à Bière

fil de Jean Louis Jottevand et de Louise née Guéboe,

célibataire,

né à Bière le huit avril mil huit cent cinquante

et

2. Göttschi, Rose-Caroline,

de Dornach (Soleure) domiciliée à Sainte Croix

fille de Pierre Göttschi et de Elisabeth Leugin

célibataire,

née à Dornach le vingt Octobre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Bière Dornach & St Croix les quatorze & quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Jottevand

Caroline Göttschi

Martin Surra

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation
de l'off. de l'état civil de Bière

des témoins :

Charles Jottevand

Jules Corbat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bière, Dornach & St Croix

N^o 255
Béboix & Duc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Béboix, Emile, agent de Police, de Belmont sur Landerne domicilié à Landerne, fils de Frédéric Béboix et de Marie née Frieder, célibataire, né à Belmont le neuf Juin mil huit cent quarante-huit,

et
2. Duc, Louise, Femme de chambre, de Chavannes sur Meudon domiciliée à Landerne, fille de Louis Duc et de Jeanne Marguerite née Chevalley, célibataire, née à Denezey le seize Janvier mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Belmont, Chavannes et Landerne, les deux, trois et cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Béboix
Louise Duc

des témoins :

Faurat Huissoin
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Bernan Dubois

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Belmont, Chavannes et Landerne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully & Meudon

Registre des mariages A.

N° 256

Mayor & Forney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Novembre* _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. *Mayor, Georges-Henri-Samuel-Ernest*, *Armarier*,
 de *Mollens, Ballens & Cartigny* _____ domicilié à *Lausanne*, _____
 fils de *Jean-François Rodolphe Alexandre*, et de *Suzanne Catherine née Zeller*, _____
 célibataire, _____

né à *Mollens*, _____ le *quatorze Octobre* mil huit cent *cinquante-sept*.

et

2. *Forney, Marie-Louise-Fanny*, *Sans profession*,
 de *Lausanne et de Belmont* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____
 fille de *Jean Samuel Forney* _____ et de *Matianne Julie Milliquet*, _____
 célibataire _____

née à *Lausanne* _____ le *treize Janvier* mil huit cent *cinquante-huit*.

Les publications ont eu lieu à *Mollens, Ballens, Cartigny, Belmont & Lausanne* les
premier & cinq Novembre mil huit cent *quatre-vingt-un*, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*G Mayor**Fanny Forney*

des témoins :

*J. Bernand**Bernand*

L'officier de l'état civil :

J. Bernand

Papiers présentés :

*Actes de naissance des Epoux**Certificats de publication*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gilly, Ballens & Pully

N^o 257
Mottaz et Penneveyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Novembre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Mottaz, Eugène, Agriculteur,
de Syens et de Montpreveyres, domicilié à Rovérier de Landanne,
fils de Jean Samuel Mottaz et de Suzanne Marguerite Martin,
célibataire,

né à Syens le neuf Octobre mil huit cent cinquante-un

et
2. Penneveyre, Louise-Julie, Ménagère,
de Landanne domiciliée à Chaillly de Landanne,
fille de Jean Paul Michel Penneveyre et de Jeanne Marie Chapuis
célibataire,

née à Chaillly le onze Avril mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Syens, Montpreveyres et Landanne, les vingt-huit
et vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Mottaz
Julie Penneveyre

des témoins :

Jean J. Mottaz
C. Salva

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certi-
ficats de publication de Syens, Montpre-
veyres et Landanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mondor & Corcelle

Registre des mariages A.

n° 258

Reichel et Jean-
Richard dit Bressel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Reichel, Bernhard _____ Chef d'Institut, _____

de Königsfeld (Bade) _____ domicilié à Franjins, _____

fils de Henri Ferdinand Reichel _____ et de Lætitia née Connor, _____

célibataire _____

né à Neuvied (Prusse) _____ le quatre Janvier mil huit cent cinquante-un _____

et
2. Jean Richard dit Bressel, Hélène-Mathilde,

de La Sagne (Neuchâtel) _____ domiciliée à Landanne, _____

filles de Auguste Jean Richard dit Bressel _____ et de Lovisa frédérique Wilhelmine Enquist,

célibataire _____

née à Landanne _____ le vingt deux mil huit cent soixante-un _____

Les publications ont eu lieu à Königsfeld, Franjins, La Sagne & Landanne les
huit, neuf, dix & douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bernhard Reichel

Hélène Richard

H. Richard - Enquist

des témoins :

Aug. Richard - Enquist

Jules Corbary

L'officier de l'état civil :

J. Romier

Papiers présentés :

Actes de naissance, Certificats de publication,

Déclaration Consulaire - Permis du Départe-

ment de Justice & P^{er} - Autorisation de l'Et. Civil de Lyon

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lyon, La Sagne & au Département

de Justice & Police.

n° 259
Lederrey & Diemer
née Gerster

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Lederrey, George-Marc, Employé aux marchandises & Co de Lutry et de Grandvaux domicilié à Lausanne, fils de Jean Samuel Lederrey et de Jeanne Julie Blane, sa femme, célibataire, né à Lausanne le vingt-trois Janvier mil huit cent cinquante-sept

et

2. Diemer née Gerster, Joséphine-Marie-Elise, Journalière, de Paudex domiciliée à Lausanne, fille de Marc Louis Samuel Gerster et de Elisabeth née Ruffeler, sa femme, veuve de Henri Samuel Diemer dès le huit Mars mil huit cent septante-neuf, née à Lausanne le vingt-un février mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Grandvaux, Paudex & Lausanne, les premiers et cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Georges Lederrey
Elise Diemer

des témoins :

Jean Gerster
Auguste Lécuyer

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Acte de décès
du mari de l'épouse - Certificats de
publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Cully & Pully

Registre des mariages A.

N° 260
Cornu & Desargens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui première Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Cornu, Jean-Louis, Charron,
de Chamblen domicilié à Laudanne,
fils de Jean François Cornu et de Henriette Curin,
célibataire
né à Laudanne le seize Juin mil huit cent cinquante-huit

et
2. Desargens, Lucie, Blanchisseuse
de Sargens domiciliée à Laudanne,
fille de Daniel Louis Desargens et de Jeanne Louise née Desargens,
célibataire,
née à Sargens le vingt-sept dect mil huit cent soixante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Chamblen, Sargens et Laudanne, les dix & douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean-Louis Cornu
Lucie Desargens

des témoins :

Louis Martin
Desargens Daniel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de
publication de Chamblen Sargens
Laudanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lucien & Montagny

N^o 261
 Gunthert et Quinche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Gunthert, Jean-Marc-Venti, Rentier,
 de Vevey et d'Eschichens domicilié à Vevey
 fils de Jean Gunthert et de Louise Benicette Paschoud,
 veuf de Marie Marguerite Georgine Zurablen d'âgé le vingt-six de mil huit cent septante-deux
 né à Vevey le deux Mars mil huit cent dix-neuf

et
 2. Quinche, Sophie-Marie-Elisabeth, Rentière,
 de Valengin (Neuchâtel) domiciliée à Vevey
 fille de Davia Augustin Quinche et de Suzanne Sophie Elisabeth Nicolet
célibataire
 née à Vevey le vingt-quatre de mil huit cent vingt-trois

Les publications ont eu lieu à Vevey Eschichens Vevey et Valengin les trois quatre
et cinq de Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Gunthert
Sophie Quinche

des témoins :

J. Hauser
Aloupy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa-
tion de l'officier de l'Etat Civil de
Vevey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vevey, Vufflens-le-Château
Valengin

Registre des mariages A.

N° 262

Chamol et Aebi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Chamol, Félix-Samuel, boucher, de La Chaux-de-Fonds (de La Chaux) domicilié à Landanne, fils de David Adolphe Chamol et de Rose née Braissant, célibataire, né à La Chaux le dix Mars mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Aebi, Louise, Cuisinière, de Niedergasswil (Beene) domiciliée à Landanne, fille de Jacob Aebi et de Anna Elisabeth Christen, célibataire

née à Niedergasswil le vingt-sept Septembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à La Chaux, Niedergasswil & Landanne, les onze, douze & treize Décembre Novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. mots rayés approuvés : de fonds - Décembre 5^{me} 16^{me} lignes.

Signatures

des époux :

Félix Chamol
Louise Aebi

des témoins :

A. Gerardet
Antoine Cosset

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux -
Certificats de publication de La Chaux
Niedergasswil & Landanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cessenay (La Chaux) & Seeberg
(Niedergasswil)

N^o 263
Ducet et Gringet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent
 quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Ducet Henri-Louis-Marc**, boulanger,
 de Chardonne domicilié à Landanne,
 fils de François Ferdinand Ducet et de Suzanne Marie Marguerite Crepon,
 célibataire

né à Chardonne le vingt-huit Mars mil huit cent soixante

et

2. **Gringet Louise-Emma**, sans profession,
 de Cugy domiciliée à Landanne,
 fille de Jean Louis Gringet et de Jeanne Marie née Stoudmann,
 célibataire

née à Cugy le six Novembre mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Cugy & Landanne, les seize, dix-neuf
 & vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Ducet
 Emma Gringet

des témoins :

Jules Pothol
 L. Kramer

L'officier de l'état civil :

Ronier

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
 de publication de Chardonne, Cugy &
 Landanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Cordier & Botton

N° 264

Mollaz et David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mollaz, François-Louis dit David, manoeuvre, de Syens, domicilié à Landanne, fils de Jean Louis Mollaz et de Jeanne Marguerite Boz, sa femme célibataire, né à Syens, le vingt-huit mai mil huit cent trente-neuf.

et

2. David, Joséphine-Louise-Suzanne, cuisinière, de Ruyres & Vuitteboeuf, domiciliée à Landanne, fille de Louis François Rodolphe David et de Marie Wyss, sa femme, célibataire, née à Landanne, le seize Juin mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Syens, Ruyres, Vuitteboeuf & Landanne, les dix-neuf & vingt deux novembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Louis dit David Mollaz
Suzanne David

des témoins :

M. May
Henri M. Chesalloy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. Certificats
de publication de Syens, Ruyres, Vuitteboeuf
& Landanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sev, Mondon & Baulmes.

N^o 265
Blanc & Hauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le dix huit
mai mil huit cent quatre vingt
trois, déclaré définitif et exécutoire
le premier août suivant, le tri-
bunal civil du district de Lausanne
a déclaré par le divorce le mariage
contracté ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la
femme en vertu de l'article 146 § 2
de la loi fédérale du 24 décembre 1874.
Intervint sur l'invitation des Proc. de
Justice et Police le 8 août 1875.

L'officier de l'état civil:
A. Muraud, substit.

8-136

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, Louis-Henri, Cordonnier,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

fil de Jean Louis Blanc et de Jeanne Françoise Davel,

célibataire,

né à Lausanne le cinq Décembre mil huit cent quarante-huit,

et

2. Hauser, Ida-Elisa, Cuisinière,

de Lanenen (Berne) domiciliée à Lausanne, art à Berne,

filles de Abraham Isaac Hauser et de Elisabeth Müller,

célibataire

née à Berne le quinze Avril mil huit cent soixante-un,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lanenen & Berne, les quinze dix-sept
et dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Blanc
Ida-Elisa Hauser.

des témoins :

Louis Bucray
Jules Corbet
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Lanenen, Berne &
Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Lanenen & Berne

N° 266

Jaquet & Rochat

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent

quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jaquet, Louis-Pierre, Employé de Banque,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbes domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Louis Henri Jaquet et de Marie Louise Pache, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le treize février mil huit cent cinquante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rochat, Charlotte-Augustine-Henriette,

Lieu d'origine et de domicile :

de l'abbaye domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Ferdinand Louis Rochat et de Julie Peytrequin, sa femme,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne le seize décembre mil huit cent soixante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbes à l'abbaye à Lausanne, le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Jaquet
Augustine Rochat

des témoins :

[Signature]
F. Assant Harisvier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des époux. Certificats de publication de Vallorbes, l'abbaye & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vallorbes à l'abbaye

N^o 267
 Piccard et Blondet née
 Despland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil huit cent
 quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Piccard, François-Alfred**, vigneron,
 de Lutry et Grandvaux domicilié à Lutry,
 fils de François Piccard et de Jeanne Louise Françoise Gudet,
 célibataire,
 né à Sarigny le seize Avril mil huit cent cinquante-cinq

et
 2. **Blondet née Despland, Louise-Fanny**, vigneronne,
 de Villetre domiciliée au Daley sur Lutry,
 fille de Samuel Christ Despland et de Louise Marguerite Françoise Mayor,
 veuve de David Louis Blondet aëd le vingt-quatre mai mil huit cent septante-six
 née à Lutry le douze mai mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Grandvaux, Villetre, les vingt-cinq & vingt-six
 Novembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

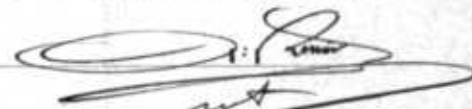
des époux :

Piccard François Alfred
 Louise Blondet

des témoins :

J. Wängler
 Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully & Lutry

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lutry, Grand-
 vaux, Villetre (Cully) et autorisation de
 l'Etat civil de Lutry pour la célébration à Lussane

Registre des mariages A.

No 268

Brandenburg Brandenburg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six-neuf Décembre mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Brandenburg, Rodolphe-Auguste-Charles
de Wundiedel (B^e Francenie) Bavière, domicilié à Bâle,
fils de Florentin Charles Brandenburg et de Henriette Christiana Dorothee Muller,
célibataire,

né à Wundiedel le vingt-trois Octobre mil huit cent cinquante deux

et
2. Brandenburg, Emma-Suzanne,
de Wundiedel, Bavière, domiciliée à Lausanne,
fille de Georges Auguste Christian Brandebager de claire Louise Henriette Mercier,
célibataire

née à Lausanne le vingt-trois Juillet mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Wundiedel, Bâle & Lausanne le vingt-huit
et vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

R. Brandenburg
Emma Brandenburg
Albert Brandenburg
Louise Mercier

des témoins :

C. Reinhard
Paul au port

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés : Actes de naissanceCertificats de publicationdéclaration consulaireautorisation de l'étatcivil de BâleLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deBâle au Département deJustice & Police

N^o 269
 Brandenburg & Brandenburg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
 1. **Brandenburg, Oscar-Wilhelm-Kentz**, négociant de Wunsiedel (Bavière) domicilié à Wunsiedel, fils de Charles-Florentin Brandenburg et de Henriette Christiana Dorothee Müller, célibataire

né à Wunsiedel le vingt-quatre Juillet mil huit cent quarante-neuf.

et
 2. **Brandenburg, Louise-Caroline**, de Wunsiedel (Bavière) domiciliée à Lamsanne, fille de Georges-Auguste Christian et de Anne Louise Henriette Mercier, célibataire,

née à Lamsanne le dix-huit Janvier mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Wunsiedel & Lamsanne, le trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Oscar Brandenburg
 Louise Brandenburg. Albert Brandenburg
 Aug. Brandenburg. Henriette Brandenburg.
 Anne Mercier. Olga Greiner
 Alf. Brandenburg

Greiner au pres.
 Steinhauser
 L'officier de l'état civil :
 [Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance, certificats de publication
 Déclaration consulaire. Permis au Département de Justice & Police.

officiers de l'état civil de
 Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N^o 270
Serex et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Serex, Louis-Frédéric**, _____ agriculteur,
de Mazacon _____ domicilié à Mazacon, _____
fils de Jean Frédéric Serex, _____ et de Louise Marie Vivinard, _____
célibataire, _____
né à Mazacon _____ le dix-neuf février mil huit cent cinquante six _____

et

2. **Chollet, Sophie-Marie**, _____ Aubergiste,
de Mazacon _____ domiciliée à Mazacon, _____
fille de Jean Frédéric Gabriel Chollet _____ et de Françoise Marguerite Chollet _____
célibataire, _____
née à Mazacon _____ le deux avril mil huit cent soixante _____

Les publications ont eu lieu à Mazacon, le douze novembre mil huit cent quatre-
vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Serex
Sophie Chollet

des témoins :

Jules Joux
Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

J. Palazieux

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Palazieux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

_____ *Palazieux* _____

1831

N^o 271
Chappuis & Pache
 née Challet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Chappuis, Jean-François-Samuel** Vigneron, de Suidoux domicilié à Cully, fils de Jean François Chappuis et de Jeanne Françoise née Corboz, veuf de Julie-Louise-Suzanne Meuron, dès le treize Mai mil huit cent quatre-vingt-un, né à Crenières le cinq Novembre mil huit cent vingt-quatre.

et
 2. **Pache née Challet, Sophie-Caroline**, Comptable de Epalinges domiciliée à Cully, fille de Louis Challet et de Françoise Jenny née Chapallaz, divorcée de Edouard Pache, dès le six Novembre mil huit cent septante-huit, née à Cettens le premier Novembre mil huit cent quarante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Suidoux, Epalinges & Cully, les deux & trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean-François Chappuis
Sophie Pache

des témoins :

Louis Challet
J. Challet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication de Suidoux, Epalinges & Cully - Autorisation de l'Officier de l'Etat de Cully

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Epalinges & Chexbres

Registre des mariages A.

N° 272
Morel & Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre _____ mil huit cent
quatre vingt un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Morel, Isaac-Décenti, _____ Cerdennier,
de Marmand _____ domicilié à Laudaune _____
fils de Jean Daniel Morel _____ et de Françoise née Gerjat, _____
célibataire _____
né à cière Grandvaux _____ le vingt-sept novembre mil huit cent soixante _____

et

2. Borgeaud, Marie-Louise-Hortense, _____
de Sully _____ domiciliée à Sully _____
fille de Benjamin Louis Borgeaud _____ et de Elisabeth née Berger _____
célibataire _____
née à Sully _____ le quatorze Décembre mil huit cent cinquante-dix _____

Les publications ont eu lieu à Marmand, Sully & Laudaune les onze & douze
Novembre mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Morel
Hortense Borgeaud

des témoins :

Morel Edouard
Julis Buvet

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Granges (Marmand) Sully
& Laudaune _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sully & Granges _____

Suivant lettre du Syndic de
Laudaune en date du 5. 2. 92.
déposé dans le volume de dev. B.
N° 17 de 1886, la famille Borgeaud
a rendu en bourgeois de Sully
& de Laudaune

1881

N° 273

Peneveyre et Lavanchy

2-297

Aujourd'hui *vingt-sept Décembre* mil huit cent *quatre-vingt-un* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. *Peneveyre, Louis-Victor*, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Laudanne* domicilié à *Chailly sur Laudanne*

Noms des parents :

fils de *Jean Paul Michel Peneveyre* et de *Jeanne Marie Charrier* sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à *Chailly* le *neuf Décembre* mil huit cent *cinquante-un*

Nom et profession de l'épouse :

2. *Lavanchy, Rosalie*, Tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry & Montpreveyres* domiciliée à *Montblésson & Laudanne*

Noms des parents :

filie de *François Justin Lavanchy* et de *Suzanne Esther Regamey* sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à *Montblésson* le *vingt-sept Septembre* mil huit cent *cinquante-huit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Lutry & Montpreveyres*, les *vingt-cinq & vingt-six* *Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Peneveyre
Rosalie Lavanchy

des témoins :

Fredéric Peneveyre
Louis Peneveyre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Laudanne Lutry &
Montpreveyres

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry & Coicelles

Registre des mariages A.

N° 274

Debartiani et Schlee
née Siegfried.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Debartiani, Jean-Baptiste-Michel-Fortune** *Carolennier*,
de *Trasquera (Novare - Italie)* domicilié à *Lansanne*,
fils de *Fortune* *Debartiani* et de *Anna Sartore, sa femme*,
célibataire,
né à *Trasquera* le *vingt-sept Septembre* mil huit cent *cinquante-un*

et
2. **Schlee née Siegfried, Elizabeth**, *Briqueuse de bottines*,
de *Münster (Lucerne)* domiciliée à *Lansanne*,
fille de *Jean Siegfried* et de *Anna Maria Leberhardt*,
divorcée de Fridolin Gottfried Schlee dès le trente Novembre mil huit cent *quatre-vingt*
née à *Luzern (Berne)* le *vingt-cinq février* mil huit cent *quarante-sept*.

Les publications ont eu lieu à *Trasquera, à Münster, à Lansanne & au Consulat d'Italie*
à *Genève* les *premier, dix & neuf Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Debartiani Fortune
Elizabeth Schlee

des témoins :

J. Zanoni
Joseph Hug

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance - Certificats de publica-
tion - Déclaration Consulaire - Permis du
Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état-civil de

Münster & Département de Justice
& Police

N° 275

Blanc et Rozzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc, François-Louis, Mécanicien de Belmont et Landanne domicilié à Cuchy fils de Louis Blanc et de Jeanne Marianne Dupont célibataire

né à Cuchy le vingt-neuf Juin mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Rozzet, Julie, Sans profession de Bougy-Villars domiciliée à Bougy-Villars fille de Jean François Louis Rozzet et de Susanne Louise née Perrizat célibataire

née à Bougy-Villars le vingt-neuf Septembre mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Belmont, Bougy-Villars & Landanne les dix-neuf & vingt Novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Blanc
Julie Rozzet

des témoins :

Maur Bobillier
Julb

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Belmont, Bougy-Villars & Landanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

clubonne & Pullly

Registre des mariages A.

N^o 276
Souliez et Rosdy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Souliez, Pierre**, Chaudannier, de St Mary-le-Pain (Cantal) France, domicilié à Landanne, fils de Jean Souliez défunt et de Delphine Mallet, sa veuve, célibataire, né à Landanne le six-sept Juillet mil huit cent cinquante-deux.

et

2. **Rosdy, Fanny-Suzanne-Louise**, Repasseuse, de Chavornay, domiciliée à Landanne, fille de Emmanuel Rosdy et de Jeanne-Publi sa femme, célibataire, née à Landanne le vingt-cinq Mars mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à St Mary-le-Pain Chavornay Landanne les vingt-neuf & trente Octobre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Souliez
Louise Rosdy

des témoins :

J. Rosdy
Jules Corbeu

L'officier de l'état civil :

J. Rosdy

Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de décès du père de l'époux
& consentement de la mère - Certificat de publication.
Déclaration Consulaire - Permis du Dept de Jce Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chavornay & Département
de Justice & Police

N° 277.

Tétaz & Chozard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Tétaz, Henri-Louis**, *1851* *Service d'Hôtel*,
de Chamblon domicilié à Lausanne
fils de Pierre-Henri Tétaz et de Louise née Vétréy, sa femme
célibataire
né à Chamblon le premier Octobre mil huit cent cinquante-neuf

et
2. **Chozard, Joséphine**, *Cuisinière*,
de La Roche (Haute-Savoie) France domiciliée à Lausanne
fille de Jean Pierre Chozard et de Claudine Cochet, sa femme
célibataire
née à Carouge (Genève) le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Chamblon & à Lausanne, le douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Tétaz
Joséphine Chozard

des témoins :

J. H. Tétaz
Georges Hipp
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication
de Chamblon & Lausanne - Déclaration
de la mairie de La Roche (Dispense)

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montagny & Département de
Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 278

Bohnenblust & Krauer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Bohnenblust, Rodolphe**, Jardinier,
de Schwarzhäusern (Berne) domicilié à Cormondrèche (Neuchâtel)
fils de Rodolphe Bohnenblust et de Elisabeth Burkhard
célibataire
né à Schwarzhäusern le trois Mars mil huit cent cinquante-quatre.

et
2. **Krauer, Elise**, femme de chambre,
de Wald (Zurich) domiciliée à Lausanne
fille de Marc Krauer et de Susanne Bleibler,
célibataire
née à Wald le dix Août mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Schwarzhäusern, Wald, Cormondrèche & Lausanne
les dix & douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rodolphe Bohnenblust
Elise Krauer

des témoins :

Charles Krauer
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de
publication - Autorisation de
l'off. de l'Etat Civil de Cormondrèche

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corcelles (Cormondrèche) Wald
Arzwangen (Schwarzhäusern)

N^o 279
Kohli & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Kohli, Lucien-Auguste**, agriculteur,
de La Lènk (Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Kohli et de Suzanne Louise née Siebenthal
célibataire

né à L'Isle le onze Septembre mil huit cent cinquante-un

et

2. **Regamey, Jenny-Céline**, lingère,
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Regamey et de Jeanne Louise Sophie Wuidtar
célibataire

née à Lausanne le huit Août mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à La Lènk & à Lausanne, les premiers trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Kohli
Jenny Regamey

des témoins :

J. Würgler
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Lènk

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de La Lènk &
de Lausanne

Registre des mariages A.

N° 280

flückiger & Corbaz

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. flückiger, Emile-Alfred dit Edouard, — Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Huttwyl (Berne) — domicilié au Chalet-Bovecat,

Noms des parents :

fils de Ulrich flückiger — et de Anna-Elisabeth Heubi,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chamblen — le quatre Juin mil huit cent soixante-deux.

Nom et profession de l'épouse :

2. Corbaz, Elise-Julie,

Lieu d'origine et de domicile :

du Mont de Lausanne, — domiciliée au Chalet Bovecat,

Noms des parents :

fille de Jean Daniel Corbaz — et de Jeanne-Benizette née Devaud,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née au Mont de Lausanne, le dix-sept Août mil huit cent soixante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Huttwyl, au Mont de Lausanne, les cinq, six et dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard flückiger
Elise Julie Corbaz

des témoins :

François Mojonier
Julien Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance — Consentement du père de l'Époux — Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Huttwyl & Romanel

N° 281

Morel et Penel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Morel, Jean-Arnold, agriculteur, de Clarmont et Vaux domicilié à Collombier fils de Jean-Jaques-Samuel Morel et de Susette née Vincent de femme veuf de Jean-Jaques-Samuel Morel Julie Henriette née Durand dès le seize Janvier 1800 quatre-vingt-un né à Clarmont le vingt-neuf Avril mil huit cent trente-six

et 2. Penel, Fanny-Julia-Louise-Henriette, de Collombier et Vevay domiciliée à Collombier fille de Jean Louis Penel et de Marianne-Eugenie née Barbezat célibataire née à Collombier le vingt-huit Janvier mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Clarmont, Vaux, Collombier & Vevay les trente Novembre et trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé les mots, Jean Jaques Samuel Morel rayés, septième ligne

Signatures

dés époux :

Arnold Morel Fanny Penel

des témoins :

François Magnier Jules Corbel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Autorisation de l'Etat Civil de Collombier - Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Collombier, Vufflens-le-Château & Vevay

N° 282

Rieben et Curchod

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Rieben, Aimé**, agriculteur,
 de Epalinges domicilié à Lausanne,
 fils de Louis Samuel Daniel Rieben et de Jeanne Suzanne née Clerc,
 célibataire
 né au Mont le vingt-deux Janvier mil huit cent soixante-trois

et
 2. **Curchod, Marie-Louise-Henriette**,
 de Dommarin Villars-Tiercelin domiciliée à Dommarin,
 fille de Amette Curchod défunte et de _____
 célibataire
 née à Dommarin le dix-huit Août mil huit cent soixante-quatre

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Dommarin Villars-Tiercelin, Lausanne, les dix-sept et dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
 Aimé Rieben
 Louise Curchod

des témoins :
 Jacques Agamier
 Jules Corbat

L'officier de l'état civil :
 [Signature]

Papiers présentés :
 Actes de naissance - Consentement du père de l'époux et du tuteur de l'épouse - Acte de décès de la mère de l'épouse - Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Epalinges & Bottens

N^o 283

Décosterd et Gizardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Décosterd, François-Déni, Cocher,

de Essertes domicilié à Laudanne

filz de François Benjamin Déni Décosterd et de Jeanne-Françoise Charlotte née Golay

célibataire

né à Remanel le neuf Mars mil huit cent cinquante-un

et

2. Gizardet, Henriette-Denny, Cuisinière,

de Pilly domiciliée à Laudanne

fille de Henriette Françoise Gizardet et de _____

célibataire

née à Laudanne le deux Novembre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Essertes Pilly & Laudanne, le vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six Novembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Déni

Henriette Gizardet

des témoins :

François Salzmann

François Mojonier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Essertes (Oron) Pilly
(Remanel) & Laudanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron & Remanel

N° 2814

Buffat et Lavanchy

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Buffat, Jean-Samuel, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vuarens domicilié à Chailly sur Lausanne,

Noms des parents :

Fils de George Buffat et de Marguerite Alexandrine Perchet,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Chailly le dix-huit mil huit cent quarante-neuf.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Lavanchy, Hortense, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et de Montpreveyres domiciliée à Montblésson Lausanne,

Noms des parents :

filles de François Justin Lavanchy - et de Suzanne Esther Regamey

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Montblésson le trente-un août mil huit cent cinquante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vuarens, Lutry, Montpreveyres & Lausanne, les vingt-cinq & vingt-dix novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Samuel Buffat
Hortense Lavanchy

des témoins :

François Lavanchy
Charles Lavanchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux. Certificats de publication de Vuarens, Lutry, Montpreveyres & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Vuarens, Lutry & Corcelles

N° 245

Savanchy et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt Décembre _____ mil huit cent

quatre-vingt-trois _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Savanchy, Louis-Frédéric, _____ agriculteur,

de Forcel et Savigny _____ domicilié à Forcel, _____

fils de défunt Louis Henri Savanchy _____ et de Jeanne Louise née Cornut, sa veuve, _____

célibataire _____

né à Forcel _____ le vingt-deux février mil huit cent cinquante-cinq _____

et

2. Regamey, Charlotte, _____ agriculteur,

de Forcel et de Landaune, _____ domiciliée à Forcel, _____

fille de défunt Samuel Gabriel Louis _____ et de Marie Estaline née Cordey, sa veuve, _____

célibataire _____

née à Forcel _____ le dix-neuf janvier mil huit cent dix-huit _____

Les publications ont eu lieu à Forcel, Savigny & Landaune les cinq & dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Frédéric Savanchy
Charlotte Regamey

des témoins :

François Regamey / Louis
Savoy / Juchoux

L'officier de l'état civil :

O. Louis

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation
de l'état Civil de Forcel _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Forcel & Savigny _____

N° 287
Pasche & Rozzier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit* Décembre _____ mil huit cent
quatre-vingt-un _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Pasche, Alfred-Louis,** _____ *Laitier,* _____

de *ferlend* _____ domicilié à *Chesalles / Oron,* _____

fils de *Abraham Friedrich Pasche* _____ et de *Jeanne Louise née Guignet* _____

célibataire _____

né à *Budsigny* _____ le *huit* cent *huit* cent *cinquante-neuf* _____

et

2. **Rozzier, Rosalie,** _____

de *Cavernes et de Rougemont* _____ domiciliée aux *Cavernes,* _____

filles de *Jean Louis Rozzier* _____ et de *Jeanne Louise née Gillieron,* _____

célibataire _____

née aux *Cavernes* _____ le *neuf* *avril* mil *huit* cent *soixante-deux* _____

Les publications ont eu lieu à *ferlend, Chesalles, Rougemont et les Cavernes, les premier*
et trois *Décembre* mil *huit* cent *quatre-vingt-un* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Pasche
Rosalie Rozzier

des témoins :

Jacques Louis Jun
Jules Corbaz
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron & Rougemont.

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil d'Oron

Par jugement rendu le
21 Septembre 1888 déclaré
inexécutoire le 30 novembre suivant
le Tribunal Civil du District de
Langrassat a dissous par le
divorce le mariage inscrit ci-
contre.

Le divorce a été prononcé
contre l'époux en vertu de
l'article 46 § 1. de la loi
fédérale du 24 Décembre
1874 sur l'Etat Civil & le
mariage.

Langrassat, le 19 Janv. 1889
L'Off. de l'Etat Civil,

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 288

Girardet & Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Girardet, Henri-Alfred, agriculteur
de Filly domicilié à Lausanne
fils de Jean Louis Frédéric Girardet et de Jeanne Regamey sa femme
célibataire
né à La Sallaz le vingt-deux Avril mil huit cent cinquante-six

et

2. Reymond, Fanny-Elise, sans profession
de L'abbaye au lieu & du Chenit domiciliée à Lausanne
fille de Jean François Gabriel Reymond et de Jeanne Marquise Virey sa femme
célibataire
née à Chailly le vingt-deux Décembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Filly à l'abbaye au lieu au Chenit à Lausanne,
les sept huit & dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Girardet
Elise Reymond

des témoins :

Charles Girardet
Henri Reymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Filly, l'abbaye, du lieu
du Chenit de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Renard, l'abbaye, du lieu
au Brassus, Sentier

Le N° 288 à la page 301 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1881. - Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous attestons. Lausanne le 31 Décembre 1881. Off. de l'Etat Civil:

[Signature]

Vu le 9 janvier 1882
[Signature]

N° 1

Meyer et Wächter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 février 1900,
déclaré définitif et exécutoire le 1^{er} mai
1900, le Tribunal civil du district de
Lausanne a dissout par le divorce le
mariage interdit ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de
l'article 117 de la loi fédérale du 24 dé-
cembre 1874.

Lausanne le 3 mai 1900.

L'Officier de l'état civil



Aujourd'hui trois Janvier mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Meyer, Jean, Secrétaire,

de Bolken (Solence) domicilié à Lausanne

fils de Joseph Meyer et de Maria Anna Jarchi

célibataire,

né à Bolken le vingt-un octobre mil huit cent cinquante sept

et

2. Wächter, Suzanne, Cuisinière,

de Monthal (Argovie) domiciliée à Lausanne

fille de Isaac Wächter défunt et de Elisabeth Heitz défunte,

célibataire

née à Monthal le neuf Janvier mil huit cent soixante-trois

Les publications ont eu lieu à Bolken, Monthal et Lausanne, les huit, neuf et

dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Meyer

Suzanne Meyer

des témoins :

Klemm, Guiseppe, les deux

Anton Sella à Lausanne

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Monthal & Neuchâtel

Papiers présentés :

Actes de naissance - Actes de décès des père &

mère de l'époux - Consentement au mariage

de l'épouse - Certificats de publication

Registre des mariages A.

N^o 2Sommer & Mantel
née Brömmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Sommer, Philippe-Henri-François**, — Cafetier,
de Cottens _____ domicilié à Landanne _____
fils de Christian Frédéric Sommer _____ et de Philippine Mantel sa femme _____
célibataire _____
né à Landanne _____ le vingt-cinq avril mil huit cent quarante-un _____

et

2. **Mantel née Brömmer, Ottilie-Auguste**, — Gouvernante
de Cologne, _____ domiciliée à Landanne _____
fille de Franz Joseph Brömmer _____ et de Caroline Louise Wilhelmine Diehl, —
divorcée de Pierre Antoine Joseph Mantel dès le vingt-un Janvier mil huit cent huitante-un
née à Cologne _____ le vingt-cinq avril mil huit cent quarante-quatre _____

Les publications ont eu lieu à Cottens et à Landanne, les quatorze & dix-sept Décembre
mil huit cent quatre-vingt-un. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Sommer
Ottilie Sommer

des témoins :

Jean Brömmer
Pierre Justin
les deux à Landanne
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de divorce de l'épouse ..
Certificats de publication de Cottens & Landanne ..
Dispense du Consulat d'Allemagne pour Cologne ..

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Grancy & Département de
Justice & Police _____

1882

n° 3

Huber et Moder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit centquatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1. Huber, Jacob-Edouard, tailleur,de fehltaldorf (Zürich) domicilié à Lausanne,fils de Jean Jacob Huber et de Anna Rodina Suter,célibatairené à fehltaldorf le vingt-quatre février mil huit cent cinquante-neuf.

et

2. Moder, Anna, Couturière,de Guggisberg (Berne) l'ne de Rudschegg, domiciliée à Lausanne, avant à Zollikofen,fille de Nicolas Moder et de Madelaine Schori,célibatairenée à Zollikofen (Berne) le seize juillet mil huit cent cinquante-deux.Les publications ont eu lieu à fehltaldorf, Guggisberg, Zollikofen & Lausanne, les dix, douze & dix-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Huber.
Anna Moder.

des témoins :

Jos. Ream
A. Bram

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication
de fehltaldorf, Guggisberg, Zollikofen &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

fehltaldorf, Guggisberg (Rudschegg)
& Bremgarten

Registre des mariages A.

N^o 4
Bovier et Andrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bovier, François-Louis, _____ Charretier,
de Cerniat (Fribourg) Vex (Valais) _____ domicilié à Lansanne _____
fils de François Bovier _____ et de Thérèse Cellax _____
célibataire _____
né à Vex _____ le quatorze octobre mil huit cent quarante-huit _____

et

2. Andrey, Pauline-Mélanie, _____ Cuisinière
de Cerniat (Fribourg) _____ domiciliée à Lansanne _____
fille de Jacques Philippe Andrey _____ et de Anne née Udry _____
célibataire _____
née à Udry (Fribourg) _____ le premier Décembre mil huit cent dix-sept _____

Les publications ont eu lieu à Vex Cerniat à Lansanne les trois & dix Décembre
mil huit cent quatre-vingt-un _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé les mots : Cerniat (Fribourg) cinquième ligne

Signatures

des époux :

Louis Bovier
Mélanie Bovier

des témoins :

Joseph Jacob
Jules Corbuz

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Subalp

Papiers présentés :

Actes de naissance des époux - Certificats
de publication de Vex Cerniat Lansanne
Lansanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vex - Cerniat _____

N° 5

Demicville & Manuel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Demicville, Paul-Constant**, Docteur-médecin de Palézieux, Villarzel, Sedaillés & Prossens domicilié à Lausanne, fils de Jean Frédéric Abram Demicville et de Suzanne Thalie née Parche, célibataire né à Chatillens près Oron le vingt-six Décembre mil huit cent cinquante-cinq

et
2. **Manuel, Annette-Souise-Augusta**, de Rolle domiciliée à Lausanne, fille de Henri Louis Manuel et de Mme Marie Julie née Richard, célibataire née à Lausanne le dix-neuf Avril mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Villarzel, Sedaillés, Prossens, Rolle & Lausanne, le cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mr. Paul Demicville
Annette Demicville
M^r. Manuel - Richard & Manuel
P. Demicville & Manuel
A. Challes

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Certificats de publication de Palézieux, Villarzel (Sedaillés & Prossens) Rolle & Lausanne.

des témoins :

D. Rogine
H. Hubert
L'officier de l'état civil :

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rolle, Palézieux & Villarzel

N° 6

Jordan et Blanchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Jordan, Jean-François**, _____ *Mécanicien* _____
de *Mézières* _____ domicilié à *Mézières* _____
fils de *Jean-François Jordan* _____ et de *Louise née Junod* _____
célibataire _____
né à *Mézières* _____ le *dix Mars mil huit cent quarante-huit* _____

et

2. **Blanchoud, Marie-Elise**, _____ *ménagère* _____
de *Ozon-le-Châtel* _____ domiciliée à *Ozon-le-Châtel* _____
fille de *Daniel Louis Blanchoud* _____ et de *Jeanne Susanne née Mottaz* _____
célibataire _____
née à *Ozon* _____ le *neuf Janvier mil huit cent cinquante-neuf* _____

Les publications ont eu lieu à *Mézières & Ozon* les *dix huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-un* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean François Jordan
Marie Elise Jordan

des témoins :

A. Heijer
Jeanne Gillieron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Mézières
Ozon - Autorisation de l'Etat Civil de
Mézières _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières - Ozon _____

N° 7
Marquetat et Gaudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Marquetat, Pierre-Jules-Marc-Sébastien**, manoeuvre,
 de Lutry domicilié à Laudanne,
 fils de Jean David Marquetat et de Jeanne Marie née Gaudet,
 célibataire
 né à Laudanne le neuf Juin mil huit cent trente-quatre

et

2. **Gaudin, Henriette**, Cuidinière,
 de Chevilly domiciliée à Laudanne,
 fille de Samuel Gaudin et de Marie Henriette née Chappuis,
 célibataire,
 née à Valery le douze Janvier mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Chevilly & Laudanne le vingt quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marquetat Jules
Henriette Marquetat

des témoins :

Blanc les deux à
Jules Corbet Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry & La Sarraz

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Lutry, Chevilly & Laudanne.

Registre des mariages A.

No 8
Ceria & Sache

Aujourd'hui douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

1. **Ceria, Jean**, Menuisier
de Valdengo (Novare - Italie) domicilié à Landanne,
fils de Secondo Ceria et de Cécile Ceria
célibataire
né à Valdengo le Trente un Mai mil huit cent cinquante huit

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

et
2. **Sache, Marie-Philomène**, Ménagère
de Chevenoz (Haute Savoie) fiancée, domiciliée à Landanne,
fille de Alexis Sache et de Julienne Menou
célibataire
née à Chevenoz le Sept Douze mil huit cent cinquante huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valdengo, Chevenoz & Landanne, les douze, treize & seize novembre mil huit cent quatre-vingt-un.

avant la célébration du mariage inscrit ci-contre sous N° 8. Les Epoux ont déclaré reconnaître pour leurs enfants et vouloir légitimer :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

1. Marie fille de Marie Philomène Sache, née à Chevenoz (H^{te} Savoie) le 25 Avril 1879, inscrite sous N° 7 dans les Registres de Chevenoz

2. Jean fils de la dite Marie Philomène Sache, né à Landanne le 8 Octobre 1881, Inscrit au Registre de Landanne, à Vol: 7 fol° 331.

Ce qui attestent les déclarants par leur signatures, le 12 Janvier 1882

Signatures

des époux :

Ceria Giovanni
Marie Ceria Sache

des témoins :

Buzis pierre
Jules Corbar
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance - consentement des parents de l'époux & de la mère de l'épouse - acte de décès du père de l'époux - Certificats de publication - Déclarations Consulaires & permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police

Ceria Giovanni

Mario Ceria Sache

L'offi de l'Etat Civil :

[Signature]

N° 9
Ponnaz & Bertella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Janvier _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Ponnaz, Auguste-Henri-Louis**, _____ *Mémoriste*,
de *Cully & Lutry* _____ domicilié à *Laudanne*, _____
fils de *Louis Samuel Ponnaz* _____ et de *Marie Fanny Pache, sa femme*, _____
célibataire, _____
né à *Laudanne* _____ le *neuf avril* mil huit cent *soixante-un*, _____

et
2. **Bertella, Marie-Adélaïde**, _____ *Couturière*,
de *Curino - St-Marie en Piémont* _____ domiciliée à *Laudanne*, _____
fille de *Roch Antoine Bertella*, _____ et de *Dorothee Philomène Perrin sa femme*, _____
célibataire _____
née à *Laudanne* _____ le *neuf février* mil huit cent *soixante*, _____

Les publications ont eu lieu à *Cully, Lutry, Curino, Laudanne & Consulat d'Italie*
à *Genève*, les *trois, quatre & dix huit* Décembre mil huit cent *quatre-vingt-un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Ponnaz
Adélaïde Ponnaz

des témoins :

Jules _____ *les deux*
Eugène _____ *à*
Laudanne

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Papiers présentés :

Actes de naissance - consentement des
parents de l'épouse - Certificats de
publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Cully & au Département
de Justice & Police

Registre des mariages A.

N^o 10
Loewer & Deléchal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Loewer, Jean**, Confidant
de Xarigny domicilié à Xarvonne
fils de Jean Jacques Adam Loewer et de Françoise Anne Marie Rouge,
célibataire,
né à Moudon le neuf Juin mil huit cent cinquante-huit.

et

2. **Deléchal, Marie-Henriette-Georgine**, Repassense
de Aubonne et Mont sur Rolle, domiciliée à Xarvonne,
fille de Jean Henri Deléchal et de Jeanne Louise Keller,
célibataire,
née à Xarvonne le quatorze Octobre mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Xarigny, Aubonne, Mont & Xarvonne, le
vingt-neuf & trente Juillet mil huit cent quatre-vingt-uni

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J^m Loewer
Marie Loewer

des témoins :

Ami Boillat
Jules Weber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aubonne, Rolle & Villars / Jene

N° 11

Reber et Buchwalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Reber, Jean-Gottlieb**, Cafetier, de Schangnau (Berne) domicilié à Laudanne, fils de Christian Reber et de Anna Barbara Lehmann, veuf de Anna Elisabeth née Schmid, dèd le dix sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-ne à Oberdiesbach (Berne) le dix huit Mars mil huit cent trente-huit.

et
2. **Buchwalder, Emma**, sans profession, de Rebevelier (Berne) domiciliée à Laudanne, fille de Franz Buchwalder et de Maria Schach, célibataire née à Gemmen (Berne) le vingt-sept Mars mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Schangnau, Vermes (Rebevelier) & Laudanne, les deux & trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlieb Reber.
Emma Reber.

des témoins :

Jean Fuzerer les deux à
A. Rock Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Acte de
décès de la première femme de l'Epoux.
Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schangnau & Vermes.

Registre des mariages A.

N^o 12
Cochet & Collens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Cochet, Jean-François**, Agriculteur, de Montagny et d'Édret sous Champvent domicilié à Montagny, fils de François Cochet, défunt et de Marie Louise née Givet, célibataire, né à Montagny le dix-sept avril mil huit cent soixante.

et

2. **Collens, Elise-Sophie**, Agriculteur, de Frances, domiciliée à Frances, fille de Louis Collens, agriculteur et de Sidette Augustine Brandin, célibataire, née à Frances le deux août mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Montagny, Édret-sous-Champvent & Frances le trente-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Cochet
Elise Cochet

des témoins :

L^e Collens Brandin
à Frances
Farrat Huissier
à Aussonne

L'officier de l'état civil :

Augustine Collens

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Montagny

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Montagny, Champvent & Baulmes.

1882

N° 13
Viney & Villiaume
dit Vuillaumey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Viney Charles-Albert** Cultivateur
de Luxeuil (Haute-Saône) France, domicilié à Luxeuil,
fils de Napoléon Viney, Jardinier et de Germaine Chiron,
célibataire
né à Luxeuil le deux Novembre mil huit cent quarante-un

et
2. **Villiaume dit Vuillaumey Marie Eugénie** Couturière
de Buzang (Vosges) France, domiciliée à Lantenne,
fille de Albert Serrurier et de défunte Rose Antoine
célibataire
née à Buzang (Vosges) le dix Juin mil huit cent quarante-deux

Les publications ont eu lieu à Luxeuil, Buzang & Lantenne, les sept et huit Janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Viney Charles Albert
Viney Eugénie Marie

des témoins :

C. Aguty
E. Chaillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Consentements des parents des
Epoux - Actes de décès de la mère de l'Epouse - Certificats
de publication - Déclaration Consulaire - Permis
du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

N° 14

Aubert et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Janvier mil huit cent quatre-vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Aubert, Alfred**, Comptable
de Lieu domicilié à Laudanne,
fils de David Louis François Aubert défunt et de Marie Antoinette Madeleine Henrioud
célibataire
né à Laudanne le dix-sept deuit mil huit cent cinquante huit

et
2. **Baud, Julie-Louise-Fanny-Darvine**, Couturière,
de Gimel domiciliée à Laudanne,
fille de Georges André Samuel Baud et de Antoinette Rod, sa femme,
célibataire
née à Laudanne le cinq Juillet mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu au Lieu, à Gimel & à Laudanne, le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Aubert
Julie Aubert

Jul Baud

des témoins :

Ulysse Perrias
Henri Fatio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gimel & du Lieu

N^o 15
Dumuid et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Janvier mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Dumuid, Henri-Dean-Louis**, vigneron,
de Monnaz domicilié à Chailly & Lausanne,
fils de Antoine Louis Dumuid et de Caroline Bonnelance
célibataire,
né à Lausanne le vingt Mars mil huit cent quarante-neuf.

et

2. **Blanc, Louise-Marquerite**, sans profession,
de Belmont & Pully domiciliée à Lausanne,
fille de David Blanc, défunt et de Rose née Chagnin,
célibataire,
née à Monbléson (Lausanne) le vingt-deux Septembre mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Monnaz, Belmont & Lausanne, les six & sept Janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Dumuid
Louise Dumuid

des témoins :

Louis Blanc
Jules Corboz
L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication

officiers de l'état civil de

Pully & Monnaz

N° 16

Girardet & Lambercy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Girardet, Jean-Auguste-Samuel, agriculteur
 de Penthalaz domicilié à Saint-Pree
 fils de Jacques François Louis Girardet défunt et de Louise Charlotte née Bugnon
 célibataire
 né à St Pree le treize avril mil huit cent cinquante quatre

et

2. Lambercy, Caroline-Adèle, sans profession,
 de Saint-Pree domiciliée à St Pree
 fille de Charles-Louis Lambercy et de Louise Suzanne Gabrielle née Mesdossier
 célibataire
 née à Saint Pree le vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Penthalaz et à St Pree le quatorze Janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Girardet Samuel
Caroline Girardet

des témoins :

J. Girardet
Ch. Lambercy

L'officier de l'état civil :

Ls. Lambercy
J. Fromier

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
 de l'off. de l'Etat Civil de St Pree

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

St Pree & Cordonay

N° 17
Corbaz & Grussel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Sur jugement rendu le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-quatorze déclaré définitif et exécutoire le trois novembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage existant ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 19 novembre 1894.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Corbaz, Charles**, Confesseur, du Mont sur Lausanne domicilié à Lausanne, fils de Benjamin Corbaz et de Marie Françoise Clavel, célibataire, né à Genève le deux avril mil huit cent soixante

et

2. **Grussel, Marie-Louise-Julie**, Demoiselle de magasin, de Bussigny domiciliée à Genève, avant à Lausanne, fille de Louis François Samuel Grussel et de Jeanne Françoise Zulauf, célibataire, née à Lausanne le trente avril mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu au Mont, à Bussigny, à Genève & à Lausanne, les vingt-sept, trente & trente-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Corbaz
Marie Corbaz

des témoins :

C. Munier
E. Eugène

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance, Certificats de publication de Bussigny, Genève, le Mont & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève, Romanel & Bussigny

Registre des mariages A.

N° 18

Serex et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Serex, Charles-Emile, Agriculteur
de Maracorn domicilié à Pindeux, Pray-Courti,
fils de Pierre-François Serex et de Henriette-Marianne née Decolled
célibataire
né à Pray-Courti et Pindeux le dix Juin mil huit cent cinquante-six.

et

2. Guex, Marie-Louise, Agriculteur,
de St Léger-La-Chèze domiciliée à la Grange à Goudet et St Léger
fille de Samuel Gabriel Guex et de Marie-Louise née Cocthédy
célibataire
née à la Grange à Goudet le neuf Novembre mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Maracorn et St Léger le quatorze à Pindeux
le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles-Emile Serex
Marie-Louise Guex

des témoins :

Louis Regamey
Jules Corbeil

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cherbourg, Calzigoux & Blonay

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'Offr. de l'Etat Civil de Cherbourg

N° 19

Chapuis & Chaperon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Chapuis, Henri, Vannier,
 de Epalinges domicilié à Laudanne,
 fils de Abiam Philippe Chapuis défunt et de Jeanne Charlotte Collet, défunte,
 célibataire
 né à Laudanne le dix-huit octobre mil huit cent quarante-deux

et

2. Chaperon, Célestine-Françoise, Cuisinière,
 de St Gingolph (Valais) domiciliée à Laudanne,
 fille de Marie Chaperon et de _____
 célibataire
 née à St Gingolph le sept juillet mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Epalinges, St Gingolph & Laudanne les vingt-un, vingt-
deux & vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Chapuis
Célestine Chapuis

des témoins :

Louis Regamey
Jules Collet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges & St Gingolph

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats
de publication

Registre des mariages A.

N^o 20.

Guidan et de Ribaupierre

Aujourd'hui treize février mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Guidan, Edouard-Charles-Fénel-Louis**, Ingénieur de Avenches domicilié à Barcelonne,

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

fil de François Louis Romain Guidan et de Salomé Caroline Wolff,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Landanne le quinze novembre mil huit cent quarante-trois,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. **de Ribaupierre, Blanche-Marie-Anne**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandson domiciliée à Landanne,

Noms des parents :

filles de Marc François de Ribaupierre et de Louise Charlotte Monneron,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Landanne le vingt-sept octobre mil huit cent cinquante-six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Avenches Grandson Landanne au Consulat Suisse à Barcelonne, les vingt-huit & vingt-sept Décembre 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ed. Guidan

Maurice Gysler

M^{me} Anne Guidan de Ribaupierre

Alpinet

B. Guidan R. Guidan

L'officier de l'état civil :

E. de Ribaupierre J. de Ribaupierre

P. de Ribaupierre M. de Ribaupierre

J. de Ribaupierre

Papiers présentés : L. Guidan prêtre

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des époux

officiers de l'état civil de

Certificats de publication

Avenches & Grandson

N^o 21
Gloor & Frölich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gloor, Rodolphe, Commiss négociant,
de Leutwyhl (Algérie) domicilié à Lausanne,
fils de Philippe Gloor et de Marie Graf, sa femme,
célibataire
né à Leutwyhl le seize Septembre mil huit cent cinquante-sept

et
2. Frölich, Rosalie, Sans profession,
de Rommiz (Surgovie) domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Frédéric Frölich, défunt et de Rosina Walther, sa veuve,
célibataire
née à Lausanne le vingt-trois avril mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Leutwyhl, Rommiz & Lausanne, les six & sept Janvier
mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

R. Gloor
R. Gloor

des témoins :

L. Kunz
L. Nagel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Leutwyhl, Rommiz
& Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rommiz & Leutwyhl.

Registre des mariages A.

N° 22

Badoux et Visinand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Badoux, Louis-Draac, Cordonnier
 de Dempierre domicilié à Laudanne,
 fils de Jean Daniel Badoux, défunt — et de Virginie née Baudet
 célibataire
 né à Dempierre le premier Mars mil huit cent quarante-neuf,

et

2. Visinand née Grauxer, Marie-Françoise, Couturière,
 de Cordier sur Vevey domiciliée à Laudanne,
 fille de Hélène Grauxer, défunte — et de —
 veuve de Marc Auguste Visinand dès le seize Juillet mil huit cent quatre-vingt,
 née à Arvy devant Pont (Fribourg) le vingt-deux février mil huit cent quarante-un

Les publications ont eu lieu à Dempierre, Cordier & Laudanne, les vingt-
vingt-un & vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis BadouxMarie Boudier

des témoins :

Henri MagninHenri Monod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux — Acte de
 décès du mari de l'Epouse — Certificats
 de publication

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Laudanne & Cordier

Par jugement rendu le sept juin
 mil huit cent quatre-vingt-douze
 le Tribunal de première instance du
 Canton de Fribourg a déclaré par le
 divorce le mariage inséré ci-con-
 tra. Le divorce a été prononcé con-
 tra l'épouse en vertu de l'article 116
 lettre b/ de la loi fédérale du 24 dé-
 cembre 1874.

Le certificat de non appel au sus-
 dit jugement a été délivré en date du
 vingt-deux juillet mil huit cent
 quatre-vingt-douze.

Laudanne, le 25 juillet 1892.

L'Officier de l'état civil
Al. Merand, Subr.

n° 23

Capt et Lin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Capt, Edouard,** Cocher, de Chenit domicilié à Chailly sur Laignanne, fils de Jean Louis Capt et de Jeanette Regamey célibataire

né à Chailly sur Laignanne le deux avril mil huit cent cinquante-six

et

2. **Lin, Jeanne,** femme de Chambre, de Riez et de Lutry domiciliée à Laignanne, fille de Jean Louis Lin défunt et de Julie Chapeton, sa veuve, célibataire

née à Genève le seize novembre mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Riez, Lutry, à Laignanne, au Sentier, au Brardus le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Capt
Jeanne Capt

des témoins :

Louis Edouard Capt
Blanc

L'officier de l'état civil :

Officier

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Cully (Riez) Lutry, Laignanne du Sentier & Brardus (Chenit)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Lutry & Chenit

Registre des mariages A.

N^o 211

Bernard & Beck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bernard, Jean-Julien, Armuier,
de Cossonay domicilié à Cossonay
fils de Samuel-Antoine Bernard et de Jeanne Coinette Martin,
célibataire,
né à Cossonay le vingt-six Octobre mil huit cent quarante-un

et

2. Beck, Jeanne-Adèle, née Bovay Chapelière,
de Mérey domiciliée à Cossonay
fille de Jacques David Bovay et de Jeanne Rose née Paquier,
veuve de Samuel Henri Beck, dès le vingt-deux Septembre mil huit cent quarante-deux
née à Sévery le vingt-un Octobre mil huit cent quarante-trois.

Les publications ont eu lieu à Cossonay & Mérey les dix-huit & vingt
Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Bernard
Adèle Bernard

Jules Monnard

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisa-
tion de l'Officier de l'Etat Civil de Cossonay

des témoins :

A. L. Gaud
Louis Rigamy

L'officier de l'état civil :

J. L. L. L.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cossonay & Mérey

N^o 25
Pilet & Monnard
 née Dubuc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil huit cent
 quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Pilet, Jean-Vincent**, Gendarme,
 de Villeneuve domicilié au Brassus,
 fils de Jean-Vincent Pilet et de Marianne Louise née Glappey
 célibataire

né à Villeneuve le quinze Décembre mil huit cent quarante-cinq

et
 2. **Monnard, Jenny-Julie, née Dubuc**, Ménagère,
 de Daillens domiciliée à Cordonay

fille de Georges Dubuc et de Françoise née Favre,
 veuve de François Louis Monnard dès le trois février mil huit cent septante-quatre,
 née à Cordonay le vingt-cinq février mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, au Brassus, à Cordonay & à Daillens,
 les dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean-Vincent Pilet
Jenny-Julie Pilet

des témoins :

J^r Bernard
Adèle Bernard

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
 de l'off^r de l'Etat Civil du Brassus

officiers de l'état civil de
 Brassus, Villeneuve, Daillens & Corno

Registre des mariages A.

N° 26
Secretan & Pellis

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

2-46
Aujourd'hui vingt février mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1. Secretan, Charles, Chirurgien-dentiste, de Lausanne, domicilié à Lausanne, fils de Charles François Edmond et de Charlotte Louise Renévier, célibataire, né à Lausanne le vingt-trois Mars mil huit cent cinquante quatre
et
2. Pellis, Caroline, Sans profession, des Clées, domiciliée à Lausanne, fille de Jules Pellis et de Georgine Emma née Secretan, célibataire, née à Lausanne le vingt février mil huit cent dix-huit.
Les publications ont eu lieu à Lausanne aux Clées les vingt-un & dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ch. Secretan d.d.s.
Caroline Secretan

Edmond Secretan
A. Le Comte

J. Pellis a.s.

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Actes de naissance des Epoux. - Consentement du père de l'Epouse. - Certificats de publication de Lausanne & des Clées

Quinninnotier

N^o 27
Schwegler & Krieger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Schwegler, Gottlieb,** Boucher,
de Wattwil (St Gall) domicilié à Lausanne,
fils de Salomon Schwegler et de Suzanne Barbara Fischbacher, défunte
célibataire,
né à Wattwil le huit février mil huit cent cinquante-trois,

et
2. **Krieger, Marie-Louise,** Cuisinière,
de Roment domiciliée à Lausanne,
fille de Samuel Krieger défunt et de Marie née Dutz, sa veuve,
célibataire,
née à Vilders (Fribourg) le vingt-huit Juin mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Wattwil, Romont & Lausanne, les vingt-sept et vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Theophile Schwegler
Louise Krieger Schwegler

des témoins :

Peter Pore
Rodolf Schwegler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. —
Certificat de publication de Wattwil
Roment et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Wattwil & Romont.

Registre des mariages A.

N^o 27
Jaton a Schick
 née Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 17
 Juin & déclaré exécutoire le 30
 Juin 1886, le Tribunal Civil
 du District de Lausanne a dissous
 par le divorce le mariage inces-
 tué ci-dessus.

Le divorce a été prononcé con-
 tre les deux époux en vertu de
 l'article 46 lettre B de la loi fédé-
 rale du 24 Décembre 1874.

Lausanne, le 5 Août 1886.

L'off. de l'état civil :

Aujourd'hui vingt-un février mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Jaton, Jean-Pierre**, Charpentier,
 de Peney-le-Jorat domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Abram Jaton défunt et de Jeanne Marie née Gindroz, défunte,
 veuf de Jeanne Louise Gindroz dès le vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-un
 né à Peney le vingt-trois Novembre mil huit cent vingt-deux.

et
 2. **Schick née Jaccoud, Louise**, Cuisinière,
 de Kriechenwil (Bece) domiciliée à Lausanne,
 fille de François Daniel David Jaccoud et de Louise Marie née Ravanchy
 veuve de Pierre Schick dès le vingt-deux Octobre mil huit cent soixante-dix-huit
 née à Savigny le vingt Septembre mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Peney-le-Jorat, Kriechenwil & Lausanne, le
vingt-cinq & vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean-Pierre Jaton
Louise Jaton

des témoins :

François Chevaley
Henriette Chevaley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcelles (Peney) & Kriechenwil
(Lausanne)

Papiers présentés :

actes de naissance des époux _____

actes de décès des premiers conjoints _____

Certificats de publication _____

N^o 29
Guex & Derazzeno

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Guex, Pierre-François-dimé**, Agriculteur, de St-Légier-la-Chiésaz domicilié à St-Légier, fils de Pierre-Louis-Henri Guex défunt et de Marie-Marguerite née Duccaux défunte, célibataire, né à St-Légier le quatorze octobre mil huit cent quarante.

et

2. **Derazzeno, Suzette-Rosine**, femme de chambre, de Sargenz domiciliée à Genève, fille de Jean-Louis-Derazzeno défunt et de Jeanne-Suzanne née Bidet défunte, célibataire, née à Médezy le dix-sept Juillet mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à St-Légier, Sargenz & Genève, les dix-neuf, vingt & vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre François Aimé Guex
Rosine Guex

des témoins :

Théophile Derazzeno à Césin
Jules Carboz à Landamm

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation de l'officier de l'état civil de St-Légier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Légier, Sargenz & Genève

Registre des mariages A.

N° 30

Deléchaux et Duchêne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Avant la Célébration du mariage inscrit ci-dessus sous N° 30 les Epoux ont déclaré reconnaître et vouloir légitimer Alexis, fils de Claude Deléchaux et d'Antoinette Joséphine Duchêne, de Margencel (Haute Savoie), né le vingt cinq Mars mil huit cent quatre-vingt, à Plainpalais (Genève), inscrit dans le Vol. A fol. 42 au dit Arrondissement.

Ce qu'attestent les déclarants par leurs signatures

Le 23 Février mil huit cent quatre vingt deux

Deléchaux Alexis

Josephine Deléchaux
L'Offr. de l'Etat Civil.

Communiqué à l'Etat civil Cantonal de Genève.

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Deléchaux, Alexis**, Journalier, de Ballaison (Haute Savoie) domicilié à Lansanne, fils de Claude Deléchaux et de Claudine Mermaz célibataire

né à Machilly (Haute Savoie) le onze Juin mil huit cent cinquante-six

et

2. **Duchêne, Antoinette-Joséphine**, sans profession de Margencel (Haute Savoie) domiciliée à Lansanne, fille de Claude Duchêne et de Claudine Dittaz célibataire

née à St Saphorin (Lavaux) le deux Janvier mil huit cent soixante-un

Les publications ont eu lieu à Ballaison, Margencel et Lansanne, les vingt deux, vingt-neuf Janvier et quatre février mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Deléchaux Alexis
Josephine Deléchaux

des témoins :

Favrat Hippolyte
Julien Corboz
les deux à Lansanne
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de naissance - Consentements des père & mère des Epoux - Certificats de publication - Déclaration Consulaire & Permis du Département de J^u & Police.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police
Chancellerie Cantonale

N° 31

Kallbach & Braun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée G. Charlier, à Lausanne le 7 Juin 1882, visée par le Conseil d'Etat sans le délai légal que Auguste Henri Wilhelm Kallbach a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lausanne.

Lausanne le 13 Juin 1882

L'Off. de l'Etat Civil.

7-134
Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Kallbach, Auguste-Henri-Wilhelm**, — *Relieur* —

de *Coerde (Westphalie) Prusse*, — domicilié à *Lausanne*, —

filz de Louis-Stéphane Kallbach défunt — et de Wilhelmine Schil, défunte, —

célibataire, —

né à *Coerde* — le *neuf Juin mil huit cent cinquante-quatre*, —

et

2. **Braun, Elisabeth-Catherine** — *gouvernante*, —

de *Vaihingen a.d.L. (Wurttemberg)* — domiciliée à *Lausanne*, —

fille de Jean-Wilhelm Braun — et de Catherine Elisabeth née Schrauffelen, d'esp.

célibataire —

née à *Vaihingen* — le *vingt-deux mars mil huit cent cinquante-quatre*, —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *vingt-huit Janvier* de présente année. — Le

Consul d'Allemagne a délivré une dispense pour les publications à *Coerde & Vaihingen*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Kallbach
E. Braun Kallbach

des témoins :

Paccouy, J.
Nicolas

L'officier de l'état civil :

J. Louis

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Département de Justice & Police
(Chancellerie)

Papiers présentés :

actes de naissance - Dispense de publication -

Déclaration Consulaire - Cert: de publ: de Lausanne

Permis du Département de Justice & Police.

Registre des mariages A.

N° 32

Monazzon et Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois février mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Monazzon, Henri**, Cocher,
de Vandoeuvres (Genève) domicilié à Duchy
fils de Jean Pierre Monazzon, défunt et de Françoise Burmann, défunte,
veuf de Henriette Eugénie Peller, dès le quatorze Juillet mil huit cent septante-neuf,
né à Bussy Ch^e de Vandoeuvres le dix Mars mil huit cent quarante-cinq

et

2. **Reymond, Alice-Marie**, femme de chambre,
de Ollon domiciliée à Cour de Landanne,
fille de Pierre Samuel Reymond, déf^t et de Susanne Marguerite née Collomb,
célibataire,
née à Chevinex et Ollon le cinq Janvier mil huit cent quarante-neuf,

Les publications ont eu lieu à Vandoeuvres, Ollon & Landanne, les vingt huit
vingt-neuf et trente-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Monazzon
Alice Monazzon

des témoins :

Jean Godray
Louis Bory

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificat
Cats de publication de Vandoeuvres
Ollon & Landanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vandoeuvres & Ollon

N° 33
Jordan et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jordan, Aimé Agriculteur,

de Mézières domicilié à Mézières,

fil de Abram François Jordan et de Susanne Louise née Dubois,

célibataire

né à Mézières le seize Janvier mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Jordan, Henriette, Ménagère,

de Mézières domiciliée à Mézières,

filles de Jean Louis Jordan, défunt et de Susanne née Dubois défunte

célibataire

née à Mézières le onze Janvier mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Mézières le treize Janvier de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Jordan
Henriette Jordan

des témoins :

Jacob Gratter
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'Offi. de l'Etat Civil de Mézières

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mézières

Registre des mariages A.

N° 311

Gutter et Tschitten

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Gutter, Jacob, Célibataire, de Roggwyl (Berne) domicilié à Forêt (Lavaux) fils de Jean Gutter et de Madelaine née Keurt, célibataire

né à Roggwyl le quatre Mai mil huit cent quarante-neuf

et
2. Tschitten, Rosine Jenny, Ménagère, de Gammen (Berne) domiciliée à Servion fille de André Tschitten et de Anna Barbara Niederhandt, célibataire

née à St Pex le neuf Janvier mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Roggwyl, Ferenbalm, Gammen, Servion & Forêt, les trente, trente-un Janvier & trois Février de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Gutter
Rosine Gutter

des témoins :

Carin Jordan
Julb Corbet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Forêt

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Forêt, Ferenbalm, Roggwyl & Gammen

N^o 35
Thomas & Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Thomas, Ulysse,** _____ boucher
de Bercher, _____ domicilié à Bercher, _____
fils de Jean David Thomas, défunt _____ et de Susanne Marie née Bechoffen, _____
célibataire _____
né à Bercher _____ le vingt-un mai mil huit cent cinquante-sept _____

et
2. **Cruchon, Julie-Méry,** _____
de Bercher _____ domiciliée à Bercher, _____
fille de Jeanne Julie Cruchon, _____ et de _____
célibataire, _____
née à Bellenz _____ le quinze Janvier mil huit cent soixante-un _____

Les publications ont eu lieu à Bercher, le huit février mil huit cent quatre-vingt-
deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulysse Thomas
Méry Thomas

des témoins :

Favrat Huissier
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation de
l'off. de l'Etat Civil de St Cierges _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Cierges _____

N° 36

Leneveyre & Regamey

Aujourd'hui vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Leneveyre, Jean-Abram-Philippe, Payeur S.O.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de François Louis Leneveyre, défunt et de Louise Derpent,

Etat civil :

veuf de Marie Eliza née Bally, âgé le vingt-quatre Juillet mil huit cent soixante-quinze,

Date de la naissance :

né à Lausanne le quinze mai mil huit cent quarante-neuf.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Regamey, Pauline-Marie-Augustine, ^{jeune} _{maître}

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Louis Abram Regamey et de Caroline Jeannette Benjamin Bally,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le sept Janvier de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Leneveyre

Augustine Leneveyre

des témoins :

C. J. Gruy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Actes de

décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. -

Certificat de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

N^o 37
Lauper et Zuber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Lauper, Walbourg-Maurice**, — Employé S. O. —
de Sedorf (Berne) — domicilié à Lausanne, —
fils de Benedict Jean Marc Lauper — et de Marie Madeleine Dégion, —
célibataire, —
né à Lausanne — le trente-un mars mil huit cent cinquante-neuf.

et


2. **Zuber, Eliza-Adeline-Emma**, — Couturière, —
de Eriswil (Berne) — domiciliée à Lausanne, —
fille de Jacques Zuber — et de Anne Marie Meylan, —
célibataire, —
née à Lausanne — le Sept Octobre mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Sedorf, Eriswil Lausanne, les huit & onze février présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :


Maurice Lauper
Emma Lauper

des témoins :

L^r Faurat
L^r Lenoir

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Sedorf
Eriswil & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sedorf & Eriswil

N° 33

Bovard et Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bovard, Emile Charles, Journaliste,
 de Epreux domicilié à Lausanne
 fils de Jean Isaac Bovard, défunt et de Marie Jeannette Blanc,
célibataire
 né à Lausanne le cinq mars mil huit cent cinquante-deux,

et

2. Grand, Jenny, Sans profession,
 de Ecoteaux domiciliée à Lausanne,
 fille de Marc Benjamin Grand et de Jeanne Marie Louise Durnat,
célibataire,
 née à Lausanne le seize Janvier mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Epreux, Ecoteaux & Lausanne, les deux &
quatre février présent mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Bovard
Jenny Bovard

des témoins :

Charles Zellweger
Benoit Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Cully & Palézieux

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de
Epreux, Ecoteaux & Lausanne

N° 39

Niering & Attenhofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Suivant lettre de bourgeoisie reçue Notaire
notaire à Lausanne le 15 juillet 1881 Jean
Auguste Armand Niering est devenu bour-
geois de la Commune de Belmont sur Lau-
sanne

Inséré avec l'autorisation du Dept de Justice
et Police le 11 septembre 1880.

L'Officier de l'Etat Civil



Aujourd'hui deux Mars _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Niering, Jean-Auguste-Amand, Sellier,** _____
de ^{Schmoltzeiffen} Schmoltzeiffen Dist. de Louvenberg (Tours) domicilié à Lausanne, _____
fils de Franz Niering, défunt, _____ et de Thérèse née Hueblich, sa veuve, _____
célibataire _____
né à Schmoltzeiffen _____ le vingt huit cent mil huit cent cinquante-deux _____

et

2. **Attenhofer, Anna-Marie,** _____ ^{Equarreuse} Equarreuse,
de Zurzach (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Joseph Georges Attenhofer, _____ et de Rosine Imoberdorf, sa femme, _____
célibataire, _____
née à Lausanne _____ le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante un _____

Les publications ont eu lieu à Zurzach et Lausanne les onze & quatorze Janvier de
présente année. Une dispense a été accordée pour les publications à Schmoltzeiffen.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

August Niering
Marie Niering

des témoins :

E. Grédig } domiciliés
André Turin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Zurzach & Chancelerie Cantale

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication
de Zurzach & Lausanne - Dispense des pu-
blications à Schmoltzeiffen et déclaration
Conjointe - Fermis au Département de
Justice & Police _____

Registre des mariages A.

N^o 40.**Durieu et Donard née Duruzzel.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal Civil du District de Vevey en date du 6 Mars 1885 déclaré exécutoire le 25 Mars dit, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce en vertu de l'art. 46 lettres a-b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Le divorce a été prononcé contre l'Épouse.

Lausanne, le 25 Avril 1885.

L'Off. de l'Etat Civil :

6-280

Aujourd'hui Sept Mars mil huit centquatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Durieu, Félix-Henri**, Ingénieur-mécanicien,de Vevey domicilié à Lausanne, avant à Lyon,fils de Marc Durieu, propriétaire à Vevey et de Marie-Françoise Gabrielle née Frey, diff.célibatairené à Vevey le onze Octobre mil huit cent cinquante-quatre.

et

2. **Donard née Duruzzel, Marie-Louise**, Couturière,de Lausanne domiciliée à Lausanne, avant à Lyon,fille de Jean Philippe Duruzzel, — et de Jeanne Lydie née Jolydivorcée de Jean Jules Frédéric Donard dès le vingt-neuf Décembre 1879 (septante-neuf)née à Villeneuve le vingt-cinq mil huit cent cinquante-sept.Les publications ont eu lieu à Vevey, Lausanne & Lyon, les dix-huit dix-neuf et vingt février de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Durieu
Marie Durieu

des témoins :

A. Lersch
J. Indelber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance, Acte de divorce de
l'Épouse, Certificats de publication
de Vevey, Lausanne & Lyon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vevey

N^o 41

Rufener a Lindegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

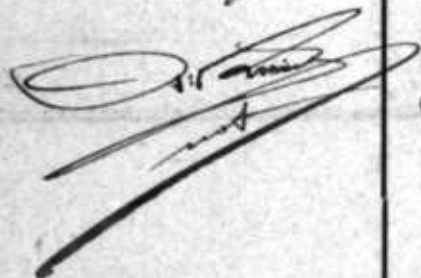
Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Avant la célébration du mariage inscrit ci-contre, sous N^o 41, les époux ont déclaré reconnaître & vouloir légitimer : Frida Caroline fille de Caroline Lindegger de Schenkou (Canton de Lucerne) née le vingt février mil huit cent quatre vingt deux à Lausanne, inscrit à Volume VIII folio 76 de Cet arrondissement. Ce qui attestent les déclarant par leurs signatures, à Lausanne, le dit jour sept Mars mil huit cent quatre vingt deux.

Friedrich Rufener
Caroline Rufener



Aujourd'hui sept Mars mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rufener, Friedrich, forgeron,

de Blumenstein (Berne) domicilié à Lausanne,

fil de Nicolas Rufener et de Maria née Rufener,

célibataire,

né à Wohlen le sept Octobre mil huit cent cinquante-huit.

2. Lindegger, Caroline, Cuisinière,

de Schenkou (Lucerne) domiciliée à Lausanne,

fille de Antoine Lindegger, défunt et de Lucie née Schwyzer,

célibataire,

née à Eich (Lucerne) le cinq Décembre mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Blumenstein, Schenkou & Lausanne, les quatre cinq & neuf février de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Friedrich Rufener
Caroline Rufener
C

des témoins :

Arns D. Glur
Matthias Uldi

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Blumenstein & Schenkou

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication de Blumenstein, Schenkou & Lausanne

Registre des mariages A.

N° 42

Kehrer et Grob

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Kehrer, Emile, Comptablede Bözen (Argovie) domicilié à Lausanne,fils de Jean Jacques Kehrer, défunt et de Elisabeth Kuenzi, la veuve,

célibataire,

né à Berne le deux Avril mil huit cent cinquante-six,

et

2. Grob, Rosine, Tapissière,de Meilen (Zurich) domiciliée à Lausanne,fille de Henri Grob, défunt et de Maria Beer, défunte,

célibataire,

née à Wallidellen (Zurich) le vingt-dix Février mil huit cent cinquante-six.Les publications ont eu lieu à Bözen, Meilen & Lausanne les huit, neuf & onze Février présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Kehrer
R. Grob

des témoins :

Olle Hörning
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Bözen, Meilen &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Meilen & Bözen

1882

N^o 119
Détax & Ray

Aujourd'hui Sept Mars mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Détax, Fritz**, vigneron,

de Lutry & Forêt domicilié à Bessières sur Lutry,

fil de Jean Pierre Détax et de Françoise née Raymond,

célibataire,

né à Bessières sur Lutry le quatre Mars mil huit cent cinquante-dix

et

2. **Ray, Janny**, agriculteur

de Echichens domiciliée à Montblésson & Lansanne,

filie de David Ray et de Jeanne Charlotte née Chapuis,

célibataire,

née à Montblésson le dix Octobre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forêt, Echichens & Lansanne, les onze, treize, quinze & dix-sept février de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Détax Fritz
Janny Ray

des témoins :

Détax Antoine
Bessey Louis

L'officier de l'état civil :

J. Bernand Dubois

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'off^r de l'état Civil de Lutry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lutry, Forêt & Vuflens-le-Château

Registre des mariages A.

N° 114
Monod et Baridon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Monod, Jules-David, Commissaire de Diment-Dessous domicilié à Lausanne,

de Diment-Dessous fils de Jean David Monod et de Louise née Mottier, divorcé de Louise Françoise Griot, dès le vingt-huit Décembre mil huit cent soixante-neuf né à Diment-Dessous le vingt-sept Novembre mil huit cent quarante-deux

et
2. Baridon, Marie-Amélie, Cuisinière, de Corcelles-sur-Concise domiciliée à Lausanne,

de Corcelles-sur-Concise fille de Alexandre Baridon défunt et de Alexandrine Berquerrand, célibataire née à Laxon (Valais) le neuf Mai mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Diment-Dessous, Corcelles & Lausanne les onze & quinze Février présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules David Monod
Marie Amélie Baridon

des témoins :

Henri Andrie
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de divorce de l'Époux - Certificats de publication de Diment-Dessous, Corcelles & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Diment-Dessous & Corcelles

Par jugement rendu le 6 Septembre 1883, le Tribunal civil du District de Lausanne a divorcé par le divorce, le mariage contracté par l'Épouse, en vertu des articles 465, A & B, de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'Etat civil & le mariage. Lausanne, le 1 Décembre 1883

L'Officier de l'Etat Civil
[Signature]

1882

N° 45.

Vallotton & Poget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Mars mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vallotton, Alfred-Daniel, Limier,

de Vallerbes domicilié à Vallerbes,

fil de Siméon Daniel Beal Vallotton et de Louise Marianne née Richard,

célibataire,

né à Vallerbes le quinze Octobre mil huit cent soixante

et
2. Poget, Louise-Marie-Fanny, Cuidinière,

de Premier domiciliée à Ebec,

fille de David Benjamin Poget et de Jeanne Françoise née Delacétiar,

célibataire,

née à Premier le quatorze Octobre mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Vallerbes Premier & Ebec les dix-neuf & vingt-un
Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Vallotton
Fanny Vallotton

des témoins :

Louis Reyamey
Jules Corley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificat de publication & autorisation
de l'Off. de l'Etat Civil de Vallerbes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vallerbes Remarismetier & Bex

N^o 116

Henneberger & Zürcher

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henneberger, Louis, tanneur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne) domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Jean Elie Henneberger, défunt et de Sophie Cécarine Penderes, défunte,

Etat civil :

veuf de Henriette Louise née Gruffel, de le vingt-cinq avril mil huit cent septante-neuf

Date de la naissance :

né à Orbe le vingt-six août mil huit cent trente.

Nom et profession de l'épouse :

2. Zürcher, Madelaine, Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Trub (Berne) domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Jean Zürcher et de Catherine Bally, défunte,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Muri (Berne) le vingt-sept Janvier mil huit cent quarante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Guggisberg, Trub & Lausanne les deux & quatre Février de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Henneberger
Madelaine Henneberger

des témoins :

Ch^s Gruffel
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux - Certificats de publication de Guggisberg Trub Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Guggisberg & Trub.

1882

N^o 117
Méry & Guehret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deize Mars mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Méry, Louis-Victor** réparateur d'objets d'art,

de Lyon domicilié à Lausanne,

fil de Henri Jules Méry et de Marie née Brelin,

célibataire,

né à Lyon 1^{er} arrondissement le vingt-deux Septembre mil huit cent quarante neuf

et
2. **Guehret, Marie-Joséphine**, Institutrice,

de Laanenen (Berne) domiciliée à Lausanne,

fille de Frédéric Guehret et de Marie Rosalie née Fommet,

célibataire,

née à Vevey le enze Mai mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Lyon, Laanenen & Lausanne les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf Janvier de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Méry
Joséphine Méry

des témoins :

H. Martin
H. Martin

L'officier de l'état civil :

J. F. Fournier

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication
Consentement des parents de l'époux - Déclaration consue
Voire permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Laanenen & à la Chancellerie
Cantonale

N° 48

Haering & Frey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Haering, Joseph-Constantin*, boucher, de *Aesch (Bâle-Campagne)* domicilié à *Lausanne*, fils de *Constantin Haering* et de *Félicité née Brielser*, célibataire,

né à *Aesch* le vingt-trois Décembre mil huit cent cinquante-sept

et
2. *Frey, Judith*, femme de chambre, de *Weiningen (Zurich)* domiciliée à *Lausanne*, fille de *Hans Georges Frey* et de *Véronique née Haug*, défunte, célibataire,

née à *Weiningen (Zurich)* le sept Octobre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à *Aesch Weiningen & Lausanne* les vingt-cinq, vingt-six février et cinq Mars présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Haering
Judith Frey

des témoins :

Thomé
Jules Corbaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance, Certificats de publication de *Aesch Weiningen & Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Aesch & Weiningen

1882

N^o 119
Borgeaud et Belet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Borgeaud, Jules-Louis**, agriculteur,

de Morrens domicilié à Morrens

fil de Adolphe François Borgeaud et de Louise Marguerite née Poterat

célibataire,

né à Morrens le vingt février mil huit cent cinquante-deux

et
2. **Belet, Louise Eugénie**, agriculteur,

de Mont sur Lausanne, domiciliée au Mont,

fille de Jean Isaac Belet et de Louise née Dutoit,

célibataire,

née à Mont le trois juillet mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Morrens au Mont les sept & treize janvier présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Louis Borgeaud
Louise Eugénie Borgeaud

des témoins :

J. Würzler
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Louis

Papiers présentés :

Certificat d'autorisation de l'officier
de l'Etat Civil de Poliez-le-Grand

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Poliez-le-Grand (Botterens)
de Romanel

Registre des mariages A.

N° 50
Baudat et Wild

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Baudat, Emile Abraham**, — Professeur à l'Académie,
de Genthod (Genève) & Aïnes près Vite, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Jean Abraham Baudat défunt _____ et de Jeanne née Collet, défunte, _____
célibataire _____

né à Genthod _____ le neuf Novembre mil huit cent cinquante-six _____

et
2. **Wild, Marie-Louise-Julie-Henriette**, sans profession
de St Gall _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jules Daniel Wild _____ et de Marie née Chevallier, _____
célibataire _____

née à Lausanne _____ le vingt-Mars mil huit cent deixante _____

Les publications ont eu lieu à Genthod Aïnes, St Gall & Lausanne, les deux, quatre
dix-huit Mars de présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Baudat prof.
Marie Baudat

des témoins :

Jules Wild
A. de Neuchâtel
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

actes de naissance des deux Epoux _____
Certificats de publication de Genthod _____
Aïnes, St Gall & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genthod, Aïnes & St Gall _____

1882

N° 51

Gardel et Visinand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

2-44

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Gardel, François-Louis, mécanicien

de Lausanne domicilié à Yverdon

fil de Jean Louis Gardel et de Rose Françoise née Gettraux

célibataire

né à Lausanne le quinze avril mil huit cent cinquante-neuf

et 2. Visinand, Augusta-Marie-Denny, dans profession

de Cordier rue Vevay domiciliée à Lausanne

fille de George Visinand et de Jeanne Susanne Augustine Girardet

célibataire

née à Lausanne le vingt-un avril mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cordier & Yverdon les vingt-un & vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gardel
Marie Gardel

des témoins :

Jean Gardel
Julb Lorboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation de l'Officier de l'Etat Civil de Yverdon

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Yverdon & Cordier

Registre des mariages A.

N^o 52Wagen et Mayor
née Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Wagen, Jean-Henri**, ancien négociant,
de Glurlingen (Lurich) domicilié à Lausanne,
fils de Jacques Wagen et de Elisabeth Bolinguez,
veuf de Anna Barbara Will dèd le vingt-cinq Mai mil huit cent quatre-vingt-un
né à Schaffhouse le vingt huit mai mil huit cent seize

2. **Mayor née Pache, Françoise-Marie**, d'âge femme
de Echallens domiciliée à Lausanne,
fille de Jean André Louis Pache et de Françoise Charlotte Baltissat,
veuve de Adolphe Mayor, dèd le cinq Mai mil huit cent septante-neuf
née à Lausanne le dix-huit février mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Glurlingen, Echallens & Lausanne, le vingt-cinq
février mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Henri Wagen
Marie Wagen

des témoins :

François Pache
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

J. L. L...

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Actes de
dècès des premiers Conjointes - Certificat
de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Glurlingen & Echallens

1882

N° 53

Seignobore & Mazzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil-huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Seignobore, Pierre-André**, *Journaliste*

de *Cournon (Ardèche) France*, domicilié à *Laudanne*

fil de *Anne Seignobore défunte* et de _____

célibataire

né à *Cournon* le *vingt-six mai mil huit cent cinquante-cinq*

et
2. **Mazzon, Marie-Joséphine**, *Polissière de Cuvelles*

de *Besançon (Doubs)* domiciliée à *Laudanne*

fille de *Françoise Mazzon* et de _____

célibataire

née à *Besançon* le *quinze Juin mil huit cent cinquante-trois*

Les publications ont eu lieu à *Cournon Besançon & Laudanne* les *dix-huit, dix-neuf & vingt-six février de présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

P. Seignobore
Seignobore Marie

des témoins :

Jules Edouard Bisset
Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Chancellerie Cantonale

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - acte de décès de la mère de l'Epoux - Consentement de la mère de l'Epouse - Certificats de publication - Déclaration consulaire - Permis du Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N° 511

Glaudon et Golay

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Glaudon, Alfred-Jérémie, Limier de Vallerbes domicilié à Vallerbes, fils de défunt David Henri Glaudon et de défunte Marie Suzanne née Grobety, célibataire né à Vallerbes le vingt-huit Janvier mil huit cent cinquante-six

et

2. Golay, Reniètte-Augustine, Coiffeuse de limes, de Le Cherit domiciliée à Vallerbes, fille de Constant David Golay et de Alme Augustine née Golay, célibataire née à Le Cherit le sept Juillet mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Vallerbes & au Cherit (Brassus & Sentier) les quinze seize & dix-huit février de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux : Alfred Glaudon
Augustine Glaudon

des témoins : J. Würzler
Jules Dorley

L'officier de l'état civil : [Signature]

Papiers présentés : Certificat de publication & autorisation de l'off. de l'Etat civil de Vallerbes

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Vallerbes & du Sentier.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

1882

N° 55

Dumuid et Boulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Dumuid, Henri-Emile-Paul**, Memisier
 de Mennaz domicilié à Laudanne,
 fils de Rodolphe Samuel Dumuid et de Jeanne Gander,
célibataire

né à Duchy le six-sept Décembre mil huit cent cinquante-sept.

2. **Boulet, Julie-Madelaine**, femme de chambre,
 de Essert sous Champvent domiciliée à Laudanne,
 fille de San Louis Boulet et de Henriette Marianne Cernu,
célibataire

née à Montagny le quinze Juin mil huit cent cinquante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Mennaz, Essert & Champvent & Laudanne, les quatre
sept & six Mars courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Dumuid
Julie Dumuid

des témoins :

Louis Mermond
Jules Grand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Mennaz, Essert & Champvent
& Laudanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Champvent & Vufflens-le-Château

Registre des mariages A.

N° 56

Décombar et Trenkile

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Décombar Marc-Louis**, boulanger-pâtissier,
de Savigny domicilié à Lausanne,
fils de Charles Décombar et de Marie née Regamey
célibataire,

né à Cully le cinq Septembre mil huit cent cinquante-neuf.

2. **Trenkile Caroline**,^{et} Cuisinière,
de furtwangen (Bade) domiciliée à Lausanne,
fille de Marguerite Trenkile et de
célibataire

née à Elzach (Bade) le neuf Septembre mil huit cent dix-huit.

Les publications ont eu lieu à Savigny Lausanne le dix-huit février de présente
année. Dispense a été accordée pour les publications à furtwangen.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Décombar
Caroline Décombar

des témoins :

Paul Calanz
Fortmann Karrier

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Consentement
de la mère de l'Epouse - Certificats de publica-
tion - Dispense des publications à furtwangen

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Savigny Département
de Justice & Police

1882

N° 57

Dubois et Capl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Dubois, Aloïs**, _____ Journalier, _____

de Mézières _____ domicilié à Lausanne, _____

fil de Jean Louis Dubois _____ et de Suzanne Marie née Hebr., _____

célibataire _____

né à Mézières _____ le douze Mars mil huit cent cinquante deux _____

et
2. **Capl, Louise-Henriette-Elise**, _____ Culinicière, _____

du Chenit _____ domiciliée à Danges, _____

filles de Henri Frédéric Capl défunt _____ et de Louise Henriette Debétaz _____

célibataire _____

née à Sonay _____ le douze avril mil huit cent cinquante-six _____

Les publications ont eu lieu à Mézières, Lausanne, Danges & au Chenit les onze & Douze
du présent Mois _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Dubois Aloïs
Elise Dubois

des témoins :

Gilliod Eugène
Jules Corlay

L'officier de l'état civil :

J. V. V. V.

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Mézières du Chenit,
Lausanne et Danges. _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières, Le Sentier & Sonay _____

Registre des mariages A.

N^o 58
Jordan et JordanAujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jordan, Philippe, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Carzeuge domicilié à Carzeuge

Noms des parents :

fils de François Louis Philippe Jordan et de Marianne née Rey

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Carzeuge le huit Janvier mil huit cent cinquante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Jordan, Elisa, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Carzeuge domiciliée à Carzeuge

Noms des parents :

fille de Jean Frédéric Jordan et de Jeanne Suzanne née Jordan

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Carzeuge le vingt-deux février mil huit cent cinquante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Carzeuge le trois février de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Philippe Jordan
Elisa Jordan

Lionie Jordan

des témoins :

M. Fré. Jordan
F. Louis Jordan

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Mézières.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières

1872

N° 59

Grognuz & Botel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mars _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Grognuz, Victor-Emilien**, _____ agriculteur
de **Poliez-Pittet** _____ domicilié à **Lausanne** _____
fils de **Justin Féral Grognuz** _____ et de **Julienne Carrard, défunte**, _____
célibataire _____
né à **Poliez-Pittet** _____ le **Sept Avril** mil huit cent cinquante-six, _____

2. **Botel, Laure-Emilie**, _____ ^{et} Blanchisseuse
de **Veuchatel** _____ domiciliée à **Lausanne**, _____
fille de **Frédéric Louis Botel, défunt**, _____ et de **Marianne née Gretillat, défunte**, _____
célibataire _____
née à **Veuchatel**, _____ le **douze Septembre** mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à **Poliez-Pittet, Veuchatel et Lausanne**, les **trois**,
quatre et dix Mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Victor Grognuz
Laure Grognuz

des témoins :

Marc Pittet
Louis Pittet

L'officier de l'état civil :

J. Romer

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux. —
Certificats de publication de **Poliez-Pittet**
Veuchatel et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens et de Veuchatel

N^o 60
Krieg & Bron

13-116

Aujourd'hui vingt-neuf Mars _____ mil huit cent

quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Krieg, Emile-Samuel-Marc-Auguste**, - *Négociant*, -

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et de Muri (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

Noms des parents :

fil de Georges Jean Louis Siméon Krieg et de Jeanne Charlotte Jeller, _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Lausanne _____ le sept Mai mil huit cent cinquante-deux _____

Nom et profession de l'épouse :

2. **Bron, Caroline-Marie-Rosalie**, *dans profession*, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et d'Epesses, _____ domiciliée à Corsier sur Lutry _____

Noms des parents :

filles de Vincent Bron, _____ et de Rosine Albertine Paschoud, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Date de la naissance :

née à Corsier sur Lutry _____ le dix-sept Juin mil huit cent soixante _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muri, Lutry & Epesses, les trois et quatre Mars courant, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Krieg

des témoins :

J. J. J.

Caroline Krieg, Vincent Bron

Ch. J. J.

Le Krieg Jeller

L'officier de l'état civil :

Emma Krieg

J. Krieg

Saphir Lavandj

C. Krieg, Demarbins

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Actes de naissance des Epoux _____

officiers de l'état civil de

Certificats de publication de Muri, Lausanne _____

Muri, Lutry & Epesses

Lausanne, Lutry & Epesses _____

N^o 61
Engler & DeleSSERT

Aujourd'hui huit Mars _____ mil huit cent

quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Engler, Edouard, _____ Jardinier

de Belmont sur Lausanne _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Laurent Engler _____ et de Marianne Esther née Ecoffey _____

célibataire _____

né à Lausanne _____ le vingt-sept Octobre mil huit cent cinquante-sept

et
2. DeleSSERT, Augustine Marie, _____ sans profession

de Savigny et de Forêt _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Jean Abram Louis DeleSSERT _____ et de Fanchette née Henry _____

célibataire _____

née à Mont sur Lausanne _____ le huit Mars mil huit cent soixante-trois _____

Les publications ont eu lieu à Belmont à Savigny à Forêt à Lausanne _____
le 11 Mars (présent mois) _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Engler
Marie DeleSSERT Engler

des témoins :

J. Hausmann
F.ri Nasson

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sully (Belmont), Savigny
à Forêt

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Consentement
du père de l'Epouse - Certificats de publication
de Belmont Savigny Forêt & Lausanne

Par jugement rendu le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze, déclaré définitif et exécutoire le deux juin suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a débouté par le divorce le mariage interdit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le susdit en vertu de l'article 146, lettre f, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 23 juin 1882.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 62
Villard & Mottier

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Villard, Pierre-Ignace, fermier

de Chatel-S^t-Denis (Fribourg) domicilié à Lausanne

fil de Jean Villard, défunt et de Marié Anne Genoud

célibataire

né à Chatel S^t Denis le huit Juin mil huit cent quarante quatre

2. Mottier, Beatha-Emma, sans profession

de Ormont-Dessous domiciliée à Vevey

filie de Jean François Louis Mottier et de Louise Benoitte née Decherzes

célibataire

née à Vevey le sept Octobre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Chatel-S^t-Denis, à Ormont-Dessous, à Vevey & à Lausanne, les vingt-quatre & vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Villard Pierre
Emma Villard

des témoins :

François Bron
Jules Corbet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux -

Certificats de publication de Chatel-S^t-

-Denis Ormont-Dessous, Vevey & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chatel-S^t-Denis, Vevey et

Ormont-Dessous.

1852

N^o 63
Regamey & Blanc
née Clerc

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Regamey, Charles, Agent de Police

de Lausanne domicilié à Morges

fil de Samuel Regamey et de Marianne née Nicolas

célibataire

né à Epalinges le six Mars mil huit cent cinquante-cinq

et
2. Blanc née Clerc, Marianne, Cuisinière

de Lausanne domiciliée à Morges

fille de Jean Pierre Clerc, décédé et de Jeanne Susanne née Freymond, veuve
divorcée de Louis Samuel Blanc dès le huit Mars mil huit cent cinquante-un

née à Mont le vingt-cinq Juillet mil huit cent quarante-trois

Les publications ont eu lieu à Lausanne, et à Morges, les quinze et dix-huit Mars
mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Regamey Charles
Marianne Regamey

des témoins :

Samuel Regamey
Jules Corlay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux
Certificat de publication & autorisation
de l'offr. de l'Etat Civil de Morges

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Morges

Registre des mariages A.

N° 64
Guex et Bondu

Aujourd'hui premier avril (premier avril 1882) mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. **Guex, Louis-Centi,** agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cessenay & de La Chaux domicilié à Dizy,

Noms des parents :

fil de Jean-François Guex et de Jeanne Suzanne née Charlet,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Cessenay le vingt-sept août mil huit cent cinquante-deux

Nom et profession de l'épouse :

2. **Bondu, Marie-Justine,** sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully domiciliée à Gellien,

Noms des parents :

fil de Jean-François Bondu et de Françoise Emilie née Chançon,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Meiry le quatorze janvier mil huit cent cinquante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cessenay La Chaux Dizy Pully & Gellien les dix-sept et douze Mars présent mois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Guex
Marie Guex
Alice Bondu

des témoins :

L. Greiner
L. Michoud Milhan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation de l'offr. de l'Etat Civil de La Sarratz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cessenay Gellien Pully
La Sarratz

N° 65

Bolliger & Krenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent
quatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bolliger, Gottlieb, Cocher,

de Gentenschwil (Argovie) domicilié à Lausanne,

fil de Anna Bolliger et de _____

célibataire,

né à Gentenschwil le cinq Juillet mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Krenger, Rosine, Repartreure,

de Ruthi (Berne) arr. de Kirchenthurnen, domiciliée à Lausanne,

fille de Friedrich Krenger et de Elisabeth Mairi,

célibataire

née à Bumplitz le vingt-deux avril mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Gentenschwil, Ruthi & Lausanne, les dix-huit
et vingt-trois Mars de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlieb Bolliger
Rosina Bolliger

des témoins :

Léonard Thuisier
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Gentenschwil, Ruthi
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Kirchenthurnen & Gentenschwil

N° 66

**Fauchette & Deléchat
née Ducret.**

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui six avril mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Fauchette, Charles-David-Benjamin**, *Bouvier exploitant*,
de Mendon domicilié à Lausanne
fils de André Benjamin Fauchette et de Angelique née Sommer, *décédés*,
veuf de Jeanne Susanne née Camuzet des le neuf Novembre mil huit cent soixante,
né à Mendon le dix-neuf Juin mil huit cent vingt-trois

et
2. **Deléchat née Ducret, Fanny-Louise** *Reparatrice*,
de Aubonne et Mont-le-Grand domiciliée à Lausanne
fille de feu Jean Samuel Ducret et de Louise née Corboz, *la veuve*,
veuve de Jean François Deléchat des le douze février mil huit cent quatre-vingt-un
née à Rutty le trente Décembre mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Mendon, Aubonne, Mont-le-Grand & Lausanne,
les seize et dix-huit Mars, de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Bⁿ Fauchettes h. expl.
Fanny Fauchettes

des témoins :

François Chambard
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mendon, Aubonne & Rolle

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Actes de
décès des premiers conjoints - Certificats
de publication

Avant la célébration du mariage
inscrit ci-dessus sous n° 66, les
époux ont déclaré reconnaître pour
leur enfant et vouloir légitimer
Fanny Louise fille de Jean
Charles, fils de Fanny Louise
Deléchat, d'Aubonne & Mont-
le-Grand, né à Lausanne le 12
Janvier 1852, inscrit à Vol. III
fol. 34 n° 32

Ce qui atteste les déclarants à Lau-
sanne, le 6 Avril 1882
quatre mots rayés à la 3^{me} ligne

Bⁿ Fauchettes h. expl.
Fanny Fauchettes

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué à l'état civil
d'Aubonne, Mont-le-Grand
(Rolle) & Mendon

1882

N° 67

Moraz & Moraz née Rouge

Aujourd'hui six avril mil huit centquatre vingt deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Moraz, François-Louis-Auguste, Charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-St. Croix domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Marc Louis Moraz et de Jeanne Louise née Favrat,

Etat civil :

veuf de Jenny née Cornier dès le sept août mil huit cent quatre-vingt.

Date de la naissance :

né à Lausanne le dix Mai mil huit cent quarante-deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Moraz née Rouge, Janny, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-St. Croix domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Jacques Rouge, défunt, et de Jeanne Louise née Martin, défunte

Etat civil :

veuve de William Moraz dès le dix septembre mil huit cent soixante-trois

Date de la naissance :

née à Chailly & Lausanne, le dix février mil huit cent quarante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars-St. Croix et à Lausanne, le dix-huit
Mars de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Moraz August
Janny Moraz

des témoins :

Leopold Pillionel
M. Brot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux. - Actes
de décès des premiers conjoints. -
Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 68
Lütthi et Krantz

Aujourd'hui onze Avril mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lütthi, Jacques, Ébéniste

Lieu d'origine et de domicile :

de Wädenswil (Zurich) domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Jean Lütthi et de Elisabeth Stadler,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Biesbach (Zurich) le vingt-huit mai mil huit cent cinquante cinq.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Krantz, Louise-Marguerite, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Wachenheim (Duché de Darmstadt) domiciliée à Bullé,

Noms des parents :

filles de Pierre Krantz et de Marie née Kuffer,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Bullé le vingt-cinq Janvier mil huit cent cinquante sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wädenswil, Bullé & Lausanne les neuf & onze Mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Lütthi

Louise Lütthi

Anna Krantz

des témoins :

Pierre Krantz
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & déclarations de l'autorité de Wachenheim & de l'ambassade allemande

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wädenswil, Bullé & au Département de Justice & Police

1882

N° 69

Bellini et Bozzetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont

comparu :

1. **Bellini, Léon**, Mancœuvre,

de Veruno (Novare) Italie, domicilié à Landanne, Porte St Martin 2

filz de Stefano Bellini, décédé et de Théodora Guemmi, décédée,

célibataire

né à Veruno le vingt Juin mil huit cent cinquante-deux

2. **Bozzetti, Marie-Joséphine**, Cuisinière,

de Mergozzo (Novare) Italie, domiciliée à Landanne,

fille de Jean-Baptiste Bozzetti et de Marie Thérèse Nestieni,

célibataire,

née à Mergozzo le quatre-vingt mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Veruno, Mergozzo & Landanne, les onze et dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bellini Léon
Joseffin Bellini

des témoins :

Branchetti Bartolameo
Jules Corbey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chancellerie Cantonale

Papiers présentés :

Actes de naissance - Certificats de publication

Déclaration Consulaire - Permis de

Célébration du Département de Justice & Police

Registre des mariages A.

N^o 70
Dunand et Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont déclaré reconnaître et vouloir légitimer par leur mariage Marie Louise Emma, fille de Marie Desponds, née à Perroy le 27 Décembre 1871, inscrite à Vol: III fol: 117 des naissances A de l'arrondissement de Rolfe.

Ce qui attestent les déclarants par leurs signatures, à Landanne le onze avril mil huit cent quatre vingt-deux.

Samuel Dunand

Marie Dunand

L'off. de l'Etat civil

Communiqué à l'Etat Civil de Rolfe, de l'abbaye et de La Sarrax.

Dans la séance du 31 Mai 1883 le Tribunal du District de Landanne a déclaré la reconnaissance au mariage ci-dessus nulle et de nul effet.

Ce consistait une avis au Département de Justice et Police. Le 14 Juillet 1883. L'off. de l'Etat Civil.

Aujourd'hui onze avril mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont

comparu :

1. **Dunand, Samuel**, manoeuvre

de l'abbaye domicilié à Landanne

fil de Jean Louis Dunand et de Suzette Lucie Gaillard,

célibataire,

né à Surgy le douze douze mil huit cent cinquante-six.

et
2. **Desponds, Marie**, cuisinière

de Lussery domiciliée à Landanne

fille de François Henri Desponds et de Françoise Catherine Ansermier,

célibataire,

née à Lussery le trente Septembre mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à l'abbaye, à Lussery & à Landanne les vingt-quatre et vingt-cinq mars de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Dunand

Marie Dunand

des témoins :

Ferrat Henri

Jub. Corlay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'abbaye & La Sarrax

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Certificats

de publication de l'abbaye Lussery

& Landanne.

Par jugement rendu par le Tribunal de 1^{re} instance de Bruxelles (Belgique), le 11 décembre 1887, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Landanne, le 14 mai 1885.

R. du 22.5.25.

L'officier de l'état civil:

69^{me} à l'abbaye et la Sarrax. H. Ballif

1882

N° 71

Fague & Pfister n. Roth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Avril mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fague, François-Louis, marchand,

de Crey domicilié à Lausanne,

fil de Jean Rodolphe Fague et de Marianne née Jordan,

~~célibataire~~ veuf de Anna née Ritz dès le cinq septembre mil huit cent soixante-dix,

né à Montivaux le quatorze Juin mil huit cent vingt-quatre

et
2. Pfister née Roth, Marguerite, ménagère,

de Amperswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

filles de Jean Roth défunt et de Elisabeth née Gruber,

veuve de Christian Pfister dès le vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-un

née à Gsteig le dix février mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Crey, Amperswyl et Lausanne, les sept et onze
mars de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

François Louis Fague
Marguerite Pfister

des témoins :

W^e Seiler
Emile Seiler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - Actes de décès des
12 Conjointes - Certificats de publication
de Crey, Amperswyl et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Crey et Amperswyl

Registre des mariages A.

N° 72

Galland et Chambrier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Galland, Ernest-Arnold, peintre
de Auvernier (Neuchâtel) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Pierre Galland et de Rose Sophie née Jeunet-dit-Grosjean,
célibataire,

né à La Jonchère (Neuchâtel) le vingt-neuf avril mil huit cent cinquante-quatre.

et
2. Chambrier, Adèle, Cuisinière
de Chéserex domiciliée à Lausanne,
fille de Antoine Chambrier, défunt et de Frédérique Marie Louise Catterse, défunte,
célibataire,

née à Chéserex le quatre avril mil huit cent soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à Auvernier, Chéserex, Lausanne, le vingt-deux,
vingt-quatre & vingt-cinq Mars de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Galland
Adèle Galland

des témoins :

M^{rs} Silar
Emile Silar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Certi-
ficats de publication de Chéserex, Au-
vernier et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Auvernier et Gingin

1842

N° 73

Martin et Gret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Martin, Louis, Canneur,

de Quillier _____ domicilié à Lausanne, Rue Mercerie 18

fil de Jean Louis Martin, décédé _____ et de Lizette Fanchette Turin, _____

célibataire _____

né à Lausanne _____ le huit Mars mil huit cent Soixante _____

et

2. Gret, Marie, Repassende,

de Sainte-Croix _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de Jacques Charles Marc Gret, défunt, et de Catherine Wehrer, _____

célibataire _____

née à Lausanne _____ le dix-neuf février mil huit cent Soixante-trois _____

Les publications ont eu lieu à Quillier Ste-Croix Lausanne, les vingt-quatre
et vingt-cinq Mars de présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis MartinMarie MartinLouise Gret

des témoins :

L. PessonJules Corber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Acte de
décès du père de l'Épouse & Consentement de
la mère - Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Quillier & Ste-Croix

Registre des mariages A.

N° 74
Bernard et Zahnellet

Aujourd'hui treize Avril mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bernard, Pierre-Louis, Coupeur en Chauxvaine

Lieu d'origine et de domicile :

de St Jean de Maurienne (Savoie) domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Baptiste Bernard, défunt et de Chérie Perret, sa veuve

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à St Jean de Maurienne le cinq Aout mil huit cent cinquante-deux

Nom et profession de l'épouse :

2. Zahnellet, Jeanne-Suzanne, Conturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Eslochenaz domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Zahnellet et de Jeanne Suzanne née Dubault

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pilly le quatre Mai mil huit cent quarante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Jean de Maurienne, à Eslochenaz & à
Lausanne, les quatre cinq & douze Mars dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Bernier
J. Bernard

des témoins :

François Jaquis
M. Manff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance, acte de décès du père de l'époux
et consent de la mère. - Certificats de publication. -
Déclaration Consulaire. - Permis du Dép't de J. & P.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Morges & à la Chancellerie
Cantonale.

1882

N^o 75
Ferron & Pichonnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Avril mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Ferron, Felix-Déan-Marie-Laurent**, Agriculteur, de Broons-sur-Vilaine (Ille et Vilaine) domicilié à Lausanne, fils de Pierre Ferron, défunt et de Jeanne Marie Bailleul, veuf de Adèle Schneeberger, des le deux Juillet mil huit cent soixante-dix-neuf né à Broons-sur-Vilaine, le cinq Septembre mil huit cent quarante-deux.

et
 2. **Pichonnaz, Marie-Louise**, Cuisinière de Orbe & Lavallens domiciliée à Lausanne, fille de Louis Emmanuel Pichonnaz, défunt et de Antoinette née Benzon, célibataire, née à Pompaples le onze juin mil huit cent soixante-deux.

Les publications ont eu lieu à Broons, Orbe, Lavallens & Lausanne, les quatorze quinze et seize Mars de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferron F
Louise Ferron

des témoins :

Demars Frédéric
Puy Pierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance - acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
Consentement du tuteur de l'épouse - Permis de célébration
Certificats de publication - Déclaration Consulaire

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Orbe & Lucens & à la Chancellerie Cantonale

N° 76
Manuel a Gaulis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Manuel Henri-François-Louis, _____ Négociant
de Rolle _____ domicilié à Lauzanne, _____
fils de Henri Louis Manuel _____ et de Anne Marie Julie Richard, _____
célibataire _____
né à Lauzanne, _____ le vingt-sept Septembre mil huit cent cinquante-trois _____

et
2. Gaulis Alice-Marie, _____ sans profession
de Cordonay Lauzanne, Collombier et St-Saphorin / Morges domiciliée à Vufflens-le-Château, _____
fille de Jean Louis Henri Gaulis _____ et de Marie Louise Caroline Poterat, _____
célibataire _____
née à Cordonay _____ le deux Janvier mil huit cent cinquante dix _____

Les publications ont eu lieu à Rolle, Cordonay, Lauzanne, Collombier, St-Saphorin
et Vufflens-le-Château, les neuf, dix, onze et vingt-cinq Mars écoulé _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Manuel
Alice Gaulis
H. Gaulis

des témoins :

Ch. Boleus 991
Ch. Robert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux _____
Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Rolle, Cordonay, Collombier (St-Saphorin)
et Vufflens-le-Château _____

1882

N° 77

Galley & Biolley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Avril mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Galley, Nicolas-Alphonse, tanneur

de Prez-vers-Noréaz (Fribourg) domicilié à Lausanne,

fil de Jean Nicolas Galley et de Marie née Riedo, célibataire,

né à Prez-vers-Noréaz (Fribourg) le cinq de mai mil huit cent quarante-trois,

et

2. Biolley, Marie-Louise, Cuirinière,

de Ecuwillens (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

filie de Philippe Biolley et de Marie Anne née Bengard, célibataire,

née à Conclien (Fribourg) le dix-neuf Janvier mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Prez-vers-Noréaz, à Ecuwillens & à Lausanne, les

trente-trois, trente-quatre & trente-cinq Mars & premier Avril de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Galley Nicolas
Louise Galley

des témoins :

Carloz Pierre
Jules Carloz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux... Certificats
de publication de Prez, Ecuwillens & Fribourg

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Prez & Ecuwillens

Par jugement rendu le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-deux, déclaré définitif et exécutoire le dix-neuf juillet suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. - Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 146 § 4 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 14 août 1882.

L'officier de l'état civil:
Al. Breaud, Subr.

N^o 75
Marquis & Caldy

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :

 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Noms des parents :
 Etat civil :
 Date de la naissance :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Marquis, Louis-Victor-Marc**, Employé de Banque,
 de Morges et d'Echichens domicilié à Lausanne,
 fils de Jean Henri Marquis et de Jeanne Marie née Grand,
célibataire
 né à Vevey le deux Octobre mil huit cent cinquante-cinq

et
 2. **Caldy, Henriette-Julie**, sans profession,
 de Chatelet (Berne) domiciliée à Lausanne
 fille de Henri Caldy et de Marie Louise Dejussel,
célibataire
 née à Lausanne le dix-sept cent mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Morges, Echichens, Chatelet & Lausanne, les premiers
et trois avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :
F. Marquis
Henriette Marquis

des témoins :
Ch. B...
O. B...

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux
Certificats de publication de Morges
Echichens, Chatelet & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de
Morges, Vufflens-le-Château
& Gsteig

1882

N^o 79
Baud et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Baud, Georges-Ferdinand-Louis-François, Entrepreneur,

de Lauzanne, _____ domicilié à Lauzanne, _____

fils de François-Louis Henri Baud, déf^t et de Jeanne Françoise Bernard, _____

célibataire, _____

né à Lauzanne _____ le vingt-deux février mil huit cent cinquante-neuf,

2. Rochat, Fanny-Louise, _____ sans profession,

de Lien et de l'Abbaye _____ domiciliée à Lauzanne, _____

fille de Jean Alexandre Frédéric Rochat et de Anne Marie Louise Pauline Swahlen
défunt

célibataire, _____

née à Lauzanne _____ le vingt-deux janvier mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Lauzanne, au lieu de l'Abbaye, les onze et treize

mars de présente année, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferd Baud
Fanny Baud

des témoins :

Et Michaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Lauzanne, du lieu
de l'Abbaye, _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Abbaye et du lieu _____

Registre des mariages A.

N° 20

Jaquier et Cornut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jaquier, Aimé, agriculteur,

de Luchères domicilié à Treytorrens

fil de Jean Jaquier et de Marie Elise Pidoux

célibataire

né à Villars-le-Comte le neuf Juin mil huit cent cinquante-cinq

2. Cornut, Céline, sans profession,

de Sarigny domiciliée à Villars-Bramard

filie de Daniel Cornut et de Lydie née Fattelbert

célibataire

née à Villars-Bramard le neuf Novembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Luchères, Sarigny, Treytorrens & Villargel le neuf dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Jaquier

Céline Jaquier

des témoins :

Jean Cornut
Jules Cornut

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'Off. de l'Etat Civil de Combrément
le-Grand

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Combrément-le-Grand, Villargel
Monsieur & Sarigny

1852

N° 81

Genton & Décombarz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Genton, Ernest-Alfred-Louis,** Imprimeur,

de St Saphorin (Savaux) domicilié à Lansanne,

fil de Marc-François-Louis-Simon Genton et de Jenny Gazin, sa veuve,
défunt

célibataire

né à Lansanne le neuf novembre mil huit cent cinquante-cinq

et
2. **Décombarz, Marie-Catherine-Charlotte,**

de Savigny domiciliée à Lansanne,

filles de François-Alban Décombarz défunt et de Jeanne Marie Suzanne Vézère Olivier décédée

célibataire

née à Vevay le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante-dept

Les publications ont eu lieu à St Saphorin, Savigny & Lansanne, les trente Mars
et premier Avril présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Genton
Catherine Genton

des témoins :

J. P. J. J.
J. P. J. J.

L'officier de l'état civil :

J. P. J. J.

Papiers présentés :

actes de naissance - Certificats de
publication de St Saphorin Savigny
Lansanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Saphorin & Savigny

Registre des mariages A.

N^o 22
Dubrit & Bulloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dubrit, Jules-Victor, Ouvrier-imprimeur,
de Mendon et de Sottens domicilié à Lausanne,
fils de Jeanet Dubrit défunt et de Marie Catherine Mélioux
célibataire

né à Villeneuve le treize Janvier mil huit cent cinquante-sept

2. Bulloz, Fanny ^{et} Sans profession,
de Villars-le-Comte domiciliée à Lausanne,
fille de Jean François Bulloz défunt et de Jeanne Marie née Potterat, décédée
célibataire

née à Echallens le dix février mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Mendon, Sottens, Villars-le-Comte & Lausanne,
les vingt-cinq & vingt-sept Mars de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Dubrit
Fanny Dubrit

des témoins :

J. Louis Rubattel
Jules Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mendon, St-Cerges & Dornay

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de Mendon,

Sottens, Villars-le-Comte & Lausanne

1882

N° 83

Gardon & Conod née
Allamand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gardon, Louis-Jules,

de Vallorbes _____ domicilié à Vallorbes, _____

fils de Jeanmet François Jules Gardon, et de Louise Marguerite Matthey _____

veuf de Julie Caroline née Matthey, dès le trente-un Décembre mil huit cent septante quatre

né à Vallorbes _____ le seize mai mil huit cent quarante-trois, _____

2. Conod née Allamand, Louise-Emilie

des Clées et de Bretonnières _____ domiciliée à Vallorbes, _____

fille de François Allamand, défunt, et de Séraphine Falcy née Poix de Venne,

veuf de Abram Benjamin Conod dès le huit avril mil huit cent septante-cinq

née à Vallorbes _____ le neuf Décembre mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Vallorbes aux Clées & à Bretonnières, le vingt-cinq
Mars de présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gardon
Emilie Gardon

des témoins :

Fournet Hippolyte
Lucienot Henri

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisa-
tion de l'Officier de l'Etat Civil de
Vallorbes _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vallorbes, Premier (Remainvotier)

Registre des mariages A.

N^o 514
Hutzener et Avocat

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Hutzener, Emile
de Montagny domicilié à Chavornay
fils de Charles-Louis Hutzener et de Nanette née Malherbe
célibataire
né à Chavornay le deux Octobre mil huit cent cinquante-quatre

et
2. Avocat, Elise
de Puthalaz domiciliée à Bavois
fille de François-Louis Avocat et de Marie-Louise née Juvet
célibataire
née à Bavois le quatre Janvier mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Montagny, Chavornay, Puthalaz & Bavois les trente un Mars et premier avril de présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Emil Hutzener
Elise Hutzener

des témoins :
Jean Malherbe
Faurat Heuissier

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :
Certificat de publication & autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Chavornay

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Chavornay, Montagny, Cossoray

1882

N° 85.

Croizier & Rouzy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Croizier, Auguste, Employé de Commerce

de Nancy (Meurthe & Moselle) France, domicilié à Nancy

fils de Nicolas Croizier et de Marie Odile née Bonne;

célibataire,

né à Nancy le vingt-sept août mil huit cent quarante-neuf

2. Rouzy, Jeanne-Louise-Marie, Couturière,

de Gessenay (Borne) domiciliée à Lantanne,

filie de Louis Rouzy et de Marie Adeline née Joubert,

célibataire,

née à Paris le vingt-neuf août mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Nancy, Gessenay & Lantanne, les trois, quatre & cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Signature of Auguste Croizier and Jeanne-Louise-Marie Rouzy

Signature of witnesses: M. Rouzy, Libraire, J. Haby

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Actes de naissance - Consentement des parents de l'époux - Certificats de publication - Déclaration Consulaire - Permis du Département de J. G. Gessenay & à la Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

N^o 86
Kaldi et Kohermuth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Kaldi, Ulrich**, Commerçant

de Gessenau (Borne) domicilié à Lausanne

fil de Christian Kaldi et de Marie Elisabeth Mangre

célibataire

né à Gessenau le douze deux mil huit cent cinquante-quatre

2. **Kohermuth, Elisabeth**, Couturière

de Sulgen (Schurgovie) domiciliée à Lausanne

fille de Anna Barbara Kohermuth et de _____

célibataire

née à Borne le vingt Janvier mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Gessenau, Sulgen & Lausanne, les vingt-trois et
premier avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Ulrich Kaldi
Elisabeth Kohermuth

des témoins :

Guillaume Lüscher
Jos. Pelland

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Gessenau, Sulgen &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gessenau & Sulgen

1882

N° 87

Desmeules & Gerzoney

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Desmeules, Jean, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Popraz domicilié aux Ganges de Popraz

Noms des parents :

fils de Jean Pierre Desmeules, défunt et de Susanne Elise née Gilliéon,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Corcelles le trente-un mai mil huit cent cinquante-trois

Nom et profession de l'épouse :

2. Gerzoney, Sophie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles domiciliée à Corcelles

Noms des parents :

fille de Jean Samuel Gerzoney et de Libette née Porchet,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Corcelles le dix-huit août mil huit cent cinquante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles - Popraz le dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jean Desmeules
Sophie Desmeules
Emile Gailllet
Prosine Porchet
Emma Desmeules

Henri Gerzoney
H. Porchet
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificat de publication et autorisation de l'officier de l'état civil de Corcelles

officiers de l'état civil de Corcelles & Popraz

Registre des mariages A.

N° 88
Desponds & Pinard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Desponds, Marc-Louis, Jardinier,

de Lussey _____ domicilié à Lausanne, _____

fil de Jean Louis Desponds, défunt, - et de Marguerite Gertrude Nigro, défunte,

célibataire, _____

né à Morges _____ le premier Octobre mil huit cent vingt-deux _____

2. Pinard, Marie, et Cuisinière,

de France _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de François Frédéric Pinard _____ et de Susanne Verraites, défunte, _____

célibataire, _____

née à France _____ le vingt-six Novembre mil huit cent quarante-trois _____

Les publications ont eu lieu à Lussey, France & Lausanne, le dix-huit février
mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

M. L. Desjardins

Marie Desponds

des témoins :

François Pinard

François Desponds

Jenny Guichon
Marie Golax

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificat

de publication de Lussey, France

& Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarraz & Baulmes _____

1882

N^o 89
Rouge et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rouge, Frédéric, _____ Employé à Cery
des Monts de Lausanne, _____ domicilié à Cery près Prilly, _____
fils de Ferdinand Rouge, défunt, _____ et de Jeanne Susanne née Golaz, défunte,
célibataire, _____

né au Mont sur Lausanne, le vingt-sept février mil huit cent quarante-un _____

2. Meylan, Henriette, _____ et _____ Cuisinière
des Chenit (Vallée de Joux) _____ domiciliée à Cery près Prilly, _____
fille de Jacques Henri Meylan, défunt, _____ et de Marie Louise née Catenoud, _____
célibataire, _____

née à Renens _____ le deux novembre mil huit cent cinquante-un _____

Les publications ont eu lieu au Mont, au Chenit & à Prilly les vingt-neuf, trente
mars et premier avril de présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

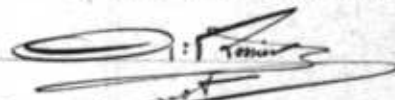
des époux :

Frédéric Rouge
Henriette Rouge

des témoins :

J. Würger
J. Corbet

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Romanel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel & du Chenit (Romanel
& Sentier) _____

N^o 90
Maillard et Schönenberger

Aujourd'hui vingt-huit Avoil _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Maillard, François-Marius, _____ Employé de Banque,
de Vevey _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de feu Samuel François Maillard _____ et de Anne Marie Baillet sa veuve, _____
célibataire, _____
né à Vevey _____ le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante-quatre

et
2. Schönenberger, Cécile-Aimable-Marie, _____ sans profession
de Kirchberg (St Gall) _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de feu Alois Laurent Maurice Schönenberger et de Jeanne Louise Clézi sa veuve, _____
célibataire, _____
née à Lausanne _____ le quatorze Novembre mil huit cent soixante

Les publications ont eu lieu à Vevey, Kirchberg & Lausanne, les vingt-cinq Mars
neuf Avoil mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :
Maillard
Cécile Maillard

des témoins :
Fried. Harquet
J. P. ...
L'officier de l'état civil :

Marie Schönenberger Cécile

Papiers présentés :
Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Vevey, Kirchberg &
Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Vevey & Kirchberg _____

N° 91

Martin et Bulle.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Martin, Emile-Auguste, Plattier,

de Sainte Croix domicilié à Vallerbeke,

fil de David-François Martin, et de défunte Louise Marguerite née Falck,

célibataire.

né à Vallerbeke le quatre Mars mil huit cent cinquante-huit

et
2. Bulle, Marie-Aline, sans profession

de Vallerbeke, domiciliée à Vallerbeke,

filles de défunts Meise Henri Bulle et de Louise Melanie née Dequin, veuve

célibataire

née à Vallerbeke le vingt-deux Janvier mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à St-Croix & Vallerbeke, les dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Martin

Marie Martin

des témoins :

François Martin

Jules Corbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation de l'officier de l'Etat Civil de Vallerbeke.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Croix & Vallerbeke.

Registre des mariages A.

N° 92
Jaillet et Magnenat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Jaillet, Charles-Louis**, Cafetier,

de Vallorbes domicilié à Vallorbes,

fil de défunt Victor-Auguste Jaillet et de défunte Susanne Marie Herber,

célibataire,

né à L'Abergement le vingt-cinq Juin mil huit cent cinquante-cinq

et

2. **Magnenat, Louise-Marie**, Maîtresse d'école,

de Vaulien domiciliée à Romainmotier,

fille de Henri Louis Magnenat et de Marie Augustine Amélie née Dufour,

célibataire,

née à Savoie le quatre Mai mil huit cent soixante.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, Vaulien & Romainmotier les treize & quinze Avril mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Jaillet
Louise Magnenat

des témoins :

J. Wüngler
Jules Perle

L'officier de l'état civil :

J. Bernan

Papiers présentés :

Certificats de publication & autorisation
de l'officier de l'Etat Civil de Vallorbes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vallorbes, Vaulien & Romainmotier

1882

N^o 93
Verrey & Renevier

5-281

Aujourd'hui le dix Mai mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Verrey, Louis Médecin

Lieu d'origine et de domicile :

de Laudanne et Verrey domicilié à Laudanne

Noms des parents :

fil de Jules Louis Verrey et de Elise Garce, veuve

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Melun, Seine & Marne le dix-huit Deux mil huit cent cinquante-quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Renevier, Louisa Sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Morges et Mont-le-Grand domiciliée à Laudanne

Noms des parents :

filie de Eugène Renevier et de Mary Louise Milinane

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Laudanne le dix Juillet mil huit cent soixante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Verrey, Morges & Mont-le-Grand les quatorze & dix-huit Mars de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L. Verrey
Louisa Verrey

Edmond Péronnet
Ed. Maunaf

J. Garce & E. Renevier

L'officier de l'état civil :

Mary Renevier E. Verrey
Renevier Ed. Maunaf

J. Perronnet

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

actes de naissance des Epoux - Certificats de

officiers de l'état civil de

publication de Laudanne, Verrey, Mont-le-Grand

Verrey, Rolle & Morges

& Morges

N^o 94
Sickinghe et Neveu tot
-ameyde.

Anjourd'hui quatre Mai mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Sickinghe, Ommo-Joort Rentier

de Utrecht (Hollande) domicilié à Davos Platz,

filz de Pieter Jansz Ommo Sickinghe et de Helena Cornelia van Eck

célibataire

né à Utrecht La Haye le trente avril mil huit cent cinquante-huit.

et
2. Neveu tot Ameyde, Johanna-Ignatia-Jakoba

de Groeningen (Hollande) domiciliée à Utrecht,

fille de D^r jur: Laurent J Neveu tot Ameyde et de Louise Elisabeth Baronne van Herdt tot Everoberg

célibataire

née à Groeningen (Hollande) le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Davos le vingt-quatre Mars ainsi qu'à Utrecht & Groeningen

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

O. J. Sickinghe
Johanna Sickinghe

des témoins :

Sickinghe
J. Neveu


L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'Off^r de l'Etat Civil de Davos

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Davos & au Département de Justice
& Police.

lice La Haye comme lieu
de naissance de l'époux au lieu
de Utrecht indiqué par erreur.
Rectification ordonnée par le
Conseil d'Etat, le 19 Dec: 1882
L'Off^r de l'Etat Civil:


1882

N° 95

Dubois & Duboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Dubois, Prosper-Armand, Célibataire,

de Mézières domicilié à Lantenne,

fils de Jean François Dubois et de Henriette Lucie née Formilhon

célibataire,

né à Jorissen (Aust-Vulley) le vingt-huit Janvier mil huit cent cinquante-neuf

et
2. Duboux, Louise-Françoise, Cuidinière,

de Grandvaux et de Lutry domiciliée à Lantenne

filles de François Frédéric Duboux défunt et de Ludovine Françoise née Duboux défunte

célibataires

née à Grandvaux le dix Novembre mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Mézières Grandvaux Lutry Lantenne les onze & quinze Avril de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Prosper Armand Dubois
Duboux Dubois Françoise

des témoins :

Albert
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Mézières Grandvaux
Lutry & Lantenne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Mézières Cully & Lutry

Par jugement rendu le 28 mai 1885, déclaré caduc le 8 août 1885, le Tribunal Civil du District de Lantenne a dissous par le divorce le mariage et contré.

Le divorce a été prononcé contre la mari en vertu de l'article 112 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lantenne le 24 août 1885

L'off. de l'état civil :

[Signature]

N^o 96
Brun et Gass

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont déclaré avoir reconnu & vouloir légitimer par leur mariage Julie Lucie Alice GASS, de Bâle ville, fille de Marie Julie GASS domiciliée à Lausanne, née à Lausanne le 28 février 1832, inscrite dans les registres + de Lausanne à Volume VIII folo 98.

Ce qu'attestent les déclarants par leur Signature, à Lausanne le neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-deux

Louis Brun

Julie Brun

Offic. de l'Etat Civil :

J. Romin

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Brun Louis Philippe, agriculteur,

de Vevey & de Corsier domicilié à St-Légier,

fil de Pierre Isaac Brun, décédé et de Marie Louise née Béguin,

célibataire,

né à Vevey le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante cinq

et
 2. Gass, Marie-Julie, Sans profession,

de Bâle-Ville domiciliée à Bâle

filie de Jean Jacob Gass, décédé et de Madelaine née Bell, décédée,

célibataire,

née à Petit-Bumingen (Bâle) le neuf Décembre mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Vevey, Corsier, St-Légier & Bâle-Ville, les quatre & huit février mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Brun

Julie Brun

des témoins :

J. Blanc

Jules Corbois

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

actes de naissance des Epoux - Certificats de publication de Vevey, Corsier, St-Légier, Bâle

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Légier, Vevey, Corsier & Bâle

1862

N^o 97
Gerster et Johannot

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent

quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gerster, Samuel-Rudolf-Moritz, Notaire & agent d'affaires

Lieu d'origine et de domicile :

de Berne, Nidau et Suram (Berne) domicilié à Berne

Noms des parents :

fil de Samuel Gerster début et de Sophie née Bachmann,

Etat civil :

veuf de Madame Cécile Pauline Emma Guisan, déc. le vingt-cinq Juillet mil huit cent septante dix

Date de la naissance :

né à Berne le trente-un août mil huit cent trente-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Johannot, Marie-Suize-Esther, ^{et}

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey & Echandens, domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de François Samuel Jules Johannot et de Julie-Charlotte Adrienne née Moimodier,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne le premier Juin mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Berne, Nidau, Suram, Vevey & Echandens, Lausanne
les quinze dix-sept dix-neuf, vingt & vingt-deux Avril de présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurice Gerster
Marie Gerster
C. Johannot Moimodier
St. Johannot
E. Chappuis Johannot

des témoins :

Jules Johannot
F. Chappuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'Off. de l'Etat Civil de Berne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Berne, Nidau, Suram, Vevey &
Echandens (Lomay)

Registre des mariages A.

N^o 98
Weheli et Bournoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent
quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Weheli, Henri Cordonnier,
de Langdorf (Churgovie) domicilié à Lausanne,
fils de Sabine Weheli et decélibatairené à Langdorf le vingt-deux Décembre mil huit cent cinquante2. Bournoud, Rosine-Henriette, Cuisinière,
de Corbeyrier domiciliée à Lausanne,
fille de François Louis Bournoud et de Suzanne Marie Marguerite Delacrièrecélibatairenée à Corbeyrier le dix-huit Février mil huit cent quarante-septLes publications ont eu lieu à Langdorf, Corbeyrier & Lausanne, les quatorze &
quinze Avril de présent année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Weheli
Henriette Weheli

des témoins :

Hermann Spitzer
Jules Corbeyrier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Actes de naissance des Epoux - Certificats
de publication de Langdorf, Corbeyrier
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Langdorf & Digne

N^o 99
Comino & Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont déclaré
avant la célébration du mariage
qu'ils reconnaissent pour leur
enfant et qu'ils entendraient légitime
Lucien Eugène, fils illégitime
de Elise Henriette Emery
d'Etagnières, domiciliée à Vernand
-Dessous / Lausanne, née le 15
Septembre 1881, inscrit à Vol VII
A des naissances, fol^o 305, de
l'insinuation de Lausanne
Lausanne le 9 mai 1882

Eugène Comino
Henriette Comino
Off^r de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui neuf Mai _____ mil huit cent

quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Comino, Nicolaz-Eugène, _____ apprenti en fumetorie

de Chamont (Sts Marie) France, _____ domicilié à Croyes (France)

fil de Lucien Comino _____ et de Louise Silvestre _____

célibataire _____

né à Chamont _____ le huit Mai mil huit cent cinquante-six _____

et
2. Emery, Elise-Henriette, _____ Cuisinière

de Etagnières _____ domiciliée à Vernand-Dessous _____

filie de Pierre Louis Emery _____ et de défunte Jeanne Louise Bernard _____

célibataire _____

née à Vernand-Dessous / Lausanne le vingt de decembre mil huit cent cinquante-quatre _____

Les publications ont eu lieu à Chamont Croyes Etagnières Lausanne les quinze
seize Avril de présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Comino
Henriette Comino

des témoins :

Henri Emery
Constant Emery

L'officier de l'état civil :

Elise Emery
Abrie Emery
[Signature]

Papiers présentés :

actes de naissance - Consentement des père & mère
de l'époux - Certificat de publication - Déclaration
Consulaire - Permis du Département de J^u Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ecluzens à la Chancellerie de

N^o 99
Comino & Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont déclaré
avant la célébration du mariage
qu'ils reconnaissent pour leur
enfant et qu'ils entendraient légitime
Lucien Eugène, fils illégitime
de Elise Henriette Emery
d'Etagnières, domiciliée à Vernand
-Dessous / Lausanne, né le 15
Septembre 1881, inscrit à Vol VII
A des naissances, fol^o 305, de
l'insinuation de Lausanne
Lausanne le 9 mai 1882

Eugène Comino
Henriette Comino
Off^r de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui neuf Mai _____ mil huit cent
quatre-vingt-deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Comino, Nicolaz-Eugène, _____ apprenti en fumetorie
de Chaumont (Sts Marie) France, _____ domicilié à Croyes (France) _____
fils de Lucien Comino _____ et de Louise Silvestre, _____
célibataire, _____

né à Chaumont _____ le huit Mai mil huit cent cinquante-six. _____

et
2. Emery, Elise-Henriette, _____ Cuisinière
de Etagnières, _____ domiciliée à Vernand-Dessous, _____
fille de Pierre Louis Emery _____ et de défunte Jeanne Louise Bernard, _____
célibataire _____

née à Vernand-Dessous / Lausanne le vingt deux de septembre mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Chaumont Croyes Etagnières Lausanne les quinze
seize juin de présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Comino
Henriette Comino

des témoins :

Henri Emery
Constant Emery

L'officier de l'état civil :

Elise Emery
Abie Emery

Papiers présentés :

actes de naissance - Consentement des père & mère
de l'époux - Certificat de publication - Déclaration Echellens & à la Chancellerie
Consulaire - Permis du Département de J^u Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

1880		fol ^o
Amaudruz	↳ Corbaz	7.
1881		
von Arx	↳ Stegmüller	15
Angsbürger	↳ Blanc	168
Andermier	↳ Chollet	189
Audemard	↳ Piquet	200
1882.		
Arbet	↳ Band	315.

Ce volume se termine par le n° 99 des inscriptions de l'année 1882.
La suite se trouve dans le volume commençant par le n° 100. Ce que
nous certifions.

Lausanne, le 9 Mai 1882.



L'off^r de l'Etat Civil :

[Signature]

Un double du présent registre a été tenu le 15 Mai 1882 à l'autorité
Cantonale (Département de Justice & Police).

Lausanne, le 15 Mai 1882.



L'off^r de l'Etat Civil :

[Signature]

	1880		fol°	Blanc	X	Hanser	278
Boucheles	r	Kartmann	6	Brandenburg	r	Brandenburg	281
Badan	r	Badan	13.	Brandenburg	r	Brandenburg	282
	1881.			Blanc	r	Rosset	288
Bouchez	r	L'Éplatenier	29	Bohnenblut	r	Krauer	291
Bazeyra	r	Paley	37	Buffat	r	Lavancluy	297
Baechler	r	Schenber	39		1882		
Batzoud	r	Chelin	58	Bovier	r	Andrey	305
Blanc	r	fontanellaz	60	Badoux	r	Vismand ^{nie} Gamse	323
Bugnion	r	Mayor	71	Bernard	r	Beck ^{nie} Bovay	325
Bertholet	r	Henny	85	Bovard	r	Grand	339
Borgeand	r	Méroz	89	Borgeand	r	Belet	350
Bornand	r	Déraz	91	Bandat	r	Wild	357
Barrand	r	Senn	93	Bolliger	r	Krieger	366
Boulenaz	r	Meyer	94	Bellini	r	Bozzetti	370
Blanc	r	Lederrey	103	Bernard	r	Zahneler	375
Baumann	r	Guyaz	106	Baud	r	Rochat	380
Bovard	r	Gyler	113	Brun	r	Gass.	397
Bommer	r	Chautems	122				
Bolomey	r	Malherbe	125				
Bohy	r	Rasche	127				
Bandat	r	Hofmann	129				
Borgeand	r	Meylan	133				
Blanc	r	Magnin ^{nie} Burgener	138				
Beraneck	r	Pichon	177				
Budry	r	Von Meyenburg	182				
Barras	r	Perrond	183				
Bussy	r	fourtgeand ^{nie} Eschler	186				
Bovard	r	Rock	191				
Bulliaz	r	Demactines	201				
Baradel	r	Rouge	203				
Bovay	r	Gillieton	227				
Béboux	r	Regamey	228				
Blanc	r	Décosterd	241				
Blanc	r	Regamey	248				
Blanc	r	Emmerich	257				
Burnand	r	Lumi	258				
Blanc	r	Barrand	260				
Béboux	r	Duc	268				

1880		fol ^{no}	
Etametz	1	Schock	1
Chamot	1	Demaelines	8
Carin	1	Veyze	10
1881			
Quaz	2	Vrosset-Moreau	19
Christol	2	Palmer	26
Chambaz	2	Lavanchy	27
Chapuis	2	Ridder	62
Curchod	2	Monachon	96
Corthézy	2	Trolliet	100
Chapuis	2	Flückiger	109
Chabod	2	Longchamp	112
Cachin	2	Cachin	145
Couchepin	2	Bellet	147
Cuczel	2	Wenger né Margot	148
Curchod	2	Secretan	153
Conod	2	Boroméo	166
Charpentier	2	Bérard	179
Clerc	2	Beauverd	214
Comis	2	Deliole	219
Crausaz	2	Leuyer	223
Cochard	2	Bouquet né Rey	229
Quénod	2	Rieu	235
Corbaz	2	Bournaud	240
Clavel	2	feller	262
Chapuis	2	Favre né Fontannaz	265
Chatelan	2	Curchod	266
Cornu	2	Desarzens	273
Chamot	2	Rebi	275
Chapuis	2	Pache né Challet	284
1882			
Ceria	2	Sache	309
Cochet	2	Cottens	313
Corbaz	2	Gruffel	318
Chapuis	2	Chapeton	320
Capit	2	Lin	324
Croisier	2	Thonney	386
Comino	2	Emery	400



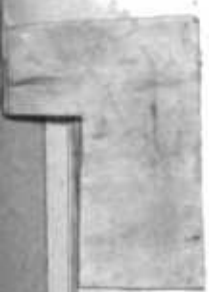
1881

fol^{os}

Duflon	1	Fidouze	17
Demareu	2	Läderach	47
Dumont	2	Heber	55
Ducraux	2	Beclaz	59
Delisle	2	Demartines	79
Delisle	2	Schenk	80
Dupont	2	Ruchet	92
Desponds	2	Poget	99
Dupuis	2	Dorvet	110
de Medral	2	Genier	136
Duplan	2	Robert	142
Ducet	2	Margot	156
Dupetuis	2	Rappaz	159
Däppen	2	Pache	169
Dentan	2	Jayet	170
Demont	2	Dupret n ^e Bernard	187
Desponds	2	Vulliond	197
Duroisin	2	Freiburgiens	198
Delessert	2	de Mollins	222
Duflon	2	Comtesse	233
Ducet	2	Gringet	276
Sebastiani	2	Schlee n ^e Siegfried	287
Decosterd	2	Girardet	296

1882

Demiéville	2	Mannet	306
Dumuid	2	Blanc	316
Deléhand	2	Duchêne	331
Ducien	2	Enard n ^e Dunsobel	341
Détraz	2	Ray	344
Dumuid	2	Boulet	356
Décombar	2	Greenke	357
Dubois	2	Capit	358
Dumand	2	Desponds	371
Dubois	2	Bulloz	383
Desmenes	2	Gessenay	388
Desponds	2	Pinard	389
Dubois	2	Dubou	396



1881

Epitoux

^

Barrand

fol.

206

Estoupey

^

Estoupey

226

1882.

Engler

^

Delessert

302

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1881

fol^{os}

fuhret	x	Numbriet	41
flickiger	x	Thuillard	110
farte	x	Gobet	180
fahzni	x	Suzgi	196
frey	x	fartod-Coune	240
flickiger	x	Corbar	293

1882

fanchette	s	Déléchat née Ducret	367
fagne	s	Spidlet née Roth	372
faxon	s	Pichonnaz	376

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1880		1881		1882	
Gillicion	f	Gavillet		3.	
Grobely	f	Monnier		12.	
Gorjat	f	Pomaz		21	
Gremion	f	Dubois		34	
Guiton	f	Boucher		40	
Grépin	f	Biolley		120	
Guignard	f	Bovard		132	
Golay	f	Corbaz		155	
Gleyre	f	Schaad		176	
Gottsfrey	f	Dutoit		211	
Gutknecht	f	Hösteltler		231	
Golay	f	Cazzard née Delessert		255	
Graf	f	Fingre		257	
Gillieron	f	Rod		259	
Gunther	f	Quinche		274	
Gizardet	f	Reymond		301.	
Gizardet	f	Lambercy		317	
Guisan	f	de Tribaupierre		321	
Gloor	f	Fühlich		322	
Guex	f	Desarzens		330	
Gutter	f	Schizzer		335	
Gardel	f	Vidinand		352	
Glardon	f	Golay		355	
Grognoz	f	Borel		360	
Guex	f	Tondu		365	
Galland	f	Chambrier		373	
Galley	f	Biolley		378	
Genton	f	Decombaz		382	
Glardon	f	Conod née Allamand		384	
Gerster	f	Johannot		398	



1881.

fol.

Hodok	x	Coenit	57
Hentiod	x	Hentiod nie failletaz	63
Hofez	x	Barbaz	66
Honore	x	Mercanton	88
Hoch	x	Calame	101
Hentiod	x	Mantet	121
Hofstetter	x	Rossier	126
Hosler	x	Bolomey	135
Herzog	x	Stete-Humbert nie Spring	141
Hintermann	x	Halt	164
Höhlen	x	André	184
Hencher	x	Houet	188
Hurny	x	Gerster	190
Henny	x	Chauvy	192
Haby	x	Lürcher	208

1882

Huber	x	Moset	304
Hallbach	x	Baum	332
Henneberger	x	Lutcher	347
Haring	x	frey	349
Hintzenet	x	Avocat	380
Haldi	x	Bohermuth	387

— 1880 —

Saton 2 Belle 701^o
#

— 1881. —

Jaquier	2	Destaz	20.
Jamin	2	Thuillard	45
Jaques	2	Blanc	48
Jaccoud	2	Recordon	53
Jetzer	2	Geussel nee Paschoud	81
Jely	2	urfer	144
Jamin	2	Jamin	194
Jaquet	2	Feley	204
Jnderbitz	2	Gilliard	210
Joyet	2	Williamoz	225
Joyet	2	Marmillod	236
Jaques	2	Novetaz	243
Jotterand	2	Götschi	267
Jaquet	2	Rochat	279
Jan	2	Stuby	299

— 1882 —

Jordan	2	Blanchoud	305
Saton	2	Schick nee Jaccoud	320
Jordan	2	Jordan	337
Jordan	2	Jordan	359
Jaquier	2	Cornut	381
Jaillet	2	Magnenat	393

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1881

Kanpert

8 Duzsdel nie Geissenhof

fol^{os}
167

Kubly

8 Kuquenet

193

Kaiser

8 Weibel

202

Kohli

8 Regamey

292

1882

Kehrer

8 Gueb

342

Krieg

8 Bron

361

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1881

folios

Lavanchy	x	Liniyer	44
Liaudet	x	Quea	50
Lee	x	Blum	95
Lienhard	x	Regamey	128
Ledetter	x	Diemer née Gerster	272
Lavanchy	x	Regamey	298

1882

Loewer	x	Délectat	311
Lauper	x	Zuber	338
Luthi	x	Vranta	369

L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1880		No
Martin	x Corbar	9
1881.		
Marquezat	x Baillif	22
Maurer	x Carrat	31
Moraz	x Destraz	33
Marbignier	x Barraud nee Girardet	42
Mégroz	x Vogel	46
Marquezat	x Barraud	64
Michon	x Rithner	72
Mingard	x Faccoud	90
Mellet	x Aubert	98
Müller	x Scheidegger	107
Maillard	x Viet nee Schauer	108
Moraz	x Choller	116
Masson	x Cardinaux	117
Matti	x Lecomte	124
de Medtal	x Grenier	136
Miéville	x Maillefer	137
Morel	x Pittet	139
Mausli	x Pasche	143
Meuboffet	x de felice	152
Meyske	x Hartmann	155
Mercier	x DeMolin	175
Matthey	x Gaillard	181
Morier-Genod	x Déraz	217
Michaud	x Bonjour	232
Motz	x Bruni	242
Mégroz	x Pilet	257
Mayer	x Forney	269
Mottaz	x Penneveyre	270
Mottaz	x David	277
Motel	x Borgeaud	285
Morel	x Penel	294

1882

Meier	x Wächter	302
Marquezat	x Gandin	308
Monasson	x Raymond	333

No		fol
1	Monod	345
2	Méry	348
3	Moraz	368
4	Martin	374
5	Manuel	377
6	Marquis	379
7	Maillard	391
8	Martin	392
	Baridon	
	Guehret	
	Moraz nee Rouge	
	Gret	
	Gaulis	
	Haldy	
	Schönenberger	
	Bulle	

Novotraz	1880	Gotjat	205
Myslecz	1881	Woltznie Pcydi	195
Nietzing	1882	Attenhofer	340

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1881

fols

Ort

x

Wuni

50

Osteckamp

x

Greuthardt

28.

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1881

fol.

Poget	~	Vallonon	18
Peneveyze	x	Kennen nê Rod	23
Ploer	x	Canner	30
Pahud	x	Get	35
Says	x	Müller	54
Pedroni	x	Porchet	60
Peneveyze	x	Ray	73
Petit	x	Imod	74
Peterhans	x	Collioud	77
Pettet	x	Premat	82
Picot	x	Rotheget	83
Perrin	x	Virchand	86
Pache	x	Vuatidel	87
Paschoud	x	Lugin	111
Pittet	x	Bouzzier	123
Porchet	x	Rod	140
Pèlard	x	Rothacher	150
Penseyres	x	Guignard	160
Paschoud	x	Vist	172
Pèlard	x	Schittenhelm	185
Pulliat	x	Gerber	213
Porchet	x	Pache	230
Perroud	x	Schiskerbe	239
Pasche	x	Chayruis nê Dubois	252
Piccard	x	Blondet nê Despland	280
Peneveyze	x	Lavancky	286
Pasche	x	Rozzier	300

1882

Ponmaz	x	Bestella	310
Pilet	x	Monnard nê Dubuc	326
Peneveyze	x	Regamey	337

1881

Quendox

Piffetini

fol.
14.

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

— 1880 —

fol^{os}

Regamey & Corbaz

11

— 1881. —

Reichen	1	Bovey nie Kupferstecher	16.
Renovier	2	Joyet	24
Rochat	4	Regamey	32
Rossier	8	Rossier	36
Rossy	8	Werdenberg	52
Roth	8	Niederhanzer	65
Revel	1	Grand	70
Rouband	1	Schneider nie Eisenmeister	76
Rossat	2	Rochat	84
Reymondin	2	Décorvet	115
Rilliet	4	Pérey	163
Regamey	1	Bézar	171
Rochat	2	Cottier	178
Rosso dit Rossi	2	Doy	199
Regamey	2	Gilliard nie Aubert	207
Richard	2	Sangy	209
Regamey	2	Regamey	216
Rossat	2	Hauty	218
Rolaz	2	Motier nie Pittet	220
Rosenberger	2	Bocion	237
Regamey	2	Bébois	245
Rosenstiehl	2	Seve	250
Rod	2	Cavin nie Thomney	253
Regamey	2	Pache	264
Reichel	2	Jean Richard dit Bressel	271
Rieben	2	Quichod	245.

— 1882 —

Reber	2	Buchwalder	312
Rufener	2	Lindegger	342
Regamey	2	Blanc nie Clerc	364
Rouge	2	Meylan	390.

R
S
F
V
N
Y
Z



1880

fol^o

Sarier Amy

2.

1881

Stettler	r	Reymond	28
Simon	r	Paquier	73
Sabatier	r	Finget nee Manuy	79
Saugy	r	Boz	87
Senn	r	Bandat	67
Stauffet	r	Löffel	68
Schaller	r	Euendet nee foetsch	102
Schaffroth	r	Dubuis	105
Sandmeyer	r	Buzkiy	114
Schneider	r	Schluchter	118
Spiedo	r	Woldstedt	146
Salomon	r	Charles	154
Secretan	r	Tertissoc	162
Simon	r	fanchères	165
Schlunegger	r	Imhof nee Schmidiger	221
Schellenberg	r	Kraer	234
Steinegger	r	Enguenin-Vuillemin	238
Serex	r	Gillet	283
Soulier	r	Roddy	280

1882

Sommer	r	Mantel nee Brömser	303
Serex	r	Guex	314
Secretan	r	Pellis	327
Schwegler	r	Krieger	328
Seignobosc	r	Masson	354
Sickinghe	r	Nepveu-tot-Ameyde	394

S
P
M
Y
Z

1881

Delancke	x	Castella née Bronze	38
Ezand	r	Rossier née Jacquillard	130
Charin	r	Quillet	158
Thuillard	r	Aquet née Kaufmann	161
Terribilini	r	Bentler née Chaillet	217
Tetaz	x	Chossard	290

1882

Thomas	r	Cuchon	336
--------	---	--------	-----

T
U
V
X
Y
Z

1881

Wilmann

~

Schrackmann

folo
212.

U
V
X
Y
Z

1881

fol.

Von der	8	Stegmüller	15
Wiss	8	Benoit	61
Vriet	8	Amiquet	75
Villard	8	Beunnez	97
Wehner	8	Kasselbach	101
Vullierat	8	favez	131
Wazpelin	8	Challet née Chapuis	134
Vogel	8	Keeck	151
Vanthey	8	Jaccand	173
Vanthey	8	Chevalley	174
Voland	8	Jenni née Schädeli	205
Vonwiller	8	Lavancky	244
Vaunaite	8	Chenuz	246
Vincent	8	Rochar	247
Werdenberg	8	Blanc	256
Vidinand	8	Gonthier née Egay	263

1882

Viney	8	Villiamie dot Vuillamney	314
Vallotton	8	Poget	346
Wagen	8	Mayor née Pache	353
Villard	8	Mottier	363
Vetrey	8	Renavier	394
Wehrli	8	Bourmond	399.

V
X
Y
Z

1881

Uctoin

Auton nie Megroz

fol: 261.

1882

Y
Z

1881

Wahlen

Guillard

25.

Wahlen

Arbet

149.

Wahlen

Girardet

224.

1882

